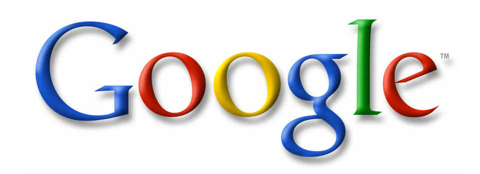



3 3433 07030726 3



ESSAI
PHILOSOPHIQUE
SUR LE
MONACHISME.

PAR Mr. L.



A PARIS.

M. DCC. LXXV.



INTRODUCTION.



Oine vient du Grec *Monos* qui ſignifie ſeul. Ainſi un Moine eſt un être dévoué à vivre dans la ſolitude. Le Monachiſme eſt donc directement contraire à la Société. Cette haine pour ce que le commun des hommes recherche le plus ardemment, cette fuite de ſes ſemblables a été ſanctifiée par le chriſtianiſme : mais il n'en eſt pas l'époque. Le goût de la retraite eſt preſque auſſi ancien que le genre humain. Dans tous les tems il s'eſt trouvé des cœurs trop fiers pour ſe plier aux ſoupleſſes qui ſont inſéparables de cette réunion des hommes que l'on appelle *Société*; ou trop mous pour remplir les devoirs pénibles qu'elle impoſe; ou trop tendres pour ſoutenir la vue des maux qu'elle entraîne.

Ils fuyoient les foules tumultueuſes que l'intérêt aſſemble, & que le même intérêt diſperſe. Dans la plus haute antiquité, on trouve des Sages, & enſuite des Philoſophes qui penſerent ainſi. Jaloux de leur repos, ou guidés par l'amour de la vertu, ils prenoient le parti de l'aller pratiquer dans les lieux les plus ſauvages, loin de toute habitation humaine. Les *Bracmanes* aux *Indes*, une partie des *Prêtres* en *Egypte*, les *Mages* chez les *Perſes*, les *Druides* chez nos ancêtres, vivoient ainſi iſolés du reſte de la Société. Ils couloient des jours tranquilles loin d'elle & des agitations qui la troublent.

Cependant leurs loiſirs n'étoient pas infructueux ; ils apprenoient par l'inſpection des aſtres, à diſtinguer le cours des ſaiſons. Ils approfondiſſoient les loix de la nature : ils dévéloppoient celles de la morale. Ils cherchoient dans les ſimples des remedes aux maladies cauſées par l'intempérance, qu'ils avoient le bonheur de ne pas connoître, & par la foibleſſe de notre conſtitution dont ils n'étoient pas exempts.

C'eſt une choſe remarquable que ces eſpeces d'Anachoretes aient été par-tout les premiers Légiſlateurs, les premiers Médecins, les premiers Poëtes; enfin les Inventeurs de preſque tous les Arts. C'eſt de leurs cabanes que ſont partis en tous genres les premiers traits de lumiere qui ont éclairé le monde. Dans le fond de ces déſerts, ils étoient donc toujours utiles à leurs ſemblables, pour qui leurs principes ſembloient annoncer tant d'éloignement.

Avec le tems quelques-uns d'entr'eux abuſerent de ces Arts même qu'ils avoient créés. Ils s'en ſervirent pour accréditer des preſtiges, & juſtifier des menſonges. Parce qu'ils avoient ſu épier la marche des planettes dans le ciel, ils prétendoient y lire auſſi celle des événemens qui devoient arriver ſur la terre. Ils déshonorerent, par des artifices puniſſables, l'invention ſublime de la religion, dont le développement leur étoit dû comme le reſte. Au-lieu d'un Etre ſouverain, tout-puiſſant, témoin inévitable du déſordre, & vengeur inflexible du crime; ils prêcherent des Dieux foibles, capricieux, plus

flattés de l'encens des hommes que de leurs vertus, & disposés à pardonner le mépris qu'on auroit pour eux, en faveur du respect qu'on marqueroit à leurs Ministres.

Ils allerent jusqu'à donner la parole à des fantômes qui n'existoient pas. Pour assurer plus de poids à leurs menaces, ils les firent sortir de ces bouches inanimées qui ne pouvoient s'ouvrir; joignant l'adresse à l'effronterie, ils séduisirent, ils gouvernerent sans peine une populace crédule, qui trembloit à la voix d'un Oracle, & ne s'en plongeoit pas moins hardiment dans les vices les plus honteux.

Plusieurs d'entr'eux, pour étonner le peuple, & profiter de cette admiration stupide qui lui fait concevoir du respect pour tout ce qui est à la fois difficile & extravagant, s'imposoient des devoirs pénibles & superieurs, en quelque sorte, aux forces de la nature. Ils se soumettoient, comme les *Pytagoriciens* & les *Brames* leurs premiers Maîtres, à un régime excessif. Ils renonçoient à tous les alimens tirés des animaux.

D'autres avoient déja adopté le vœu, renouvellé depuis, & sanctifié dans notre religion, d'une chasteté inviolable; mais plus conséquens, ou plus sinceres, ou plus dupes en cela que nos Moines, en faisant ce vœu, ils s'ôtoient le pouvoir d'y manquer : la formule par laquelle ils s'y assujettissoient, étoit l'opération qui en rendoit l'infraction impossible.

St. *Jérome*, dans son ouvrage contre *Jovinien*, assure qu'à Athenes les Hiérophantes détruisoient en eux le germe des desirs, par le fréquent usage de la cigue, & que quand ils étoient parvenus au degré le plus éminent du Pontificat, ils le payoient par le sacrifice entier de leur virilité. *Erasme*, il est vrai, pense que ces Hiérophantes n'étoient pas des Prêtres; mais seulement des especes de Sacristains, commis à la garde des choses saintes. En ce cas leur ministere auroit donc paru exiger plus de pureté, & sans doute le peuple leur rendoit, par une considération plus flatteuse, l'équivalent du prix qu'ils en avoient donné.

Chez les *Syriens*, c'étoit le Sacerdoce même

qui étoit incompatible avec les facultés de l'homme. Les *Galles*, des Temples de *Cybele* & d'*Atis*, se privoient de l'organe de la génération : ils s'en fésoient gloire, & l'ordre de Prêtrise consistoit pour eux dans ce retranchement qui les en rendoit dignes.

Ceux-là, si l'on en croit plusieurs écrivains, avoient déja imaginé de lever un impôt sur la crédulité des peuples, & de s'enrichir, en affectant une indigence qui excitoit la compassion. Ils parcouroient les campagnes en portant les Statues de la Déesse, & recevant les liberalités des ames dévotes. On les accabloit de présens en grain, en vin, en lait, en miel. Si ces détails sont vrais, ils ont, au moins sur cet article, été les prédécesseurs de nos Religieux mendians.

Mais les colonies d'un fanatisme funeste, surtout à ceux qu'il animoit, étoient rares, peu nombreuses, & encore moins considérées chez les Payens. Toutes étoient isolées, indépendantes les unes des autres : l'extrême tolérance qui fesoit le fonds de la religion à laquelle on tâchoit

de les lier, empêchoit qu'elles ne devinſſent puiſſantes & cruelles.

D'ailleurs en général, elles n'exigeoient pas le ſacrifice entier de la liberté, de la part des membres qui vouloient bien s'y incorporer. On y étoit admis quand on ſe ſentoit aſſez de ferveur pour en ſuivre les inſtitutions : on ſe retiroit ſans crainte & ſans honte, quand un autre gout ſuccédoit à celui de la retraite : les Veſtales même, ſoumiſes à des peines, quand elles venoient à prévariquer dans l'exercice de leur miniſtere, ne paſſoient pas leur vie entiere ſous ce joug rigoureux. Elles en étoient délivrées avant l'âge où la reſtitution de leurs facultés auroit pû ne paroître qu'une charge nouvelle : à trente ans, elles étoient rendues au monde & pouvoient devenir des meres de famille reſpectées, après avoir été des Religieuſes édifiantes.

Ce n'étoit donc pas une abnégation ſans retour de ſoi-même, & de leurs pareils, qui conduiſoit dans leur retraite les ſolitaires du Paganiſme. Elle étoit volontaire & utile. Ils ne ceſſoient pas d'être Citoyens. Si du fonds de leurs aſyles

il est sorti des raisonnemens, des systêmes peu honorables à la philosophie, au moins leurs méprises & leurs superstitions n'ont jamais ensanglanté la terre : elles l'ont quelquefois consolée.

Les Juifs adopterent, peut-être d'après les institutions Egyptiennes, le goût de la solitude, & même des sectes philosophiques ; & comme les loix de cette nation étoient en général plus séveres, leurs mœurs plus dures, les établissemens que la ferveur y fit naître, prirent aussi une teinte plus éloignée des pratiques ordinaires de la vie. Les *Nazaréens*, les *Recubites*, les enfans des prophetes s'y vouoient non-seulement à une retraite rigoureuse, mais à des pratiques singulieres, à un regime plus austere que celui des spéculateurs payens, qui leur en avoient fourni l'idée.

Les uns s'engageoient à ne pas souffrir que le fer passât sur leur tête ; ils ne buvoient point de vin ; ils s'interdisoient de certains alimens. Les autres se rassembloient en troupes dans des lieux peu habités : ils s'y livroient à des exercices

de piété en commun : ils s'y ſoumettoient aux ordres abſolus d'un Chef. Leur nourriture étoit ſimple, apprêtée & ſervie ſans façons, & ſans diſtinction, comme on le voit par les hiſtoires d'*Elie* & cent paſſages de l'ancien teſtament : mais ce ſont ſur-tout les *Eſſéniens* qui méritent le plus notre attention, parce qu'ils ſemblent avoir été le modele ſur lequel ſe ſont formés les moines dans le ſein de l'Egliſe.

Quand on lit dans Joſeph le Tableau qu'il fait de leurs mœurs & de leurs regles, on croit qu'il eſt queſtion du plus parfait de nos inſtituts monaſtiques. On y trouve la néceſſité d'un noviciat, l'éloignement du mariage, l'amour de la pauvreté, la haine des aiſances de la vie, l'habitude d'une nourriture commune, des habillemens plutôt mal-propres que ſimples, cette eſpece de rage qui porte les hommes, liés à un genre de vie auſtere, à multiplier les compagnons de leur ſervitude, & à faire, des jeunes gens confiés à leurs ſoins, des proſélites, ſoit pour conſerver ſur eux l'empire que doit naturellement donner cette eſpece d'adoption ſpirituelle,

soit pour se justifier à eux-mêmes la singularité de leurs régimes, par la facilité avec laquelle d'autres s'y soumettent.

On y trouve encore l'usage des excommunications, & cette dureté impitoyable qui dévoue à l'indifférence, au mépris, à la haine de toute l'association, quiconque en a été retranché; & cet enthousiasme qui fait braver aux hommes persuadés, les fatigues, les dangers, les tourmens, la mort même; enfin tout ce qui peut caractériser des solitaires pieux, livrés à une contemplation plus édifiante qu'utile, & plus jaloux de se délivrer eux-mêmes des peines attachées à la Société, que de les adoucir pour les autres.

Voyons comment les principes étendus, modifiés, perfectionnés ou dénaturés depuis, par le zele, par l'ambition, par la foiblesse, ont donné lieu à tous les établissemens dont l'Europe Chrétienne est couverte. Ils tiennent aujourd'hui un rang considérable dans notre hiérarchie Ecclésiastique: les Moines en forment une portion importante, sous le nom de Clergé Régulier.

S'ils n'ont pas sur le Clergé Séculier une jurisdiction directe, les privileges qui les dérobent à celle des Evêques, l'opulence qui les distingue des Prêtres ordinaires, l'avantage qu'ils ont d'exister en corps toujours assemblé, de former des Communautés riches, & nombreuses, toujours existentes, leur donnent sur le bas Clergé une supériorité effective. De plus la facilité qu'ils ont à entretenir des correspondances dans tous les Pays Chrétiens, l'abus qui les autorise à y suivre des loix particulieres, & y reconnoitre des souverains étrangers; la forme de leur gouvernement, qui réunit ce que la Réligion & la politique ont jamais imaginé de plus fort, pour subjuguer les hommes, leur ont long-tems assûré dans les affaires publiques une prodigieuse influence. Il n'est indigne ni de l'histoire ni de la philosophie de suivre l'origine & la formation de ces grands corps, & de voir comment les hommes austeres sont parvenus à troubler tant de fois le monde chrétien, précisément parce qu'ils avoient fait un serment solemnel de se détacher pour jamais du monde & de tout ce qui lui appartient.

On peut distinguer, dans l'histoire du monachisme, trois époques importantes, distinctes, qui forment, s'il est permis de le dire, autant de dynasties séparées dans cet empire d'un genre nouveau; une seule en Orient & deux en Occident. Les Antoines, les Basiles, furent les fondateurs de la premiere. La seconde s'honore d'avoir eu St. Benoit pour Patriarche, & la troisieme commence à St. François. Chacune d'elles a un caractere propre, une sorte d'esprit par lequel on peut la désigner. Le goût du trouble, des factions, des tracasseries sanglantes & meurtrieres, fut celui du Monachisme Grec. La jouissance des plus grandes richesses, le crédit, la puissance qui les donnent, furent, après l'exemple des plus brillantes vertus, l'appanage des Bénédictins, des Bernardins, &c. & enfin un amour raffiné de la pauvreté, un dévouement volontaire à l'indigence, avec une soumission sans réserve à la Cour de Rome, & tous les effets qui pouvoient en résulter, sont les symptomes caractéristiques auxquels on peut reconnoître les Religieux mendians.

CHAPITRE I.

Premiere Epoque du Monachifme. Son établiffement chez les Chrétiens Orientaux.

LE Chriftianifme, fondé dans l'humiliation, formé dans l'obfcurité, dut adopter dès le commencement tous les principes de ferveur & de régularité communs aux inftituts que le mépris & la haine des hommes accompagnent à leur naiffance. Jefus-Chrift avoit dit hautement que fon Royaume n'étoit pas de ce monde. Pour fe rapprocher davantage de la pureté de fes maximes, fes premiers Difciples croyoient ne pouvoir trop s'écarter de ce monde trompeur, que leur législateur avoit profcrit.

Ils refufoient de le fervir, de peur de nuire à leur avancement fpirituel. Ils fuyoient les fonctions embarraffantes de la fociété. Ils facrifioient la poffeffion même de leurs biens à l'amour du repos & de la pauvreté. Il fembloit qu'ils fuffent plus jaloux du titre de chrêtiens, que de celui

d'hommes, & pendant assez long-tems la premiere marque de conversion de la part d'un gentil, étoit d'apporter tout son argent entre les mains du prêtre dont les discours l'avoient touché.

On trouve dans les écrits des peres de ce temps-là, & même dans leur conduite, des preuves incontestables de cette façon de penser. Ils soutinrent qu'un vrai disciple de *Jesus-Christ* ne devoit exercer aucun emploi civil; proscrivirent les dignités & toutes les fonctions sociales, comme autant d'entraves qui s'opposoient aux progrès de la perfection évangélique: ils les interdirent à leurs enfants spirituels, comme des soins avilissans, indignes d'une ame régénérée par le Baptême, & directement opposés à ces devoirs.

Tertulien, dans son traité *de la couronne des soldats*, dit nettement qu'*il n'est pas permis à un chrétien de porter les armes.* Il appelle de petites couronnes qui étoient alors en usage parmi les troupes, *les pompes du diable*, & prétend que de les mettre sur sa tête, *c'étoit un péché contre nature.* Au traité de l'*Idolâtrie*, il avance qu'un chrétien ne *sauroit en conscience être Juge ou Magistrat.*

Dans

Dans ſon Apologétique, il fait aſſez entendre que *le ſceptre de l'empire* eſt incompatible avec le *caractere de chrétien.*

Il eſt vrai que ſon opinion ne ſubſiſta pas; les Peres qui écrivirent après lui changerent d'avis, quand ils virent *Conſtantin* diſpoſé à unir le Diadême Impérial avec le bandeau de Cathécumene; mais cela n'arriva que deux ſiecles après. Du temps de *Tertulien*, tout le monde penſoit comme lui, & l'incompatibilité des occupations mondaines, avec les œuvres qui conduiſoient à la vie éternelle, étoit le ſyſtême général & reçu.

Dans les ſiecles ſuivans, *Lactance*, *S. Baſile*, *S. Grégoire*, & d'autres Peres conſerverent à-peu-près la même façon de penſer; l'idée qu'ils ſe formoient d'un chrétien, étoit toujours celle d'un être purement paſſif, uniquement occupé du ciel, diſpoſé à tout ſouffrir ſur la terre, & obligé de renoncer ſans ménagement au commerce des hommes charnels, pour obtenir d'être admis dans la compagnie des élus.

D'après ce ſyſtême de déſappropriation, d'après ces maximes d'un renoncement univerſel à

toute propriété, on conçoit que le goût de la solitude & de la retraite dût se multiplier parmi les chrétiens. Les persécutions le développerent encore davantage, & y ajouterent une nouvelle énergie. Des hommes qui haïssoient le monde, & s'en voyoient haïs, qui s'y trouvoient exposés à des recherches, à des tourmens, & ne trouvoient dans les plaisirs, dans les possessions aucun dédommagement, devoient avoir peu de peine à le fuir : ils cherchoient donc des retraites éloignées : ils s'ensévelissoient dans des cavernes, dans des déserts, où ils pouvoient exercer sans témoin des vertus que le siecle abusé vouoit au ridicule, ou au supplice.

Ils y vivoient d'abord rigoureusement seuls : les Pauls, les Antoines se distinguerent dans ce genre de vie, redoutable pour des cœurs moins pleins d'une désappropriation absolue, moins persuadés de la récompense infailliblement attachée à tant de sacrifices. L'Egypte sur-tout, renommée par la chaleur de son climat, par l'ardeur qu'il communique aux imaginations, par les déserts qui l'entouroient dès-lors, & l'ont

peut-être toujours entourée, fut le premier & le plus célebre théatre de ces combats de l'enthousiasme religieux contre la foiblesse humaine.

Le goût de ses anciens habitans pour l'Architecture, avoit, par un heureux hazard, préparé des asyles à cette ferveur courageuse. Les Pyramides, les Obélisques, dont les Pharaons avoient chargé la terre, laissoient dans son sein de vastes cavités où le zele chercha des demeures. Il y trouvoit ce qu'il cherchoit, une sécurité inaltérable, une demeure incommode, un oubli absolu ; rien ne manquoit à ces ardens reclus de ce qu'il leur falloit pour braver leurs ennemis & macérer leurs corps.

Bientôt cependant leur nombre s'accrut au point que ces déserts purent passer pour des pays peuplés. La fermentation qu'excitoit dans le monde le récit de leurs vertus, leur amenoit sans cesse de nombreuses colonies. Alors ils se subdiviserent en différentes repartitions proportionnées aux forces, à l'enthousiasme de chacun d'eux. On eut des *Hermites*, fideles à

la premiere institution, & qui observoient avec scrupule la clôture impénétrable de leurs Prédécesseurs ; des *Anachoretes*, vivant dans des cellules, séparées, il est vrai, de la peuplade commune, mais cependant partageant les exercices communs, & ne renonçant pas absolument au commerce, ou du moins à la vue des humains ; des *Cénobites*, rassemblés dans des antres, especes de niches, où un travail assidu, & un silence édifiant les transformoit en quelque sorte, en des animaux laborieux, qui cachoient les plus grandes vertus sous l'extérieur le plus simple, le plus rustique ; & enfin des *Moines* vivant dans des *Monasteres*, avec plus de liberté, quoique sous le joug d'une regle sévere, & d'un supérieur despotique.

Ce sont sur-tout ces derniers qui prévalurent avec le tems, parce que leur réunion leur donna plus de poids, & que toute forme d'administration qui fait concourir plusieurs mains à un même but, sous une seule autorité, acquiert bien plus de force pour résister aux attaques, & surmonter les obstacles qu'on peut lui oppo-

ſer. C'eſt à eux que les Pacomes, les Baſiles, donnerent leurs regles. Le ſilence, la ſoumiſſion, la contemplation ſpéculative des choſes du ciel, en ſont ſur-tout les baſes, & dans les premiers momens, dans les tems où l'inſtitution du Chriſtianiſme encore voiſine de ſon principe, exerçoit ſur les cœurs, dans toute ſon étendue, cet empire que donne l'enthouſiaſme, ce n'étoit pas aux ſimples privations qu'ils ſe bornoient. Ils regarderent les beſoins de la nature, comme des crimes; ſe livrant entiérement aux idées de ſpiritualité dont ils étoient pleins, ils traiterent leurs corps avec une cruauté, dont le ſimple récit fait encore frémir ceux qui en liſent les détails.



CHAPITRE II.

De la vie des premiers Moines ou Anachoretes Orientaux.

IL faut l'avouer ; la vie que menoient dans les Monasteres ceux qui tendoient à la perfection, n'étoit qu'un supplice prolongé, une torture perpétuelle. S'il en faut croire les Chroniques du tems, la plupart se déchiroient volontairement le corps avec des chaînes garnies de pointes de fer qu'ils portoient en façon de ceinture, & ils ne les ôtoient que quand la pourriture des plaies donnoit lieu de redouter la gangrene.

D'autres se dévouoient à rester toute leur vie debout, à l'air, sans s'asseoir, sans se coucher, même pour dormir. D'autres, poussant plus loin le raffinement, se tenoient dans la même posture, mais sur un seul pied. Quand ils vouloient se reposer, ils n'avoient d'autre appui qu'une corde passée à la hauteur du bras.

Les *Stilites* formoient une Secte particuliere qui se bâtissoient des colonnes droites, & découvertes à une assez grande hauteur. Ils y pratiquoient une espece de chaire entourée d'une balustrade, où ils passoient leurs jours sans en descendre, exposés aux injures de l'air. Ils faisoient même de tems en tems élever leurs Colonnes, à mesure qu'ils vieillissoient, comme s'ils eussent cru par-là se rapprocher davantage du ciel auquel ils aspiroient.

Jean *Moschus*, dans *son Pré Spirituel*, rapporte que plusieurs d'entr'eux ne mangeoient que quand on les alloit voir. Ainsi le nombre de leurs repas dépendoit de celui des visites; & cet auteur avoue naïvement qu'il leur en rendoit le plus souvent qu'il lui étoit possible, pour leur donner occasion de jeûner moins longtems. Cette espece de pénitence n'auroit pas été rude, dans un pays fréquenté : mais elle devoit être pénible & dangereuse au milieu des sables de la *Thébaïde*, à l'extrémité de l'*Afrique*.

Il y en avoit d'autres qui, sans se distinguer

par ces macérations frappantes, en pratiquoient de plus secretes qui n'étoient pas moins difficiles. *St. Macaire d'Alexandrie* passoit tous les carêmes debout, sans dormir, & sans manger autre chose qu'une feuille de chou crud chaque Dimanche. *St. Hilarion* vivoit de quinze figues par jour; & il en passoit quelquefois quatre sans rien prendre, quand il s'appercevoit en lui de quelque mouvement de la chair, ce qui devoit être rare avec un pareil régime.

St. Antoine vivoit aussi sobrement : de plus il ne couchoit jamais que sur la terre nue, dans des tombeaux. Il y étoit souvent battu par le diable, qui le brisoit de coups, de sorte que le lendemain il ne pouvoit se relever.

L'humidité seule de cet étrange lit pouvoit le réduire en cet état. Bien des Lecteurs croiront que ces diables n'étoient autre chose que des rhumatismes : mais enfin quand ces combats, dont il croyoit porter les marques, n'auroient été que les rêves d'un cerveau affoibli par le défaut d'alimens, il en résulteroit toujours une preuve de ce qu'il s'agit de faire voir ici, de

l'auſtérité extrême à laquelle ſe livroient les premiers Solitaires.

Pour s'en faire un tableau frappant, & terrible, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur celui qu'en a tracé un témoin oculaire. Voyez ce que *St. Jean Climaque* raconte dans ſon *Echelle Sainte*, (*) d'un Monaſtere d'*Egypte*, où il avoit demeuré lui-même.

On y voyoit des Vieillards, après quarante ou cinquante ans de profeſſion, obéir avec une ſimplicité d'enfans : les railleries, les conteſtations, les diſcours inutiles en étoient bannis, chacun s'étudioit à édifier ſon frere. L'Abbé maltraitoit ſouvent les plus parfaits, ſans aucun au-

(*) Ou les *Degrés pour monter au Ciel.* Ce titre, ainſi que celui de *Pré Spirituel*, en rappelle d'autres donnés dans des tems modernes à des livres du même genre, comme la *Seringue Spirituelle*, les *Sept Trompettes*, &c. Cette échelle eſt compoſée de trente dégrés qui compoſent chacun au moins une vertu. Les préceptes y ſont ſouvent appuyés d'exemples. C'eſt une eſpece d'inſtitution complette à la vie monachale. L'Auteur étoit un Moine célebre, qui étant entré dans le Cloître à vingt ans, avoit paſſé une grande partie de ſa vie à la tête d'un Monaſtere nombreux.

tre sujet que de les exercer, les faire avancer dans la vertu, & instruire les autres par leur exemple.

A un mille de ce Monastere, il y en avoit un petit nommé *la Prison*, où s'enfermoient volontairement ceux du grand Monastere, qui depuis leur profession, étoient tombés dans quelques péchés considérables. C'étoit un lieu affreux, ténébreux, sale, infect. Tout y inspiroit la pénitence & la tristesse. On n'y allumoit jamais de feu : on n'y usoit ni de vin, ni d'huile, ni d'aucune autre nourriture que de pain & de quelques herbes. Depuis qu'ils y étoient entrés, ils n'en sortoient plus, jusqu'à ce que Dieu fit connoître à l'Abbé qu'il leur avoit pardonné.

On exigeoit d'eux une oraison presque continuelle; toutefois pour éviter l'ennui, on leur donnoit quantité de feuilles de palmes à mettre en œuvre. Ils étoient séparés un à un, ou tout au plus deux à deux, & avoient pour supérieur particulier un homme de vertu singuliere, nommé *Isaac*. *St. Jean Climaque*, ayant prié l'Abbé

de lui faire voir cette priſon, y demeura un mois; & voici comme il en parle.

„ J'en vis qui paſſoient la nuit à l'air tout de» bout, forçant la nature, pour s'empêcher de » dormir, & ſe reprochant leur lâcheté, quand » le ſommeil les preſſoit. D'autres, les yeux tour» nés vers le Ciel, demandoient du ſecours avec » des gémiſſemens & des ſoupirs; d'autres les » mains liées derriere le dos, & le viſage pen» ché vers la terre, crioient qu'ils n'étoient pas » dignes de regarder le Ciel & n'oſoient parler » à Dieu dans leurs prieres, tant ils ſentoient » leur conſcience troublée. Quelques-uns aſſis à » terre ſur un cilice & de la cendre, cachoient » leur viſage entre leurs genoux, & frappoient » la terre de leur front (*), ou ſe battoient la

(*) Il y a probablement ici quelque mépriſe. L'enthouſiaſme de l'auteur de la deſcription l'avoit rendu moins difficile quand il voyoit, ou plus crédule quand il écrivoit ; l'attitude dont il parle ici, exigeroit une ſoupleſſe & une force prodigieuſes : j'invite mes lecteurs, non pas préciſément à monter l'*Échelle Sainte*, mais à eſſayer la vigueur de leur jeuneſſe dans le tour de force

» poitrine avec des soupirs, qu...
» arracher l'ame.

„ Les uns trempoient le pavé de leurs larmes,
» les autres se reprochoient de n'en répandre
» pas assez. Les uns crioient comme on fait à
» la mort des personnes cheres, les autres re-
» tenoient au-dedans leurs gémissemens. J'en
» vis qui paroissoient hors d'eux-mêmes, en-
» durcis par la douleur & comme insensibles.
» D'autres assis tristement, leurs regards arrêtés
» à terre, branloient continuellement la tête,
» & poussoient du fond du cœur des rugissemens
» de lion.

„ Les uns pleins d'espérance, demandoient ar-
» demment la rémission de leurs péchés, les au-
» tres par un excès d'humilité s'en croioient in-
» dignes. D'autres demandoient d'être tourmen-
» tés dans cette vie pour obtenir miséricorde
» en l'autre. La plûpart accablés de remords di-

---

qu'on attribue ici à des squelettes exténués par les macérations : ils verront s'il est aisé *à un homme* assis de battre la terre avec son front entre les deux genoux.

» ſoient qu'ils ſeroient contens d'être privés du » Royaume céleſte, pourvû qu'ils fuſſent exempts » des peines éternelles.

„ Je leur ai entendu tenir des diſcours capa- » bles d'exciter à componction les pierres mê- » mes. Nous ſçavons, diſoient-ils, qu'il n'y a » point de ſupplice dont nous ne ſoyons très- » dignes, & que nous ne pouvons ſatisfaire à » la multitude de nos dettes, quand nous aſſem- » blerions toute la terre pour pleurer avec nous. » Nous vous ſupplions ſeulement, Seigneur, de » ne nous pas punir dans toute la rigueur de » vos jugemens, mais avec miſéricorde : car » nous n'oſons demander d'être entiérement dé- » livrés de nos peines. De quel front le pou- » vons-nous faire, après avoir manqué à nos » promeſſes, & abuſé du premier pardon ?

» Là on voyoit accompli au pied de la lettre » ce que dit David : des hommes courbés & » abattus de triſteſſe, dont les corps étoient » pleins de corruption, & qui n'en prenant » plus aucun ſoin, oublioient la nourriture, » mêlaient de leurs larmes l'eau qu'ils buvoient,

» & mangeoient la cendre avec leur pain. Leur » peau étoit attachée aux os, & séchée comme » l'herbe. Vous n'y entendiez que ces paroles : » Malheur, malheur à moi; pardon, pardon, » Seigneur, miséricorde, faites-nous grace s'il » est possible.

» Vous en auriez vû la langue brulante hors » de la bouche; après avoir goûté un peu d'eau, » pour ne pas périr de soif, ils s'arrêtoient. » Après avoir pris un peu de pain, ils jettoient » bien loin le reste, se jugeant indignes de la » nourriture des hommes, puisqu'ils avoient » agi contre la raison.

» Comment y auroit-il place chez eux pour » les ris, ou les paroles oiseuses, ou la colere, » ou la contradiction, ou la confiance, ou la » joye, ou la vaine gloire ? Ils ne s'avisoient » pas de juger personne, & n'étoient occupés » ni du soin de leurs corps, ni d'aucune chose » de cette vie. On n'y entendoit que des » prieres.

» Ils avoient toujours la mort devant les yeux » & disoient : que deviendrons-nous ? quelle sera

» la ſentence, quelle ſera notre fin? Y a-t-il
» quelque eſpérance de pardon? Notre priere
» a-t-elle pu être admiſe devant Dieu, en a-t-
» elle été rejettée comme elle le mérite? quelle
» force peut-elle avoir en ſortant de levres ſi
» impures? nos Saints Anges Gardiens ſe ſont-
» ils rapprochés de nous, pour préſenter nos
» prieres? Puis ils ſe demandoient l'un à l'autre;
» mes freres, avançons-nous quelque choſe?
» obtiendrons-nous ce que nous demandons?
» Que ſçavons-nous ſi Dieu ne ſe laiſſera pas
» fléchir? faiſons toujours notre devoir, & frap-
» pons à la porte juſqu'à la fin de notre vie.
» Courons, mes freres, il faut courir & de grande
» force; n'épargnons point cette malheureuſe
» chair, de peur qu'elle ne nous donne la mort.
» Ainſi parloient les ſaints Pénitens.

» Ils avoient les genoux endurcis, les yeux
» creux, les joues enflammées de leurs larmes,
» & toutefois le viſage pâle, la poitrine meur-
» trie de coups & quelquefois ils en crachoient
» du ſang. Ils ne connoiſſoient ni l'uſage des lits,
» ni la propreté dans leurs habits. Ils ne por-

» toient que des haillons déchirés, ſales, pleins
» de vermine. Ils reſſembloient à des criminels
» dans des cachots, ou à des *poſſédés*. Quelque-
» fois ils prioient l'Abbé de leur mettre des fers
» au cou & aux mains, & des entraves aux pieds,
» & de ne les en tirer qu'à la mort. Quand ils
» ſe croyoient prêts de mourir, ils le conjuroient
» de ne point leur donner de ſépulture, mais de
» les jetter comme des bêtes; ce qu'il leur ac-
» cordoit quelquefois, les privant même du
» chant des Pſeaumes & de tout honneur fu-
» nebre. »

Il n'eſt peut-être pas inutile d'obſerver que l'eſprit qui produiſoit en *Egypte* des prodiges d'un genre ſi ſingulier, ſubſiſte encore aux *Indes*, ſoit qu'il eut paſſé des bords du *Gange* ſur ceux du *Nil*, ſoit qu'au contraire il eut reflué de la *mer rouge* vers l'Océan *Indien*. Les *Pagodes* de ce vaſte Empire ſont encore entourées de *Cénobites*, qui donnent aux ames pieuſes, l'étrange ſpectacle des excès que la ſuperſtition & le fanatiſme peuvent enfanter.

Il y en a qui paſſent toute leur vie ſur un pied,

pied; d'autres qui ne dorment qu'appuyés fur une corde; d'autres qui fe font tous les jours fufpendre un certain tems par les pieds, au deffus d'un feu allumé; d'autres qui ayant paffé plufieurs années les bras étendus en Croix, & levés vers le Ciel, en viennent à perdre toute efpece de mouvement dans ces parties. Elles reftent, fans foutien, dans cette attitude, de forte que de loin, quand ils marchent, ils reffemblent, difent les voyageurs, à un tronc d'arbre qui préfenteroit deux branches dépouillées de leurs feuilles. Il y en a qui fe fufpendent à des crochets de fer enfoncés dans la chair, ou fe couchent fur des lits hériffés de pointes de ce métal.

Quelques-uns pouffent le renoncement à toute propriété, à tout foin corporel, au-delà de ce qu'a jamais fait aucun homme. Ils ne veulent pas prendre la peine de fe nourrir. Ils fe laifferoient mourir de faim, fi l'on n'avoit foin de leur mettre le ris dans la bouche; mais il y a toujours des dévotes qui fe chargent avec plaifir de cet emploi récompenfé par les bénédictions du Ciel.

Plusieurs de ces charlatans poussent encore plus loin le dépouillement de l'humanité. Ils paroissent dignes de servir de modeles à nos quiétistes. Ils sont nuds. Les femmes presque nues aussi dans ces climats chauds, vont, quand elles veulent avoir des enfans, leur baiser (*) avec recueillement, le principe de la fécondité, sans, dit-on, que leur repos apparent en soit troublé.

Les Moines Chrétiens, dont nous avons parlé, n'étoient pas venus à ce calme des sens, à cet engourdissement absolu des passions. Au contraire, c'étoit même la révolte de la chair qui fésoit leur plus grand supplice; dans le fond de leurs déserts ils étoient éternellement combattus par les tentations que les Indiens affectoient de braver, & la nécessité de les écarter ou de les vaincre, fut une des principales loix de toutes les institutions religieuses, dont nous parlons.

(*) Dissertation de l'Abbé *Banier* sur la religion des *Bramines*.

CHAPITRE III.

De la Chasteté. Idée qu'en avoient les Payens, & qu'en ont eue depuis les Chrétiens, surtout les Zélateurs du Monachisme, en Orient.

» JE puis dire, selon l'expression de *David*, » que *j'ai vu* dans moi *l'impie*, c'est-à-dire le » démon de l'incontinence, *aussi superbement* » *élevé que les Cedres du Liban*, & me cau- » sant par sa fureur des troubles & des inquié- » tudes dans l'ame. *Mais ayant passé* par les » austérités du jeûne & de l'abstinence, *j'ai vu* » *soudain* que sa rage n'étoit plus ardente com- » me auparavant ; & l'*ayant cherché*, après » m'être humilié profondément d'esprit & de » cœur, *je n'ai plus trouvé* en moi *ni le lieu* » *de sa retraite*, ni la trace de ses vio- lences.

Ce sont là les propres termes de *St-Jean Cli-*

maque, en son 15e. *degré*, traduits par un Eleve de Port Royal, le vénérable *Arnaud d'Andilly*. Un homme du monde seroit excusable d'y trouver une allégorie exprimée avec plus de force que de décence, & tout à la fois trop de présomption & d'humilité.

Ce démon *superbe* étoit, comme je viens de le dire, le grand persécuteur des Solitaires : c'est sur-tout à le dompter qu'ils se croyoient obligés de donner tous leurs soins.

Leurs Prédécesseurs, dans le Paganisme, avoient eu, comme nous l'avons déja observé, la même idée : Mais ils bornoient la privation, soit volontaire, soit forcée, aux individus qui se consacroient, par une vocation spéciale, au service de certains temples. Ils ne penserent jamais à recommander au genre humain une pratique qui l'auroit anéanti, si elle étoit devenue commune, ni à placer au rang des perfections sociales, un renoncement destructif de la Société.

C'est ce qu'un zele trop ardent fit prêcher aux Peres de la primitive Eglise. *St. Paul* parut ne

permettre le mariage que par condeſcendance pour la foibleſſe humaine, & pour éviter les déſordres.

St. Cyprien eſt un de ceux qui ont le plus cherché à concilier cette diſcipline ſévere & effrayante, avec la raiſon : Dans un de ſes ouvrages, il avoue *que le mariage eſt bon* puiſqu'il vient *de Dieu* ; mais il aſſure immédiatement après, que *la continence eſt encore préférable*, & dans un autre écrit, il en rend la raiſon : *C'eſt qu'elle rend égal aux anges, ou même ſupérieur, puiſqu'elle ſuppoſe un combat que ces eſprits céleſtes n'éprouvent point, & une victoire qu'ils ne peuvent remporter.*

D'autres Théologiens contemporains, ont été bien plus rigoureux. Un Archevêque de *Sébaſte*, nommé *Euſtache*, publioit hautement que *le lien conjugal étoit incompatible avec le Salut éternel.* Ce Prélat étoit *Arien* furieux, & l'on pourroit croire que le deſir d'éblouir les peuples lui faiſoit prêcher une morale ſi pénible : mais les Orthodoxes tenoient le même langage.

St. Athanase, le grand adversaire d'*Arius*, dans son livre *sur la Virginité*, écrit qu'*un mari pollue le corps d'une femme.* Dans le même ouvrage il s'écrie : *ô continence, tu es la joie des Prophetes, la gloire des Apôtres, la vie des Anges & la couronne des hommes sanctifiés.* Le zele qui enflammoit son cœur ne lui permettoit pas de réfléchir que ces exemples pourroient paroître mal choisis. Car enfin presque tous les Prophetes & les Apôtres avoient des femmes, & quant aux Anges, il semble, comme l'a très-bien observé *St. Cyprien*, que n'ayant pas de corps, il étoit injuste de les proposer pour modeles, à des hommes qui en avoient un.

St. Ambroise enseigne nettement que la *virginité est la premiere des vertus.* Mais il n'y a aucun des Peres qui se soit exprimé avec plus de force sur ce sujet, que *St. Jérôme*, dans son livre contre *Jovinien*; il compare le mariage à *un arbre qui n'a que des racines & des feuilles, & la virginité à un arbre qui, outre ses feuilles & ses racines, a encore d'excellens fruits.* Il semble que ces deux mots présentent une idée toute

contraire, & après il s'écrie, en parlant du devoir conjugal; *Qu'est-ce, s'il vous plaît, qu'une chose qui empêche de prier, qui rend incapable de recevoir le Corps de Jesus-Christ? Tant que je fais les fonctions de mari, je ne fais pas celles de Chrétien.*

Ces expressions donneroient à entendre qu'on exigeoit alors une continence absolue des époux, pour les admettre à la participation des mysteres. Mais peut-être étoit-ce moins la discipline générale de l'Eglise, que l'opinion particuliere de ce rigoureux Docteur.

Enfin si l'on pense qu'*Origene* ne crut pouvoir assurer son repos dans ce monde, & son salut dans l'autre, qu'en imitant les Pontifes de *Cybele*, & se flatta d'acquérir des droits certains à la vie éternelle, par cette opération périlleuse, on sentira à quel point l'union des sexes étoit réprouvée par les anciens Peres, & par les partisans zélés du Monachisme, dont en effet rien ne combattoit plus efficacement les vues.

Une observation à laquelle on ne peut cependant se refuser, c'est que ces Prédicateurs d'une

morale ſi détachée des ſens, recherchoient avec ardeur la compagnie des femmes, en proſcrivant ſi hautement le mariage chez leurs diſciples.

S. Paul ſe plaint que l'aiguillon de la chair lui donnoit quelquefois *des ſoufflets*. Il menoit toujours avec lui dans ſes courſes pieuſes, des ſœurs dociles qui l'y défrayoient. C'étoit pour lui, ou une conſolation dans ſes travaux, ou des ſecours pour les conquêtes évangéliques.

Auſſi dès le premier ſiecle, il ſe répandit un livre où l'on racontoit comment cet athlete illuſtre du chriſtianiſme, ayant prêché avec feu la chaſteté à Iconium, avoit tellement frappé l'eſprit d'une femme de qualité nommée *Thecle*, qu'elle s'étoit décidée à quitter ſon mari pour ſuivre l'Apôtre.

Cet ouvrage a depuis été jugé apocriphe : cependant il falloit bien qu'il y eût quelque fondement à cette Anecdote, & même que le Pere des gentils eût à cette occaſion eſſuyé quelque reproche. Dans ſa premiere aux *Corinthiens*, il ſe plaint avec humeur des ſoupçons dont il étoit

l'objet. Il ſe révolte contre les privations qu'on vouloit lui impoſer.

Ne ſuis-je pas libre, s'écrioit-il ? *ne ſuis-je pas Apôtre* ? n'ai-je pas vû notre Seigneur Jeſus-Chriſt (*). N'êtes-vous *pas mon ouvrage dans le Seigneur. Et ſi je ne ſuis pas Apôtre pour les autres, je le ſuis cependant pour vous : ma défenſe contre ceux qui m'interrogent, la voici :* N'AVONS-NOUS PAS LE POUVOIR DE MANGER ET DE BOIRE ? N'AVONS-NOUS PAS LE POUVOIR DE MENER PAR-TOUT AVEC NOUS UNE SŒUR FEMMELETTE, COMME LES AUTRES APOTRES ET LES FRERES DU SEIGNEUR ET CEPHAS ?

(*) Cette aſſertion peut paroître bien étonnante. Car enfin St. Paul avant ſa converſion avoit été le plus fougueux ennemi des chrétiens, comment donc pouvoit-il avoir été lié avec leur légiſlateur ? Au Chap. II. de la même épitre, il parle de la conſécration euchariſtique, & il dit ; *j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai appris, que le Seigneur Jeſus la nuit qu'il fut trahi &c.* Ce qui ſuppoſe une relation intime, un commerce familier entre lui & le fils de Dieu fait homme. Les Actes des Apôtres autoriſent cependant à penſer tout le contraire. Les commentateurs n'ont point réſolu cette difficulté, il ne me ſemble même pas qu'ils l'ayent apperçue.

OU BIEN MOI SEUL ET BARNABAS SOMMES-NOUS PRIVÉS DU POUVOIR DE FAIRE CELA ?

Le Chapitre entier est sur un ton chagrin qui paroît très-relatif à l'histoire de la belle *Thecle*, & aux inductions malignes que de méchans esprits se permettoient d'en tirer. Quel qu'en soit au reste le sujet, on voit que *S. Paul* n'étoit point ennemi de la Société des femmes, & que soit pour pourvoir à ses besoins temporels, soit pour leur administrer à elles-mêmes les secours spirituels, il les conduisoit sans scrupule & sans embarras avec lui.

On peut en dire autant de *S. Jérôme* : on assure que pour réprimer les mouvemens de la concupiscence, il étoit obligé de se meurtrir l'estomac avec des cailloux ; mais il ne renonçoit pas cependant à l'alliance paternelle que la raison & la nécessité avoient déja établie entre un directeur & les filles que la charité lui donnoit.

La jeune *Castochium*, la dévote *Fabiola*, les veuves *Paula* & *Marcella*, furent pendant toute leur vie l'objet de ses tendres soins. Il quitta pour elles son séjour : ce fut pour elles qu'il apprit

l'hébreu, qu'il traduiſit l'écriture, qu'il paſſa ſucceſſivement des rochers de la Paleſtine, dans le tumulte de Rome.

Son rival, ſon concurrent, *Rufin* eut les mêmes complaiſances & le même attachement pour la célebre *Mélanie.* Il n'y avoit point de ſacrifice qui leur coûtat, quand il s'agiſſoit de gouverner le ſexe, dont lui & ſes confreres écartoient avec tant de violence les autres hommes.

St. Jérôme a écrit les vies de ces éleves dociles, dont il avoit eu le bonheur & la gloire de guider les vertus. Il n'a pû ſe diſſimuler lui-même que l'affectation avec laquelle il les comble de louanges, pourroit prêter aux réflexions des mondains. Il l'avoue dans la vie de *Ste. Marcella*, & il répond qu'il y auroit beaucoup de préſomption à lui reprocher d'apprécier le mérite de ces courageuſes pénitentes, moins par leur ſexe, que par la vigueur de leurs ames. D'ailleurs il ſe juſtifie par l'exemple de notre Seigneur qui *n'exclut jamais les femmes de ſa compagnie, & ſouffrit toujours qu'elles l'aſſiſtaſſent de leurs biens.*

Ajoutons encore qu'au milieu d'une morale ſi

sévere, & parmi tant de leçons de pureté, la pratique étoit déja loin de la théorie. Les ouvrages des plus chauds défenseurs du Célibat fournissent des preuves de la difficulté avec laquelle on surmonte les penchans de la nature.

S. Cyprien consulté par *Pomponien* sur des abus en ce genre, lui répond : *Vous devez empêcher les vierges d'habiter avec les hommes : je ne dis pas seulement d'y dormir ; mais d'y vivre.* Et il ajoute : *Certainement la jouissance & ses préliminaires, les conversations amoureuses, les embrassemens, le spectacle honteux & dégoutant de deux personnes couchées ensemble sont le comble de l'opprobre & du crime. Si un mari entrant tout-à-coup, voit sa femme couchée avec un autre, ne s'indigne-t-il pas ? Ne frémit-il pas ? N'a-t-il pas quelquefois dans sa fureur recours à son épée ? Combien doit donc s'indigner & se fâcher le Christ notre Seigneur & notre Juge, quand il apperçoit une vierge, qui doit lui être consacrée, & exclusivement destinée à sa sainteté, couchée avec un autre.*

S. Chrisostome va bien plus loin. *Les filles qui*

ont embraſſé, dit-il, *l'ordre de la virginité, n'en portent que le nom. Elles batifolent, elles rient ſans ſujet, elles mènent une vie plus délicieuſe que les femmes dans les lieux publics..... Elles renferment des hommes avec elles, & en font leurs amoureux.* Enfin il aſſure *que les ſages-femmes ſont très fréquemment appellées dans les maiſons de ces ſortes de vierges.*

Il n'y avoit pas encore de grilles, mais les déſordres qui accompagnoient déja l'enfance du Monachiſme, prouvent le beſoin de la clôture, ou l'indiſcrétion des engagemens qui la néceſſitent.



CHAPITRE IV.

De la rigueur avec laquelle on exigeoit des Moines Orientaux l'abjuration de tous les sentimens de la Nature. Du despotisme des Abbés, & de l'esclavage des Moines.

CE n'étoit pas assez pour les fondateurs des [illegible]es cloîtres, d'avoir rompu les liens qui unissent les [illegible]s deux sexes, & fait dépendre la possession du Ciel [illegible]l d'une stérilité volontaire ; jaloux en quelque sorte [illegible] de maîtriser sans réserve toutes les affections des [illegible] cœurs qui les prenoient pour guides, ils proscrivoient sans pitié les attachemens mêmes les plus innocens. Ils agissoient d'après le plan sur lequel ont été, de nos jours, réformées ces maisons terribles de la *Trappe* & *sept-Fonts.* Quiconque s'y renfermoit devoit être censé mort au monde : on ne leur recommandoit rien avec plus de scrupule, que l'oubli, le mépris même de ses parens.

Nul n'entrera couronné de gloire dans la

Chambre nuptiale du Paradis, ſuivant *St. Jean Climaque*, en ſon ſecond dégré, *s'il n'accomplit trois renoncemens ſolemnels*; *le premier*, *à toutes choſes*, *à toutes perſonnes*, *à tous parens*..... En ſon troiſieme degré, il obſerve que *l'amour de Dieu éteint l'amour des parens*, & il va juſqu'à dire que *Jeſus-Chriſt* nous a enſeigné par ſes paroles & ſes exemples l'*averſion innocente que nous devions avoir pour nos proches.*

» Que votre pere, ajoute-t-il, ſoit celui qui » peut & qui veut travailler avec vous, pour » vous aider à vous décharger du fardeau de » vos péchés : Que votre mere ſoit la componc- » tion qui ait la force d'effacer de votre ame les » taches de vos offenſes : Que votre frere ſoit » celui qui travaille & qui combat avec vous » pour courir enſemble la voie qui mene au Ciel : » Que votre femme & une femme inſéparable de » ſon mari, ſoit la continuelle méditation de la » mort : Que vos enfans bien aimés ſoient les » gémiſſemens de votre cœur : Que votre eſclave » ſoit votre corps, & que vos amis ſoient les » puiſſances céleſtes, qui peuvent vous ſervir à

» l'heure de votre mort, si vous les avez rendus
» vos amis durant votre vie. Voilà quelle est la
» parenté de ceux qui cherchent le Seigneur. »

C'eſt après ces maximes peu humaines qu'il ajoute par apoſtille.

» Ce troiſieme degré acheve la figure & le
» ſymbole de la Trinité très-ſainte, & celui qui
» y ſera monté ne doit regarder ni à droite, ni
» à gauche. »

St. Jérôme n'eſt pas moins abſolu, on peut même dire moins cruel. Ce célebre Directeur des femmes, Apologiſte du Monachiſme où il jouiſſoit des honneurs de Fondateur, écrivant à Héliodore, ſon ami, qui s'étoit rebuté de la vie du Cloître, & l'exhortant à y rentrer, lui parle ainſi :

Quoique votre neveu, encore enfant, ſe jette à votre cou, quoique votre mere, les cheveux épars, & en déchirant ſes vêtemens, vous montre les mammelles qui vous ont nourri, quoique votre pere ſe couche ſur le ſeuil de la porte; FOULEZ-LE AUX PIEDS *pour ſortir : volez, les yeux ſecs, à l'étendart de la croix : il n'y a en pareil*

pareil cas, qu'une eſpece de bonté, c'eſt d'être cruel. Et ne dites pas que vous êtes arrêté par je ne ſais quel lien; que vous n'avez pas un cœur de fer, ni des entrailles bien dures, que vous n'avez pas été nourri par des tigreſſes d'Hircanie, nées du rocher. Tantôt votre ſœur voudra vous arrêter par ſes careſſes, tantôt votre nourrice, aujourd'hui accablée de vieilleſſe, & votre pere nourricier, à qui vous devez preſque autant qu'à l'auteur de vos jours, vous crient; nous allons mourir; attendez ce moment au moins pour nous enſevelir : peut-être même votre mere avec les peaux pendantes de ſes têtons, avec les rides qui lui ſillonnent le viſage, redoublera ſes cris en vous rappellant le vieux bercement de la mammelle; que vos Précepteurs diſent, s'ils le veulent; toute la maiſon qui penche repoſe ſur vous: L'amour de Dieu & la crainte de la Gehenne rompent facilement tous ces liens.

Ce paſſage n'eſt aſſurément pas un modele de goût. *St. Jérôme* n'excelloit pas à faire des peintures agréables; mais on pardonne plutôt l'image très-peu flatteuſe de la mere, que le précepte

horrible qu'il applique au pere décidé à empêcher la fuite de son fils. Il n'y a rien de plus atroce que le mot *per calcatum perge patrem*. L'abominable *Tullia*, devenue avec justice l'exécration de la postérité, n'a rien dit de plus affreux : N'est-il pas étonnant qu'un Pere de l'Eglise ait employé, pour conseiller une action qu'il croyoit vertueuse, une formule déshonorée par l'un des plus révoltans parricides qui aient jamais souillé l'histoire.

Si le désintéressement le plus pur n'avoit animé les Fondateurs de ces maisons, dont on ne s'ouvroit l'entrée que par le sacrifice absolu de toutes les facultés humaines, la rigueur avec laquelle ils l'exigeoient, auroit pu devenir suspecte. Jamais la tyrannie la plus farouche n'a exercé, avec ses soldats & ses bourreaux, un despotisme aussi arbitraire, que celui que s'assuroient, par la persuasion, ces Instituteurs nommés *Abbés*, du mot *Abba*, qui signifioit Pere dans l'Idiome dont il est tiré. Ces Peres spirituels exerçoient une autorité temporelle sans bornes sur leurs enfans adoptifs. La vie de ceux-ci, dès

qu'ils étoient entrés dans un Monastere, ne devoit plus être qu'une abnégation de soi-même, un oubli sans réserve de sa propre existence. L'obéissance est le quatrieme degré de l'Echelle de *Jean Calimaque*. En voici, selon lui, la définition & les avantages.

» L'obéissance est un parfait renoncement à » son ame propre, lequel on fait voir à l'extérieur par les actions du corps : ou bien, selon » une expression contraire, l'obéissance est la » mortification du corps, subsistante avec la vie » de l'esprit, L'obéissance est un mouvement » simple par lequel nous agissons sans discernement : C'est une mort volontaire, c'est une » vie exempte de toute curiosité, c'est une assurance dans le péril ; c'est une excellente excuse, lorsqu'on ira comparoître devant Dieu, » quoiqu'on ne l'ait point prémédité durant cette » vie. C'est un affranchissement de la crainte de » la mort. C'est une navigation sûre, & un » voyage qu'on fait en dormant. L'obéissance » met la propre volonté dans le tombeau, & » ressuscite l'humilité : celui qui est vraiment

» *obéiſſant*, *ne forme non plus de contradiction*
» *ni de diſcernement dans les choſes qui ſont bon-*
» *nes, ou dans celles qui ſemblent mauvaiſes*
» *que s'il étoit mort;* & celui qui aura fait mou-
» rir ſon ame de cette mort ſainte, n'aura pas
» ſujet de craindre lorſqu'il rendra compte à
» Dieu de toutes ſes actions. Enfin l'obéiſſance
» eſt une renonciation que l'on fait au diſcer-
» nement, par une plénitude de diſcernement. »

Soyons de bonne foi, avouons ſeulement que s'il s'étoit trouvé un ſemblable paſſage dans les conſtitutions des Moines modernes, dans celles des Jéſuites, par exemple, il n'y a point de conſéquence qu'il ne fût permis d'en tirer. Cette aſſurance dans le péril, cette injonction d'exécuter les ordres d'un Supérieur, ſans ſe permettre même d'examiner ſi les choſes commandées ſont bonnes ou mauvaiſes, ſeroit ſuſceptible d'une bien effrayante interprétation, ſi l'on vouloit l'apprécier avec la même ſévérité qu'on a miſe de nos jours dans la diſcuſſion des principes de la Société de Jeſus.

Dans le même endroit *St. Jean Climaque* ra-

conte l'Histoire d'un Solitaire nommé *Isidore*, qui pour être aggrégé dans le couvent des Pénitens, dit à l'Abbé : *Très-saint Pere, je me donne à vous pour vous être aussi soumis que le fer au forgeron* : & aussi-tôt, *pour le mettre sur l'enclume*, dit l'Auteur, le très-saint Pere lui ordonna de se tenir pendant sept ans à la porte du Cloître & *de dire à tous ceux qui entreroient ou sortiroient, je vous supplie de prier pour moi, parce que mon ame est malade d'épilepsie*. Ce n'est qu'après cette longue épreuve qu'il obtint d'être promu au grade de frere : Certainement la comparaison du fer mobile au gré du Taillandier qui le met en œuvre, vaut bien celle du *bâton de l'Aveugle*, qui a tant scandalisé de nos jours.

Un autre *Abba*, voyant un Novice qui se présentoit, planta en terre un bâton sec, & sans écorce, qu'il tenoit à la main : il lui donna pour épreuve, la tâche de l'arroser sans cesse jusqu'à ce qu'il eut poussé des feuilles & des fleurs. Le récipiendaire vaqua sérieusement, pendant trois ans, à cet intéressant ministere, & enfin *Dieu*, touché de sa persévérance, ressuscita le bâton,

qui se trouva un matin devenu le plus bel arbre du monde.

D'après ces étranges principes, on ne doit pas être étonné qu'il se soit établi une jurisprudence plus étrange encore au sujet des Moines, & que les habitans des Cloîtres aient été placés par les Jurisconsultes au rang des *Esclaves*. (*) Ils devenoient une partie de la propriété du Couvent, ou plutôt de l'*Abbé*, à qui tout appartenoit, & il en est encore de même aujourd'hui. Les vœux, que notre législation autorise, sont une véritable servitude, puisque tous les avantages sont d'un côté, & tous les sacrifices de l'autre, puisque la partie qui donne ne reçoit rien, & que celle qui reçoit ne donne rien; puisqu'il n'y a point de prix stipulé pour la liberté à laquelle l'initié renonce, & que les Monarques tondus, au profit de qui a été instituée cette milice, abusent, comme les Despotes de la terre, d'un consentement surpris ou arraché, pour s'ap-

(*) Voyez *Bartole*, L. I. §. *de stipulatione servorum*.

proprier éternellement les bras, le fang, la vie, l'être entier du malheureux qui l'a donné.

C'eft d'après cette confidération, s'il faut en croire quelques Ecrivains, que s'eft introduit dans les Cloîtres l'ufage de porter la tête rafe. C'étoit chez les anciens, comme on le fait, la marque de l'efclavage. Voilà pourquoi les *Francs*, nos ancêtres, étoient fi jaloux de conferver leurs cheveux longs. Les *Abbés* regardant leurs nouveaux fujets comme des ferfs vendus, dont le domaine leur étoit transféré, durent chercher à leur imprimer le fceau de l'état auquel ils les réduifoient, & ceux-ci, dans la ferveur qui leur faifoit efpérer dans l'autre vie des récompenfes proportionnées aux humiliations qu'ils auroient dévorées dans celle-ci, dûrent accepter fans peine une flétriffure qui augmentoit leurs mérites.

St. Jérôme, dans fa lettre à *Sabinien*, donne à cette opération une autre origine. Il prétend qu'elle étoit néceffaire, par la mal-propreté à laquelle le defir de mortifier leurs fens engageoit les moines, & il dit naïvement que *cela les rendoit moins fujets aux piquures des petits animaux*

qui ont coutume de s'engendrer entre la peau & le poil. Il ne parle à la vérité que des filles, mais le régime étant le même pour les deux séxes, l'inconvénient ou l'utilité du rasoir étoient les mêmes aussi. Si les *Nones* ou les *Diaconesses* sacrifioient leurs cheveux à la crainte de ces insectes incommodes, on ne voit pas pourquoi les Cénobites, les Anachoretes, qui assurément ne se peignoient pas davantage, en auroient été exceptés.



CHAPITRE V.

Multiplication des Monafteres dans tout l'Orient. Prodiges opérés par les Moines.

A N'en juger que par les apparences, on n'auroit pas penfé que de pareilles inftitutions puffent fe foutenir. On n'auroit pas cru que des Maîtres fi durs puffent faire beaucoup de profélites. Cependant fuivant la marche ordinaire de l'efprit humain, cet excès de rigueur fut précifément ce qui leur attira d'abord une foule de Sectateurs.

On embraffa avec tranfport un joug que la premiere ferveur s'étudioit à appéfantir. Rien n'étoit difficile : rien n'étoit rude dans ces commencemens. On fe macéroit, on fe mortifioit par une fainte émulation ; chaque Monaftere mettoit fa gloire à avoir des Athletes qui fiffent, s'il eft permis de le dire, les plus prodigieux tours de force dans ce pénible & refpectable jeu.

Ils se fésoient même entre eux des especes de défis. Les combattans les plus célebres se déguisoient : ils se rendoient *incognito* chez leurs adversaires ; ils les étonnoient par quelque traits extraordinaires de mortification, & se dérobant sur le champ à leurs yeux, ils retournoient jouir, dans leur ancienne retraite, de la surprise & de l'humiliation des Vaincus.

S. Macaire d'Alexandrie, par exemple, ayant appris qu'un solitaire ne mangeoit qu'une livre de pain par jour, se proposa d'observer une abstinence encore plus grande. Pour cela il cassa un pain en plusieurs morceaux. Il les mit dans une bouteille & ne mangeoit chaque jour que ce qu'il pouvoit en retirer en une fois avec le bout des doigts. A la vérité l'Auteur, qui raconte cette Anecdote, a oublié de nous apprendre la mesure du col de la bouteille & sa profondeur ; ce qui auroit été nécessaire pour bien apprécier le jeûne de S. Macaire. Mais sans ces connoissances, il est aisé de juger qu'il devoit être rigoureux, puisqu'on y mettoit tant d'appareil.

Une autre fois il entend dire qu'à *Tabennes* on

menoit une vie extrêmement mortifiée. Auſſi-tôt il ſe déguiſe en manœuvre, il ſe rend à *Tabennes*; il demande à y être admis : le *S. Abbé Pacome* le rebute d'abord, parce qu'il lui paroit incapable de ſoutenir les auſtérités de la maiſon. Le Saint qui ſavoit bien ce qui devoit en arriver, inſiſte & promet qu'il conſent d'être chaſſé, s'il ne jeûne pas auſſi rigoureuſement que les autres. Enfin on l'admet à grand'peine.

Le carême étant venu, le Saint s'informa adroitement des eſpeces de pénitence que chacun des plus illuſtres Athletes avoit adoptées. Il apprend que les uns ſe propoſent de ne manger qu'une fois par jour, d'autres qu'une fois en deux jours, d'autres une fois en cinq, d'autres de paſſer la nuit debout, & le jour à travailler. D'après ces inſtructions, il ſe place tout ſeul dans un coin & y paſſe le carême entier ſans parler, ſans changer d'attitude, ſans boire, ſans manger, & ſans ceſſer de faire des nattes de feuilles. Seulement il prenoit le Dimanche quelques feuilles de choux crud, pour laiſſer croire qu'il mangeoit quelque choſe.

Ces pieux reclus, tout dévots, tout supérieurs qu'ils auroient dû être aux petites passions, furent sensibles à la jalousie. Ils ne purent pardonner à l'étranger un tel effort. Ils murmurerent avec tant de vivacité, que l'Abbé *Pacome*, après l'avoir remercié d'être venu donner à ses moines une leçon capable de les rendre modestes, le pria de sortir du couvent au plus vîte, & de n'y jamais rentrer.

S. Hilarion, *S. Antoine*, *S. Nil* & beaucoup d'autres, étoient aussi des prodiges que l'on ne se lassoit point de vanter, sur-tout dans les établissemens qu'ils avoient fondés. Ceux mêmes qui n'approchoient que de très-loin de la vigueur de leurs modeles, s'honoroient de leurs succès. Ils se glorifioient d'appartenir à tel ou tel désert, qui renfermoit un guerrier connu par de plus brillans exploits en ce genre. On accouroit de toutes parts, d'abord pour les admirer, & ensuite pour essayer de les imiter. Les vastes solitudes de la *Thébaïde* se remplissoient d'Anachoretes, qui croyoient honorer la divinité, en défigurant son plus bel ouvrage.

Le Sexe même voulut prendre part à cette gloire couteufe. Des femmes quitterent leurs maris, & le foin de leurs ménages, pour fe confacrer auffi fans réferve à une contemplation oifive.

Des filles coururent apprendre de ces pénitens célebres l'art de mortifier leurs fens. Elles fe livrerent à leur exemple à des auftérités qui paroîtroient incroyables, fi l'on ne favoit quelle force donne au corps la foibleffe de l'efprit.

On leur donnoit différens noms. Comme on appelloit les moines *Cénobites*, *Anachoretes* &c., on appelloit les femmes, *Vierges*, *Nonnes*, *Moineffes*. *S. Bafile* au livre de la Virginité les défigne même par le mot de *Prêtreffes*. Les *Nones* étoient celles qui fe dévouoient à la vie monaftique, après avoir effayé du mariage, comme nous l'apprend *S. Jérôme*, lettre à *Euftochium*. On les appella même *Veftales*.

On parle d'une ville peuplée prefque toute entiere de ces étranges habitans (*). Caffien,

(*) Elle fe nommoit Oxyrinque.

qui dit l'avoir vue, l'appelle le *Miracle* de l'Egypte, & il a raison. On y comptoit, à ce qu'il assure, dix mille Vierges & vingt mille Moines, vivans ensemble; les uns dehors les murs, les autres dedans, & n'ayant ensemble de communication que celle des ames.

On ne voyoit entre eux ni disputes, ni jalousies, ni conversations, ni aucune espece d'occupation profane; le seul bruit qu'on entendoit dans cette demeure fortunée, étoit celui des soupirs de tant de cœurs enflammés de l'amour divin. On n'y avoit qu'une affaire, celle de chanter les louanges du Dieu qu'on y adoroit.

Un des moyens qui furent le plus utilement employés pour en étendre la célébrité, c'est le récit des prodiges opérés journellement par les héros du silence & de la retraite. Si l'on en croit les récits de leurs Panégyristes, ils se jouoient réellement de la nature. Ils arrêtoient du bout du doigt les plus furieuses inondations. Ils guérissoient les malades, ils ressuscitoient les morts; ils éclipsoient toutes les merveilles que l'évangile a conté de *Jesus-Christ*, & les disciples

l'emportoient autant en ce genre, ſur leur maître, qu'ils lui étoient inférieurs dans tout le reſte.

On regrette, il eſt vrai, que ces récits édifians n'aient pas été ſoumis à une critique un peu judicieuſe, & que pour y ajouter foi, il faille autant de crédulité dans les lecteurs qu'il y a eu de ſimplicité dans les écrivains. Si l'auteur de la nature a bien voulu quelquefois ſuſpendre le cours de l'univers & des choſes à la priere des hommes diſtingués par leur vertu, il ne l'a fait, ſans doute, que pour établir de grandes vérités, & conſtater des dogmes utiles au genre humain. Mais de quel uſage peuvent-être ceux-ci?

Une hyenne apporte ſon petit aveugle, à *S. Macaire.* Celui-ci crache ſur les yeux du petit monſtre, qui auſſi-tôt voit clair. Le lendemain la *Hyenne* reconnoiſſante apporte au médecin une peau de brebis. Le ſolitaire lui dit gravement: *Tu n'as pas de troupeau pour te procurer ce que tu veux me donner là. Il faut que tu ayes volé quelqu'un. Je n'en veux point.*

La bête polie, & fâchée du refus, se met à genoux. Elle baisse la tête. Elle dit par geste combien elle est humiliée de l'horreur qu'a ce grand personnage pour sa reconnoissance. Alors *St. Macaire* lui dit : je n'accepterai ton présent, qu'à condition que tu promettras de ne plus faire de tort aux pauvres, en dévorant leurs brebis. La hyenne fit alors signe de la tête qu'elle se soumettoit à la condition, & le Saint prit la peau, qu'il donna depuis à l'illustre Mélanie, qui, comme on peut penser, en faisoit grand cas. Il faut avouer que tout ce dialogue est plus édifiant que croyable.

St. Jacques de Nisibe passa auprès d'une fontaine où de jeunes filles lavoient du linge. Elles avoient leurs jupons troussés & la tête découverte : Cela parut insolent au Vieillard, qui maudit la fontaine & les Lavandieres. Aussi-tôt l'eau disparut, & les beaux cheveux noirs de ces filles se trouverent aussi blancs que si elles avoient eu cent ans.

On tâcha d'appaiser le colérique Anachorete. Il fit bien renaître la fontaine; mais les filles n'ayant

n'ayant jamais osé se remontrer, il ne jugea pas à propos de leur faire grace. Elles passerent le reste de leur vie avec les signes anticipés de la caducité. *Théodoret*, qui rapporte cette histoire, observe que *St. Jacques* fit voir en cela autant de douceur que de puissance. Car enfin, dit ce judicieux Evêque, *il auroit pu, d'après* ELISÉE, *appeller des ours pour châtier cette jeunesse impudente.*

Un autre Saint, nommé *Paul le simple*, parce qu'il avoit un esprit fort ingénu, & une raison très-docile, étoit parvenu au dégré de sainteté qui donne le pouvoir de chasser les démons. Il faisoit tous les jours usage de sa puissance. Mais une fois on lui amena un possédé qui résista à ses ordres. Alors *Paul dit à Dieu*, AINSI QU'UN ENFANT QUI SE DÉPITE; *en vérité, si vous ne le guérissez, je ne mangerai d'aujourd'hui; & aussi-tôt, comme si Dieu eut eu peur de déplaire à une personne qui lui étoit si chere, le démon s'enfuit.*

C'est Ruffin qui raconte cette merveille, & ce sont là ses propres termes. Je suis bien loin

de vouloir scandaliser les fideles, en remettant sous leurs yeux les traits d'une crédulité peu délicate; mais on auroit plus sûrement travaillé à leur édification en les supprimant.

C'est sur-tout sur l'article des tentations du diable que les Histoires des *Peres des déserts* sont remplies des plus étonnantes merveilles. On voit une espece de joûte perpétuelle établie entre les bienheureux Martyrs de la pénitence & l'esprit reprouvé. La scene n'est pas toujours triste. Le diable s'égayoit quelquefois; s'il battoit les uns jusqu'à les laisser pour morts, s'il tâchoit d'épouvanter les autres; il y en avoit avec lesquels il se bornoit au badinage le plus innocent.

Ainsi St. Abraham étant à souper, un démon vint dans sa cellule sous la figure d'un jeune garçon, & tâcha de renverser son pot à l'eau. Le Saint fut plus adroit, il tint le pot bien ferme, continua à souper dans cette attitude, & le diable fut pris pour dupe. C'est saint *Ephrem*, Diacre, qui nous a conservé cette Anecdote.

L'Abbé *Pacome*, quoique Fondateur d'ordre,

quoiqu'Instituteur illustre, n'étoit pas plus à l'abri des illusions badines de satan. Une fois qu'il méditoit profondément, une grosse troupe de diables attacherent une infinité de cordes à une feuille, & se mirent à la tirer avec autant de mouvemens & d'efforts que s'il s'étoit agi de soulever une masse énorme. Souvent quand il se rendoit à son Couvent, les malins esprits se déguisoient en Soldats, en Huissiers, & ils couroient devant lui en criant, *Place, place à l'homme de Dieu.* Ce badinage ridicule n'étoit pas fait pour remplir des Livres, où d'ailleurs on trouve les leçons les plus touchantes de tempérance, de modestie, & de recueillement.

La plus vraisemblable des tentations, comme la plus fréquente à laquelle ces Saints reclus étoient exposés, c'étoit celle de la concupiscence. Ils croyoient voir sans cesse de belles femmes nues, qui travailloient à exciter leurs desirs, & qui les tenoient dans des alarmes perpétuelles. Ils assuroient que c'étoient des démons qui venoient les éprouver sous cette forme séduisante. Mais l'intervention de l'esprit

malin ne paroît pas y avoir été nécessaire. Pour produire, dans ces cerveaux desséchés par le jeûne, de semblables fantômes, peut-être suffisoit-il du dérangement que leur régime y devoit nécessairement causer. Ces imaginations exaltées devoient avoir toujours présens les objets mêmes qu'ils redoutoient. Il étoit fort naturel que s'entendant sans cesse prêcher d'éviter les femmes, ils crussent toujours être poursuivis par des spectres qui les leur représentoient.

Une réflexion bien singuliere & qui doit un peu décréditer tous ces recueils d'apparitions, de miracles, ou puérils, ou superflus, c'est que St. Jean Climaque n'en cite pas un. Son ouvrage est un monument érigé à la gloire du Monachisme, & destiné à en faciliter la pratique. Or on n'y voit rien que de raisonnable, rien qui surpasse les forces des têtes humaines, une fois allumées par l'enthousiasme. Les trente dégrés sont des vertus, & non pas des prodiges. Il enseigne l'art de monter au ciel, & non celui d'étonner la terre, ou de subjuguer la nature.

Quoiqu'il en soit, au reste, en retranchant de ces Relations tout ce qu'une raison éclairée ne peut ni ne doit admettre, on y trouve encore de grands sujets d'admiration. On n'y envisage qu'avec surprise tant de Cénobites dévoués à l'inaction la plus pénible, condamnés par un choix volontaire, à passer leur vie dans une oisiveté rigoureuse, & occupés uniquement à se traiter eux-mêmes comme ils auroient pu l'être par leurs plus cruels ennemis.



CHAPITRE VI.

Relâchement des Moines en Orient. Troubles qu'ils occasionnent. Attentats qu'ils commettent.

PEu à peu la perfection même qu'ambitionnoient ces martyrs volontaires de la pénitence produisit le relâchement. Toutes les choses humaines sont capables d'un certain degré de tension, passé lequel elles s'affoiblissent.

Il étoit impossible qu'une si prodigieuse docilité ne donnât quelquefois aux Supérieurs la tentation d'en abuser ; il l'étoit encore plus que sa pratique trop souvent exigée n'en dégoutât à la fin les inférieurs.

C'est ce qui arriva. L'indissolubilité même de leurs vœux leur donna l'envie de les rompre. La vue de ces cachots, auxquels ils s'étoient d'abord condamnés avec joie, leur devint insupportable. Ils s'irriterent contre leurs chaînes, comme les animaux féroces & mal ap-

privoiſés, mordent dans de certains inſtans, les barreaux de la cage où on les renferme.

Bientôt ils parvinrent à les briſer ſous différens prétextes. Le plus honnête, & le plus ſouvent employé, étoit celui de prêcher la Religion, de réchauffer, par des exemples de ferveur, le zele des ſéculiers trop prompt à ſe refroidir. Au moyen de ce voile favorable les Moines franchirent leur clôture. Ils ſe répandirent dans toute l'*Aſie* : mais ce fut pour y chercher ce monde qu'ils avoient juré de haïr.

Ils ſolliciterent des legs & des teſtamens. Ils attacherent de la gloire ſur la terre, & des récompenſes dans le Ciel aux titres de *Fondateurs*, de *Bienfaiteurs.* Ils introduiſirent ce ſyſtême ſingulier qui fit des particuliers pauvres, & des maiſons riches. Chacun d'eux à part crut être en droit de s'énorgueillir d'une indigence que les tréſors communs rendoient ſupportable. Devenus, par la libéralité des fideles, poſſeſſeurs des plus beaux biens, ils perdirent de vue la pauvreté, la ſimplicité réelle de leurs inſtituts.

Leur importunité alloit au point que dès le quatrieme ſiecle on fut obligé de porter des loix pour leur enjoindre de garder leurs ſermens, & les repouſſer dans ces aſyles, où ils s'ennuyoient de n'avoir que Dieu pour témoin de leur vertu. Mais ces loix mal exécutées, oubliées, ou même revoquées par leurs Auteurs, & contredites depuis par d'autres ſouverains auſſi foibles & moins éclairés, n'apporterent aucun obſtacle à la multiplication des maiſons religieuſes.

Théodoſe les avoit redoutées. Juſtinien, le plus grand des compilateurs, & par conſéquent le plus petit des Princes, les favoriſa de tout ſon pouvoir. Il exiſte encore des loix authentiques émanées de lui, qui permettent à un Couvent de s'approprier tout le bien d'un Moine qui s'y conſacre. Si le repentir prend enſuite au malheureux, & qu'il tâche de recouvrer ſa liberté, le Légiſlateur veut que *le bien reſte au Monaſtere, & que le déſerteur ſoit puni comme un eſclave fugitif.* Les *Novelles* ſont pleines de loix auſſi favorables aux Cloîtres, mais auſſi contrai-

res à la ſaine politique, & à tous les principes d'un bon gouvernement.

La *Novelle* 123 défend aux peres de s'oppoſer à la profeſſion de leurs enfans. Le Chap. II de la *Novelle* 5 autoriſe les Abbés à refugier les eſclaves, & à les garder même malgré la réclamation du maître, pourvu qu'ils ne ſoient convaincus ni de vol, ni de crimes honteux, & qu'ils aient un air honnête & doux. C'étoit renverſer la ſociété de fond en comble, & même en cas de vol, ſi l'eſclave fugitif a fait ſon noviciat de trois ans, cette *Novelle* ne permet à ſon maître ni de le faire punir, ni même de le réclamer.

Le Chap. V. de la même *Novelle* réduit la légitime des enfans d'un pere qui ſe fait Moine, à un quart de ſon bien. Le reſte appartient au Monaſtere : loi ridicule, abſurde, & dérivée cependant du droit romain, qui laiſſoit aux Peres un domaine abſolu de propriété ſur leurs biens. *Juſtinien*, comme on l'a dit dans la *Théorie* des Loix, eſt le premier qui y ait donné atteinte. Mais il eſt ſingulier qu'il l'ait reſpectée à l'égard

d'un établissement aussi nouveau que le *Monachisme.*

Si l'on joint à ces biens apportés par les Moines qui quittoient le monde, les successions, les legs de toute espece que les maisons étoient habiles à recevoir, les aumônes abondantes, les libéralités des ames pieuses, qui prennent sur elles le soin de justifier la Providence en faveur de ceux qui s'y abandonnent sans reserve, on ne sera pas étonné de trouver, dès les premiers siecles, une opulence prodigieuse concentrée dans les cloîtres.

De plus l'extérieur négligé de leurs habitans, la réputation de l'austérité des fondateurs, donnant plus de poids à leurs paroles, ils surpasserent bientôt en crédit, comme en richesses, le Clergé Séculier qui les avoit favorisés & soutenus. En peu de tems celui-ci trouva des rivaux puissans dans les successeurs de ces hommes qui avoient fui au fond des déserts pour éviter l'orgueil, qui ne s'étaient réservé qu'une hache pour abattre des arbres, un hoiau pour défricher la terre, & une discipline pour dompter la révolte de leurs sens.

Par une fatalité malheureuſe, depuis cet inſtant ils n'eurent preſque plus que des vertus inutiles, & des troubles dans preſque tous les conciles, où on daigna les admettre. Ils en cauſerent même de terribles de ſang-froid, dans des Villes paiſibles, où leurs emportemens n'avoient pas encore, pour exclure la pompe, l'appareil de ces grandes aſſemblées, qui échauffent ſi fortement les eſprits factieux.

Ils y paroiſſoient à la tête de toutes les émeutes : ils ſonnoient la charge, & ſe diſtinguoient par des fureurs plus criantes, par des barbaries plus atroces. Ils étoient déja à la ſolde du fanatiſme, & marquoient preſque chaque année par des aſſaſſinats ou des incendies.

On les vit ſous le St. Evêque *Cyrille* ſacrifier à ſa vengeance dans *Alexandrie* une femme reſpectable par ſes talens. Ils la mirent en pieces de leurs propres mains, uniquement parce qu'elle étoit amie du Gouverneur, qui ne l'étoit pas de l'Evêque.

Ils firent craindre au Gouverneur lui-même un ſort auſſi triſte; un d'entre eux lui caſſa la

tête d'un coup de pierre. Le moine assassin ayant été pris, fut condamné juridiquement & exécuté. Le Prélat le fit enlever du gibet, & voulut lui décerner les honneurs que l'on rendoit à la mémoire des Martyrs.

Peu de tems auparavant, à *Callinique* dans l'*Osroëne*, ils pillerent une Eglise de *Valentiniens*, & ensuite ils y mirent le feu, parce qu'une troupe de ces hérétiques ne s'étoit pas arrêtée devant une de leurs processions. L'Evêque convaincu d'avoir trempé dans cet attentat, fut condamné à rebâtir l'Eglise, & les moines à l'indemniser du pillage qu'ils avoient fait.

Le fameux *S. Ambroise* se récria contre ce jugement trop doux, comme si c'avoit été la plus cruelle injustice. Il prit le parti de l'Evêque turbulent, & des moines incendiaires. Il soutint que l'Empereur ne leur devoit à tous que des ménagemens & du respect. Il prétendit qu'il n'y avoit pas grand mal à avoir brûlé une Eglise d'Hérétiques dans une petite ville, & que le repos de quelques misérables *Valentiniens* ne devoit pas entrer en comparaison avec les prérogatives du

Clergé & de l'honneur de l'Ordre Monaſtique.

Théodoſe, alors Empereur, daigna ſe juſtifier. Il repréſenta que l'intérêt public demandoit un exemple : il ſe ſervit de ces terribles paroles : *Les Moines commettent trop de crimes*. Le Prélat n'en fut pas moins inflexible ; il perſiſta toujours à exiger la caſſation de la ſentence, & ne voulut commencer la Meſſe pour l'Empereur, qu'après l'avoir obtenue.

Ambroiſe & *Cyrille* ſont au nombre des hommes vertueux dont nous révérons la mémoire ; ce ſont d'autres actions que celles-là ſans doute qui leur ont valu le titre de Saints. Il ne faut pas confondre ces Miniſtres zélés de la Réligion, avec les Moines qui croyoient les ſervir par des barbaries ſi effrénées. Mais enfin elles ſe commettoient ſous leurs yeux, avec leur applaudiſſement, ſi ce n'étoit pas par leurs ordres : & ces excès que l'autorité civile étoit forcée de laiſſer impunis, prouvent combien leurs auteurs étoient dès-lors puiſſans & dangereux.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que dans ce tems-là même on leur donnoit le nom de *Phi-*

losophes. C'est ce qui se voit par les Ecrits de *S. Jean Chrisostome*, de *Sozomene*, & de plusieurs autres Ecrivains Ecclésiastiques. Les Chrétiens vouloient apparemment opposer ces diverses générations de moines, aux sectes multipliées des Philosophes Payens, & cela même confirme ce que j'ai dit de l'origine commune des uns & des autres.



CHAPITRE VII.

Aigreur que donnoit l'habitude du cloître à ceux d'entre les Moines Orientaux qui en ſortoient pour occuper de grandes places dans l'Egliſe. Source de la politique qui les y feſoit appeller.

L'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ces tems-là nous offre bien des Evêques indignes de leur caractere, & qui abuſoient de leur dignité, pour ſe livrer plus impunément à des intrigues, ou à des violences. C'eſt une choſe remarquable que les plus emportés, les plus indiſcrets d'entre eux, fuſſent poſitivement ceux dont la promotion avoit été précédée d'un long ſéjour dans le cloître.

Il n'y a gueres de Prélat plus célebre dans l'antiquité Chrétienne, que *S. Jean Chryſoſtome.* Il avoit des vertus, & de l'éloquence : mais c'étoit des vertus ameres, & une éloquence pleine de fiel. Il avoit paſſé ſa jeuneſſe dans un mo-

naſtere : il s'étoit même rendu le Panegyriſte de la vie cénobitique : il en avoit fait l'éloge dans un ouvrage exprès, où il aſſûre que ſon but étoit d'amortir les paſſions & de rendre l'homme maître de ſes ſens.

Il ne parut guere qu'elle eût produit cet effet ſur lui. Du moment qu'il ſe vit tranſporté ſur le Siege Epiſcopal de la ſeconde Ville de l'Empire, ſon imagination toute de feu, ſon caractere infléxible, ne lui permirent d'écouter ni la prudence, ni même les ordres de l'Evangile. Pour le ſoutien de la vérité, il bleſſoit les premieres regles du Chriſtianiſme, qui recommande ſur-tout la ſoumiſſion aux Princes, & le reſpect pour le gouvernement.

L'Impératrice *Eudoxie* avoit tort ſans doute de protéger les hérétiques contre lui; mais avoit-il raiſon de déployer publiquement, contre elle, dans ſes homélies, la fureur la plus outrageuſe & la plus indécente? Il vivoit ſous les yeux de la Cour, à *Conſtantinople*, dans une ville ſujette aux ſéditions, où ſa cauſe en avoit déja excité pluſieurs, & il crioit en pleine Chair,

oui :

oui : JESABEL vit encore : elle perfécute ELIE. HÉRODIADE demande la tête de JEAN. Ces allufions odieufes font-elles le langage de la vérité ; du Difciple d'un Dieu qui prioit fur la croix pour fes bourreaux ?

On l'exila : mais dans quel Pays du monde une pareille infolence feroit-elle reftée impunie ? Les auteurs Eccléfiaftiques fe font récriés contre la dureté avec laquelle on le traita pendant la route, fur la barbarie de fes gardes, fur beaucoup d'autres chofes dont fes propres lettres prouvent pourtant qu'il y a beaucoup à rabattre : mais en vérité, s'il y a quelque chofe de furprenant dans la conduite d'une femme toute-puiffante, & fi cruellement infultée, c'eft l'excès de l'indulgence, & non celui de la rigueur. Quelle étoit la douceur de ce gouvernement, où l'on fe contentoit de reléguer un Prêtre féditieux, à qui par-tout ailleurs on auroit ôté la vie dans les fupplices ?

Il eft plus que probable que c'étoit dans le cloître qu'il avoit puifé cette âpreté indifcrete. C'eft parmi les moines dont il avoit tant fait

l'éloge, qu'il avoit appris à se livrer à des emportemens si furieux, que sa vertu même ne pouvoit dompter.

Il en étoit de même de tous ceux que le hazard tiroit de ces asyles obscurs pour les produire au grand jour. La sévérité du cloître les avoit rendus inhumains; la privation des plaisirs avoit fortifié chez eux l'ambition qui, dit un écrivain célebre, s'affermit dans un cœur par le sacrifice des autres passions; ils causerent long-temps à ce malheureux empire grec, déchiré au dehors par les incursions des barbares, & fatigué au dedans par des disputes ecclésiastiques, des guerres moins cruelles en apparence, & non moins funestes en effet.

Elles armoient les citoyens les uns contre les autres pour les sujets les plus frivoles, & quelquefois les plus ridicules. On sait avec quelle chaleur se débattoient alors dans toute l'*Asie*, des questions qui seront à jamais la honte de l'esprit humain, & qui seroient un exemple unique de sa foiblesse, si dans des temps postérieurs, comme nous le dirons plus bas,

on ne les avoit imitées & surpassées parmi nous.

Ce qu'il y avoit de plus déplorable, c'est que ces disputes absurdes produisoient des factions violentes dans l'état. On argumentoit avec appareil, & les Theses finissoient presque toujours par des émeutes. Or c'étoient des moines qui, devenus Prêtres, ou même Evêques, donnoient le signal de ces dissentions théologiques & civiles. Une politique intéressée les tiroit du cloître, pour les décorer du sacerdoce & de la mître. C'étoient des soldats que l'on armoit pour s'en servir dans les combats dont l'église étoit le Théatre.

Ce fut sur-tout contre l'*Arianisme* que l'on commença plus utilement à employer cette ressource. *Jesus-Christ* n'ayant rien dit de sa *Consubstantiabilité*, ce mystere n'ayant pas été révelé dans les écritures, le *Dieu* fait homme ayant au contraire dit en propres termes; *mon pere est plus grand que moi*, un Diacre d'*Alexandrie* prétendit défendre la foi Orthodoxe & la raison en admettant une subordination

entre les personnes divines : *Arius* soutint que le fils n'étoit pas aussi ancien que le Pere, que le second étoit inférieur au premier, & qu'il y avoit quelque différence entre l'être engendrant & l'être engendré.

Arius avoit une réputation d'éloquence, & par conséquent des rivaux. Un autre Diacre, nommé *Athanase*, qui étoit éloquent aussi, soutint que le Verbe étoit Dieu, éternel comme son Pere, consubstantiel.

Le patriarche *Alexandre*, siégeant alors dans la Métropole de l'*Egypte*, Protecteur zélé d'*Athanase*, anathématisa *Arius* dans deux conciles provinciaux.

Celui-ci eut pour lui la moitié de l'empire, les courtisans & tous les esprits paisibles & conséquens, qui croyoient mal-à-propos voir dans sa doctrine une logique plus exacte, & plus intelligible que dans celle de ses adversaires. Mais *Athanase* & son parti eurent pour eux le peuple, les dévots, les imaginations ardentes que le merveilleux subjugue, & à qui par conséquent la consubstantiabilité devoit convenir

davantage, indépendemment des raifons qui la démontrent. Ils eurent fur-tout l'adreffe de s'attacher les moines.

On avoit déja fenti de quel poids pouvoient être dans des difputes ces efprits factieux, accoutumés à oublier les intérêts de leur patrie, détachés de tous les préjugés qui peuvent enchaîner des citoyens, & familiarifés avec l'habitude non-feulement de fe laiffer gouverner; mais même de foutenir fans examen les opinions qu'avoient embraffé leurs chefs.

L'efpérance de fortir de la fervitude du cloître, en faifoit, lors même qu'ils y reftoient, les défenfeurs impitoyables de la divinité du *Chrift*. Armés du refpect des peuples, de la réputation de leurs miracles, ils bravoient l'autorité féculiere. Appuyés par l'autorité eccléfiaftique, dont ils étoient les inftrumens, ils influerent prodigieufement fur les conciles & fur toutes les affemblées de ces temps-là.

Les *Ariens* à leur tour, en prirent auffi à leur folde, & cette conduite, imitée depuis par tous les fectaires, de part & d'autre, ne fit que

rendre plus longs, plus violens, plus dangereux, tous les incendies qui embrasoient l'église.

Les moines étoient précisément comme ces nations chez lesquelles les puissances belligérantes vont, à prix d'argent, lever des soldats. Il n'y avoit point de querelles où la vérité & l'erreur ne fussent soutenues par des mains sorties des cloîtres.

On entendoit un nommé Barsaba, partisan zélé d'Eutychès, dire hautement dans le Concile d'Ephese, *s'il y a quelqu'un ici qui soutienne les deux natures, il faut le couper en deux.*

Ce n'étoit-là qu'une menace; mais au Concile de *Chalcedoine*, il la réalisa. Le moine fougueux ne cessa de troubler & de scandaliser l'assemblée par ses violences, & comme si la ville & le Synode n'avoient pas été un Théatre suffisant, on le vit, à la tête d'une troupe de moines séditieux, parcourir toute la Syrie, & y poursuivre à main armée les évêques du parti opposé.

Le Pape Léon écrivit aux Cénobites de la Palestine qu'il étoit affligé d'apprendre à quel point ils s'éloignoient de la doctrine évangélique, & apostolique, en troublant les villes par des séditions, en portant le désordre dans les églises, en injuriant, & même en tuant les prêtres.

Si leur fanatisme se signaloit ainsi en faveur d'*Eutychès*, leurs confreres ne se montroient pas moins ardens pour la défense de *S. Cyrille*, l'indomptable ennemi de *Nestorius*. Cet évêque d'Alexandrie ayant été à son tour déposé par les partisans de l'évêque de Constantinople, qu'il avoit d'abord fait condamner, on vit s'ouvrir tous les monasteres de la ville, & tous les moines en sortir en procession. Un vieil Abbé nommé *Dalinace*, qui n'étoit pas sorti depuis quarante huit ans, se mit à leur tête.

Ils marcherent ainsi sur deux lignes, chantant des Pseaumes en deux parties, jusqu'au palais impérial. Le peuple s'attroupoit & les suivoit. Les Abbés entrerent auprès de l'Empereur, & le reste du Cortege demeura dans la rue continuant

à psalmodier; mais si le prince ne les avoit pas satisfaits, ces chants paisibles se seroient bientôt changés en cris de fureur, & ces troupes d'Anachoretes désarmés, seroient devenues des bataillons, dont il auroit été impossible de contenir la rage.

Tel fut désormais l'usage & l'emploi de presque tous les moines. Ceux d'entr'eux qu'un véritable desir de faire leur salut avoit conduits dans le cloître, y restoient ignorés. Ceux au contraire qui, oubliant les devoirs de leur état, ne rougissoient point de paroître dans les cours, ceux qui y montroient avec audace un habit fait pour inspirer la modestie & l'humiliation, n'y causoient guere que du mal.

Ils s'abandonnoient à une espece de Théologie épineuse, qui, sans rien éclaircir du fond de la religion, fournissoit une source intarissable de querelles & de disputes. Flattant l'amour propre des princes & de toutes les personnes puissantes, caressant, autorisant leurs foiblesses, ou heurtant leurs passions avec une roideur non

moins paſſionnée, enfin ébranlant l'état par des manœuvres dont on ne ſe défioit point aſſez, ils ont mérité d'être mis au nombre des cauſes qui préparent la ruine entiere de l'empire grec.



CHAPITRE VIII.

SECONDE ÉPOQUE DU MONACHISME.

Introduction des Moines en Occident. St. Benoît premier Fondateur.

DÈs le quatrieme siecle, les Moines étoient donc déja fameux en *Asie* : ils y jouoient un role plus brillant qu'honorable : ils y causoient depuis long-tems de grands troubles. Mais ils étoient encore inconnus en *Europe ;* ou du moins leur façon de vivre y étoit absolument méprisée, peut-être parce qu'on jugeoit d'eux plus par leurs actions que par leurs regles ; & personne ne l'embrassoit.

St. Athanase fut le premier qui entreprit, vers l'an 340 de notre ére, d'attaquer ce préjugé plus étendu qu'injuste. Il faisoit alors sa cour au Pape, pour obtenir le secours de l'Eglise d'*Occident*, contre les *Ariens* qui gouvernoient despotiquement celle d'*Orient.* Pendant

son séjour à *Rome*, il composa la vie de *St. Antoine*, le plus célebre des Cénobites de ce siecle.

Et il eut grand soin de représenter cet homme divin comme l'ennemi le plus acharné des *Ariens*. *Antoine* n'y recommandoit rien à ses éleves tant que de fuir avec horreur quiconque ne croiroit pas à la divinité du *Christ*.

Le succès d'une premiere histoire en ce genre produisit bientôt des copies. *St. Jérôme* écrivit celles de *St. Paul* le Thébain, de *St. Hilarion*; *Ruffin* fit son Voyage dans les déserts de l'Egypte, où il avoit vu les plus grands personnages que jamais l'amour de la pénitence ait produits: *Théodoret*, de son côté, consigna dans un ouvrage exprès, la rélation des vertus de *St. Julien Sabas*, de *St. Aphaate*, & d'une infinité d'autres.

Tous ces Ecrivains étoient du parti opposé à *Arius*. Leurs héros étoient par conséquent tous du nombre de ceux qui l'anathématisoient. Les prodiges n'étoient point épargnés dans leurs Vies, & comme il étoit question, sur-tout dans

celle de *St. Antoine*, de *St. Hilarion*, d'échauf-
fer l'*Occident* contre une secte qui triomphoi
en *Orient*, on n'oublia rien de ce qui pouvoi
produire cet heureux effet.

Ce tissu de merveilles fit une grande impres-
sion dans *Rome*. Il inspira le desir de connoî-
tre à fonds & même de pratiquer le genre d
vie qui donnoit lieu à des événemens si pro-
digieux. Les femmes sur-tout en furent frap-
pées. Une Dame de la premiere condition, nom-
mée *Marcella*, fut la premiere prosélite qu
firent les Vies des *Antoines*, des *Paul*, de
Hilarions. Elle se dévoua à la vie hérémit-
que, autant qu'il étoit possible, sans sort
de sa maison, & sans se renfermer sous d
grilles.

Sa retraite en amena d'autres. Plusieurs fen-
mes, touchées comme elles, se mirent sous
direction de *St. Jérôme*, qui recevoit avec plai
le prix édifiant de ses ouvrages. Il eut ensui
des imitateurs qui se chargeoient volontiers
guider dans le chemin du salut, des veuv
opulentes, que leurs richesses exposoient à s

garer, ou des jeunes perſonnes à qui l'âge & la beauté rendoient leurs ſervices plus néceſſaires.

Mais leurs conſeils & le détachement du monde qui en étoit le fruit, reſtoient renfermés dans des édifices particuliers. Ces exemples de vertu & de retraite ne frappoient point les yeux du Public. *St. Benoît* fut le premier Fondateur qui ouvrit en *Europe* un aſyle commun aux hommes dégoûtés des tracaſſeries de la terre, & décidés à gagner le ciel ſous les ordres abſolus d'un Abbé.

Si l'on réfléchit aux circonſtances dans leſquelles *St. Benoît* conçut & réaliſa ce projet, il ſera impoſſible de ne pas le regarder comme un des plus utiles bienfaiteurs du genre humain. Les exploits chimériques des *Hercules*, des *Théſées*, n'auroient pas été plus avantageux aux hommes, que ne le fut effectivement la fondation pacifique de ce Patriarche du *Monachiſme* en *Europe*. Pour en apprécier le mérite, il faut jetter un coup d'œil ſur l'état où ſe trouvoit alors cette partie du monde & même tout le globe connu.

La terre n'a peut-être jamais essuyé de crise plus funeste, si l'on en excepte ces bouleversemens universels, dont la mémoire a été conservée ou déguisée sous le nom de *déluge*, & qui supposent l'anéantissement absolu des races vivantes, dans les pays qui en étoient le théâtre. Tous ces fléaux, dont la nature humaine est susceptible, sembloient se réunir pour fondre sur le malheureux Empire *Romain*, & faire expier par les horreurs de sa fin, l'éclat qui en avoit signalé les beaux jours. La guerre, la peste, la famine désoloient ces contrées couvertes des cadavres de leurs anciens possesseurs, successivement ravagées par les barbares qui les envahissoient, & par les soldats armés en apparence pour les défendre. Opprimés moins encore par les ennemis que par ces fantômes d'Empereurs, qui chanceloient sur le trône des Césars, & s'en disputoient la pourpre toujours tachée du sang de ses propriétaires ; les sujets avilis, tyrannisés, dépouillés de tout, ne connoissant leurs maîtres qu'aux exactions dont ils devenoient les victimes, erroient dans ces enceintes désertes,

comme le gibier, qui fuit dans une battue la rencontre des Chaſſeurs.

C'eſt dans ce moment que *St. Benoît* ouvrit des retraites à la foibleſſe, à l'indigence, à la miſere. Les calamités politiques n'avoient pas fait perdre le reſpect pour la religion : l'adroit fondateur profita de ce reſpect pour aſſurer le calme de ſes établiſſemens. Les infortunes qui pourſuivoient & dévoroient les hommes par-tout ailleurs, firent chérir des aſyles dont elles n'approchoient pas. Ces miſérables qui traînoient dans le monde une vie pire que la mort, acceptoient, ſans examen, une ſervitude, où, par le ſacrifice de leur liberté, ils acquéroient un repos & une aiſance inaltérables. Les Couvens durent donc ſe multiplier avec la plus étonnante rapidité. Le fanatiſme qui avoit peuplé les déſerts en *Aſie*, étoit un mobile moins actif, que le déſeſpoir qui précipitoit les hommes dans les Cloîtres en *Europe*.

Il n'y a point d'exemple d'une ſemblable propagation. L'Auteur Eſpagnol de la Chronique de l'ordre, prétend qu'on y a compté juſqu'à

47000 Abbayes, 14000 Prieurés, & 15000 Couvens de fille. La merveille augmente bien autrement quand on le suit dans le détail de la population de ces maisons. Il assure qu'il n'y en avoit aucune où il n'y eût au moins 3 & 400 Moines. Il en cite beaucoup de 8 & 900, & prétend, d'après *St. Bernard*, qu'il y en avoit une en Irlande habitée de 3000 de ces reclus Si ce ne sont pas là de ces exagérations que l'enthousiasme produit, sans les justifier, il n'y a point de conquérant qui pût s'énorgueillir de s'être fondé un aussi vaste empire. Ceux qui ont écrit que le tiers du monde chrétien appartenoit à *St. Benoît*, auroient plus blessé la vraisemblance que la vérité.

Si ce qui précede a de quoi surprendre, le calcul donné par le même Ecrivain, des Saints canonisés, qui ont illustré cette immense famille de Benoît, est bien plus digne d'admiration. Les uns, dit-il, en supposent 15000, les autres 36000, & d'autres enfin 50000, d'après un compulsoire fait par le Pape Jean XXII dans les archives de Rome : mais le judicieux Espa-

gnol

gnol croit qu'ils se sont tous trompés, & il observe que l'ordre étant si répandu, & la regle si parfaite, il est bien plus raisonnable de croire que le nombre des Saints qui en sont sortis est infini.



CHAPITRE IX.

Des Statuts & du régime prescrits par Saint Benoît. Du travail des mains recommandé par lui. Avantages qu'a produits l'ordre des Bénédictins.

SAint *Benoît* en ouvrant un asyle aux victimes de l'anarchie politique de ces siecles infortunés, eut encore le mérite de n'employer aucune de ces charlataneries, dont ses prédécesseurs en *Asie* ne lui avoient que trop donné l'exemple. L'imagination ardente & crédule des Egyptiens, des Syriens, &c. avoit fait mettre en usage par les Patriarches, & adopter par leurs disciples des ressources plus faites pour l'erreur que pour la vérité. Pour concilier le respect à leurs institutions, ils les avoient présentées comme étant le fruit d'une sagesse surnaturelle.

St. Pacôme prétendoit avoir reçu sa regle des mains d'un Ange tout resplendissant de lumiere. *St. Basile* avoit aposté un autre saint Person-

nage nommé *Ephrem* pour s'écrier, pendant que le premier prêchoit, qu'il voyoit sur son épaule une colombe plus blanche que la neige. *Bénoît*, plus naïf & plus vrai, n'employa ni l'ange de *Pacôme*, ni le pigeon de *Basile*. Il ne fit parler dans son institution que le bonheur & l'amour des hommes. Aussi fut-elle plus douce, plus humaine, &, s'il est permis de le dire, plus raisonnable, qu'aucune de celles qui l'avoient précédée dans les autres parties du Monde.

Elle n'ordonnoit rien qui surpassât les forces de l'homme. Elle n'exigeoit ni privations pénibles, ni efforts extraordinaires. Le régime qu'elle prescrit est tel qu'assurément il y avoit dans ces tems malheureux peu de familles qui pussent en jouir, même avec de l'aisance. Chaque Moine doit avoir à diner un potage, & deux plats avec une mesure de vin, & autant à souper. Dans la saison des fruits, il veut qu'on leur en serve, sans rien retrancher du reste.

En établissant même cet ordre, on voit com-

bien il craignoit de ne pas donner assez à la nature ni aux besoins de ses éléves. Il observe avec une sagesse vraiment honorable, à l'art. 49, sur la mesure du boire, que chacun a ses graces particulieres que Dieu lui donne, qu'en conséquence ce n'est qu'avec bien de la répugnance qu'il se hazarde à fixer des mesures générales en cette matiere. Aussi n'en établit-il pas une, à proprement parler. Il dit seulement qu'ayant égard aux besoins des foibles, il croit qu'une Hémine ou demi septier de vin suffit à chacun par jour.

Il exige un office de nuit; mais comme il vivoit en *Italie*, où l'usage étoit dès-lors établi de diviser le repos journalier, & d'en placer une partie dans l'ardeur de la chaleur, il veut que les Moines fassent leur Méridienne.

Il leur recommande l'obéïssance, parce qu'elle est en effet la base de toute espece de société dans laquelle on veut maintenir l'ordre : mais la chasteté, la pauvreté sont proposées comme des vertus qu'il faut acquérir, & non comme des vœux auxquels il faille s'engager. Il laisse

même le retour ouvert aux ames foibles, que la péfanteur d'un joug indifcrétement recherché, pourroit effrayer. Il prévoit le cas où elles s'y fouftrairont, & fi le repentir les ramene, la feule peine à laquelle il foumette ces fuyards contrits, c'eft d'être placés au dernier rang de la Communauté.

Il défend aux moines qui s'y incorporent, de rien poffèder en commun. Rien n'étoit plus fage, pour prévenir les querelles, que la propriété & toutes les paffions qu'elles favorifent, ne peuvent manquer d'engendrer. Il s'exprime fur l'article des malades avec une tendreffe, une affection pleine d'humanité. Il veut qu'ils aient une chambre particuliere, qu'on leur donne un ferviteur craignant Dieu, intelligent & exact, qu'on leur adminiftre les bains tant qu'ils en ont befoin, & qu'on leur ferve de la viande, jufqu'à leur entiere convalefcence. Il étend fa condefcendance paternelle jufqu'aux vieillards & aux enfans, quoique la nature elle-même, dit-il, porte à la commifération envers ces deux âges, la regle doit cependant encore

les prendre ſous ſa protection. Enfin les Statuts de *S. Bénoît* renferment les principes de conduite les plus propres à contenir en paix une multitude d'hommes raſſemblés, preſſés dans un petit eſpace, & dont il falloit néceſſairement éluder les penchans, puiſqu'il n'auroit pas été poſſible de les ſatisfaire.

Le St. Fondateur s'eſt appliqué ſur-tout à détourner ſes enfans de cette contemplation oiſive, qui avoit produit tant de mal dans les Monaſteres de l'*Aſie.*

Il recommandoit le travail des mains : & ce n'étoit point comme dans l'*Egypte*, un travail leger de vannerie, plus propre à ſervir de délaſſement que d'occupation. Celui auquel devoient s'appliquer les enfans ſpirituels de *S. Bénoît*, c'étoient les rudes ouvrages de la campagne, & les détails fatigans de l'exploitation des terres.

Ce principe utile, une fois naturaliſé, dans l'Ordre de *S. Bénoît*, s'eſt étendu à toutes les dérivations qu'elle a produites. De cette tige inépuiſable ſont ſorties ſur-tout deux branches

non-moins fécondes, qui en ont conſervé la ſeve & l'eſprit, *Citeaux* & *Clervaux*. Peut-être les fondateurs eux-mêmes ne prévoyoient-ils pas alors combien cette politique ſage deviendroit utile à leurs Succeſſeurs. L'Europe, d'un bout à l'autre, étoit couverte de fôrets incultes, inutiles à leurs propriétaires. On établiſſoit volontiers ces fervens reclus au milieu des bois. On leur livroit du terrein à diſcrétion, & même en le leur abandonnant, un des principaux embarras du donateur étoit de ſavoir comment ils pourroient s'y loger. (*)

Mais quand par obéiſſance pour leur regle, ces moines laborieux eurent abattu les arbres & défriché des eſpaces immenſes, on fut étonné d'y trouver une ſource inépuiſable de richeſſes,

(*) On leur donnoit bien quelquefois auſſi des terres en valeur. Le Pere de Placide devenu Saint en combattant dans cette pieuſe milice, fit préſent à St. Bénoît lui-même, de 18 fermes en Sicile, ſur leſquelles on comptoit ſept mille Eſclaves, hommes faits, ſans y comprendre les femmes & les enfans : & il lui fit de bien plus étonnantes libéralités dans le Continent.

qu'on ne se seroit jamais avisé d'y soupçonner. Les Abbayes se garderent bien d'en tarir le cours; elles ne songerent au contraire qu'à le faciliter par de nouveaux défrichemens, & il en résulte pour la société en général, un bien que personne n'avoit prévû, excepté peut-être le sage & politique fondateur.

Autour de ces essains infatigables que le desir de gagner le Ciel appliquoit si fructueusement aux choses de la terre, se fixoient avec leurs familles les ouvriers qui les aidoient dans leurs exploitations; ceux qui y étoient indispensablement nécessaires, par l'exercice du peu d'arts alors connus; les marchands qui en distribuoient le produit autant que le permettoit l'abrutissement commun, la difficulté des routes & l'ignorance des principes ainsi que des avantages du commerce. En peu de tems il se formoit des colonies nombreuses que l'amo[illegible] du travail avoit créées. Elles prospéroient dans le calme & l'abondance à l'abri de *S. Benoît.*

Cette maniere bien respectable de faire des conquêtes, a policé, peuplé, enrichi l'*Allema-*

gne, la *Suiſſe*, & même tous les états floriſſans de nos jours en *Europe*. Elle y a donné naiſſance à plus de deux cens Villes : les Abbayes après avoir été une retraite contre les infortunes, devinrent une reſſource contre la barbarie.

Les *Bénédictins* ne ſe ſont pas bornés à multiplier la ſubſiſtance des hommes, & à les garantir des malheurs phyſiques. Les ſoins de leur pere trop peu conſidéré dans le vrai point de vue où il méritoit d'être placé, ſe ſont étendus juſqu'à la culture des eſprits. Dans la décadence univerſelle des arts & des lettres, il leur prépara des aſyles dans ſes Couvens. Il voulut que les études y fuſſent continuées, & les ſciences eſtimées. Preſque toutes ces maiſons furent des Colleges dont il ſortit des hommes auſſi inſtruits, auſſi illuſtres que le leur permettoient les conjonctures.

Ils combattirent de toutes leurs forces la rouille affreuſe qui commençoit à s'étendre ſur tout ce qui dépend du génie. Ce ſont eux qui nous ont conſervé les plus beaux monumens de l'ancienne littérature. Incapables d'en profiter

par l'abâtardissement général des esprits ; au moins ils ont sçû les copier fidélement. Au milieu de la nuit affreuse où la grossiéreté des barbares détracteurs de l'Empire *Romain* en avoit plongé toutes les Provinces, les Moines nous ont transmis une partie des connoissances des siecles précédens. Sans eux la lumiere dont nous nous enorgueillissons ne se seroit probablement jamais levée pour nous.

Il est fâcheux qu'ayant tant de droits à la reconnoissance des générations à venir, leurs écrivains ne se soient proposé que de les étonner par des récits suspects, & que la superstition ait souillé leurs annales. Il est permis de douter que le Bénédictin *S. Ildéphonse* ait été habillé des mains de la Ste. Vierge, & qu'elle l'ait revêtu publiquement d'une belle Chasuble comme en Paradis, qui ayant été longtems conservée à *Tolède*, se trouve aujourd'hui à *Oviedo*, où on ne la montre plus. (*)

(*) Chronique générale de l'Ordre de St. Bénoît.

On ne ſera pas criminel pour refuſer de croire qu'une femme deviendroit enragée, ſi elle avoit la hardieſſe d'entrer dans les Egliſes d'un autre Bénédiꝏin nommé *S. Fiacre*, & cela parce que le Saint ayant obtenu, d'un autre Saint nommé *Faron*, pour ſon Egliſe, tout le terrein qu'il pourroit lui ſeul enclore d'un foſſé dans un jour, il imagina, au lieu de fouiller la terre de courir légérement en traînant ſon bâton, & ſur toute la ligne qu'il traçoit, il ſe formoit un parfaitement beau foſſé : une femme témoin de cette étrange opération, eût l'imprudence d'appeller le Saint *Sorcier*, ce qui valut à tout ſon ſexe l'excluſion honteux dont il s'agit. Cette imitation puérile & groſſiere de l'artifice de *Didon*, n'auroit pas dû ſe trouver dans un livre ſérieux deſtiné à l'édification des fidèles.

On n'offenſera ni la religion, ni la vénération due aux noms conſacrés dans le Ciel, en ſoupçonnant qu'une Bénédiꝏine nommée *Ste. Auze* ou *Auzée*, n'avoit pas la vertu de donner des paraliſies à toutes les filles aſſez téméraires

pour boire dans sa tasse, & que, quand elle n'avoit rien à faire de mieux, elle entroit dans un four tout rouge, dont elle sortoit fraiche & sans un cheveu de moins.

La Mémoire de *S. Bénoît* sur-tout devoit être assez respectable à ses enfans, pour qu'on ne la chargeât pas de prodiges absurdes. Il ne falloit pas dire qu'une fois il rencontra le diable déguisé en médecin, courant à grande hâte sur une mule; que ce Saint lui demanda où il couroit si vite; que le malin lui répondit en lui montrant une bouteille, *je vais donner du sirop aux Moines;* que le Patriarche galoppa à son tour, & arriva assez-tôt pour être témoin qu'un de ses Moines venoit de boire le terrible sirop, & écumoit avec violence; qu'il ne fit que lui donner un soufflet, au bruit duquel le démon s'en fut si vite, que jamais il n'osa se remontrer. Il faut être aussi sobre à raconter des miracles, que la Divinité l'est à les permettre, & des merveilles aussi ridicules, aussi dépourvues d'objet, peuvent décréditer les véritables.

S. Benoît & ses établissemens n'avoient pas besoin de ce fragile appui pour devenir les monumens les plus utiles, les plus respectables en leur genre, qu'une piété éclairée & une politique bienfesante aient jamais produits. Il est sûr que c'est à eux dans tous les sens que l'Europe doit la police, l'opulence, l'éclat dont elle jouit aujourd'hui.



CHAPITRE X.

Relâchement des instituts Monastiques en Occident. Maux qu'ils y causent.

MAlheureusement dans toutes les choses humaines l'abus est toujours la suite du bien. Malgré la sagesse des regles de *St. Benoît*, & la modération de ceux qui rechercherent après lui la gloire d'être, comme lui, Législateurs spirituels, dans notre *Occident*, comme ces établissemens avoient le même vice radical, que ceux dont je viens de parler; comme ils étoient également fondés sur un éloignement du monde peu fait pour des hommes; comme en recherchant la pauvreté, ils conduisoient aussi à l'opulence, ils produisirent bientôt les mêmes effets. Les Moines de l'*Italie*, de l'*Espagne*, ou des *Gaules*, devinrent en peu de tems aussi puissans, & aussi dangereux que ceux de la *Thébaïde* ou de la *Syrie*.

Les progrès de l'ignorance forcerent bientôt

l'Egliſe d'aller chercher ſes Miniſtres dans les Cloitres : la force de la diſcipline établie par *St. Benoît* y fit germer, comme je viens de l'obſerver, quelque goût pour l'étude, ils devinrent les dépots du peu de lumieres échappées à la barbarie, & les Séminaires d'où ſortoient les ſujets deſtinés aux grandes places eccléſiaſtiques, tous les hommes un peu diſtingués par leur mérite, avoient reçu, leur éducation & paſſé leurs premieres années dans les écoles. Mais cette illuſtration eut les ſuites naturelles qu'elle devoit avoir. Les Prélats porterent dans l'adminiſtration le même eſprit de deſpotiſme, d'intrigues, qui infectoit, comme nous l'avons obſervé des Monaſteres de l'Orient.

C'eſt une fatalité attachée à toute aſſociation, où une diſcipline ſévere contient des deſirs que tout le reſte enflamme, & dont les membres privés de l'emploi des ſentimens naturels, n'ont ni les diſtractions que cauſent les plaiſirs dans les ſociétés ordinaires, ni les embarras que donnent les beſoins.

Les simples particuliers se livrent à cet esprit inquiet, à cette fureur de dogmatiser, qui produit ce qu'on appelle des hérésies. Les Gothescale, les Bélanger, les Abailard voulurent raisonner sur des matieres interdites au raisonnement. Ils occasionnerent par-là des troubles & des scandales dans l'Eglise. Mais leurs Supérieurs influerent dans les agitations politiques des Etats.

Depuis *Charlemagne* sur-tout, on ne vit presque aucune faction, qui ne fût inspirée ou conduite par eux. Ce fut un Abbé (*) qui excita des fils dénaturés contre l'indigne héritier de ce grand Empereur. Cet Abbé séditieux fut secondé par un Moine ingrat, qui ayant été serf, étant devenu ensuite *Archevêque*, (**) par la faveur du foible *Louis*, ne se servit des bienfaits que pour perdre le Bienfaiteur, & ne rougit pas de lui prononcer lui-

(*) Vala, Abbé de Corbie.

(**) Ebbon, Archevêque de Rheims.

même publiquement la sentence qui le déposoit.

D'autres esprits non moins turbulens abuserent du même habit pour cabaler avec impunité. C'étoit un étrange contraste dans les usages de ces tems-là, qui ne contenoient pas moins de contradictions & d'inconséquences que ceux du nôtre. On renfermoit alors dans les Cloîtres les Princes que l'on vouloit rendre incapables de représenter dans le monde ; & ceux qui s'y étoient renfermés d'eux-mêmes, en sortoient pour aller jouer sur ce grand théatre, un rôle aussi indécent pour eux, que dangereux pour les spectateurs.

Ils devenoient alors les Acteurs les plus importans dans toutes les scenes sanglantes que l'ambition faisoit jouer du *Tibre* jusqu'à l'*Ems*, & du golfe *Adriatique* à la mer de *Norwege.* Ils fomentoient tous les troubles ; on les retrouvoit dans toutes les révoltes. Ils armoient leurs vassaux & les envoyoient à la guerre, sous l'ordre d'un *Avoué*, contre les Communes voisines, contre les Evêques, contre les Princes.

Enfin quand le desir de la féodalité eut renversé toutes les idées du gouvernement, quand il eut substitué la démence à la raison, & à la justice je ne sais quel fantôme de générosité aussi folle que dangereuse ; quand cette échelle pyramidale de Souverain, tous dépendans les uns des autres, tous armés, tous rendant à leurs Supérieurs les coups qu'ils recevoient d'embas, se fut bien affermie en *Europe*, on vit des Abbés conduire en personne leurs soldats dans les batailles, & couvrir le paisible capuchon d'un casque guerrier.



CHAPITRE XI.

TROISIEME ÉPOQUE DU MONACHISME.

Fondations des mendians établis plus particuliérement dans la dépendance du St. Siege.

LEs Papes ſentirent de bonne heure combien cette eſpece de milice pouvoit leur devenir utile, s'ils parvenoient à ſe l'attacher. (*) *Rome* étoit foible & ſanglante, mais cependant reſpectée des nations même qui le déchiroient. L'orgueil de ſon nom la ſoutenoit encore. C'étoit un vieux chêne étendu par terre, & dont la grandeur excitoit l'admiration des Bucherons même qui venoient de l'abattre.

Ses Pontifes ſurent mettre à profit ces reſtes de ſon ancienne ſplendeur. Ils oſerent aſpirer en ſecret à la Monarchie univerſelle, comme en

(*) Voyez la bulle d'extinction des *Jéſuites* en 1773, où le Pape dit nettement que le St. Siege doit aux Moines *ſon luſtre & ſon maintien.*

avoient joui les *Césars*, dont ils travailloient à tenir la place. Mais les *Césars* avoient conquis la terre par des victoires. Les Papes qui vouloient leur succéder, prirent une voie moins bruyante.

Ils chercherent à lier leurs prétentions ambitieuses avec la doctrine de l'Eglise, dont ils étoient incontestablement les Chefs. Ils s'appliquerent à mettre leur politique à l'abri du dogme, & ce fut en vertu du respect qui leur étoit dû dans les choses spirituelles, qu'ils prétendirent exercer un despotisme absolu sur les Princes de la terre.

Une précaution importante pour y parvenir, c'étoit d'avoir dans tous les Royaumes un parti affidé assez puissant pour y causer des agitations, & assez bien déguisé pour ne pas exciter toujours des alarmes. Or rien n'étoit plus propre que les Moines à remplir ces différentes vues.

Ils continuoient de vivre au milieu de leur patrie; ils en conservoient la langue & les mœurs; ils y paroissoient toujours attachés par les liens de la nature, & par ceux de l'amitié.

On oublioit facilement qu'ils avoient passé sous des loix étrangeres en entrant dans le cloître, & que les vœux du Cénobite étoient, pour ainsi dire, l'abjuration des fermens du citoyen.

Les souverains pontifes en auroient voulu remplir le monde : mais un obstacle les arrêtoit. Pour les multiplier, il falloit leur donner des maisons & des terres. L'opulence des *Bénédictins*, des religieux de *Clugny*, de *Citeaux*, de *Clervaux*, faisoit croire qu'il étoit de l'essence d'un moine d'être riche. Les Papes ne l'étoient pas assez pour enrichir des établissemens si coûteux.

Ils avoient bien les trésors spirituels qui attiroient dans leurs coffres une partie de l'argent de la chrétienté. Mais leur luxe, leurs intrigues & leurs plaisirs consumoient tout ce revenu casuel. La Translation du S. Siege, & le long schisme qui en fut la suite, avoient bien diminué les revenus de la Papauté, & la crédulité des peuples ne prodiguoit l'argent qu'aux établissemens qu'elle-même avoit formés.

D'ailleurs la conduite même des anciens au-

roit fait redouter d'en créer de nouveaux du même genre, quand on l'auroit pû. Ils étoient fiers, parce qu'ils étoient riches. Les passions de leurs supérieurs ne s'accordoient pas toujours avec celles des Papes, les ordres de *Rome* étoient quelquefois reçus chez eux peu respectueusement; les successeurs de *S. Pierre* se sentoient gênés, quand il falloit faire la cour à ces Abbés qu'ils n'auroient voulu traiter que comme des vassaux; & qui faisoient souvent trop sentir combien ils se croyoient indépendans.

Pour remplir parfaitement & sûrement le plan du S. Pere, il auroit fallu des corps qui n'exigeassent rien pour le prix de leurs services, qui se recrutassent & s'entretinssent aux dépens des pays même où ils combattoient, & qui joignissent un zele désintéressé à un dévouement aveugle. Mais où trouver une pareille chimere? Il se passa bien des siecles, avant qu'on pût la réaliser.

Enfin il vint un homme adroit, dont l'institut étoit propre à remplir toutes ces conditions;

(*) il trouva moyen d'aſſigner à ceux qui ſe lieroient à ſa regle, une ſubſiſtance abondante, ſans poſſeſſion, ni travail. Il fit d'une beſace le plus aſſuré de tous les fonds. Il réaliſa ce que l'imagination orientale a feint d'un manteau magique qui ſuffiſoit à tous les beſoins de celui qui le portoit. Cet homme fut le fameux *S. François.*

Il paroit par un trait de la vie de *S. Jean l'Aumônier*, Chap. XX. qu'il y avoit déja des moines mendians : mais ce n'étoient que des particuliers iſolés. *S. François* eſt inconteſtablement le premier des hommes qui ait imaginé d'établir des ordres dont la gueuſerie fut le fondement, & de faire de la mendicité, un état fixe.

Il étoit dévoré de l'ambition qui caractériſe tous les fondateurs : il vouloit voir étendre & provigner ſon ordre. Le moment n'étoit cependant pas favorable. Le monde chrétien, rebuté du nombre, de l'inutilité, & même des ſcanda-

(*) Regle de *S. François* écrite au nom du ciel. Voyez *Hoſpinien*, pag. 206.

les des anciens ordres religieux, s'indignoit de la proposition seule d'en adopter de nouveaux. Précisement dans le temps où *François* se berçoit de l'idée flatteuse de se voir Patriarche & Pere d'une foule d'enfans spirituels, le concile de *Latran* proscrivoit impitoyablement ces sortes de familles adoptives.

Pour éluder la proscription du concile, & imposer silence à la chrétienté soulevée, il n'y avoit qu'un moyen : c'étoit d'intéresser le Pape à son établissement, de lui jurer une obéissance servile, & de lui faire voir qu'en se rendant le protecteur de la fondation, le S. Siege y gagneroit des défenseurs incorruptibles. Ce fut aussi ce parti-là que prit *S. François*.

On assure que la premiere fois qu'il parut devant le Pape, pour implorer sa protection, & lui présenter le plan qui la lui devoit assurer, la parole lui manqua entiérement. Il ne put dire un mot d'un long discours qu'il avoit préparé. Mais il n'avoit pas besoin de parler pour persuader le protecteur dont il briguoit l'appui ; sa vue seule valoit mieux qu'un long discours.

Il n'étoit pas difficile à des *Italiens* ruſés, pénétrans, tels que ceux qui forment dans tous les temps le conſeil d'un Pape, d'appercevoir, ſous l'habit humble & mortifié de *François*, un zele ardent & préciſément tel qu'il le falloit pour ſervir en aveugle, ſans chercher d'autres recompenſes que le plaiſir de ſervir. Il étoit aiſé de deviner que plus il paroiſſoit intimidé à l'aſpect du Prince dont il baiſoit les pieds en tremblant, plus il ſeroit fanatique de ſa grandeur, quand il la prêcheroit à d'autres.

On ſentoit bien d'ailleurs que tous les diſciples de ce Patriarche déconcerté, ne ſeroient pas muets comme leur maître, & que dans le grand nombre, il s'en trouveroit néceſſairement pluſieurs dont les talens mis en œuvre par ſon enthouſiaſme, deviendroient le plus ſolide appui de la puiſſance romaine.

Auſſi l'approbation du nouvel inſtitut ne ſouffrit-elle aucune difficulté. Malgré les défenſes du concile de *Latran*, malgré les canons de celui de *Lyon* qui le réiterent, l'établiſſement de l'ordre des *Freres mineurs* fut ſolemnellement rati-

fié. Peu d'années après, celui des *Freres prêcheurs* ne fut pas moins bien accueilli. Bientôt la chancellerie Pontificale n'eût point d'occupation plus pressante que d'expédier de toutes parts des patentes pour la confirmation des *Franciscains*, des *Dominicains*, pour l'interprétation de leurs regles, pour l'augmentation de leurs privileges.

Alors ces édifices fondés sur l'humilité, sur l'indulgence, prirent une forme réguliere & convenable au parti que les Papes en vouloient tirer. Ils se hâterent d'employer cette invention utile. En toute espece de guerre, la subsistance est toujours le premier besoin, & le plus embarrassant; quand celui-là est rempli, les autres opérations suivent d'elles-mêmes. Les évêques de *Rome* se voyant désormais en état d'entretenir sans frais des troupes nombreuses, remplirent l'*Europe* de ces étranges régimens, qui ne leur coûtoient que des bulles. Ils leur donnoient différens uniformes, mais à-peu-près les mêmes regles & sur-tout le même esprit.

Le chef de chacun eut ordre de rester à *Ro-*

me. C'eſt une remarque importante à faire, que de tous les anciens ſouverains monaſtiques, il n'y en a pas un qui faſſe ſon ſéjour en Italie. Les *Bénédictins* de toutes les congrégations, les *Bernardins*, les *Cluniſtes*, les *Prémontrés*, enfin tous les moines de la vieille-roche, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme, ont leurs ſupérieurs immédiats hors des états du *Pape*. De tous ceux des mendians au contraire, il n'y en a pas un ſeul qui ne réſide à *Rome*, & ne ſoit à la fois dans cette cour le gage & l'inſtrument de la ſoumiſſion de tous ſes ſujets répandus dans l'univers chrétien.

On donna à chaque chef le nom de général, pour l'avertir qu'il devoit commander à des milices guerrieres.

On diſperſa par-tout les ſimples ſoldats, qui joignant à des armes reſpectées l'intrigue & la perſuaſion ſecrete, ſe ſignalerent bientôt par les avantages les plus déciſifs. Ils porterent en tous lieux la puiſſance du Prince qui les avoit créés. Peu unis entre eux pour le fond, jaloux même les unes des autres, ils s'accordoient ſur un ſeul

point, sur l'obéissance sans reserve due aux Papes, & la nécessité de soutenir ses intérêts. C'étoit-là leur signe de ralliement, & la devise de l'étendart commun sous lequel ils combattoient.



CHAPITRE XII.

Ruſes qu'employoient les mendians pour s'accréditer, faveurs du ciel dont ils étoient comblés.

JE ne m'arrête point à toutes les fraudes pieuſes qu'imaginerent les fondateurs & leurs enfans pour être plus conſidérés. Elles ſont aſſez communes aux commencemens des inſtitutions dans tous les genres. Celles des mendians étoient ſeulement plus groſſieres, parce qu'elles étoient imaginées par des hommes groſſiers, & deſtinés à tromper un ſiecle peu délicat. (*)

Les unes étoient criminelles, les autres ridicules. Les plus innocentes, il faut l'avouer, ne vaudroient gueres aujourd'hui, à leurs inventeurs, que les petites maiſons. Dans ce nombre, par exemple, on peut mettre les célebres

[*] On peut à ce ſujet conſulter *la Chronique des Freres mineurs.*

Stigmates, ruſe puerile ou ſcandaleuſe, qui auroit dû faire rire les gens du monde & gémir les dévots.

Telle étoit pourtant la barbarie du ſiecle, que cette abſurdité révoltante fut prêchée avec la plus grande hardieſſe, & reçue avec la plus étonnante crédulité. Les *Franciſcains* firent un gros volume ſur les *conformités de S. François avec Jeſus-Chriſt.*

On comparoit enſemble ces deux légiſlateurs. Le parallelle ne ſe trouvoit pas toujours avantageux au ſecond, & le livre n'en fut pas lû moins avidement; l'*Europe* fut édifiée d'entendre comparer & préférer un payſan *Italien* ignorant, ſimple, preſque ſtupide, au fils de *Dieu* lui-même, au ſauveur du monde.

Ce n'étoit pas tout, ces Patriarches, bien pénétrés de la néceſſité de nourrir dans les cœurs l'enthouſiaſme ſur lequel ils fondoient leur fortune, avoient le bonheur d'être perpétuellement éclairés par des révélations dont le récit ſervoit à l'échauffer. C'étoit toujours *Dieu* qui les guidoit ſenſiblement dans toutes leurs actions. Ils

avoient ſans ceſſe, & ſur-tout dans les occaſions importantes, des ſonges, des inſpirations qui mettoient à l'épreuve la foi des novices, & lui ſervoient d'aliment.

S. François veut-il établir l'amour de la pauvreté ? c'eſt *Jeſus-Chriſt* lui-même à qui, ſous la figure d'un pauvre, il a donné l'aumône. Veut-il faire ſentir à ſes diſciples inquiets du lendemain, que la Providence ſaura dans tous les temps pourvoir à leurs beſoins, ſans leur participation ? Il les mene dans une campagne déſerte. Il a ſoin que l'heure du dîner ſe paſſe, ſans qu'il s'offre la moindre cabane dont on puiſſe ſe promettre du ſecours : & au moment même où la faim commence à répandre le découragement & la défiance dans les cœurs, un homme ſe préſente qui lui donne un pain, & diſparoit ſans qu'on s'en apperçoive.

Enfin faut-il enhardir ſes compagnons tremblans à l'heure de l'audience du *Pape ?* Il leur déclare que *Jeſus-Chriſt* lui a donné lui-même, la veille, dans un ſonge, l'ordre de parler au St. Pere, & quoique ſa propre timidité ne fit

pas honneur à ſa foi, le ſuccès l'ayant juſtifiée, il s'en applaudit; & en tire une nouvelle preuve que c'eſt *Dieu*-même qui a touché le cœur du Pontife.

De ſon côté *S. Dominique* n'étoit pas moins favoriſé du Ciel. Quand il s'agit d'obtenir l'autoriſation du *Pape* pour ſon ordre, il vit la nuit le fils de *Dieu*, qui étant aſſis à la droite de ſon Pere, ſe leva animé de colere contre les pécheurs, tenant trois lances à la main pour les exterminer: l'une, contre les ſuperbes; l'autre contre les avares; la troiſieme contre les voluptueux. Sa Sainte Mere lui prenoit les pieds, & lui demandoit miſéricorde pour eux, en lui diſant: *J'ai un ſerviteur fidele que vous enverrez prêcher par le Monde, & ils ſe convertiront; & j'en ai encore* UN AUTRE *que je lui donnerai pour l'aider.* Le Seigneur témoigna être appaiſé, & demanda à ſa Mere de voir ces deux ſerviteurs. Elle lui préſenta *S. Dominique*, & un autre qu'il ne connoiſſoit point, mais qu'il trouva le lendemain dans l'Egliſe; & l'ayant reconnu, il courut l'embraſſer & lui dit:

dit : vous êtes mon compagnon, vous travaillerez avec moi ; ſoyons unis, & perſonne ne pourra nous vaincre.

Ce compagnon invincible étoit *S. François.* On peut remarquer dans cette viſion, qui fut publiée avec éclat, la politique du Patriarche, qui prodigue à un rival déja accrédité les careſſes & les éloges, pour l'empêcher de traverſer un établiſſement qui pouvoit lui faire ombrage.

Après ces viſions des Peres, vinrent les maneges des enfans. L'abus des miracles, les fauſſes reliques, l'art de flatter le peuple, de captiver la bienveillance des veuves, vieilles & riches, ou des jeunes perſonnes riches auſſi, de perſuader qu'ils avoient ſeuls la Clef du Paradis, & que *S. François* avoit preſque déplacé *S. Pierre* dans l'emploi précieux d'en ouvrir les Portes.

On ſçait juſqu'où les Moines mendians porterent, ſur tous ces articles, la hardieſſe, encore plus que la ſubtilité. Il n'y avoit aucune de leurs Egliſes qui ne contint les reſtes de quel-

ques Saints renommés. Mais comme chacun songeoit à son bien-être, sans s'embarrasser de celui des autres; comme pour avoir plus de vogue on vouloit de toutes parts s'autoriser par des noms célebres, on ressuscitoit à la fois dans plusieurs Eglises, les chasses des mêmes Saints.

On créoit des reliques, dont la supposition étoit démontrée par l'existence même. On alloit jusqu'à offrir à la vénération des Peuples les os de certains personnages qui n'avoient jamais vécu; & tous les objets d'un culte pieux, mais abusif & mal réglé, attiroient un concours très-lucratif aux Monasteres qui avoient eu le bonheur de les imaginer.

CHAPITRE XIII.

Protection donnée par les Papes aux Ordres Mendians.

A Ces artifices qui n'étoient bons que pour leurs siecles, les *Franciscains*, les *Dominicains*, & leurs protecteurs, joignirent des précautions capables de subjuguer la postérité. Ils sçavoient que les tems d'ignorance font la loi aux tems éclairés. Ceux-ci raisonnent sur les abus qu'ils trouvent établis, mais ils se permettent rarement de les changer.

C'est d'après ces principes qu'on équipa ces nouvelles troupes que l'on destinoit à une guerre perpétuelle. On les arma de privileges, d'immunités, d'exemptions de tout genre. On les tira de la dépendance du Clergé Séculier, afin qu'elles n'eussent à répondre qu'à la Cour de *Rome*. Elle en fit par tout pays des especes de détachemens avancés, postés pour veiller sur les démarches de ceux qu'elle vouloit assujettir.

Chaque cloître devint une forteresse redoutable, où la puissance du St. Siege pouvoit braver sans danger les puissances Ecclésiastiques & civiles.

Ces exemptions, il est vrai, n'étoient pas sans exemple, même dans la primitive Eglise. On en avoit vu accorder en *Orient* dès les quatrieme & cinquieme siecles; mais dès-lors elles étoient rares, & d'ailleurs fondées, comme celles dont on parle ici, sur l'ambition de quelque Prélat accrédité, tel que celui de *Constantinople*, d'*Alexandrie*, ou de *Cartage*, qui vouloient s'attribuer une jurisdiction exclusive sur tous les Monasteres situés dans d'autres Diocèses. Car les *Papes* ne sont pas les seuls Evêques qui aient travaillé à s'assurer le premier rang dans le temporel. Ce sont seulement ceux qui ont suivi leur plan avec plus de constance, & qui l'ont exécuté avec plus d'adresse & de bonheur.

Ce sont eux qui multiplierent le plus, dès le sixieme siecle, ces attributions faites à leur Cour, aux dépens des droits de la jurisdiction

épiscopale. *S. Grégoire*, un des plus habiles Pontifes que *Rome* ait eus, un de ceux qui ont travaillé avec plus de succès pour la grandeur & la fortune du St. Siége, fut aussi le plus ardent promoteur des libertés claustrales ; c'est lui qui a le premier employé cette formule consacrée depuis dans le protocole de la chancellerie romaine, qui défend à toutes personnes, sans exception, même aux *Rois*, de rien détourner des biens attachés aux Monasteres.

Ce *Pape* réduisit le premier en systême suivi, l'idée de gagner les Moines au St. Siege, en les arrachant à la jurisdiction des Evêques. Il n'y eut pas depuis lui un seul de ses successeurs qui ne s'y conformât soigneusement. Dès le douzieme siecle leur politique à ce sujet étoit déja si bien connue, qu'en *Angleterre* en 1175, un Abbé de *Malmsburg*, disoit ouvertement devant une assemblée de Prélats qui le vouloient juger, » les Abbés sont bien lâches, & bien misérables de ne pas anéantir la puissance des Evêques, puisque pour *une once d'or par an* ils » peuvent obtenir de Rome une pleine liberté."

Le diſcours de ce hardi Cénobite prouve que ce n'étoit pas pour rien que Rome affranchiſſoit les Moines du joug épiſcopal : mais toute l'hiſtoire du tems prouve encore mieux que cet affranchiſſement prétendu n'étoit, autant qu'on le pouvoit, qu'un changement d'eſclavage. Les *Papes* ôtoient aux Evêques la ſupériorité des cloîtres pour ſe l'approprier ; comme les *Rois*, à la même époque, vouloient que les ſerfs de leurs vaſſaux fuſſent libres, afin de devenir leurs maîtres.

Telle eſt la véritable origine de la ſituation où l'*Europe* Catholique eſt étonnée encore aujourd'hui de ſe trouver. Elle n'a pas un ſeul état où les loix naturelles ne ſoient combattues par des loix qu'ils ne ſe ſont pas faites, & venues d'ailleurs. Tous ont dans leur ſein des enfans qui ont pris une phiſionomie étrangere. Ils vivent ſans ſoins, ſans inquiétude, aux dépens du reſte de la famille; & ce qu'il y a de plus triſte, c'eſt qu'au lieu de travailler par reconnoiſſance à lui devenir utiles, ils ne ſe ſont pendant long-tems occupés que des moyens de la troubler.

A la vérité, on entend souvent s'échapper quelques murmures de leurs freres dépouillés & déshérités par eux. Mais la voix puissante des préjugés & de l'habitude les étouffe. On envisage avec peine ces colonies d'enfans ingrats à la patrie qui les a produits, & attachés uniquement à celle qui les adopte. Cependant elles subsistent, par la raison que ce qui est établi, est toujours difficile à renverser.

CHAPITRE XIV.

Que jusqu'à l'époque de la fondation des Religieux mendians, il n'y avoit pas eû de véritables guerres de Religion dans le Christianisme en Occident.

SI du moins les nouveaux Moines, pour troubler l'ordre, s'étoient contentés, comme leurs prédécesseurs, d'une politique profane, l'abus auroit été moins déplorable. Il y auroit toujours eû de leur part une prévarication criminelle & révoltante : mais les prétextes étant de la même nature que les moyens, si on avoit pû leur reprocher d'être des guerriers indécens, on ne les auroit pas accusés du moins d'être des profanateurs scandaleux & souvent encore plus inhumains.

Malheureusement depuis le treizieme siecle, aux efforts d'une ambition furieuse, ils joignirent les armes Sacrées : ils forcerent la Religion de servir de prétexte & d'instrument dans leurs

querelles; ils imaginerent, ou ils étendirent ces maximes terribles du pouvoir des Papes dans le temporel, de la néceſſité du feu contre les argumens indifférens, de l'utilité des guerres pour l'explication d'un paſſage obſcur. Dès-lors ils ouvrirent une nouvelle ſource, par où coula long-tems le ſang humain, ſource mal fermée encore aujourd'hui, & que l'antiquité, même chrétienne, n'avoit pas connue.

Pour s'en convaincre, il ne faut qu'ouvrir l'hiſtoire. On y verra que juſqu'à la fondation des *Franciſçains*, les *Papes* n'eurent qu'une puiſſance mal affermie; juſques-là il ne s'étoit point élevé de véritable guerre de Religion entre les Chrétiens.

Les troubles excités par les Eccléſiaſtiques Séculiers ou Réguliers avoient eû déja plus d'une fois pour objet des Syllogiſmes ou des Enthymêmes; mais ils n'alloient pas tout-à-fait juſqu'à égorger ceux qui tiroient de mauvaiſes conſéquences des *Prémices*. On ne ſe battoit point pour ſçavoir ſi *Dieu*, après avoir proſcrit l'adoration des ſtatues dans l'ancienne loi,

a eu dessein de la permettre dans la nouvelle; ou pour décider si les prêtres d'un siecle pouvoient faire des enfans légitimes, comme les Saints d'un autre.

Il y eut toujours à la vérité des esprits inquiets, qui pour se faire une réputation affecterent des sentimens extraordinaires. Il y en eut d'autres, qui par le même principe, les combattirent avec l'aigreur dont sont accompagnées ordinairement les querelles Théologiques; mais les disputes ne s'étendoient point hors de l'église, où elles naissoient; elles auroient eu même encore moins d'éclat, si les fantômes d'Empereurs, qui chanceloient alors sur le trône de *Constantin*, n'avoient eu la foiblesse de se décider toujours entre les deux partis & d'en appuyer un par préférence.

Les *Ariens*, dès les premiers siecles, comme je l'ai déja observé, devinrent puissans en *Orient*. Ils remplirent de leurs sectateurs les principaux sieges de l'*Asie*. Ils dominerent dans plus d'un concile: ils séduisirent la cour: ils intimiderent ou tromperent une partie de l'église: ils paru-

rent réunir en leur faveur les deux autorités.

Le parti de *S. Athanase*, de son côté, eut recours à la ressource d'un parti opprimé. Ses zélateurs prodiguerent les argumens & même les prodiges. Ils assurent que l'impie *Arius*, par une punition visible du ciel, étoit péri d'une mort honteuse au moment où l'on vouloit forcer Alexandre Evêque de Constantinople à le recevoir à la communion des fideles.

Cependant de tant d'audace, ou de foiblesse, il ne résulta point de troubles sanglans dans la société civile; on se contenta d'exiler successivement de part & d'autre quelques Prêtres intriguans & dignes d'être punis au moins par leurs cabales. On ne livra point de batailles pour savoir si le *Christ* étoit *Omousios* ou *Omoiousios*.

Il en fut de même de *Manès*, de *Nestorius*, de *Pelage*, & plus tard de *Béranger*, de *Gothescalc*, &c. Ils ne furent attaqués & défendus qu'avec des argumens; si l'on employoit quelquefois les dépositions & les excommunications, le châtiment ne tomboit que sur ceux qui le méritoient.

Le peuple en *Occident* ne prenoit point de part à ces disputes obscures, qui n'étoient intelligibles, ni pour ceux qui les élevoient, ni pour ceux qui les jugeoient. Une pénitence plus ou moins rigoureuse, étoit l'unique peine du vaincu. De longs jeûnes & quelques coups de fouet, lui faisoient perdre l'envie de raisonner sur la *forme substantielle*, ou sur la *duplicité des natures.*

Le Clergé séculier & les Moines rentés restoient assoupis dans la mollesse qui suit l'opulence. Distraits de ces combats chimériques par des intérêts pressants, ils dédaignoient des orages dont même l'agitation ne venoit pas jusqu'à eux. Le profond mépris qu'ils marquoient pour les visions de quelques Prêtres indigens, les empêchoient de devenir dangereuses ; les Prélats & leurs Chanoines, les Abbés & leurs Moines, avoient des maîtresses : ils levoient des soldats : ils défendoient avec vigueur les biens de l'Eglise, & laissoient à *Dieu* le soin d'éclaircir ses dogmes.

Si, comme nous l'avons dit, ils entroient pour

quelque chose dans toutes les guerres, dans toutes les intrigues politiques, c'étoient comme Princes séculiers, & non pas comme Pontifes défenseurs d'un culte dégradé. Ils ne massacroient point les hommes au nom du ciel. Les malheureuses victimes qu'ils sacrifioient à leurs intérêts, pouvoient combattre & périr sans remords. L'anathême ne suivoit pas jusqu'au tombeau leurs cadavres déshonorés.

Les Papes attachoient quelquefois cet opprobre à la vie de leurs ennemis, pour rendre leur mort plus effrayante : mais ce fut toujours sans effusion de sang. L'Evangile qui recommande la douceur ne se prêchoit point avec le glaive, on n'avoit point pris la précaution d'entourer l'Eglise de bûchers ardents, pour retenir, ou du moins pour consumer ceux qui seroient tentés de s'en éloigner. Il est sûr qu'elle fut plus paisible & moins malheureuse tant qu'elle n'eut à gémir que sur les débauches, ou sur l'opulence de ses ministres.

Mais quand elle eut dans son sein des hommes fiers d'avoir renoncé juridiquement à tout;

quand les hommes munis d'une indigence respectable & lucrative, se furent réduits à n'espérer d'autre gloire que celle de faire des argumens plus subtils que ceux de leurs confreres, ils chercherent tous les moyens imaginables de l'acquérir. Ne pouvant se battre ni pour des terres ni pour des châteaux, ni pour des femmes, ils s'attacherent à perfectionner la controverse : elle devint leur unique étude & leur premiere passion.

Ils s'étudierent à fabriquer des argumens captieux, comme un conquérant habile s'applique à discipliner ses soldats. Alors naquit, ou se développa la Théologie Scholastique, cet art absurde de substituer les mots aux choses, de déployer un verbiage intarissable sur des matieres inintelligibles, alors on chercha des articles de foi dans *Aristote*.

Les *Papes*, comme nous l'avons dit, trouvant sous leurs mains ces pepinieres d'argumenteurs robustes, & infatigables, se hâterent de les transplanter par-tout. La facilité de les établir les fit multiplier, l'apparence de vertu ou

de foibleſſe, ſous laquelle ils s'annonçoient, les fit recevoir. Les privileges qu'on leur prodigua les rendirent défenſeurs intrépides d'un pouvoir qui les compenſoit ſi bien. Il ſe trouva au pied du trône pontifical, un homme qui pût en un inſtant en lancer les ordres dans tout l'univers, & faire un devoir indiſpenſable à cent mille bouches de les prêcher, à cent mille bras de les défendre.

Le fruit de cette inſtitution fut d'abord la premiere guerre entrepriſe entre des chrêtiens purement pour réduire des hérétiques. *St. Dominique* (1) & deux *Cordéliers* parurent à la tête d'une armée contre les *Vaudois*. Ils prêcherent une croiſade pour la deſtruction de ce peuple

[1] Une choſe bien ſinguliere, c'eſt que les Hiſtoriens de *St. Dominique* racontent que ſa mere étant groſſe de lui, rêva qu'elle accouchoit d'un chien, qui tenoit dans ſa gueule un flambeau allumé. Les interpretes de ce ſonge ridicule prétendent qu'il annonçoit la lumiere que cet enfant devoit un jour répandre dans l'Europe. Ils n'ont pas vu qu'on pourroit y trouver bien naturellement l'allegorie de l'inquiſition, qui commence par mordre les infortunés qu'elle ſaiſit, & finit par les brûler.

pauvre & malheureux, qui ne commençoit à être connu que depuis qu'on le perſécutoit. Ils encourageoient les homicides en y attachant des indulgences, & faiſoient de la gloire céleſte le prix des plus cruels aſſaſſinats.

Dans le même temps ſe développoit au-delà des *Alpes* l'acharnement des *Guelfes* & des *Gibelins*. Les clefs choquoient les croix avec fureur. L'*Italie* vit renaître le ſiecle & les ravages des proſcriptions. Le feu qui la dévoreroit, après avoir été allumé par des *Papes*, étoit attiſé par des Moines; les cloîtres vomiſſoient de toutes parts des flammes qui redoubloient ce grand embraſement, & ni les larmes, ni le ſang des peuples abuſés & opprimés, ne ſuffiſoient pour l'éteindre.

Bientôt à ces horreurs ſuccederent des horreurs non moins déplorables. On vit briller les bûchers du concile de *Conſtance*, & l'inquiſition s'affermit. On livra des batailles en *Suiſſe* à la ſéparation de *Luther* & de *Zuingle*. Mille troubles déchirerent la France à celle de *Calvin*. On donna la *St. Barthelemi* : enfin l'on ſigna la ligue, où

où l'on vit des bataillons de Moines mendians faire l'exercice, le casque en tête, & le mousquet sur l'épaule; & *Rome* avec ses prêtres proscrite, faire assassiner des rois légitimes, tandis qu'elle plaçoit au ciel & sur les autels les plus infames assassins.

Je ne cherche point dans cette énumération le triste plaisir de déshonorer des ordres distingués souvent par les vertus des particuliers, quoique funestes par les maux qu'ils causoient en général: mais enfin il faut démentir l'histoire, ou attribuer tant d'atrocités à l'établissement des religieux mendians. Je crois bien que sans eux, la terre n'auroit pas laissé d'être ensanglantée: mais c'est à eux qu'il faut s'en prendre, si elle l'a été par un esprit de religion.

Cherchons comment une si petite cause a pu produire de si terribles effets. Examinons comment la besace de *St. François* est devenue une seconde boëte de *Pandore*, d'où sont sortis depuis cinq siecles presque tous les maux qui ont affligé l'église. Pénétrons la structure même de ces corps si singuliérement organisés, & voyons par quels

secrets ils ont pu parvenir quelquefois à se rendre si redoutables, & presque toujours si dangereux.

Il y en a trois principaux auxquels peuvent se rapporter tous les autres. C'est premiérement le sacrifice absolu des volontés entre les mains du supérieur qui faisoit de chaque moine l'organe d'une volonté étrangere. Secondement l'usage de la parole qui leur donnoit un grand crédit parmi les peuples. Troisiémement l'administration des Sacremens, qui leur étant confiée presque partout, au préjudice des Pasteurs séculiers & sans leur participation, les mettoit à portée de pénétrer dans les consciences & par conséquent de les diriger comme ils le vouloient.

Examinons quel parti on tiroit de ces moyens; voyons comment un abus déplorable les faisoit servir à élever aux Papes dans tous les cœurs un trône contre lequel venoit se briser le respect dû aux trônes séculiers & aux puissances légitimes.



CHAPITRE XV.

Que l'obéiffance exigée des Moines mendians eft une des principales caufes qui en ont fait les perturbateurs des Etats politiques.

CE qui fait la bafe, la plus affurée d'un état militaire, c'eft l'obéiffance. C'eft elle qui fait concourir tous les membres pour l'exécution de ce qui convient à une feule tête. C'eft elle qui anéantit les intérêts particuliers, pour élever fur leurs débris une feule caufe commune. Elle ferme tous les yeux, en mettant en action tous les bras. Elle fert tantôt de bandeau pour cacher les précipices, tantôt de frein pour dompter la raifon qui murmure, & veut effayer de fe défendre.

Ce principe eft l'effence du monachifme, & fur-tout des Ordres mendians. Il n'y a pas une feule de leurs regles qui ne l'adopte. Toutes font fondées fur cette maxime qui a tant alarmé dans les conftitutions des *Jéfuites. Soyez fous la main*

de vos Supérieurs, comme un bâton sous celle du Vieillard dont il est l'appui. Dans tous les cloîtres on prêche l'abnégation de soi-même, & la nécessité d'une obéissance aveugle. La premiere démarche que l'on fait en y entrant, c'est de se charger de ces liens funestes qui ôtent désormais à l'ame & au cœur toute espece de mouvement volontaire.

Un Préfet qui veut suivre l'esprit de son institut, ne peut plus aimer que ce qu'on lui présente. Il ne doit réfléchir que quand on le lui ordonne. Il ne lui est permis de penser que de la maniere présente ; le moindre usage de sa raison est une révolte ; il faut que toutes ses facultés restent dans l'inaction : il doit se considérer comme une masse privée de la vie, tant que le souffle créateur qui doit l'animer, ne se fait pas sentir. Il est censé avoir fait d'autant plus de progrès vers la perfection, qu'il approche davantage de cette immobilité passive, où il est entiérement semblable au bâton qu'on lui propose pour modele.

Les Moines ne feroient qu'inutiles, s'ils res-

toient toujours dans cet état. Leur repos pourroit exciter les plaintes des politiques : mais il n'alarmeroit pas les Gouvernemens. On se contenteroit de gémir en leur voyant remplir infructueusement de vastes terreins qui pourroient être mieux occupés.

Par malheur ces bâtons qui n'offrent à la vue qu'une pesanteur, une inertie invincible en apparence, touchent tous à *Rome* par un bout, ainsi qu'à leur centre commun. Ils y devenoient autrefois, pour le souverain Pontife, des leviers immenses qui lui servoient à ébranler sans effort le monde chrétien. Un foible mouvement imprimé aux parties qui se trouvoient sous sa main, se faisoit sentir avec une promptitude & une accélération prodigieuse aux extrêmités de l'Europe.

Archimede ne demandoit qu'un point d'appui, & un levier suffisant pour soulever le globe. Les Papes avoient trouvé l'un & l'autre dans la religion & dans les instituts monastiques. Avec ce secours ils agitoient de dessus leurs trônes tous les Royaumes, comme un Méchani-

cien habile, à force de cordes & de poulies, fait descendre ou monter à son gré les plus énormes fardeaux.

On conçoit sans peine combien la docilité ainsi exigée de tous les religieux, comme la premiere des vertus, devoit en faire des instrumens puissans. Ils étoient toujours prêts à se mettre en jeu, dès qu'on lâchoit le ressort destiné à la mouvoir. En vain auroient-ils voulu résister au mouvement qui les emportoit, ils traînoient par-tout la triste obligation de le suivre sans que rien pût les en dégager.

Une voix terrible leur répétoit à chaque instant ce mot accablant, *obéis ;* dans l'effroi qu'elle leur causoit, ils ne pouvoient se dispenser de répondre, *j'obéirai.* S'ils avoient balancé, les châtimens & les supplices auroient bientôt vaincu leur obstination.

CHAPITRE XVI.

Comment le miniftere facré du Sacerdoce fervoit aux Moines mendians à régner fur l'efprit des peuples & à inquiéter les Gouvernemens.

QU'on fe repréfente maintenant une foule de Moines fortant du Cloître, avec le figne ineffaçable dont ils s'y étoient laiffé marquer, le cœur plein des intérêts qu'ils avoient juré de défendre, l'efprit occupé à chercher les moyens d'agrandir la puiffance à laquelle ils s'étoient voués & dont l'éclat réjailliffoit en partie fur eux. Qu'on les voie fe répandre dans le monde, empreints, imbus de toutes les maximes de l'*Italie*, comme ces torrens qui, en fe précipitant avec impétuofité du haut des rochers, prennent & gardent la couleur du terrein fur lequel ils ont commencé à rouler.

Ils fe montroient aux peuples, armés du miniftere de la parole : ils paroiffoient prefque feuls chargés de prêcher & de confommer les plus facrés myfteres de la Religion. On peut juger de

la facilité qu'ils trouverent à s'emparer de la confiance publique, d'abord par ce dépôt respectable dont ils abusoient, & ensuite par la situation où se trouvoit l'*Europe* quand ils s'y produisirent.

Depuis plusieurs siecles, la plus épaisse ignorance défiguroit cette partie du monde : le Clergé séculier, au lieu de la combattre, contribuoit à l'augmenter. Les Pasteurs, il faut l'avouer, avoient oublié toutes les regles de leur état; ils languissoient dans la dissolution & la barbarie la plus révoltante. Loin de pouvoir enseigner à leurs peuples les dogmes de la Religion, la plupart les ignoroient eux-mêmes; l'exactitude avec laquelle ils recueilloient les dixmes & les autres revenus ecclésiastiques, étoit presque la seule marque à laquelle on put les reconnoître pour des Ministres de l'Eglise. Ce fut dans ce moment que des nuées de *Jacobins*, *Franciscains*, *Cordeliers*, *Mineurs*, *&c.* inonderent les Villes & les campagnes.

Nous avons vu qu'ils étoient autorisés par des Bulles de *Rome* à exercer les fonctions spirituelles

avec une parfaite indépendance. Les Evêques & les Curés ne s'opposerent ni à ces Bulles, ni aux privileges qu'elles donnoient. Elles attaquoient leurs droits réels, en transportant à d'autres, sans leur consentement, les prérogatives dont ils devoient seuls avoir la jouissance; mais aussi elles paroissoient les dédommager, en rejettant sur d'autres bras ce que leurs devoirs avoient de plus pénible. Ils n'étoient d'abord frappés que de ce soulagement apparent; ils appelloient eux-mêmes les Religieux mendians dont l'activité suppléoit à leur indolence.

Ces nouveaux manœuvres introduits dans la vigne du Seigneur, y travailloient pour le Clergé, sans lui demander aucune récompense. Ils remplissoient les chaires & les confessionnaux, où les Pasteurs légitimes dédaignoient de paroître. Ils introduisoient la coutume, flatteuse pour le peuple, de dire des Messes à son gré, & l'usage utile pour eux d'exiger, pour les célébrer, une rétribution que plusieurs des Peres, au Concile de *Trente*, n'ont pu s'empêcher de trouver indécente.

Ce divin sacrifice avoit été jusque-là gratuit & même assez rare ; du moins les Ministres n'en recevoient point le prix en détail. Ils ne prodiguoient point sous les yeux des hommes, le plus étonnant, le plus terrible de tous les mysteres, & celui, par conséquent, qu'on auroit dû leur présenter le moins fréquemment, si l'on s'en rapportoit à notre foible raison, afin d'entretenir l'impression du spectacle.

Tel fut toujours aussi le principe de l'Eglise jusqu'au moment où on la força d'employer une foule d'ouvriers évangéliques, qu'il fallut nourrir par un revenu journalier tiré de l'Autel : alors elle fut obligée d'adopter une condescendance qui lui est devenue depuis bien pernicieuse. On sait que l'abus des Messes trop multipliées fut un des premiers objets qui attirerent la censure des réformateurs du seizieme siecle.

Ces hommes audacieux, trop fiers de leurs lumieres naturelles, profiterent de l'espece de langueur où on étoit tombé sur un dogme qui exige la foi la plus vive. Ils prétendirent que réitérer si souvent, sans nécessité, un mystere ac-

tablant pour la raifon, c'étoit l'avilir, & que la facilité même avec laquelle toutes fortes de mains l'opéroient, en prouvoit l'impoffibilité.

Ce blafphême a fait beaucoup d'impreffion fur les efprits dans les tems poftérieurs. Mais à la naiffance des ordres mendians, perfonne ne fut frappé de la réflexion qui l'a occafionné. La Religion confiftoit prefque entiérement dans des pratiques extérieures, qui font toujours le culte du peuple; il aimoit à fe voir le maître d'en difpofer pour un prix modique.

Il fe plaifoit à penfer que pour un peu d'argent, il pouvoit fe procurer à chaque inftant la plus grande des confolations qu'offre le Chriftianifme. Cette fonction augufte du facerdoce lui infpiroit du refpect pour les Moines qui la rempliffoient avec activité. Ils lui paroiffoient prefque feuls dignes de l'exercer, parce qu'ils l'exerçoient toujours.

L'efficacité d'ailleurs qu'on y attachoit la lui rendoit encore plus précieufe, & les mains qui en paroiffoient fans ceffe occupées, plus vénérables. On multiplioit les révélations des peines

du purgatoire & du soulagement procuré aux ames qui les souffroient, par des messes dites en leur intention. Les livres des mendians & leurs sermons étoient pleins d'anecdotes plus frappantes, plus remarquables les unes que les autres à ce sujet. Il n'y avoit point de jour où quelques morts n'apparussent pour demander des prieres. Les bouches qui en prêchoient l'utilité étant aussi celles qui se chargeoient, pour une modique retribution, d'ouvrir par ce moyen les portes du Ciel aux infortunés qui leur révéloient le secret de leur exclusion, les confidens du mal étant aussi les administrateurs du remede, les sacristies devinrent des especes de banques où l'on prenoit pour les morts des lettres de change à vue sur le Ciel, & les couvents nantis de ces entrepots lucratifs, s'assurerent exclusivement la bienveillance & l'argent des vivans.



CHAPITRE XVII.

Comment la prédication fut encore une arme dangereuse, quand on l'eut abandonnée aux Religieux mendians.

CE n'est pas tout. Les peuples s'attachoient encore à eux par l'habitude de ne recevoir que de leurs mains le pain de la parole Divine. Leur éloquence grossiere & faite pour eux, les transportoit d'admiration. Ils employoient des expressions à sa portée, des images dont l'indécence ne lui paroissoit qu'une naïveté pleine d'agrémens. Ils remplissoient leurs discours de familiarités révoltantes, d'obscénités odieuses & de déclamations ridicules. Cependant avec ces dégoûtantes rapsodies, frere *Menot* ou frere *Maillard* arrachoient des larmes aux plus nombreux auditoires : ils remuoient les ames aussi vivement que l'ont jamais fait dans les siecles polis les *Cicérons* & les *Démosthenes*.

On parle quelquefois des ravages que font

les mauvais livres. Le gouvernement sévit souvent contre eux & contre leurs auteurs. Je n'ai pas dessein de blâmer une police qui paroît intéressante pour le repos des états ; mais je ne puis m'empêcher de remarquer, comme j'aurai encore occasion de le faire ailleurs, que ces écrivains si rigoureusement punis, ne sont jamais dangereux pour le général. Ils ne peuvent exciter au plus qu'une admiration froide. Il est impossible qu'une lecture fasse des enthousiastes. Tous les hommes qui, dans la retraite, parcourent des yeux un ouvrage quel qu'il soit, se défendent aisément du fanatisme, quand il seroit composé pour l'inspirer.

Cette passion furieuse n'a de prise sur eux, que quand ils sont rassemblés, & qu'un d'entr'eux a le droit de se faire seul écouter des autres. On ne sauroit concevoir quel effet produit alors sur une troupe nombreuse la déclamation la plus foible, débitée avec chaleur, & soutenue d'un ton & d'un geste imposant.

Les ames les plus molles sont les premieres échauffées. Le feu qui s'y nourrit se communi-

que aux plus fortes par le voisinage. Il semble que les regards & l'haleine de ceux qui l'ont reçu, le portent & le soufflent dans les cœurs de ceux qui balancent à le recevoir. En peu de tems, tous s'animent, tous s'embrasent involontairement. De tant de flammes particulieres ainsi réunies, se forme bientôt un incendie général qui porte par-tout la désolation & l'effroi.

Croit-on que ce soit par ses livres que *Luther* est parvenu à porter un coup mortel à la puissance Papale? Non sans doute. Ces ouvrages grossiers n'auroient jamais fait d'enthousiastes, s'ils n'avoient été secondés par des Sermons. C'est l'Orateur, & non l'écrivain qui a ruiné *Rome*. Assurément les Philosophes de nos jours ont un plus grand mérite que *Luther*. Ils ont même un plus grand parti. Cependant, parce qu'ils ne prêchent pas, parce qu'ils se contentent d'écrire, ils ne renversent point *Rome*. Ils la rendent méprisable, & ne l'empêchent pas de subsister.

Cette arme qui lui fut si funeste dans la main de *Luther* & de ses contemporains, l'avoit ad-

mirablement servie pendant trois siecles. C'est par elle que les Moines donnoient aux Etats des secousses si violentes. Voilà comment *S. Bernard* faisoit en un instant, d'une foule de brigands impitoyables, une assemblée de croisés attendris; c'est ainsi que les prédicateurs mendians, sans avoir peut-être son éloquence, obtenoient aussi des succès qui ne paroissoient moins considérables, que parce que l'objet en étoit différent.



CHAPITRE

CHAPITRE XVIII.

Usage & abus que faisoient de la confession les Moines mendians pour étendre le pouvoir de la cour de Rome.

ENfin il y a plus encore : en descendant de ces trônes où ils commandoient impérieusement aux cœurs, ils passoient dans les tribunaux secrets de la pénitence, où ils achevoient de les subjuguer. Ils venoient de prêcher la nécessité de travailler par la confession à s'ouvrir le Ciel. Ils avoient prouvé que Dieu même leur en avoit confié les clefs par l'entremise de son Vicaire. On couroit à eux de toutes parts pour s'en assurer l'entrée ; mais les clefs mystérieuses ne tournoient souvent dans leurs mains que suivant les ordres supérieurs émanés de la cour de *Rome*.

Quand, par exemple, un Prince éclairé paroissoit résolu à soutenir l'honneur & les droits de sa couronne ; quand au lieu de fléchir à l'approche d'une excommunication inique, il s'ar-

moit d'une nouvelle fermeté, & ne répondoit aux décrets injustes du *Vatican* que par la défense très-juste & très-sage d'y laisser porter les tributs que les collecteurs *Italiens* arrachoient de tous les côtés dans ses états ; pour l'affoiblir on attaquoit la conscience du peuple, comme quand on veut renverser un grand arbre, on commence par en couper les racines.

On mettoit les Royaumes en interdit : on délioit les sujets de leur serment de fidélité, c'est-à-dire, qu'on faisoit cesser toutes les pratiques extérieures de la Religion, & qu'on prescrivoit aux particuliers de ne plus obéir à leur souverain, ou même de s'en choisir un autre. Le *Pape*, comme dépositaire du Pouvoir Divin, & au nom des apôtres *S. Pierre* & *S. Paul*, foudroyoit le Prince qui lui résistoit. Il le déclaroit rebelle à *Dieu*, & par conséquent déchu sans exception de tous les droits que lui donnoit sa place.

Cet arrêt passoit bientôt les *Alpes*. Il trouvoit au-delà des mains préparées pour le mettre à exécution. Les habitans des cloîtres sur-tout, étoient exacts à observer la premiere défense, &

ardens à prêcher la nécessité, pour le salut, de se conformer à la seconde. Ils montroient un Prince hérétique, retranché du sein de l'Eglise sur la terre par un décret infailliblement confirmé dans le Ciel. Ils le peignoient dévoué aux flammes de l'enfer, devenu la proie & bientôt le compagnon des esprits malins qui y gémissent. Ils représentoient hautement combien il seroit honteux & funeste de se soumettre aux ordres d'un *damné*, à l'ignominie d'avoir pour maître un misérable prêt à subir les plus infames supplices. A la description de ces tourmens, ils joignoient la menace effrayante de les faire partager à tous ceux qui oseroient ne pas l'abandonner.

Ces images hideuses consternoient le peuple. D'ailleurs les cérémonies lugubres dont cette espece de révolution étoit accompagnée, le pénétroient d'effroi. Il voyoit les Eglises désertes ou fermées : les statues de ses saints étoient voilées, & les autels dépouillés d'ornemens; tout lui paroissoit plongé dans un sombre silence. Cette espece de deuil universel nourrissoit & redoubloit son accablement. Il ressembloit aux

Egyptiens, qui, dans une des plaies de leur pays, au milieu de ces ténebres épaisses dont ils furent affligés par *Moyse*, s'imaginoient découvrir, à travers l'obscurité, des spectres & des fantômes prêts à les dévorer. Il frémissoit de même à l'aspect de cet appareil dressé contre lui. Dans la langueur générale où il croyoit voir tomber la nature, il appercevoit les avants-coureurs de ces tourmens éternels dont ses oreilles étoient sans cesse rebattues.

Afin même qu'il ne lui restât aucune ressource pour se défendre de la terreur qu'ils inspiroient, on forçoit le Clergé séculier à paroître la partager involontairement.

Les Moines tonnoient dans les universités qui sembloient alors faire la gloire & l'appui de l'Eglise. Ils avoient été déclarés capables d'y prendre des grades. Ils y dominoient par leur nombre, avant qu'on se fût avisé de le réduire en le fixant, & on ne s'en avisa que fort tard.

Ces corps se voyoient donc, en gémissant, emportés par un mouvement qu'ils ne s'étoient pas donné. Les résolutions les plus déshonoran-

tes y passoient à la pluralité des voix. On étoit tout surpris de voir sortir de ces assemblées de docteurs sages & modérés d'ailleurs, des rescrits forcénés qui les couvroient de honte. On s'en servoit cependant pour faire impression sur le public. Des pieces désavouées par la plus saine partie du corps, se donnoient, comme il arrive toujours, pour le fruit d'un accord parfait & d'un concert unanime.

Si l'on veut avoir une preuve & en même-tems un tableau bien sensible de tout ce manege, on n'a qu'à se rappeller ce qui s'est passé en *France* depuis le massacre des *Vaudois*, jusqu'à celui des Protestans; on n'a qu'à jetter les yeux sur les tristes événemens qui l'ont affligée depuis l'assassinat du Duc d'*Orléans*, justifié publiquement par le *Cordelier Jean Petit*, jusqu'à ceux de Henri III & de son successeur, médités, exigés, entrepris même par des Moines mendians de toutes les livrées & de tous les instituts. Par-tout on verra des déclamations emportées & des auditeurs séduits, des directeurs fourbes & des pénitens aveugles.

Des chaires & des confeſſionnaux y ſont toujours la décoration des tragédies atroces qu'on repréſentoit dans ces tems malheureux. C'eſt-là qu'on plaçoit des torches ardentes deſtinées à éclairer, & enſuite à embraſer la ſcene. C'eſt delà qu'on donnoit le ſignal de la révolte, & que des bouches audacieuſes ne craignoient point de profaner la Sainte Ecriture, en y cherchant des exemples pour autoriſer les plus criminels excès. C'eſt-là enfin qu'on faiſoit du meurtre de ſes freres une action légitime, & de celui d'un *Roi* un ſacrifice de bonne odeur, propre à obtenir de *Dieu* la remiſſion infaillible des péchés.



CHAPITRE XIX.

Que tous les maux dont on vient de parler eurent lieu dès le commencement de l'inſtitution des mendians.

ET il ne faut pas croire que tous ces abus ſe fuſſent gliſſés lentement, par la ſucceſſion des ſiecles, dans des ordres commencés en apparence avec une perfection ſi éclatante. Il ne faut pas penſer qu'ils ne ſoient devenus que bien tard propres aux uſages funeſtes auxquels on les employoit. Moins de trente ans après leurs inſtitutions, ces abus étoient au comble. Voici comme le clergé parloit d'eux en corps dès l'année 1243.

» Depuis leur commencement, la haine qu'ils
» ont conçue contre nous les a portés à décrier
» notre vie & notre conduite dans leurs ſermons ;
» & ils ont tellement diminué nos droits, que
» nous ſommes réduits à rien. Au-lieu qu'autre-
» fois, par l'autorité de nos charges, nous com-

» mandions aux Princes, & nous faisions crain-
» dre des peuples ; maintenant nous en sommes
» l'opprobre & la risée. Ces freres, mettant la
» main dans la moisson d'autrui, nous ont peu-
» à-peu dépouillés de tous nos avantages : s'attri-
» buent les pénitences, le baptême, l'Onction
» des malades & les cimetieres. Et maintenant,
» pour diminuer d'autant plus nos droits & dé-
» tourner de nous la dévotion des particuliers,
» ils ont institué deux nouvelles confrairies, où
» ils reçoivent si généralement les hommes &
» les femmes, qu'à peine s'en trouve-t-il quel-
» qu'un qui ne soit inscrit dans l'une ou dans
» l'autre. Ensorte que les confreres s'assemblant
» dans leurs églises, nous ne pouvons avoir nos
» paroissiens dans les nôtres, principalement les
» jours solemnels ; & ce qui est pire, ils croient
» mal-faire s'ils entendent la parole de Dieu d'au-
» tres que de ces freres. D'où il arrive qu'étant
» frustrés des dixmes & des oblations, nous ne
» pouvons vivre si nous ne nous occupons à
» quelque travail, quelque art méchanique, ou
» quelque gain illicite.

» Nous ne différerons plus déſormais des Laï-
» ques ; & notre condition eſt pire, en ce que
» nous ne pouvons être ni laïques en conſcien-
» ce, ni clercs avec honneur. Que reſte-t-il donc
» ſinon d'abattre de fond en comble nos égli-
» ſes, où il ne reſte qu'une cloche & quelques
» vieilles images enfumées ? Hélas ! pluſieurs
» lieux, autrefois célébres par quantité de mi-
» racles ſuivant la dévotion des fideles, ſont
» remplis de meubles des particuliers ; les au-
» tels autrefois ſi ornés, ſont à peine couverts
» d'une ſimple nappe trouée ; le pavé qu'on la-
» voit ſoigneuſement & qu'on jonchoit de fines
» herbes & de fleurs, eſt ſale & poudreux. Ce-
» pendant les *Précheurs* & les *Mineurs*, devenus
» nos maîtres, qui ont commencé par des ca-
» banes & des taudis, ont élevé des Palais
» ſoutenus ſur des hautes colonnes, & diſtribués
» en divers appartemens, dont la dépenſe de-
» voit être employée au beſoin des pauvres : &
» ces freres, qui dans la naiſſance de leur religion
» ſembloient fouler aux pieds la gloire du mon-
» de, reprennent le faſte qu'ils ont mépriſé ;

» n'ayant rien, ils possedent tout, & sont plus
» riches que les riches mêmes; & nous qui
» passons pour avoir quelque chose, sommes ré-
» duits à mendier : c'est pourquoi nous nous
» jettons aux pieds de votre Majesté, pour la sup-
» plier d'apporter un prompt remede à ce mal :
» de peur que la haine croissant entre nous & ces
» freres, la foi ne soit mise en péril, par cela
» même qu'on croit devoir l'augmenter. «

C'est *Mathieu Paris* qui nous a conservé ce monument précieux. Trois ans après il présente un autre tableau de la conduite des mendians, qui ne leur est pas plus favorable.

» Les religieux mendians, dit-il, se rendoient
» odieux aux anciens moines & aux prêtres
» séculiers, en faisant trop valoir les privileges
» des *Papes*, qui ordonnoient aux évêques de
» les admettre à la prédication & à l'administra-
» tion de la pénitence. Ils exigeoient qu'on fît
» lire publiquement ces privileges dans les égli-
» ses, & demandoient à ceux qu'ils rencon-
» troient, même à des religieux ; vous êtes-
» vous confessés ? oui, répondoit le particulier.

» A qui ? à mon curé. C'eſt un ignorant qui n'a
» jamais étudié en théologie ni en décret. Ve-
» nez à nous qui ſavons diſtinguer la lepre de
» la lepre, & qui avons reçû les grands pou-
» voirs que vous voyez. Ainſi pluſieurs laïques,
» principalement les nobles & leurs fermiers,
» mépriſant leurs curés & leurs prélats, ſe con-
» feſſoient aux freres *Prêcheurs*, & ce mépris
» étoit fort ſenſible aux ſupérieurs ordinaires. Les
» paroiſſiens péchoient plus hardiment, n'étant
» plus retenus par la crainte d'en rendre compte
» à leurs curés, & ſe diſoient l'un à l'autre :
» prenons librement nos plaiſirs ; nous nous con-
» feſſerons ſans peine à quelqu'un de ces freres
» *Prêcheurs* ou *Mineurs* qui paſſeront chez nous,
» que nous n'avons jamais vus & que nous ne
» verrons jamais. Quelques freres *Prêcheurs* vin-
» rent à l'égliſe de *St. Alben*, où l'archidiacre
» tenoit ſon ſynode ſelon la coutume : & l'un
» d'eux demanda impérieuſement que l'on fît ſi-
» lence pour entendre ſa prédication ; mais l'ar-
» chidiacre l'arrêta, traitant leur conduite de
» nouveauté, & diſant qu'il ſe vouloit tenir à l'an-

» cien usage, suivant lequel chacun se doit con-
» fesser à son propre prêtre ; & pour le prouver
» il rapporta le canon du concile de *Latran*, te-
» nu sous *Innocent III*, en 1215. «

L'archidiacre avoit tort, sans doute, de rappeller au bout de trente ans un canon qu'on s'étoit permis de violer sous les yeux même & pendant la tenue du concile qui l'avoit porté : mais ce canon inutile n'en étoit pas moins sage, & la réclamation infructueuse qu'on en faisoit étoit elle-même une preuve du besoin qu'on auroit eû de l'observer exactement.

Je pourrois étendre encore bien plus loin ces observations & les preuves qui les appuyent : mais en voilà assez pour démontrer qu'il n'y a ni imprudence ni malignité dans ce que j'ai avancé, au sujet de la part qu'ont eu les ordres mendians, à tous les crimes religieux commis depuis leur formation. Il est clair qu'ils ont pû en devenir les principaux instrumens. Il l'est encore davantage qu'ils ont fait à cet égard tout ce qu'ils ont pû.

Ce n'est pas qu'en commençant ils se propo-

sent précisément d'encourager la scélératesse & d'enseigner les maximes les plus contraires au repos de la société. Ce comble de la dépravation n'est ni croyable ni possible dans aucune espece d'établissement humain. Ils ne voyoient d'abord que la nécessité d'obéir sans replique à un Prince étranger qu'ils reconnoissoient pour leur véritable maître. Ce premier pas fait, leur rendoit tout le reste facile.

Ils se croyoient obligés à défendre son pouvoir. Après avoir épuisé en sa faveur les moyens légitimes, ils en venoient avec moins de répugnance à se servir des autres. Dans les choses qui survenoient entre les deux autorités, ils se mêloient bientôt comme parties intéressées, quoiqu'ils n'y fussent entrés que comme mercénaires très-subalternes. L'entêtement naturel à l'esprit humain, le desir aussi naturel, de voir triompher un parti auquel ils étoient liés par des engagemens sacrés, les précipitoit dans les extrêmités les plus terribles. Ils arrivoient à la fin du combat à des horreurs dont ils ne se seroient jamais cru capables en le commençant. Ils

étoient emportés presque involontairement au-delà de leurs propres desseins, comme un sauteur qui, après s'être donné un élan pour franchir un fossé, dépasse presque toujours le bord qu'il vouloit atteindre.

J'avoue qu'une partie de ces dangers ne subsistent plus; les institutions d'un fanatisme ignorant & grossier, perdent de leur vigueur dans un siecle éclairé. Le pouvoir des Généraux d'ordre ne peut plus guere aujourd'hui leur servir à faire commettre des forfaits éclatans. Ils n'oseroient employer les mains dont ils disposent à semer ouvertement les poisons que le terrein n'est plus préparé à recevoir.

La lumiere, à la vérité, n'a point encore pénétré dans l'intérieur des cloîtres. Elle vient mourir contre les murailles de leur enceinte. L'habitude & le préjugé y sont continuellement en sentinelle. Ces deux ennemis de la raison y répandent plus de bandeaux, que leur rivale n'y peut introduire de rayons.

Cependant le jour que celle-ci produit aux environs, rend moins noire & moins affreuse

l'obfcurité que les autres tâchent de redoubler. L'ombre y devient moins épaiffe, par le voifinage des endroits que le foleil éclaire. Il y nait une efpece de foible crépufcule, capable au moins de deffiller un peu les yeux malades qui en font frappés.

D'ailleurs tout eft en paix autour d'eux. Les matieres combuftibles dont la théologie fcholaftique armoit autrefois tant de mains, repofent dans la pouffiere des Bibliothèques. Un fouverain mépris eft l'accueil deftiné à tout ce qui en conferve encore la moindre odeur. Les punitions font prêtes pour quiconque oferoit fe hazarder à les tirer du tombeau où on les a très-fagement enfevelis. De cette pofition, il réfulte pour nous un tems affez ferein ; & les monafteres ne feront pas abfolument à craindre, tant qu'il ne s'y élevera point d'exhalaifons capables de le troubler.

F I N.

HISTOIRE D'UN POU FRANÇOIS,

OU

L'ESPION

D'UNE NOUVELLE ESPECE,

TANT EN FRANCE QU'EN ANGLETERRE;

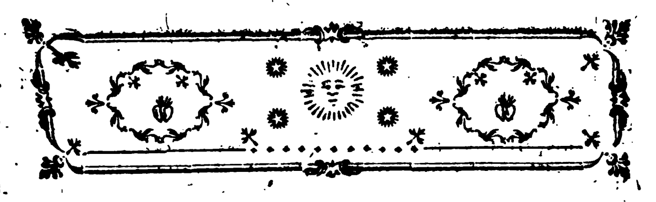
CONTENANT

Les Portraits de Personnages intéressans dans ces deux Royaumes, &c. &c.



A PARIS.

M. DCC. LXXXI.



ÉPITRE DÉDICATOIRE.

A SA

MAJESTÉ TRÈS CHRÉTIENNE.

SIRE,

VOICI le premier ouvrage qui ſort de la plume d'un être de mon eſpèce. A qui puis-je mieux le dédier qu'à un Monarque, ſous le gouvernement duquel je ſuis né, & qui redevient encore mon Souverain dans un pays où je ne m'en ſerois jamais douté? Cependant j'y trouve une eſpèce de juſtice; il y a ſi long-tems que les armes de France ſe trouvent réunies à celles d'Angleterre, il y a ſi long-tems qu'on voit dans l'Europe le titre de Roi de France joint à celui de la Grande-Bretagne, qu'il falloit enfin que cette fiction devînt une réalité. Puiſque c'eſt à VOTRE MAJESTÉ que cette gloire étoit réſervée, je ſuis flatté d'être le premier à l'en féliciter publiquement. Mais, Sire, n'y a-t-il pas, en vérité, de quoi rire, en voyant le ridicule, & le peu de mérite des perſonnages

qui ont coopéré à cette œuvre ? Quoi qu'il en soit, cet événement est un bonheur pour les deux nations. Il n'y aura plus d'autre rivalité entr'elles que celle d'avoir pour Votre Auguste Personne tout l'attachement & le respect qui vous sont dus à tant de titres; on entendra à Paris les acclamations de VIVE LE ROI ; on entendra à Londres celles de GOD SAVE THE KING, & tous ces vœux se réuniront pour Vous. Il n'y aura plus de guerre, plus de sang répandu; le commerce va fleurir dans toute l'Europe à qui vous donnerez des loix; partout on vous bénira & l'on vous aimera. J'espère en mon particulier avoir encore le bonheur de vous revoir, lorsque vous viendrez vous faire couronner à Londres avec Votre Auguste Compagne, qui m'a déja tant honoré, ainsi que vous le verrez dans mon histoire. J'en conserverai toujours la plus grande reconnoissance.

Je suis, avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le plus humble de vos sujets,

LE POU FRANÇOIS.



HISTOIRE D'UN POU FRANÇOIS.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

QUE tous les êtres vivans sont sujets à des calamités & à des épreuves sans nombre ! Combien de fois n'ai-je pas regretté mon existence ! Combien de fois n'ai-je pas été tenté de me donner la mort ! Cependant j'ai eu assez de courage & de force d'esprit pour me résigner totalement à la volonté de mon créateur ; plus intrépide que ces fameux Romains si vantés dans l'histoire, que Brutus, que Cassius & le fier Caton, ma raison m'a éclairé & conduit ; j'ai mûrement réfléchi ; & ma décision a été que, dans une république aussi considérable que la mienne, je devois l'usage de ma vie à mes semblables ; que le suïcide étoit une mort honteuse & furtive ; que c'étoit un vol fait au genre Poullieux ; que j'avois encore de grands devoirs à remplir vis-à-vis de mes concitoyens & de ma nombreuse

famille, & qu'enfin tout être vivant est utile à ses semblables par cela seul qu'il existe.

Ces réflexions m'ont soutenu jusqu'à ce jour, dans les situations les plus terribles & les évènemens les plus désespérés ; je vis actuellement en philosophe dans un pays libre ; je me trouve heureux.

O mes enfans, ô mes freres, qui vivez dans des jubilations & des transes mortelles, espérez, jouissez de la douce consolation d'obtenir à la fin de vos jours une retraite sûre & tranquille ; que ma vie, qui a été un enchaînement continuel de biens & de maux, & que je vais tracer pour votre bien & votre bonheur, vous apprenne à ne pas vous abandonner à votre malheureux sort ; résignez-vous avec confiance aux décrets de la Providence, qui sait mieux que nous-mêmes ce qu'il nous faut, & vous serez comme moi heureux & fortunés.

CHAPITRE I.

Naissance du Pou sur la tête d'une fille d'amour ; sa jeunesse est heureuse ; il se marie & a des enfans. Peste universelle dans sa patrie qui l'oblige de s'en séparer.

Je suis né sur un terrein fertile & d'un très-grand produit, que mes ancêtres occupoient déja depuis près d'un an, & dans lequel ils avoient vécu

comme des Rois ; c'étoit la tête d'une fille charmante, âgée de 17 à 18 ans. Elle demeuroit chez une bonne maman à Paris, nommée la Montigny, qui recevoit la plus floriſſante jeuneſſe de la capitale ; je puis le dire à l'honneur & gloire de ma jeune maîtreſſe, j'ai peu vu de têtes auſſi belles & auſſi bien fournies ; c'étoit une vaſte & puiſſante forêt, qui ſuffiſoit en abondance à tous nos beſoins, quoique notre colonie fut très-peuplée. Mon enfance fut des plus brillantes, j'engraiſſois à chaque minute à vue d'œil ; ma mère, qui m'aimoit & m'adoroit, me diſoit ſouvent, en me tenant étroitement ſerré dans ſes bras, qu'elle n'avoit jamais eu d'enfant auſſi bien portant & auſſi fort, car en huit jours de tems j'étois auſſi puiſſant que mon père.

Parvenu à un âge nubile, je me mariai ; je choiſis une femme de mon âge, graſſe & puiſſante, car j'aime beaucoup l'embonpoint. Dans l'eſpace de quatre jours je me trouvai bientôt père de quatre-vingt-dix enfans, moitié garçons & moitié filles ; je béniſſois mon ſort, & je ne préſumois pas qu'il put exiſter d'être plus heureux que moi ſur la terre, lorſqu'un évènement imprévu me plongea dans le premier de mes malheurs.

Cette terre ſi abondante & remplie de fruits ſi ſucculens, que je regardois comme un véritable paradis terreſtre, parut ſe deſſécher preſque tout-à coup. Continuellement je voyois ſe déraciner des arbres de cette vaſte forêt : une odeur minérale, qui s'exhaloit de tous les pôres de cette tête, jadis ſi fortunée, fut pour nòtre république une peſte effroyable ; je voyois à chaque minute mes parens, mes amis périr dans les plus grandes convulſions ; je perdis bientôt mon père, ma reſpectable mère qui m'avoit tant chéri, & plus des trois quarts de mes chers enfans. Ma pauvre maîtreſſe elle-même,

qui nous donnoit si généreusement l'hospitalité, étoit dans un état à faire compassion; son haleine étoit devenue forte & insupportable; ses dents n'avoient plus de consistance, sa bouche écumoit; ses nerfs étoient déchirés; tout son corps trembloit; à peine pouvoit-elle se soutenir.

Effrayé d'un tel désastre, & voulant en pénétrer la cause, je sortis un matin avec beaucoup de peine de cette immense forêt; je montai sur le sommet d'un oreiller, jadis blanc, mais noirci par l'infection qui régnoit dans les airs, & je vis un malheureux opérateur, qui, passant & repassant continuellement des mains grasses & huileuses sur les membres délicats de mon hôtesse, étoit l'auteur de cette cruelle contagion.

Dès ce moment je ne voulus plus rentrer sur ce terrein maudit & ulceré; j'appelai le peu qui me restoit de mes enfans, & nous nous cachâmes pour quelque tems dans les fentes d'un rideau de siamoise qui entouroit le lit de mon hôtesse.

Nous restâmes en ces lieux deux jours & demi, sans provisions, sans secours, & ne sachant à quel saint nous vouer, lorsque ma pauvre maîtresse, languissante & n'en pouvant plus, fut tirée de son lit & portée dans un carosse de la place, qui la conduisit, à ce que j'entendois dire, au château royal de Bicêtre.

On mit des draps blancs au lit qu'elle venoit de quitter; je vis avec horreur la cruelle matrone secouer fortement les draps sales, & en faire tomber la foule innombrable de tous mes concitoyens que cette peste avoit emportés; quelques-uns étoient encore expirans, & sollicitoient des secours, mais l'impitoyable mégère, les ayant réunis avec un balet, les poussa tous dans un brazier ardent, qui termina leurs maux, & l'idée même *de leur existence.*

CHAPITRE II.

Il se réfugie sur la tête d'un Conseiller-clerc au Parlement de Paris. Description de son nouveau domicile; il le quitte & va chez Madame la Comtesse de LA B. . . .

QUANT à nous, transis de frayeur & mourant de faim, nous ignorions encore où porter nos pas, lorsque nous vîmes, pour notre bonheur, arriver une camarade de ma premiere maîtresse & un de ses amans; ils venoient célébrer un nouveau mariage. Craignant que cette nouvelle avanturière ne nous fit éprouver le sort de notre première hôtesse, je pris le parti de me retirer sur la tête de son galant; j'y pénétrai avec deux de mes filles seulement. Mes autres enfans n'ayant pu me suivre par la foiblesse de leurs corps épuisés, je les recommandai à la divine Providence; &, ne pouvant plus leur être d'aucune utilité, je les oubliai totalement, ayant assez d'affaires personnelles & de dangers à éviter.

La forêt dans laquelle nous fimes notre séjour étoit d'une espèce bien différente que celle que nous avions été forcés d'abandonner; ce n'étoit point cette pépinière immense de sapins d'une hauteur prodigieuse, qui faisoit le plus bel ornement de notre ancienne maîtresse; c'étoit une forêt dévastée, où l'on ne voyoit qu'une petite quantité d'arbrisseaux, qui, quoique jeunes encore, ne trouvoient plus sur un sol ingrat & stérile de sucs & de substance; ils avoient langui, & étoient devenus blancs & secs; ils étoient très-courts & en très-petite quantité; ces

arbrisseaux avoient aussi une forme bien différente de celle des arbres de cette espèce ; ceux qui étoient placés autour de cette pauvre forêt avoient subi une impression forcée, & formoient un cercle. Quant au milieu du terrein, on y avoit fait un abbatis considérable dans une forme ronde ; je n'ai jamais pu en deviner la raison ; mais ce que je sais, c'est que, probablement pour garantir les racines de cette place, ou du trop grand froid, ou de la trop grande chaleur, mon nouvel hôte avoit soin de leur donner tous les matins une couverture noire & luisante, impénétrable aux ardeurs du soleil, & à la pluie la plus forte.

Ce fut un peu au-dessus de cette place que nous nous refugiâmes mes deux filles & moi ; nous y étions comme dans un désert ; nous n'y rencontrâmes aucun être de notre espèce ; & nous n'y trouvâmes point la nourriture qui nous convenoit ; cependant nous fûmes obligés de nous contenter d'une bouillie onctueuse & épaisse que j'ai su depuis être de la graisse d'ours ; c'étoit un mets qui auroit été très - agréable & très-salubre pour nous, s'il n'eut point été mélangé avec une quantité de musc & d'ambre, dont l'odeur trop forte se portoit à nos cerveaux & nous étourdissoit.

Ma pauvre femme étant morte dans la peste qui avoit ravagé notre premiere république, je fus obligé de lui substituer, dans cette terre inculte, mes deux filles, qui partagèrent indistinctement mon cœur & le lit nuptial ; tel étoit parmi les hommes, suivant un cantique que j'ai entendu chanter plusieurs fois, un certain Monsieur Loth, qui, après le changement de sa femme en sel, fut également forcé de recourir à ses deux filles, faute de mieux.

Nous commencions déjà à former un nouvel établissement dans cette colonie naissante, lorsque

notre hôte, que l'on appeloit *le toutou du premier président*, & dont le nom étoit l'Abbé *Appletrée* [*], conseiller au Parlement de Paris, ayant été engagé à dîner chez ce Magistrat, fut placé à table auprès de la maîtresse de la maison & d'une petite élégante, qui faisoit la précieuse, & pour qui l'on paroissoit avoir beaucoup d'égards. Comme le propriétaire de mon domicile lui témoignoit beaucoup d'amitié, & par conséquent gesticuloit continuellement, j'eus les plus grandes peines du monde à me tenir sur un de ses cheveux : je m'y cramponnois du mieux qu'il m'étoit possible ; mais, par un évènement que je ne pouvois encore prévoir, ce malheureux arbrisseau se déracina, & je tombai avec lui sur la robe de ma belle voisine.

Comment me tirer de cette facheuse position ? Je ne pouvois pas par moi-même ; je crus donc qu'il étoit plus prudent de me cacher, & je resolus d'abandonner la tige à laquelle j'étois attaché, & qui étoit la cause de ma perte. Je m'y déterminai avec d'autant plus de raison, que la robe de cette dame étant couleur de puce, & que les cheveux étant blancs, j'aurois été facilement découvert ; je me cachai donc dans une bouffante du falbalas ; je n'y fus pas plutôt, que j'eus raison de m'applaudir de mon idée : le cheveu tomba sur le tapis, un laquais mit dessus un pied d'une grosseur énorme qui m'auroit écrasé cent mille fois si j'y fusse toujours resté collé. J'attendis donc, dans cette retraite forcée, quelque circonstance dont je pusse profiter, lorsque ma nouvelle maîtresse partit le soir dans sa voiture pour se rendre à la Cour, où elle fut présentée le lendemain au Roi, à la Reine, & à la famille Royale.

[*] *Appletrée* en Anglois, ne veut-il pas dire *pommier* ?

CHAPITRE III.

Son entrée à la Cour ; il a l'honneur d'approcher de très-près la Reine ; il reçoit les adorations de tous les courtisans ; sa disgrace.

Si ce jour ne fut pas le plus heureux de ma vie, il en fut au moins le plus brillant, comme vous allez voir.

Mon hôtesse étant dans l'appartement de la Reine, & en la présence de cette Auguste Majesté, je voulus contempler une Princesse dont j'avois tant entendu dire de bien par-tout où je m'étois trouvé, & qui avoit le cœur de tous ses sujets ; je me plaçai donc sur le bord du falbalas, & j'étois en extase des charmes de la divinité de la France, lorsqu'un mouvement que fit mon hôtesse, & auquel je ne m'attendois pas, me fit tomber aux pieds de la Reine ; heureusement que l'on ne fit point attention à ma personne ; mais, malgré l'indifférence que l'on me témoignoit, je craignois toujours quelque pied indiscret, qui eut été très-funeste pour moi. Par un plus grand bonheur, Sa Majesté, bienfaisante à tous ses sujets, le fut aussi pour moi. Elle laissa tomber, comme par mégarde, un mouchoir blanc. Malgré la promtitude avec laquelle on se précipita pour le ramasser, j'eus l'adresse de m'y attacher, & je fus remis ainsi très-respectueusement entre les mains de S. M., qui me reçut avec l'accueil le plus gracieux, & en remerciant affablement celui qui me présentoit.

Jugez de l'orgueil qui devoit m'enflâmer dans ce moment ; mais ce n'étoit point encore là le faîte de ma gloire.

Mon auguste maîtresse porta le mouchoir, où j'étois, à son visage; je crus alors qu'il étoit tems d'en sortir, & je me laissai tomber sur un sein d'une blancheur éblouissante, & doux comme un satin. Que je me trouvois bien placé! Je voyois des deux côtés, des boucles flottantes de cheveux d'une couleur qui m'enchantoit, & où j'espèrois bientôt pouvoir me refugier; je voyois des Princes, des Ministres, & les premiers Seigneurs du Royaume s'approcher avec vénération de Nous, n'oser Nous regarder en face; ni s'asseoir devant Nous. Je vis l'auguste Epoux de la Princesse s'approcher seul de l'air le plus tendre, & la prendre par la main pour lui parler en particulier. Je pus facilement alors contempler ses traits radieux & sa noble Personne; j'étois enfin si enivré de mon élévation, que, quoique je n'eusse rien pris depuis plus de vingt-quatre heures, je ne pensois point à chercher aucune nourriture.

La Reine, après ce court entretien, dont j'avois été témoin, reparut dans le cercle de ses courtisans plus belle que jamais, & tout le monde s'empressoit à Nous admirer, lorsqu'un Prince du Sang, fixant avec plus d'attention que les autres les yeux sur le trône où j'étois triomphant, m'apperçut & me distingua. Il alla sur le champ le dire à l'oreille de la Princesse son Epouse, qui, s'approchant de sa sœur, se mit à rire en me regardant, &, nous prenant à l'écart, pendant que je l'admirois, Elle eut la cruauté de vouloir me chasser du poste où j'étois, avec le bout de son gant; je fis tous mes efforts pour résister, mais il me fallut céder à la force, & je tombai sur le bord d'une glace de la croisée qui étoit ouverte; je vis qu'ainsi expulsé on me cherchoit encore, je ne sais à quelle intention; mais, par précaution, je me cachai le mieux que je pus, & l'on ne me trouva point.

J'ai su depuis, que ma présentation à la Cour & l'honneur que j'ai eu de m'asseoir sur un trône aussi agréable que celui où je m'étois placé, avoient fait du bruit tant à Versailles qu'à Paris, même dans les pays étrangers; & que mon auguste Maîtresse avoit rougi lorsque je fus congédié. Je lui demande bien humblement pardon de la témérité que j'ai prise, & je puis l'assurer que j'ai expressément défendu, sous peine de la vie, à tous mes freres & mes concitoyens, de jamais approcher de sa Personne sacrée, trop jaloux d'être le seul qui ait joui d'un avantage aussi glorieux.

Mais, plus ma vanité a été flattée de mon triomphe, plus aussi elle a été rabaissée par la position qui a suivi mon élévation.

CHAPITRE IV.

Adversité de notre héros, Il s'allie avec un Soldat aux Gardes.

Un coup de vent m'emporta, & me fit tomber sur la tête d'un Soldat aux Gardes qui passoit par là; je m'y arrêtai, faute de mieux; & je demeurai huit jours dans ce pays, qui n'avoit d'autre désagrément pour moi, que celui de me trouver bien au-dessous de celui où je brillois auparavant. Du reste j'y fus heureux; j'y rencontrai de mes freres en grande quantité: c'étoit une terre assez fertile & bien approvisionnée: nous allions, mon nouveau maître & moi, très-souvent au cabaret; nous faisions aussi de jour à autre l'exercice, & la nuit nous

a passions chez la gentille Margot, l'objet de ses amours, une blanchisseuse de la rue Satory, très-connue & très éveillée, qui avoit toujours de l'argent comptant & fournissoit à tous les besoins & même aux fantaisies de mon maître : le compère aussi ne la laissoit point chommer; presque toutes les nuits il agissoit plus qu'il ne dormoit, ce qui me gênoit beaucoup; car le petit bonnet de coton qu'il avoit, se dérangeoit continuellement, & mon soldat ne cessoit de le remettre, mais d'une maniere grossière & bien fatigante pour nous, il nous tourmentoit sans fin; il avoit encore une autre habitude très-désagréable, c'étoit de se gratter la tête, presqu'à tous momens; ses ongles, longs & crochus, qu'il enfonçoit avec force, enlevoient, avec notre subsistance, un bon nombre de mes frères qu'il rouloit dans ses doigts & jettoit ensuite avec mépris à ses pieds.

Pour rétablir notre colonie, j'étois obligé de la repeupler de mon mieux, & je n'épargnai ni mes soins ni mes peines : j'eus l'agrément de me retrouver presque avec une nouvelle famille dont j'étois le père, le grand père & l'ayeul; mais cette satisfaction fut de peu de durée.

CHAPITRE V.

Il est forcé de quitter son Soldat aux Gardes, & fait, malgré lui, connoissance avec Margot la blanchisseuse.

Un beau matin que cet amant sortoit des bras de sa maîtresse, celle-ci, avant de s'habiller, voulut rendre un service à son associé; elle prit un instrument terrible, semblable à ceux que l'on voit dans

les jardins pour arranger & embellir les allées ; & le passant & repassant dans l'immense forêt que nou habitions, elle troubla cruellement notre société trois fois je glissai entre les dents de ce maudit in trument, n'ayant eu qu'une patte brisée ; je cr en être quitte pour la peur, mais un quatrième cou de peigne m'emporta malgré moi, & me fit tombe sur le sein de mon inhumaine. Furieux du trait ment qu'elle me faisoit éprouver, je la mordis l plus serré qu'il me fut possible, aux risques mêm d'en être puni sur-le-champ ; ma nouvelle hôtes sentit la blessure, & se mit à frotter bien rudemet l'endroit offensé.

Ce mouvement me poussa sur un paquet de ling que Margot venoit de repasser, & qu'elle devo porter à une de ses pratiques ; je pénétrai dan les plis d'une chemise, qui appartenoit à une Demoi selle connue dans toute l'Europe par les singularité de ses avantures, chez qui je fus conduit deu heures après ; & avant le dîner je pris séance su le col de cette nouvelle avanturière.

CHAPITRE VI.

Il a le bonheur de se sauver de chez Margot, & v loger chez Mdlle d'Éon, Chevalier de St. Louis ancien capitaine de dragons. — Il s'instruit av elle & se croit un grand personnage.

JAMAIS je n'ai connu de femme qui eut le manières plus grotesques & plus chevalières : toujou en action, toujours en mouvement, gesticular

comm

comme un dragon, ne pouvant s'accoutumer aux habillemens de son sexe, n'aimant point la conversation des dames; telle étoit la personne qui vouloit bien me donner un azile. Je vécus une quinzaine de jours dans cette habitation, j'y étois seul cependant: mais cette solitude ne me déplut point dans les commencemens; j'avois une table excellente & en abondance, car ma maîtresse y faisoit porter tous les jours des provisions, & n'aimoit point qu'on en retirât; elle trouvoit que le tems de la toilette étoit un tems perdu, & elle l'abrégeoit le plus qu'elle pouvoit. A cet égard je trouvois qu'elle raisonnoit très-bien, & j'en tirai plus de profit qu'elle.

Je puis aussi ajouter à son honneur & gloire, que, par le moyen de la transpiration & de la substance la plus spiritueuse de cette héroïne, dont je me nourissois autant que des alimens ordinaires qu'elle me procuroit, je pris un courage & une force supérieurs à tous les êtres de mon espèce; elle m'instruisit aussi un peu dans la langue angloise, qu'elle paroissoit savoir aussi bien que la sienne, ayant demeuré longtems à Londres, & étant toujours en relation, quoiqu'à Versailles, avec plusieurs Anglois & Amériquains. Cette connoissance, dont je lui ai l'entiére obligation, m'a été très-utile, sur-tout relativement aux évènemens postérieurs qui me sont arrivés, & dont je rendrai compte dans la suite de cette histoire.

On me demandera peut-être comment j'ai pu apprendre une langue étrangère, sur-tout lorsque mon hôtesse, ignorant même mon existence, qu'elle n'auroit pas manqué d'anéantir si elle l'eut connue, ne pouvoit avoir aucun entretien avec moi.

A cela je réponds: 1°. que m'adaptant aux êtres humains qui veulent bien avoir soin de moi, je ne fais qu'un avec celui avec lequel j'existe.

2°. Que, fixant mon habitation & mon domicile sur le cerveau, les esprits continuels qui en sortent, & qui forment pour moi un véritable élément, me font connoître toutes les idées qui peuvent entrer dans la tête de mon pourvoyeur.

3°. Qu'aucune idée ne peut-être formée & conçue que par la réunion de quelques paroles, sans lesquelles l'idée ne subsisteroit pas; que c'est une vérité incontestable, que j'ai remarquée en tout tems, voyant souvent des hommes se parler à eux-mêmes seuls; &, quand ils ne s'expriment point de manière à se faire entendre, ils s'énoncent toujours tacitement; leur langue remue presqu'insensiblement, malgré eux, & sans même qu'ils y pensent.

De ces principes, établis par des faits, on en peut facilement tirer l'induction, que, comprenant les idées de mon héroïne, qui se formoient dans sa tête en langue françoise, & qu'elle rendoit ensuite en Anglois, je savois sur-le-champ ce qu'elle vouloit dire dans cette langue étrangère; je comprenois également, par les réponses qu'elle faisoit à ceux qui la questionnoient en Anglois, ce qu'on lui avoit demandé; ainsi, me faisant une grammaire particulière, simple & facile, je pus en peu de tems me mettre au fait de cette langue utile & noble, & rien ne me devenoit étranger.

J'ajoute encore à ces observations, qu'ayant été, comme je l'ai déjà dit, quinze jours sur la tête de ma maîtresse de langue, & n'ayant rien qui put me distraire, puisque j'étois seul & livré à moi-même, j'ai fait des progrès beaucoup plus considérables que si j'eusse été environné de mes femmes, de mes enfans & de mes concitoyens; en outre, je n'avois aucune crainte ni inquiétude pour ma vie, que l'on ne cherchoit point à m'ôter, de sorte que j'avois l'esprit libre & continuellement occupé à m'instruire.

CHAPITRE VII.

ıd des connoiſſances ſur le compte de ſa maî-ẻ qui ne lui ſont point plaiſir, & diminuent ıcoup ſon amour propre.

'iens de dire dans le [chapitre] précédent, que, ıuriſſant de la ſubſtance de notre héroïne, je plus fort & plus courageux que tous les êtres n eſpèce; je me croyois, il eſt vrai, plus hardi & ıtreprenant que jamais; mais, comme le dégré ın mérite ne pouvoit être plus conſidérable que ıù ma maîtreſſe me le communiquoit, je trouvai ı rabattre de mon amour-propre & de ma pouilleuſe, quelque tems avant notre ſépa-. Je vis, la veille que je la quittai, un François roiſſoit homme de mérite & de bon ſens, lui :her entre quatre yeux, d'avoir voulu trahir ie, chez ſes plus grands ennemis, de leur avoir :, pour de l'argent comptant, les ſecrets de la e, dont elle avoit été dépoſitaire, d'abord, comme aire d'Ambaſſade du Duc de Nivernois, enſuite ıe Miniſtre Réſident à la Cour de Londres, le départ de cet Ambaſſadeur; il lui obſervoit e, qu'il avoit été indécent à elle de n'avoir pas rvé à Londres le *decorum* des emplois dont ıoit été honorée; qu'elle alloit ſouvent tirer des dans un jeu de paulme public de Londres; e eſpadonnoit avec des laquais, des nègres, ıt ce qu'il y avoit de plus vil & de plus abject cette capitale; qu'elle alloit dans les *bagnos* mauvais lieux; que quand il y avoit quelque lte, elle ſe cachoit ſous les lits; qu'elle ſe proſ-t aux hommes les plus miſérables; qu'un

prétendu chevalier François, pensionné de la cour de France pour les injures dont il l'avoit accablée, avoit été dans tous les caffés & les endroits publics de Londres, en disant que, malgré ses habits d'homme & sa croix de St. Louis, ce n'étoit qu'une femme lâche & sans pudeur, avec laquelle il avoit couché plusieurs fois, & que pour ses insolences, il lui donneroit le fouet en pleine rue, si elle n'étoit plus honnête dans ses propos, &c. &c.

Ma fanfaronne ne répondit pas grand-chose à des reproches aussi sanglans. Elle ne nioit pas tous ces faits, qui paroissoient inconteſtables, & se contentoit de dire qu'elle n'avoit pas trouvé qu'il y eut de crime, étant abandonnée par son Prince, d'offrir ses services à un autre ; qu'elle aimoit encore mieux vivre à Londres aux dépens des Anglois, que de traîner ses jours à la Bastille ; que si elle s'étoit cachée dans des *bagnos*, c'étoit pour ne pas avoir le désagrément d'être conduite chez un Juge de paix ; qu'à l'égard de ce beau chevalier, c'est un homme sans honneur, qui, comme il le disoit lui-même,

Flétri par son pays pour une cause juste,
N'est aux yeux des Anglois qu'un imposteur grossier,
Un scribe méprisable, un vil avanturier ;

& que par conséquent il ne faut point ajouter foi à ses propos & à ses impostures.

Voilà comment mon hôtesse répondoit aux imputations dont on la chargeoit ; je ne suis pas assez habile pour pouvoir juger de la solidité de sa défense, mais ce que je sais, c'est que les reproches ont fait beaucoup plus d'impression sur moi que la justification, & que j'ai commencé à diminuer de l'estime que j'avois pour mon héroïne, &, par la suite, de celle que je croyois aussi mériter.

CHAPITRE VIII.

Il va dîner chez son Excellence, Monseigneur Benjamin Franklin. Portrait de ce Ministre Plénipotentiaire ; ce qui se passe à table.

Le lendemain de ces belles instructions que je venois d'acquérir, mon hôtesse fut invitée d'aller dîner à Paris chez un homme d'une grande réputation, venant d'une partie du monde bien éloignée de la nôtre, & Ministre Plénipotentiaire d'un peuple considérable, qui venoit de se révolter contre sa mère patrie. Je fus charmé de cette visite, parce qu'ayant souvent entendu parler de ce personnage, je desirois le connoître particuliérement.

Nous nous rendîmes donc à deux heures chez son Excellence, que je ne pus bien distinguer qu'à la fin du repas, parce qu'il me fallut un tems assez considérable pour sortir de ma retraite & pouvoir faire l'observateur, en me plaçant sur une fleur qui ornoit les cheveux de ma Chevalière. Heureusement que je me trouvai nez à nez, face à face de Monsieur l'Ambassadeur. J'avoue que je ne pus m'empêcher de rire de bon cœur, en contemplant la figure grotesque de cet original, qui, sous l'habit le plus grossier, affectoit de tems en tems le ton & les gestes d'un petit-maître. Un teint bruni par le soleil, un front ridé, des poireaux sur toute la figure, qu'on disoit être pour lui un aussi bel agrément, que les signes qui caractérisoient le joli visage de Madame la Comtesse du Barry ; un gros & large menton, comme sont ceux que l'on qualifie de *mentons de*

de galoche, un nez épâté, & des dents que l'on auroit plutôt priſes pour des clous de gérofle, ſi on ne les eut vu fichées dans une machoire épaiſſe : tel eſt, à peu de choſes près, le portrait au naturel de ſon excellence. Quant à ſes yeux, je n'ai pu les diſtinguer, parce que, comme je l'ai dit, j'étois en face de lui, & qu'il avoit une paire de lunettes acrochée à ſes tempes, qui lui cachoit un bon tiers du viſage.

Je remarquai que les convives étoient aſſez gais; l'on rioit beaucoup, & l'on plaiſantoit ſur le compte de Meſſieurs les Anglois. Je vis qu'on but treize ſantés; &, ce qui me fit plaiſir, c'eſt que la première & la ſeconde furent pour le Roi & la Reine de France mon ancienne maitreſſe, celle que j'ai le plus aimée, & que je n'oublierai de ma vie.

Ces treize ſantés bues, à peu de diſtance l'une de l'autre, tantôt avec du vin rouge, & tantôt avec du vin blanc, réveillèrent la gaité des aſſiſtans; mon héroïne alla ſe placer auprès du maître de la maiſon, & lui chanta quelques vers de ſa compoſition, qui ne m'avoient pas paru bien merveilleux quand elle les avoit fait, mais auxquels on ne manqua cependant point d'applaudir. Je vis très-diſtinctement ſon Excellence, pour remercier ſon Apollon, l'embraſſer avec ardeur, ſans quitter néanmoins ſes lunettes, & lui dire tout bas à l'oreille : » *à ce ſoir ma divine.* »

J'augurai bien de ces deux mots, & j'eſpérai qu'il y auroit un petit tête-à-tête dont je ſerois ſpectateur, ce qui me divertiſſoit beaucoup d'avance; j'en avois déja vu pluſieurs dans ma vie, & celui-ci, ſuivant mes petites idées, devoit me paroître très-curieux; mais je fus cruellement trompé dans mes conjectures: & peu s'en eſt fallu que le lendemain de cette fête ne fut le dernier de mes jours.

CHAPITRE IX.

Le Pou perd sa maîtresse ; nouvelles infortunes ; déluge universel. Ses réflexions sur l'ame des poux. Il trouve un nouveau maître.

MON hôtesse, après dîner, se trouvoit incommodée, pour avoir bu la valeur de quatre bouteilles, tandis que son ordinaire n'étoit que de deux. Elle se mit à la fenêtre pour prendre l'air, & fit malheureusement un mouvement un peu trop violent, auquel je ne m'attendois pas. Il est bon d'observer que j'étois encore sur la fleur qui faisoit un des ornemens de ma bienfaitrice, & que je n'avois pas eu le tems de pouvoir rentrer dans ma retraite. Ce mouvement imprévu me fit tomber sur un banc de pierre, près de la porte de son Excellence ; le coup fut rude, & m'étourdit pour le moment : quand je revins à moi, je me trouvai plus embarassé que jamais. Que devenir ? J'attendois que quelqu'un vint s'asseoir à mes côtés, pour que j'y pusse trouver un asyle ; mais ce bonheur n'arriva pas comme je le desirois : une averse affreuse vint au contraire une heure après m'ôter toute espérance. A quelles vicissitudes sommes-nous exposés, & que de maux nous avons à souffrir dans la vie ! Vous en allez voir deux échantillons dans ce chapitre & dans le suivant. Je frissonne encore lorsque j'y pense.

1°. Cette pluye abominable : c'étoit comme un nouveau déluge : une mer orageuse remplissoit toute la rue, & des torrens, qui tomboient de tous les toits, offroient à mes yeux un spectacle effroyable.

Pour ſurcroit de douleurs, une goutière d'une groſſeur énorme étoit perpendiculairement au deſſus de ma tête, & les volcans d'eau qui en ſortoient me plongeoient dans la dernière extrémité : j'avois beau me tapir dans une petite foſſette que des enfans avoient probablement faite pour leurs plaiſirs ſur ce banc, c'étoit comme un abîme dans lequel, continuellement pouſſé & repouſſé par la violence des vagues, tantôt je montois au-deſſus du golfe, tantôt j'étois replongé juſqu'au fonds. Enfin j'y perdis toute connoiſſance, j'étois comme rentré dans le néant, je ne ſouffrois plus, ne voyois plus, ne ſentois plus.

Je ne puis dire le tems que dura cette cruelle cataſtrophe, mais le ſoleil reparoiſſant enſuite, plus ardent que jamais, diſſipa, à la longue, les eaux qui avoient probablement couvert toute la ſurface du globe; l'abîme où j'étois ſe deſſécha, & la chaleur vivifiante du conſervateur de la nature réveilla mes ſens engourdis; je revins enfin de ma profonde létargie; c'étoit comme une nouvelle exiſtence pour moi : la ſeule différence, c'eſt que j'étois plus gros & plus puiſſant qu'au moment de ma naiſſance, & que je me rappelois encore très-diſtinctement tous les évènemens qui m'étoient arrivés.

Mais, dans cet aſſoupiſſement univerſel de mes ſens & de toutes mes facultés, où étoit alors mon ame, cette ſubſtance céleſte ſans laquelle mon corps ne ſeroit qu'une matière inſenſible, & telle que la pierre ſur laquelle j'étois par haſard tombé ? Partageoit-elle l'engourdiſſement de la machine qui la tenoit renfermée ? étoit-elle tellement inhérente à mon corps, que, lors de l'anéantiſſement de celui-ci, elle en dût ſuivre le triſte ſort ? Pourquoi ne pouvoit-elle plus ſentir ? Pourquoi n'avoit-elle plus la liberté de penſer ? Qu'étoit-elle alors ? Où étoit-

elle ? Les hommes, d'après les réflexions que je leur ai entendu faire plusieurs fois, prétendent que l'ame eſt une ſubſtance ſpirituelle, diſtincte du corps, & immortelle. Si elle l'eſt, comme ils le diſent, & ſi la preuve de ſon exiſtence réſide dans la faculté de penſer, il s'en ſuivroit, que, quoique mon corps fut comme anéanti, mon ame auroit toujours dû dans ce moment jouir de ſa raiſon, de ſon entendement, & ne pas ceſſer d'exiſter, indépendamment de l'autre ſubſtance. Toutes ces idées, que je me forme actuellement, me font croire que cette ame n'eſt qu'une chimère ; qu'elle ne conſiſte que dans l'organiſation de nos corps, & que cette organiſation une fois dérangée, tout eſt diſſipé & rentré dans le néant d'où il a été tiré.

Je n'ignore pas que les hommes, dont l'orgueil & l'amour-propre ſont inconcevables, ſe mettent dans la tête que tous les êtres qui ne ſont point eux, & qu'ils qualifient du nom de bêtes, n'ont point d'ames, & qu'à eux ſeuls eſt le droit & l'honneur d'en avoir. Pour expliquer ce qui nous fait agir de telle ou telle manière, ils nous accordent ſimplement une faculté qu'ils nomment *inſtinct*. Mais cet inſtinct, quel eſt-il ? Comment peuvent-ils y trouver une différence avec celui qu'ils diſent être leur ame ? C'eſt ce qu'ils n'ont jamais pu définir juſqu'ici, & qu'ils ne définiront jamais. Ce que je ſais, moi, c'eſt que nous autres meſſieurs les Poux, nous raiſonnons & penſons quelquefois auſſi bien qu'eux ; & je puis encore ajouter, que je ne voudrois pas troquer mon *inſtinct* contre l'ame de la plupart d'entr'eux. Mes compatriotes voudront bien me paſſer cette diſſertation, qui eſt en notre faveur ; revenons maintenant à mon hiſtoire.

Revenu de ma cruelle létargie, je paſſai environ huit heures à me remettre de mes fatigues, & à

reprendre les premières forces de la convalescence; ensuite l'appétit, ou plutôt le besoin vint m'assaillir; c'est une maladie bien cruelle, quand on n'a pas de quoi assouvir la faim. Je ne savois quel étoit le restaurateur à qui je pusse avoir recours; j'en voyois bien des fourmillières, qui passoient & repassoient continuellement, mais aucun ne s'arrêtoit. Telle fut ma position désagréable pendant une nuit entière, jusqu'au lendemain à midi; le mal qui me consumoit alloit toujours en augmentant; & je me voyois au moment, où, sorti d'un naufrage, tel qu'il n'en a jamais existé de mémoire de pou, j'allois périr d'inanition, lorsqu'enfin Dieu eut pitié de sa pauvre créature, en m'envoyant deux braves garçons, qui se mirent l'un à ma droite, l'autre à ma gauche. Auquel des deux devois-je m'attacher? Tel qu'un âne, entre deux bottes de foin, j'ai d'abord hésité quelques minutes, enfin je me suis déterminé pour celui qui étoit à ma droite; c'étoit peut-être le sort le plus funeste qui pouvoit m'arriver; mais enfin, ne connoissant ni l'un ni l'autre, je ne savois qui méritoit la préférence.

CHAPITRE X.

Il retrouve quelques-uns de ses enfans. Ses réflexions Philosophiques sur la Mort. Il est prêt à être brûlé vif. Il évite ce nouveau danger, & se trouve chez le fameux Caron de Beaumarchais.

CELUI donc qui devint mon hôte paroissoit avoir une forêt bien garnie; c'étoit pour moi un

›pas très-agréable. J'eus beaucoup de peine à gravir
ı sommet de mon protecteur, mais enfin j'y par-
ins, & je me trouvai heureux & satisfait pour le
ıoment. Il me servit une table bien approvisionnée :
premiére chose que je fis fut de me bien régaler :
ieu sait si j'en avois besoin, & comme je m'en
›nnai. Je crois que, sans ce secours si désiré &
long-tems attendu, deux minutes plus tard c'étoit
ıt de ma vie.

Quand je me fus bien rassasié, je fis quelques
ıs dans le bois, & j'y rencontrai pour mon bon-
ɛur, entre un grand nombre de mes frères, trois
ː mes enfans, qui étoient nés sur la tête du *Toutou*
ɛ M. le Premier Président, & que je n'avois pas
ːvus depuis.

Mes pauvres enfans avoient essuyé bien des tri-
ulations & des infortunes; leurs avantures, qu'ils
ı'ont contées & que je ne retracerai point ici, pour
e m'en tenir qu'à ce qui m'est personnel, m'ont fait
ersér des larmes de sang, en même tems que je
ɒutois la satisfaction de les revoir & de les presser
ır mon sein. Il faut être père pour connoître les
ifférentes sensations que j'ai éprouvées en pareille
ccasion. » Hélas! mes pauvres enfans, *leur ai-je
dit*, nous ne sommes nés que pour mourir : une
année entière est le plus long cours de notre vie;
qu'est-ce que ce tems, en comparaison de l'éter-
nité? Si notre ame meurt avec nous, tous nos
maux sont finis; si elle nous survit, peut-être
ornera-t-elle le corps de quelques êtres plus for-
tunés. D'ailleurs, la mort en elle-même n'est rien,
un clin d'œil n'est pas plus rapide qu'elle;

» Laissons au vulgaire des hommes
» Redouter de la mort les piéges imprévus;
» Elle n'est point, tant que nous sommes:
» Quand elle est, nous ne sommes plus.

» Pour nous, mes chers amis, *leur ai-je ajouté*,
» oublions le passé; regardons-le comme un songe,
» l'avenir est incertain; nous ne tenons que le pré-
» sent: ainsi jouïssons-en, puisque nous le possédons,
» & chassons tous les chagrins & toutes les inquié-
» tudes, qui nous rendent seuls malheureux.

C'est ainsi que je cherchois à consoler mes enfans dans le nouvel asyle que je venois de rencontrer. J'espérois que mon bonheur seroit de quelque durée, mais le ciel en avoit disposé autrement.

Mon hôte étoit un malheureux, qui ne m'avoit donné l'hospitalité que pour me faire souffrir un supplice encore plus terrible que celui que je venois d'éprouver; heureusement que, sans une autre méchanceté qui lui a passé par la tête, & qui n'étoit point relative à moi, j'ai encore échapé à cette terrible catastrophe. M. la Fleur, c'est son nom, avoit l'honneur d'être valet de chambre; c'étoit un grand gaillard, bien découplé, haut de près de six pieds: j'ai toujours remarqué, que, parmi les domestiques, une riche taille leur donnoit une très-grande considération; & la taille de M. la Fleur lui avoit procuré la place de premier gentilhomme de la chambre d'un espèce de petit Ministre en sous œuvre, qui, par son hypocrisie, ses intrigues & son esprit, étoit devenu une espèce de personnage fameux, & jouoit un rôle dans le monde. M. la Fleur n'étoit pas content de son maître, car j'entendis, lorsqu'il fut de retour dans son grenier, qu'il murmuroit ouvertement contre lui, & se servoit de termes très-indécens, & très-peu convenables à la modestie dont son maître se pârait.

» Cet impertinent, disoit-il, affecte avec moi
» une hauteur qui ne lui convient pas: il sait que
» nous sommes parens; si je suis chez lui, ce n'est
» point par charité qu'il m'a pris: j'aurois trouvé,

ſi je l'euſſe voulu, de meilleures places ailleurs; il devroit donc avoir plus d'égards pour moi. Il me défend de porter le nom de Caron; voyez l'impudent, comme ſi je lui faiſois déshonneur! Il eſt plus dans le cas de me faire rougir de honte que moi de lui faire tort. Mon père valoit bien le ſien; un ſerrurier vaut bien, je crois, un horloger; mon pere, ſans me vanter, faiſoit les plus beaux ouvrages du monde. Ma ſœur, toute cuiſinière qu'elle eſt, a bien raiſon de ne pas le voir; elle dit qu'*elle n'a pas été blâmée par arrêt du Parlement*, & qu'elle a toujours ſon honneur; par parenthèſe, elle fait bien de le dire, pour qu'on la croye; pour moi j'ai grande envie de planter mon homme là, & de me mettre à la tête des affaires de Mademoiſelle Fanfan: quand on eſt auſſi bien bâti que je le ſuis, on ſait mettre ſon épingle au jeu, & on ſait l'en tirer à propos chez un actrice d'Opéra. Ne voilà-t-il pas mon animal qui ſonne, comme s'il falloit être à chaque minute à ſes ordres; hé bien, qu'il attende, je ne ſuis pas fait pour me preſſer pour lui, il ne veut pas ſeulement me laiſſer le tems de me donner un coup de peigne. Oui, ſonne, ſonne toujours; vas, vas, je ſuis bien mécontent de toi; pour peu que la moutarde me monte au nez, je t'envoye à tous les diables; prens-y garde. »

M. la Fleur en étoit là de ce ſoliloque, lorſqu'un tre valet entre. » Monſieur vous appelle, lui dit-il; il s'impatiente & nous fait tous enrager, allez-y donc, je vous prie. « » *Qu'il aille ſe faire* —, répondit mon patron; comment! Je ne puis avoir un moment à moi: & que veut-il donc? Je vais deſcendre & lui parler comme il le mérite. «

Il deſcendit donc, de l'air le plus furieux & le us mécontent. » Que demande, Monſieur? —

» Où étiez-vous donc depuis une heure que je vous
» sonne. — Il n'y a pas quatre minutes que Monsieur
» a sonné & j'allois m'accommoder ; je croyois en
» avoir le tems, puisque Monsieur a dit qu'il ne se
» feroit céesser qu'à deux heures. — Non, je veux
» l'être actuellement. « Le valet s'apprêtoit en conséquence à remplir ses fonctions ; déja il avoit mis son tablier ; déjà ses peignes étoient dans ses cheveux, lorsque le maître lui dit : « *je change de sentiment, ce ne sera que pour deux heures.* » M. la Fleur retourna donc à sa chambre, & ce fut là qu'il en dit encore de plus belles contre son parent. Comme il savoit défiler le chapelet des sottises de son maître, & comme il me divertissoit ! Mais, tout en grondant & pestant, il lui prit une idée qui me déplut beaucoup. *On ne gagne rien*, disoit-il, *que dés Poux avec cet impertinent, je crois que j'en ai la tête pleine, je ne cesse de me gratter ; il faut que je me peigne à fonds.* A ces terribles mots tout mon sang se gela. » Voilà
» donc pour le coup mon dernier moment, *me disois-*
» *je.* O mes enfans, ne vous ai-je retrouvés que pour
» vous voir périr avec moi ; & quel suplice affreux
» on nous présente ! » En effet, un réchaud plein de feu, que notre bourreau avoit monté, étoit à nous attendre, & à nous engloutir pour jamais.

Le malheureux commence en effet son exécution. Déjà plus des trois-quarts de mes compatriotes & deux de mes enfans sont saisis par ce barbare, qui les jette impitoyablement dans les flammes. Chaque supplice, par l'éclat qu'il faisoit, étoit autant de poignards que l'on m'enfonçoit dans le cœur ; je souffrois mille morts pour une ; j'étois si troublé & si hors de moi-même, que je ne cherchois même plus à éviter le danger, je fus pris, comme mes camarades, dans le redoutable instrument préparé pour notre perte. J'étois déjà placé sur un papier

t autres patiens, & nous n'attendions que
nt d'être brûlés vifs, lorsque M. la Fleur
dée bien flatteuse pour moi.
›leu, *se disoit-il*, Mr. le FAT (il parloit ainsi
maître) il faut vous apprendre ce que l'on
à votre service; je veux donc vous servir
it plat de mon métier; il faut que ces petits
urs (en parlant de nous) vivent à vos dé-
je vais donc en orner la tête du fameux
du *Barbier de Séville*. Quand vous serez
os Marquises & vos Duchesses, il sera fort
vous gratter comme un Pouilleux que vous
Comme on rira de vous voir! Quels
mens vous recevrez de la belle acquisition
›us aurez faite, & que vous m'en aurez
ations! «
: le projet de cet homme, & ce projet fit
ıtes mes terreurs; ce fut un beaume salutaire
andit dans mes veines; je ne pouvois être
ıt que d'une chose, c'étoit le mépris que
avoit pour moi: mais, dans un moment
endoit la vie, je n'y regardai pas de si près.
M. la Fleur continue avec plus de courage
is à extirper de sa tête le reste des malheu-
y végetoient encore; il nous réunit tous
ıd soin, craignant même de nous faire du
ıs étions au moins vingt-cinq. Pour nous
ver meilleure la table qu'il nous destinoit,
e nous devions avoir un bon appetit; en
nce, après nous avoir retiré tous les alimens
ıvoient avec nous, il nous enferma dans un
ːn plié, & nous mit dans sa poche, où nous
environ une bonne heure, dans l'espérance
er un sort plus heureux & plus noble; car
ːntimens; & je le dis à mon honneur &
'aime beaucoup mieux les maîtres que les

domestiques. On est aussi bien mieux servi chez
& l'on y apprend des avantures & des anecdotes b
coup plus intéressantes.

Enfin au bout de ce tems M. la Fleur fit ce
avoit dit; il nous plaça dans le nouveau dom
qu'il nous avoit destiné, & eut l'attention de
fournir une ample provision de vivres.

CHAPITRE XI.

Le petit Ministre; son apothéose par lui-même grands exploits; il gouverne la France, ses Sécrétaires, son Aumônier. Il va à l'opéra, s admirer, & finit sa journée chez Madame Go

Mr. LA FLEUR avoit bien raison de dire qu petit Ministre étoit fat & impertinent; mais c suffisoit pas; il pouvoit dire le plus fat, & l impertinent qu'il y eut en France; jamais j vu son égal, quoique j'aye connu bien du m J'en puis parler pertinemment, car je m'étois justement au milieu de sa tête, au point de ré de toutes les idées qui s'y formoient, & rien divertissoit davantage. Je ne bougeai point d poste pendant le tems que je restai dans cet bitation; je laissois mes camarades s'arranger c ils le vouloient; ils se marioient, ils faisoie enfans; mais moi, plus occupé qu'eux, je truisois, je raisonnois, je philosophois.

Mon important Petit Maître dîna, le premi que je fus avec lui, seul, contre son ordinair qu'il m'a paru. Après son repas, il s'enfon

une grande bergère, les pieds sur un coussin de velours, & se rappeloit avec plaisir le haut point d'élévation où il étoit monté, *disoit-il*, par son mérite. Voici, à-peu-près, le résumé des observations qu'il faisoit sur lui-même.

» Je serai certainement plus célèbre & je mérite » plus de l'être que les plus puissans Ministres de » bien des empires, & que même plusieurs Monarques qui ont eu de la réputation & qui ne la devoient » souvent qu'à leur naissance & au hazard d'avoir » rencontré de grands généraux d'armées & des gens » instruits. Pour moi, je ne dois ma fortune & ma » réputation qu'à mon seul mérite & à la profondeur » de mon génie. Mon histoire sera sûrement très- » curieuse & très-intéressante; mais il faudroit pour » la faire un écrivain digne de moi, & où le trouver? » Sorti du néant (ce que je ne dis pourtant qu'à moi) » quelles difficultés n'a-t-il pas fallu surmonter pour » m'élever au point où je suis! Un corps entier de » la Magistrature a voulu me perdre, je l'ai écrasé. » Mon esprit transcendant & mes sarcasmes m'ont » attiré d'abord l'amitié des Princes du sang & des plus » grands Seigneurs du Royaume, & ensuite les re- » gards & l'admiration de tout le public *étonné &* » *enchanté de me posséder*. Il n'existoit qu'un Voltaire: » ce Dieu n'est plus, on me donne actuellement sa » place. Il n'est point, dit-on, actuellement de plus » grand Génie dans l'Europe que le mien. JE GOU- » VERNE UNE VIEILLE COMTESSE; j'ai pris sur elle » un ascendant irrésistible, & lui fais faire tout ce » que je veux; *cette vieille femme mène son vieux* » *mari par le bout du nez;* ce vieux bon homme, » sans avoir le titre de Premier Ministre de la France, » n'en a pas moins tous les pouvoirs, & exerce, lui » seul, toute l'autorité du Roi; me voilà donc, par » le fait, presque LE SOUVERAIN DU ROYAUME.

» C'est moi qui ai fomenté la rébellion des Américains, j'ai fait la guerre avec les Anglois, & j'en attends une fin, qui, portant ma gloire au plus haut dégré, fera en même tems le bonheur de ma nation; je viens de forcer l'Empereur à accepter les propositions de paix que je lui ai imposées, le menaçant, sans cela, de me réunir au Roi de Prusse. J'ai fait donner à *Sartine* le département de la Marine, à *Necker*, celui des Finances, à *Amelot* celui de Paris; les gens de lettres m'estiment, le peuple m'adore, & les grands me craignent; j'ai toutes les lettres de cachet à ma disposition. Gare à ceux qui me provoqueront; ils seront terrassés à l'instant, & je forcerai ainsi mes ennemis à se taire & à me redouter. «

Il sonne dans ce moment, & demande à son portier les invitations qu'on lui avoit envoyées. On les lui présente. -- » Voyons, dit-il, s'il y a quelque chose qui me convienne.

» LE DUC DE CHARTRES, *pour ce soir*.... La Duchesse en sera, il faudra être trop réservé & trop raisonnable; je veux aujourd'hui de la gaité; je n'y irai point.

» LE PRINCE DE CONTI *m'attend à sa loge à la fin de la comédie*. Il pourra m'attendre long-tems.

» *La petite* FANIER..... Toujours avec son *Dorat*; ce sont les deux doigts de la main. Ils sont inséparables; je ne veux point nuire à leur bonheur.

» L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE..... Ce n'est point chez lui que je trouverai de l'amusement, mais il faut que je lui parle pour affaires; il attend toujours ce manifeste; je vais lui mander que je l'aurai fini demain, qu'il peut passer chez moi mardi à dix heures.

» LA COMTESSE SEMPITERNELLE.... Non, » ma chère, pour aujourd'hui, mais demain je ferai » à votre lever.

» AMELOT.... Aura-t-il des filles ce soir? Cela » pourroit très-bien être, j'y vais passer pour m'en » informer.

» *Madame la Comtesse de Gourdan.* Oh, oh! » voyons: ..... *Du nouveau .... deux: ....* » *Quinze ans .... Des boutons de roses prets à s'épa-* » *nouir .... Me voilà décidé.*

» *Où est mon premier sécretaire?* -- Monsieur, il » n'est pas revenu de chez M. de Sartine. -- *C'est* » *bon: où est le second?* — Il est renfermé depuis » deux heures dans son cabinet avec son Excellence » Monseigneur de Francklin -- *Et le troisieme?* -- » Il est sorti, en disant qu'il alloit donner des in- » structions de votre part au Ministre de la Guerre. » — *Et le quatrieme?* -- Il a grande compagnie au- » jourd'hui chez lui, & doit donner un bal ce soir, » desorte qu'il n'est pas visible pour le moment. *Il* » *me faut pourtant quelqu'un pour le présent. Allez* » *me chercher mon Aumônier.*"

L'abbé vint. Mon ami, lui dit mon maître, voici plusieurs lettres, lisez-les, & répondez-y ce soir: c'est un service que vous rendrez à mes commis, qui sont tous occupés, & dont je vous saurai gré, car j'ai tant d'affaires pour le moment que je ne puis me mêler de ces bagatelles. Faites partir ces réponses, aussitôt qu'elles seront finies; je vais présenter mes hommages à la Reine. » *Mais, Monsieur,* » dit l'Aumônier, *que dire dans ces lettres?* -- *Vous* » *excuserez si je ne puis me rendre aux invitations;* » *voilà tout.* — Et quand les signerez-vous, si vous

» sortez ? -- *Tenez, l'Abbé, prenez ma* GRIFFE *
» *servez-vous en, mais n'en abusez pas.* "

Ces ordres ainsi donnés, mon impertinent s'habilla ; mit à son doigt un diamant de plus de 100,000 livres, qui lui avoit été donné par l'Impératrice-Reine de Hongrie, monta dans un joli vis-à-vis, & nous conduisit à l'Opéra. Sa Majesté, mon ancienne & glorieuse maitresse, y arrivoit en même tems que nous, & reçut les acclamations de tout le peuple : j'aurois aussi voulu pouvoir y réunir mes battemens de mains, pour lui témoigner mon respect & mon attachement ; mais la position où j'étois, étant serré étroitement entre cinq à six cheveux, m'en a ôté la liberté.

Mon introducteur fit deux fois le tour des loges : c'étoit l'homme universel, il connoissoit toutes les dames qui ornoient le spectacle ; tantôt il sourioit à l'une, tantôt il baisoit la main de l'autre ; il saluoit celle-ci de l'air le plus affable & le plus respectueux ; à celle-là il disoit seulem[illegible]avec un léger signe de tête ; » *bonjour la belle enfant.* « Il se mit ensuite au balcon, se tenoit plus debout qu'assis ; il avoit l'attention de prendre souvent du tabac, pour faire briller son magnifique brillant ; bien des hommes vinrent lui parler ; enfin, s'il n'a pas été vu & admiré de tous les spectateurs, ce n'a point été de sa faute.

Quand l'Opéra fut fini, il se plaça sur l'escalier pour se montrer de plus près ; tout le monde s'arrêtoit pour lui parler, toutes les dames vouloient l'avoir à souper ; mais il ne pouvoit, disoit-il, se

[*] Une GRIFFE est un nom estampé, ou empreint : dans tous les bureaux on a ainsi le nom du Roi pour former des *lettres de cachet*, dont il n'a pas la moindre connoissance. Les Ministres ont aussi leur GRIFFE, pour n'avoir pas la peine de signer ; leurs commis en font autant. Il n'est donc pas étonnant qu'un si grand personnage que Beaumarchais ait aussi la sienne.

ſubdiviſer l'infini ; il refuſoit avec un air de chagrin & une modeſtie qu'il ſavoit affecter divinement. Son caroſſe arrive, il s'élança dedans avec une grace ſurnaturelle, & nous conduiſit à l'hôtel de *la Comteſſe de Gourdan.*

Mon paillard fut reçu avec beaucoup de politeſſe & de prévenance; on avoit pour lui la plus grande circonſpection; on le fit entrer dans un joli ſallon, où les deux *Roſes* qui lui avoient été annoncées furent introduites un inſtant après. » *Venez mes anges*, leur, » dit-il, *vous avez l'air craintif ; n'ayez aucune in-* » *quiétude ; je veux être votre ami.* "

C'étoit réellement deux figures céleſtes ; je ſortis un peu pour les admirer, & ma curioſité fut amplement ſatisfaite ; le plus bel incarnat animoit leurs viſages : l'une étoit une brune piquante, l'autre une blonde raviſſante ; elles étoient toutes deux faites de cire à l'égard des bras, des mains, de la gorge, & des pieds.

Si mon protecteur eut été eccléſiaſtique, il n'auroit pas manqué de goûter des deux fruits défendus qu'on lui préſentoit ; mais n'étant qu'un ſimple laïc, tout impudent qu'il étoit, il fit un choix dans les deux, prodigua à ſa bien-aimée toutes les careſſes qui pouvoient la dédommager du ſacrifice auquel elle ſe ſoumettoit ; &, après un tête à tête de deux heures, il quitta ſa divinité, & retourna à ſon hôtel, où nous nous couchames tous de bonne heure, car il n'étoit que minuit ; ce qui lui arrivoit très-rarement.

CHAPITRE XII.

Dialogue entre le Petit Ministre & le Dr. Benjamin Francklin, relativement aux projets de la France contre l'Angleterre. Le Pou est chassé de son domicile, il en trouve un d'une condition plus relevée, mais moins avantageuse pour lui.

Le lendemain matin, on vint annoncer son Excellence le Dr. Benjamin Francklin, avant que nous fussions levés, ce qui nous empêcha de rester plus long-tems au lit, où nous commencions à faire encore de nouvelles réflexions. Ces deux hommes d'importance eurent une conférence intéressante dont je vais faire le récit tel que je l'ai entendu.

Dialogue Intéressant.

Le Docteur.

Il faut enfin, mon cher, prendre des arrangemens solides, car tout notre tems se passe à ne rien faire; & cependant les Anglois trouvent continuellement des matelots, ils construisent des navires, ils arment à force, & nous sommes menacés d'être détruits sans les secours les plus puissans de la France.

L'Impudent.

Docteur, ce que je vous ai promis, je l'ai tenu; 1°, vous avez en Amérique notre flotte du Comte d'Estaing qui tient bloquée celle de l'Amiral Biron.

Le Docteur.

Qu'appelez-vous? Mais c'est Biron qui bloque d'Estaing.

L'Impudent.

Voilà comme vous ne pouvez jamais rien comprendre dans les affaires politiques; sachez que ce

que je vous dis eſt juſte ; vous en verrez des effets avant la fin de l'année.

Le Docteur.

Dieu le veuille !

L'Impudent.

En ſecond lieu, je vous ai promis une nouvelle flotte qui croiſera d'abord dans nos parages ; nous menacerons les Anglois d'une deſcente dans leur pays ; cela les intimidera ; leur flotte commandée par Hardi n'oſera point s'éloigner ; c'eſt tout ce que nous voulons.

Le Docteur.

Belle avance ! Et à quoi cela mènera-t-il ?

L'Impudent.

A vous ſoutenir dans votre propre pays ; à empêcher les Anglois de renouveller leurs forces en Amérique, à vous mettre dans le cas de les prendre par famine, & enfin à les traiter comme vous avez déjà traité Burgoyne.

Le Docteur.

Dieu le veuille ! Mais je crois qu'il vaudroit beaucoup mieux, au lieu d'une deſcente en Irlande, conduire à Boſton toutes les troupes prêtes à être embarquées ; &, avec ce renfort, nous ſerons ſûrs de chaſſer pour jamais les Anglois de tout notre pays.

L'Impudent.

C'eſt ce que nous verrons, ſi vous êtes bien raiſonnables, & ſi le Congrès nous accorde ce que *Sartine* & moi nous demandons depuis long-tems.

Le Docteur.

Je vous ai engagé ma parole ; cela doit vous ſuffire.

L'Impudent.

En troiſieme lieu, je vous ai promis de forcer le Roi d'Eſpagne à déclarer ouvertement la guerre à

la Grande-Bretagne ; j'ai tenu, comme vous voyez, ma parole. N'avez-vous pas plus que vous ne desiriez ?

Le Docteur.

Mais nous étions convenus que la flotte du Comte d'Orvilliers ne se réuniroit point à une division de celle d'Espagne, parce que cela nous sera sûrement plus nuisible qu'utile.

L'Impudent.

Mon cher, vous avez la vue courte, on le voit bien ; vous n'allez pas plus loin que le bout de votre nez ; je ne puis vous en dire davantage. A propos, je vous prie, comment trouvez-vous cette justification du Roi de France à la face de toute l'Europe ?

Le Docteur.

J'avoue qu'on ne peut guères mieux soutenir une plus mauvaise cause ; mais je crois qu'on auroit mieux fait de garder le silence, parce que cela mettra les Anglois dans la nécessité de répondre ; & ils ont tant de choses à dire !

L'Impudent.

Oui, mais non pas avec autant d'esprit & d'élégance.

Le Docteur.

Il paroît que la tête vous démange beaucoup. Seriez-vous par hazard électrisé ?

L'Impudent.

Je me suis un peu amusé hier au soir à cette occupation, & je ne m'en suis pas mal trouvé cette nuit.

Le Docteur.

Il falloit me prévenir ; vous savez que je ne suis pas ignorant dans cette partie ; je vous aurois fait voir de belles choses.

L'impudent.

Si vous voulez, ce ſoir, je vous en ferai voir de bien plus belles.

Le Docteur.

J'y conſens : à quelle heure, & où ?

L'impudent.

J'irai vous prendre à huit heures, attendez-moi.

Alors ils ſe quittèrent; mon protecteur, mécontent des légers frottemens de mes camarades qui pâturoient en lieu gras, y mit la main & ſut très-ſurpris d'y trouver un Pou. „ *O Dieu! dit-il, une » pareille infection chez moi! Ce ſera cette malheureuſe » d'hier au ſoir qui m'en aura fait préſent.* „ Il fait alors venir ſon valet de chambre, ſe fait peigner à fond & nous fûmes faits tous priſonniers de guerre. Comme nous ne nous rendîmes qu'à la dernière extrêmité, on n'eut aucun égard au droit des gens : &, à meſure que l'on mettoit la main ſur quelques-uns de nous, on nous plongeoit dans un baſſin d'eau. Je ne croyois point en échapper ; je luttois bien contre les flots, mais je ne le faiſois que machinalement, & je me voyois de nouveau à mon dernier moment, lorſque M. la Fleur voulut nous jetter dans les commodités à l'Angloiſe qui ſe trouvoient près du cabinet de toilette de M. *l'Impudent.* Mes compatriotes furent tous engloutis pour jamais; mais, par un bonheur inattendu, je tombai ſur le bord du précipice, & l'on n'y fit point attention : il ne s'agiſſoit que de ſavoir quel bon Chrétien viendroit me ſauver; peut-être devoit-ce être un domeſtique, race que j'ai toujours maudite; mais j'ai été plus heureux; un véritable Miniſtre, qui avoit à Monſieur *l'Impudent* l'obligation de ſa place, vint me tendre une main propice & bienfaiſante, une heure après le danger que je venois d'éprouver.

CHAPITRE XIII.

Projet du Ministre de la Marine pour partager la Grande Bretagne, entre la France, l'Espagne & le Congrès. Dialogue entre un Commissaire de Marine & son ami sur l'état actuel de la Marine Françoise & les abus qui s'y trouvent.

MON libérateur avoit depuis deux jours un projet dans la tête qu'il ne pouvoit effectuer. qu'après l'avoir fait approuver du Comte de Maurepas; mais, avant tout, il falloit que mon dernier maître l'eut goûté & fait goûter à la Comtesse *Sempiternelle.* Voilà pourquoi il étoit venu lui rendre de bonne heure une visite.

Je n'ai guères pu comprendre quelles étoient toutes les vues politiques de ce vaste Génie, car la conversation s'étoit passée, lorsque j'étois au secret; &, quand je parvins au point le plus élevé de mon Protecteur, je fus très-surpris de voir que toute la forêt qui faisoit le plus bel ornement de sa tête sublime, étoit empruntée; pas un seul arbre n'étoit de lui : ils étoient plus blancs que blonds, & totalement desséchés; enfin, pour me servir du mot technique usité parmi les hommes, c'étoit une perruque d'un volume considérable, qui tapée & retapée tant qu'il avoit été possible, & poudrée à blanc, présentoit une figure bizarre & extraordinaire; elle étoit de l'espece de celles que l'on nomme à Paris *perruques à la* Sartine. Le vuide qui se trouvoit entre la coeffe de la perruque & la tête de mon nouveau maître, m'a empêché de pouvoir connoître distinc-

rement tout ce qui se passoit dans son esprit; j'ai su seulement en gros, qu'il s'agissoit *d'un traité de partage entre le Roi de France, celui d'Espagne & le Congrès Américain*, par lequel, après que l'on se seroit emparé de toute la Grande Bretagne, & pour ne plus entendre parler de cette Puissance si formidable sur mer, on la divisoit en trois parties; le Roi de France devoit avoir l'Angleterre proprement ditte, l'Espagne auroit l'Irlande, & l'Ecosse étoit le lot de Messieurs du Congrès. J'ai été aussi instruit très-particulièrement, que M. l'Impudent devoit être nommé *Gouverneur pour le Roi de la ville de Londres*, parce qu'il connoissoit déjà cette ville, où il avoit beaucoup d'amis, & que d'ailleurs il falloit lui promettre une récompense proportionnée à son zèle & à l'importance de l'entreprise. L'Impudent a paru applaudir à l'exécution d'un projet aussi noble & aussi avantageux à sa patrie & à lui-même. „ *Mais*, ajoutoit-il en badinant, *où pourrai-je me* „ *loger à Londres avec cette dignité; le Palais de* „ GEORGE III. *n'est pas digne de recevoir, tel qu'il* „ *est, le Gouverneur du Roi de France.* „ -- *C'est* „ *ce que nous verrons alors*, répondit M. le Suffi- „ sant; *chaque chose amène son tems.* „

Je donnai à mon libérateur dans ce moment un nom qui prouve de l'ingratitude de ma part; mais deux petites réflexions serviront à me justifier: la première, c'est que je ne dois lui savoir aucun gré du bienfait qu'il m'a procuré, parce que certainement il n'avoit pas l'intention de me sauver la vie, ne sachant même pas que j'existois; la seconde, c'est que je suis vrai & franc, & que je n'aime point à déguiser mes sentimens. Ces deux observations que je fais ici en passant pourront également s'appliquer à tous les autres événemens dont je parlerai par la suite.

Après avoir un peu plaiſanté ſur la difficulté de trouver des logemens convenables à Londres, mes deux héros ſe ſéparèrent, & mon protecteur remonta dans ſa voiture, où il lui arriva un petit accident qui me fit le quitter bien vîte. En voulant relever l'édredon de ſon couſſin, un léger mouvement du caroſſe fit que ſa perruque fut froiſſée du contrecoup; &, comme elle avoit perdu de ſon éclat, il fallut retourner à l'hôtel, où Monſeigneur en prit une autre toute fraîche, & me laiſſa ſeul ſur celle qu'il venoit de quitter.

Que fit-on de cette dernière qui me ſervoit d'aſile? Une eſpèce de valet de chambre la mit ſur une tête de bois, choſe que je ne connoiſſois point auparavant, & qui me ſurprit, car c'étoit purement une machine qui ne penſoit, n'agiſſoit, & ne remuoit aucunement; j'ignorois encore quel étoit l'uſage d'une pareille figure humaine, lorſque je vis un vieux Commiſſaire de Marine, qui avoit ſervi pendant plus de trente ans, la regarder fixement & que je l'entendis dire enſuite à un de ſes amis. « *Vois-tu* „ *bien cette tête? Si on pouvoit lui donner un corps* „ *de la même matière, & l'habiller tel que le maître de* „ *ſa perruque, elle raiſonneroit auſſi bien que lui ſur* „ *la Marine.* „ Son ami lui demanda alors l'explication de cette comparaiſon, & le pria de lui dire quels étoient les défauts qu'il avoit remarqués dans cette partie eſſentielle du Gouvernement.

Comme ils n'étoient pas encore prêts d'avoir audience de ce Miniſtre, le Commiſſaire conſentit à ſatisfaire ſon ami, ils ſe mirent auprès de moi, &, ſe voyant ſeuls, ils parlèrent avec liberté, ne ſe doutant pas qu'il y eut un *Pou* à leurs côtés, qui put comprendre & retenir ce qu'ils diſoient.

DIALOGUE ENTRE UN VIEUX COMMISSAIRE DE MARINE ET SON AMI.

Le Commiſſaire.

Connoiſſez-vous l'ordonnance du grand Colbert ſur la Marine.

L'Ami.

N'étant point dans cette partie, je vous dirai ſeulement que j'en ai entendu parler par des gens inſtruits comme d'un chef-d'œuvre ; on m'a ajouté qu'elle avoit ſervi de modèle pour toutes les autres Puiſſances Maritimes de l'Europe.

Le Commiſſaire.

Vous avez raiſon de dire qu'elle étoit un chef-d'œuvre ; je vais vous en donner l'eſſence.

En 1689, Louis XIV, forcé d'entretenir des armées de terre formidables, chercha auſſi à rétablir, ou créer la Marine en France. Mais, pour ſubvenir aux dépenſes énormes que cet établiſſement devoit entraîner, il falloit une économie extrême & ſoutenue. Cette économie devoit être le fruit de la plus grande intelligence, & de l'activité la plus infatigable dans les perſonnes chargées de ce travail immenſe ; mais où les trouver ces hommes ſi laborieux ? Ce ne pouvoit être dans la nobleſſe, deſtinée aux fonctions brillantes de la guerre & du commandement : des officiers militaires, ſans ceſſe obligés de s'éloigner des ports & des arſenaux, ne pouvoient ſe livrer à cette adminiſtration paiſible & continue, & à tous les détails de la conſtruction & de l'équipement des vaiſſeaux. On forma donc un corps toujours ſubſiſtant pour la manutention intérieure.

L'Ami.

N'eſt-ce pas le corps de l'Adminiſtration dont vous voulez parler ?

Le Commiſſaire.

Vous avez raiſon ; mais dans le commencement qu'il a été établi, on le nommoit *la Plume*, par contraſte avec *l'Epée*. Pour entrer dans ce corps, il falloit avoir des connoiſſances, des talens, & beaucoup d'ardeur pour le travail. Comme les fonctions auxquelles ils étoient deſtinés ſe multiplioient & varioient à l'infini, il falloit auſſi un très-grand nombre de ſujets pour les remplir. Les fonds de la Marine n'étant point ſuffiſans pour payer ce corps à proportion de ſes ſervices, on n'y donna que des appointemens très-modiques, mais on compenſa par les honneurs & la conſidération ce qu'on lui refuſoit du côté de la fortune ; on commença par le ſouſtraire à l'autorité de l'épée ; on excita ſon émulation, on y établit des grades & une hiérarchie dont voici la gradation. *Ecrivains, écrivains principaux, Commiſſaires ordinaires, Commiſſaires généraux, Intendans & Conſeillers d'état, avec la perſpective de parvenir au Miniſtere.*

L'Ami.

Voilà un ordre admirable, & qui auroit bien dû enflammer les cœurs de tous ceux qui compoſoient le corps de la *Plume.*

Le Commiſſaire.

Ce n'eſt pas tout : on ajouta depuis le grade d'*éleve* avant celui d'*écrivain* ; c'étoit une école dans laquelle il falloit paſſer avant que d'entrer dans le corps de la *Plume*, qui dès-lors, ſe trouvant égal en nombre de grades à celui de l'épée, marchoit parallèlement avec lui. L'Elève avoit rang de Garde-Marine ; l'Ecrivain, d'Enſeigne ; l'Ecrivain Principal, de Lieutenant ; le Commiſſaire, de Capitaine ; le Commiſſaire général, de Chef d'Eſcadre ; & l'Intendant, de Lieutenant Général.

L'Ami.

Mais quelles étoient positivement les fonctions des officiers de la *Plume ?*

Le Commissaire.

Elles étoient considérables ; les voici : 1°. la visite, l'achat, la recette & l'emploi de toutes les matières servant à la construction, à l'équipement, & à l'armement des vaisseaux ; 2°. l'admission, la formation, la Police & la levée des matelots.

Dès que le vaisseau étoit armé & en mer, le Capitaine devenoit dès ce moment le maître absolu dans son bord ; & l'officier de plume n'étoit plus que l'économe des effets du Roi, & l'historien des fautes, ou des succès des représentans de Sa Majesté.

L'Ami.

Combien cet équilibre salutaire dura-t-il de tems ?

Le Commissaire.

Il a subsisté, mon cher, jusqu'au Règne de Louis XVI, à quelques modifications près. Par exemple, ce fut le Duc de Praslin qui donna à la *Plume* le titre plus honnête de Corps d'Administration ; & depuis, sous le Ministère de M. de Boynes, on accorda à plusieurs de mes confrères, ainsi qu'à moi, des croix de S. Louis.

L'Ami.

Qui donc dérangea cet ordre & cette harmonie si intéressante ?

Le Commissaire.

Hélas ! vous devez bien vous en douter ; c'est le Porteur de cette perruque. Cet homme, d'abord simple Conseiller au Châtelet, moyenant une finance de 125 louis, étoit parvenu au grade de Lieutenant de Police, c'est-à-dire, du troisième Commis du Prévôt de Paris ; il devoit rester dans ce poste, qu'il remplissoit assez bien au désavantage des filoux,

Quoique Espagnol d'origine, il n'avoit point la fierté ni l'arrogance de ce peuple; il étoit au contraire bas & rampant; il s'étoit enrichi dans sa place de Lieutenant de police par toutes sortes d'intrigues & de malversations, qu'il pouvoit facilement voiler; il étoit sous différens prête-noms, & sans débourser un sol, associé à des communautés de marchands & de fabriquans, à des entrepreneurs à qui il faisoit avoir des privilèges; & c'est par toutes ces voies ténébreuses qu'il étoit devenu seigneur suzerain de plus de 200,000 liv. de rente, tandis qu'avant sa Lieutenance de Police il ne jouissoit pas de 1200 l. de revenus. Tel est le personnage qui, ne connoissant que les tours des filoux, & la maniere d'avoir des espions, est devenu tout-à-coup Premier Ministre de la Marine, sans avoir jamais vu d'autres navires que dans des tableaux ou des gravures.

Porté à un grade auquel il n'entendoit rien, il a été obligé de s'en rapporter à des protégés, dont il a suivi les conseils. Ces Mentors, se trouvant positivement dans le parti de l'Epée, ont fait entendre à leur vieux Télémaque, qu'il passeroit pour plus sage & plus intelligent que tous ses prédécesseurs, s'il vouloit détruire & renverser ouvertement le sistême & les principes du grand Colbert, & former un nouveau code de Marine.

L'Ami.

Voilà positivement le portrait qu'a fait prophétiquement Gresset:

" Des protégés si bas, un PROTECTEUR SI BETE!"

Et comment donc s'y sont-ils pris dans cette noble entreprise ?

Le Commissaire.

C'est ce que je vais vous apprendre: ces Messieurs firent d'abord supprimer le Corps des officiers de

le l'Administration & celui de l'Epée fut chargé de remplir la destination de la *Plume* dans toutes les parties du service ; on a laissé néanmoins à quelques-uns de l'ancienne Administration les registres & la caisse de la Marine quand ils sont à terre ; mais seulement pour écrire sous la dictée des officiers, & fournir des fonds à leur volonté ; ils sont absolument exclus de toutes fonctions sur mer. Tel est le résultat de plusieurs Ordonnances multipliées & très-diffuses rendues par le nouveau Ministre de la Marine depuis 1776.

L'Ami.

Faites-moi sentir, je vous prie, tous les abus & les inconvéniens qui résultent de ce bel établissement.

Le Commissaire.

Ils fourmillent ; je vais vous en expliquer les principaux.

1°. En confiant ainsi aux officiers militaires de la Marine, la direction des travaux relatifs à la construction, au gréement & à l'équipement des vaisseaux, on les suppose plus instruits dans la théorie qu'ils ne pouvoient l'être du tems de Louis XIV, mais cette supposition est bien éloignée de la réalité ; je soutiens au contraire qu'il règne dans le corps de l'Epée beaucoup d'ignorance, qui résulte nécessairement de la manière de recevoir & d'instruire la jeunesse destinée à la profession de la Marine ; la condition de ne prendre les Gardes de la Marine que dans la noblesse, & le préjugé, qui, mettant ce service au-dessous de celui de terre, n'y destine que les cadets, ou les gentilshommes sans fortune ; ces deux considérations, jointes à la nécessité d'y entrer de très-bonne heure, pour obtenir des grades longs à parcourir, font que ces enfans, arrivant dans les ports, savent à peine lire & écrire, & sont dénués de ces connoissances préliminaires qui répandent dans les

autres la méthode, l'ordre & la clarté, choses indispensables dans le travail de l'esprit.

2°. Le métier d'un excellent marin est si difficile par lui-même, & demande une pratique si constante, que c'est lui faire beaucoup de tort, en le chargeant d'occupations sédentaires.

3°. Les détails minutieux, dans lesquels l'Administration étoit obligée d'entrer, seront souvent interrompus, quand ce seront des officiers de mer qui s'en chargeront; & par conséquent toute la partie essentielle de la *Plume* cesse & s'anéantit.

4°. On sait que l'esprit économique ne peut se supposer dans ceux contre qui il est spécialement dirigé; cependant, d'après le nouveau systême, le corps de l'Epée n'étant plus surveillé par l'Administration, n'étant comptable de rien, n'envisageant que le brillant de son expédition & sa commodité personnelle, se trouvant à même de se pourvoir en abondance & sans opposition de qui que ce soit, ne se refusera rien: les choses nécessaires ne lui suffiront point, il se pourvoira du superflu avec un excès de luxe très-dangereux; il s'adonnera à la molesse, manquera de cette vigilance continuelle, qualité essentielle d'un chef à la mer; & gare à une défaite, à la première action sur mer qu'il y aura.

5°. Quel tort énorme n'en résultera-t-il pas pour le Roi par la négligence, le gaspillage, & les déprédations que l'Administration n'est plus chargée de contenir?

M. le Commissaire alloit continuer, & j'en aurois appris bien davantage, car il paroissoit très-instruit, lorsqu'un laquais vint prendre mon asyle; on le mit avec son contenu dans une boëte, que l'on portoit je ne savois où, ce que je n'ai appris qu'au bout de cinq à six heures, lorsqu'on m'a rendu à la lumière.

CHAPITRE XIV.

Changement de situation. Dialogue très-curieux de M. Benjamin Le Franc *& son Voisin au sujet du Docteur* Franklin, *& de ses avantures, de son économie, de son électricité, & de son élévation.*

Je vis une salle basse meublée comme je n'en avois jamais vue. C'étoit à l'entour des murailles un triple rang de ces forêts postiches, telles que celle où j'étois, mais cependant dans différentes formes; les unes étoient rondes, d'autres avoient des paquets d'arbres réunis qu'on nommoit des marteaux, parce qu'étant bien pressés & mastiqués ils étoient durs comme du fer; celles-ci avoient leur garniture postérieure d'une longueur démesurée, dont le bout cependant étoit cerclé; on prétend qu'elles donnoient de la raison à ceux qui les portoient, & une capacité suffisante pour décider de la vie & de la mort de leurs concitoyens; celles-là à-peu-près dans le goût de la mienne, étoient destinées pour Messieurs de la Faculté, & leur donnoient l'intelligence d'approfondir les secrets de la Nature, & les causes de tous les maux qui affligent le genre humain, sans cependant pouvoir y remédier efficacement.

Dès que la mienne fut présentée, le maître de la maison la mit honorablement sur la plus belle tête de bois qu'il y eut dans la boutique, & la fit placer avec distinction sur une tablette. Je vis plusieurs étrangers entrer & sortir de cette salle, les uns pour se faire enlever jusqu'à la racine, avec un instrument d'acier, ces tiges qui sont cependant

créées pour faire le plus bel ornement de leurs figures ; les autres pour simétriser & nourrir les arbres de leurs forêts. Ces Messieurs n'étoient point les premiers financiers de Paris ; leur parure n'étoit pas recherchée ; ils ne paroissoient pas non plus avoir de politesse, ni profiter d'une éducation brillante ; mais ils paroissoient contens, ils rioient de bon cœur, ils avoient un esprit naturel qui suppléoit au défaut de la civilité & qui ne laissoit pas que de me divertir.

Un d'entr'eux, cependant, plus instruit que les autres, raisonnoit beaucoup sur les loix & la coutume de Paris, qu'il paroissoit connoître ; il avoit été, à ce qu'il disoit, Clerc de Notaire, ensuite de Procureur, & insensiblement il étoit parvenu au poste honorable de Commis du Secretaire d'un Conseiller de Grand-Chambre ; il m'a beaucoup diverti par le raisonnement suivant, qui avoit une très-grande analogie avec celui que faisoit M. l'Impudent *qui gouvernoit une vieille femme, qui gouvernoit un vieil homme, lequel gouvernoit à son tour*, &c. Voici celui de ce petit Magistrat.

» Le Parlement de Paris représente le Roi ; la » Grand-Chambre de ce Parlement est celle où l'on » juge les affaires les plus importantes concernant » l'honneur & la fortune de tous les François ; le » rapporteur de chaque procès, par la tournure » qu'il lui donne, fait pancher la balance comme il » veut, pour ou contre ; le rapporteur le plus occupé de la Grand-Chambre est M. l'Abbé P...r ; » il a trop d'affaires pour pouvoir les examiner par » lui-même, & s'en rapporte à l'extrait que lui en » donne son Sécretaire. Celui-ci, ayant aussi trop » d'occupations, me charge de sa besogne. Je fais » donc les extraits des procès à ma fantaisie, & j'y » joins la note du jugement que je crois devoir » être rendu, dans la forme que je prescris ; mes

» extraits font remis au rapporteur qui les lit, ou » eſt-cenſé les lire au Parlement ; la note du jugement que je preſcris devient l'arrêt définitif; conſéquemment je fais faire au Parlement ce que je veux, & je deviens, ſans qu'il s'en doute, le maître de l'honneur, de la fortune & quelquefois même de la vie de mes concitoyens. »

La converſation, ſur cet objet ayant ceſſé, on raiſonna de la guerre, car tout le monde s'en mêle, tant bien que mal; on étoit encore ſur ce chapitre, lorſqu'un pauvre malheureux, mais cependant mis honnêtement, & qui avoit déja parlé aſſez bien près d'un quart d'heure, prit le raſoir des mains d'un garçon de la boutique; il ſe raſa ſans ſavon, ſe donna enſuite un coup de peigne bien léger, mit très-modeſtement de la poudre ſur ſes cheveux, & enſuite vint ſe remettre auprès de moi pour continuer la converſation qui l'intéreſſoit, & que voici.

DIALOGUE ENTRE BENJAMIN LE FRANC ET SON VOISIN.

Le Voiſin.

Il paroît, Monſieur, que c'eſt par économie que vous êtes ſi réſervé dans votre parure.

B. le Franc.

Vous croyez badiner, mais rien n'eſt plus vrai; Monſieur (parlant du maître de la maiſon) veut bien me permettre de venir ainſi faire ma toilette chez lui deux fois par ſemaine, & il ne m'en coûte qu'un ſol, chaque accommodage.

Le Voiſin.

Il paroît que vos revenus ne ſont pas bien conſidérables.

B. le Franc.

Je n'ai que 119 l. 10 l. par an; ce qui me fait juſtement 6 ſols par jour.

Le Voisin.

Et comment pouvez-vous vous ſoutenir avec ſi peu ?

B. le Franc.

Très-bien; vous n'êtes pas habitué à vous contenter de peu; pour moi, je ſuis un tiers plus riche que ne s'eſt trouvé pendant long-tems un homme de très-grand mérite, d'un génie ſupérieur, & qui eſt actuellement Ambaſſadeur à la Cour de France.

Le Voisin.

Vous me ſurprenez; nommez-le moi donc, je vous prie.

B. le Franc.

C'eſt le Miniſtre Plénipotentiaire du Congrès Amériquain.

Le Voisin.

Quoi! Le fameux Docteur Benjamin Franklin ?

B. le Franc.

Lui-même. Il n'a eu pendant long-tems que 4 ſols par jour, & il étoit heureux.

Le Voisin.

Je l'avois cru médecin. Pourquoi donc prend-il le titre de Docteur ?

B. le Franc.

On peut être Docteur dans toutes ſortes de profeſſions, il ne s'agit que d'y exceller. *Docteur*, veut dire docté, ſavant; & je ſuis très-ſurpris que les médecins ſe ſoient arrogé cette prérogative, car il y a parmi eux de grands ignorans.

Le Voisin.

D'après ce que vous dites, je ne ſuis point ſurpris que les médecins ſe ſoient attribué cette qualité, mais ce que je ne puis concevoir, c'eſt que le peuple ait été aſſez ſimple pour la leur donner. Laiſſons-là ces Meſſieurs; ſavez-vous l'hiſtoire de M. Franklin. Ici l'on en raiſonne, tantôt d'une

manière, tantôt d'une autre, & l'on n'est certain de rien sur son compte.

B. le Franc.

Très-volontiers; je vais vous dire ce que j'en sais.

M. Franklin est né à Boston de père & mère qui lui ont donné une très-foible éducation, car ils n'étoient pas riches; son premier métier fut d'être ouvrier dans une imprimerie. Le voilà donc, de fait, devenu *homme de lettres*; car vous savez, mon voisin, qu'un imprimeur est, plus que tout autre, *homme de lettres*, puisque sans imprimeurs il n'y auroit pas de livres. Il gagnoit par jour à peu-près son petit écu, & toujours il s'instruisoit par la lecture des livres de la bibliothèque de son bourgeois; il aimoit par-dessus tout les leçons de physique de l'Abbé Nollet & ses recherches sur l'électricité; ce fut là son goût, & il s'y adonnoit dès qu'il avoit du tems à lui.

Au bout de quelques années il eut envie d'aller s'établir à Philadelphie, ville beaucoup plus considérable que Boston, & où il pourroit plutôt trouver à faire fortune qu'ailleurs; il s'y rendit donc. Comme il étoit encore jeune, il y dépensa en peu de tems le fruit de ses épargnes & de son économie de Boston, & fut obligé de se mettre chez un autre imprimeur à Philadelphie, où il resta environ quatre ans. Il trouva le moyen d'amasser dans cet intervalle au moins 60 guinées; alors, s'ennuyant de son métier, il fit une découverte importante dans ses observations sur la physique; c'est qu'un homme puisse vivre, se loger, & s'entretenir avec 4 sols par jour. » C'est bon, dit-il, avec l'argent que j'ai mis » de côté je puis aller loin, en me contentant de ce » modique revenu.

Alors il quitta son imprimeur, se mit dans son

particulier, & vécut ainsi pendant plusieurs années avec 4 sols par jour.

Le Voisin.

Mais comment pouvoit-il faire? Cela me paroît impossible.

B. le Franc.

Rien n'est plus simple cependant; il ne s'agit que de vouloir. Mon modèle, car je le regarde ainsi, achetoit pour 3 sols de pommes de terre, qui lui servoient de pain & de bonne chair, le tout ensemble, & il avoit de quoi se nourrir avec cela pour une semaine: un boulanger les lui faisoit cuire pour un demi-sol: il achetoit par jour pour un demi-sol de lait; &, tout compte fait, cela lui faisoit 7 sols de dépense par semaine pour sa nourriture. Il logeoit dans une guérite à 1 sol par jour, parce qu'il vouloit être bien & commodément, car il auroit pu avoir un appartement à meilleur marché, s'il l'eut voulu. Il buvoit de la petite bierre & de l'eau. La bierre ne lui revenoit pas à 2 sols par semaine, & il mettoit de côté le reste pour son entretien. Quant à son blanchissage, il n'avoit recours à personne, non plus que pour rapiéceter ses bas & son linge.

Calculons maintenant, & vous verrez s'il lui étoit difficile de vivre à ce prix.

Quatre sols par jour, lui en faisoient par semaine, vingt-huit.

Ses pommes de terre lui coûtoient par semaine, avec la cuisson & le lait — 7 sols ci	7 s.
Son logement faisoit un objet de	7
Et sa bierre lui revenoit à 2 sols ci	2
Total,	16 sols

Vous voyez que de 28 sols il lui en restoit encore 12, pour faire le garçon.

Le Voisin.

Votre compte eſt clair ; il n'y a point à le contredire ; mais moi qui gagne un petit écu par jour, j'ai bien de la peine à vivre ; comment cela ſe fait-il donc ?

B. le Franc.

C'eſt que vous n'êtes pas un Docteur comme lui.

Le Voisin.

Mais comment un Gentilhomme de 4 ſols par jour a-t-il pu s'élever au point où il ſe trouve ?

B. le Franc.

Cela s'eſt fait petit-à-petit. Ce gentilhomme eſt devenu très-profond dans l'électricité ; il forçoit le tonnerre de tomber où il l'ordonnoit, il lui commandoit de s'éloigner, & le tonnerre s'éloignoit. Il faiſoit des choſes ſurprenantes ; il électriſoit un chien de l'autre côté de la rivière, & le faiſoit crier, comme un martyr, ſans que le pauvre chien ſe doutât de l'auteur de ſes ſouffrances. C'eſt par ces talens rares & merveilleux, qu'il parvint à être nommé collecteur ou receveur des droits du Roi d'Angleterre à Philadelphie, ce qui lui valoit 500 liv. ſterlings (environ 12000 liv. argent de France) par an.

Le Voisin.

Oh, oh! Cela lui faiſoit bien des 4 ſols par jour. Et comment pouvoit-il venir à bout de les conſommer?

B. le Franc.

Il s'en acquittoit le mieux du monde ; il avoit une femme, des enfans, du bon vin dans ſa cave, du rum, de l'eau-de-vie, & une très-bonne table ; il étoit alors zèlé Royaliſte, parce qu'il y alloit de ſon avantage. Il procura à ſon fils du ſervice dans les troupes ; & celui-ci, ferme dans ſon devoir & ſon attachement à ſa Majeſté Britannique, eſt encore Gouverneur pour le Roi de la nouvelle Jerſey. Quant à ſes intérêts perſonnels, il les entendoit

très-bien, & peut-être trop bien, si on en peut juger par ce qui a suivi, car au bout d'un tems assez considérable, on le remercia très-poliment, & l'on donna sa place à un autre.

Le Voisin.

Il étoit donc revenu à ses 4 sols par jour. Cela devoit lui paroître très-désagréable.

B. le Franc.

Aussi fit-il tout ce qu'il put pour pouvoir être rétabli dans son poste, mais il n'y réussit point; de là vint son animosité & son inimitié contre son Roi, & même contre le Gouvernement Britannique.

Le Voisin.

Mais que fit-il donc pour se soutenir?

B. le Franc.

Ayant vu dans l'électricité qu'il existoit du feu en tout & par-tout, il s'imagina qu'il pouvoit en tirer parti pour vivre sur le *bon ton*. En conséquence il électrisa tous les esprits Amériquains, & leur donna à entendre que les douleurs qu'ils éprouvoient leur venoient du Palais de St. James à Londres; que dans ce Palais on avoit résolu de les regarder comme des peuples dans la servitude, & de leur faire payer arbitrairement toutes les taxes & les impots que le caprice & l'intérêt pouvoient enfanter. Il n'en fallut pas davantage pour exciter ces pauvres patiens à la révolte; Benjamin Franklin fut envoyé à Londres pour faire des propositions de leur part, qui parurent trop impérieuses & même insultantes à la Majesté du Trône; elles furent rejettées; l'électriseur s'en doutoit bien. De retour dans son pays, il représenta des torts de la part du Gouvernement Britannique qui n'existoient point; il enflamma les esprits, leur conseilla de secouer le joug chimérique de la mère contrée: il leur promit une liberté qui devoit faire leur bonheur &

elui de leurs enfans, il voulut bien être leur .égislateur, il établit une forme de Gouverne-ient Républicain, & le mit sous le DESPOTISME U CONGRÈS.

Le Voisin.

Mon cher, il paroît que vous faites un beau por-ait de votre héros; mais comment prétendez-vous tre son imitateur?

B. le Franc.

Ce ne sera certainement pas en cherchant à détour-er les François de leur devoir & de leur attachement our le Roi. Je ne suivrai mon mentor que dans la remière partie de sa vie, c'est-à-dire, me conten-nt d'abord de très-peu, comme je fais à présent, : m'instruisant dans quelque talent supérieur, pour e rendre capable de posséder une bonne place dans s fermes.

M. le Franc ne put continuer, parce qu'on vint i dire qu'un carosse l'attendoit à sa porte. Un rosse! C'étoit la première fois qu'il recevoit un reil honneur: il quitta donc son voisin, & ne e donna pas le plaisir de savoir son histoire par-:uliere, qui devoit être originale, étant calquée r un si bon modèle.

CHAPITRE XV.

tre héros trouve un bon maître avec qui il voyage; ils vont à Bruxelles. Dialogue sur l'Auteur des annales du dix-huitième siècle & sa maîtresse, & sur leurs avantures tant à Paris qu'à Londres.

QUAND M. Benjamin le Franc eut fini l'éloge torique de M. Benjamin Franklin, pendant

lequel tous les assistans avoient gardé un profond silence, chacun voulut parler, & l'on raisonna sur le bonheur. — Il faut avouer, disoit l'un, que l'on peut vivre de très-peu & s'éviter bien des peines, des fatigues, & des embarras. — L'estomac de M. Franklin, disoit un autre, quand il n'étoit qu'à 4 sols par jour, ne consommoit pas moins de nourriture qu'actuellement, qu'il a une très-bonne table; & je soutiens qu'il étoit alors plus heureux. — Comment cela, lui demanda le maître de la maison ? — C'est, répondit-il, parce qu'il n'avoit point dans ce tems de remords de conscience; au lieu qu'il *doit avoir actuellement l'ame bourrelée.* — Non, dit un quatrième, il est des criminels si coupables, que la conscience ne leur reproche plus rien.

Pendant tout ce beau colloque, on prit la perruque où j'étois réfugié, & l'on se mit après. A force de la taper & retaper, on m'en chassa, & l'on me fit tomber sur le peignoir d'un voisin que l'on accommodoit & qui avoit de très-beaux cheveux naturels; j'eus l'adresse d'y pouvoir parvenir avant que sa toilette fut finie & le peignoir ôté.

C'est dans ce nouvel asyle que je commençai à respirer : je m'y trouvois seul, mais la solitude devenoit pour moi une consolation & même un agrément. J'avois déja parcouru la moitié de ma carrière pour le moins; la fougue des passions, & la chaleur de mon tempérament étoient presqu'éteintes; depuis quelque tems même je cherchois à être philosophe: maintenant je vais le devenir bien davantage.

Mon nouvel hôte étoit prêt de faire un voyage dans les Pays-Bas Catholiques, pour voir s'il pourroit s'y placer; & de-là, s'il n'y trouvoit rien qui lui convînt, il devoit se rendre, soit à Londres, soit à Amsterdam. Comme je n'avois jamais quitté Paris, ni Versailles, je fus enchanté de pouvoir ainsi voya-

ger. Je fouhaitois fur-tout voir l'Angleterre, ce pays ennemi de la France, Souverain des mers, & devenu prefque le plus puiffant de l'Europe: je favois que l'on pouvoit y vivre avec la plus grande liberté; que l'on y rencontroit des hommes, & non des efclaves. Je défirois beaucoup que mon camarade put fe décider à fe rendre à Londres & à m'y conduire; mais je craignois qu'il ne furvînt quelque obftacle qui fit évanouir toutes mes efpérances; heureufement tout alla au gré de mes défirs, & vous me trouverez à Londres au Chapitre fuivant. Je vais fimplement dans celui-ci vous faire connoître le perfonnage qui devint mon camarade pour plus de trois femaines, & les avantures qui nous font arrivées en route.

Ce camarade étoit un homme d'efprit, qui avoit beaucoup lu, étudié, mais qui n'avoit pu faire fortune en France, parce que, difoit-il, comme *Jefus-Chrift, nul n'eft prophéte dans fon pays.* Comme il favoit affez bien la langue, il s'étoit fait un plan, c'étoit de montrer le François en pays étranger; il avoit plufieurs lettres de recommandation tant pour Bruxelles que pour Londres & Amfterdam; de forte que, ne réuffiffant point dans un endroit, il pouvoit être plus heureux dans un autre. Je ne pouvois mieux tomber; &, pour qu'il me confervât avec lui pendant tout le chemin, j'eus l'attention de ne lui faire aucune piquûre, de ne le gêner en rien, de me contenter de la fimple nourriture que fes perruquiers me préfentoient.

Nous nous mîmes donc en route par la diligence de Bruxelles, où nous arrivâmes le troifième jour, fans qu'il y eut rien d'intéreffant que j'aye pu remarquer. Le lendemain de notre arrivée dans cette ville, nous allâmes faire une vifite à un réfugié François, qui a fait beaucoup parler de lui; il fe nomme

L..g..t. Mon camarade avoit une lettre de recommandation auprès de lui ; on nous fit attendre une bonne heure dans une anti - chambre ; après quoi nous entrâmes. — *Bon jour mon ami*, dit-il à mon camarade ; *il paroît que votre protecteur se porte bien, d'après les nouvelles qu'il me donne de sa santé, je ne demande pas mieux que de vous rendre service, puisqu'il m'en prie, mais revenez demain ; car pour aujourd'hui j'ai trop d'occupations.* Cela suffit, Monsieur, répondit mon compagnon ; à quelle heure vous plaira-t-il de me donner audience ? *A midi*, repliqua M. L..g..t ; &, en disant ces derniers mots, il nous laissa. Je n'eus pas trop le tems de l'envisager, parce que cette première séance fut trop courte ; mais je me promis bien de m'occuper sérieusement de sa figure le lendemain.

Mon camarade me conduisit le soir à la Comédie : on nous fit remarquer le Prince *Charles*, Gouverneur Général des Pays-Bas, qui y est aimé & chéri jusqu'à l'adoration, c'est ce que j'ai entendu dire à tous ceux qui nous environnoient.

Au sortir de la Comédie, mon camarade fut conduit, par un homme qui s'étoit trouvé auprès de lui au spectacle, dans une espèce de cabaret que l'on nomme *estaminée*, où l'on voit bonne compagnie dans le bourgeois. Ils soupèrent ensemble, &, tout en soupant, la conversation tomba sur Mr. L..g..t.

DIALOGUE SUR LE FAMEUX AUTEUR DES ANNALES DU XVIII. SIECLE.

Mon Camarade.

J'ai une lettre de recommandation pour lui ; je l'ai déja été voir ce matin, mais il n'a pas eu le tems de me donner audience, & m'a remis à demain.

Le Flamand.

Je le crois bien ; il tranche du grand ; il fait l'hom-

me d'importance. Comment avez-vous trouvé son PUITS DE LA VÉRITÉ ?

Mon Camarade.

Je ne vous comprends pas.

Le Flamand.

Mr. L..g..t est le seul homme qui ait le courage de dire la VÉRITÉ dans ses annales ; car tous les autres auteurs, & sur-tout les journalistes, ne débitent que des impostures : cette pauvre VÉRITÉ étoit ensevelie dans le PUITS où la perversité des hommes avoit forcé cette *Fille du Ciel* à se retirer. Lui seul a eu la noble hardiesse de lui tendre une main secourable, & de la présenter à l'Europe étonnée. Voilà pourquoi la maison de plaisance où il réside a pris le nom du PUITS DE LA VÉRITÉ.

Mon Camarade.

Vous parlez, je crois, ironiquement.

Le Flamand.

Je parle d'après lui-même ; car je me sers de ses propres expressions.

Mon Camarade.

Il paroît avoir un peu d'amour-propre, mais, dites-moi, je vous prie, s'il est aimé dans ce pays, car je sais qu'il avoit de furieux ennemis en France.

Le Flamand.

Il n'y est point haï, tant qu'il n'y fait point de mal, & qu'il ne cherche point à calomnier notre Gouvernement. Jusqu'ici on n'a guères à se plaindre de lui sur cet objet ; il s'est fait le bon ami de l'*Aman* ou Lieutenant de Police de cette ville, en le flattant dans ses Annales : de sorte que, s'il venoit quelques ordres de France pour l'arrêter, son ami le préviendroit ; en conséquence il est assez en sûreté pour sa personne ; mais ce que l'on n'aime point en lui, c'est que ce *sauveur de la vérité* donne ici le plus mauvais exemple de libertinage qu'il soit

possible, en vivant publiquement avec une femme qui passe pour sa maîtresse, toute laide qu'elle soit.

Mon Camarade.

Je sais de qui vous voulez parler; mais à cet égard, il est plus à plaindre qu'à blâmer.

Le Flamand.

Comment cela?

Mon Camarade.

Il paroît que vous ne savez pas son histoire; je vais vous la raconter: mais, auparavant, dites-moi si vous l'avez vue quelquefois.

Le Flamand.

Oui, assez souvent; on les voit de tems en tems à la Comédie ensemble. Voici son portrait, vous me direz si c'est bien elle.

Cette femme, qui peut avoir environ trente-six ans, est un colosse pour la hauteur & la grosseur de sa taille; elle a le front élevé, les cheveux bien plantés, des sourcils larges & bien touffus, de grands yeux très-noirs & bien fendus, un gros nez de perroquet, des lèvres enfoncées, un large menton, & de la barbe comme un Capucin; on pourroit dire que c'est une figure de soldat aux gardes habillé en femme: nos Flamandes ne sont pas en général très-propres: mais celle-ci renchérit encore sur la malpropreté.

Mon Camarade.

Je vois que vous la connoissez bien; voici maintenant comment elle est devenue la maîtresse de Mr. L..g..t.

Celui-ci s'étoit mis à dos tout le corps des Avocats de Paris, le Parlement de *Maupeou*, le Parlement *Hüe*, tous les gens de lettres, l'Académie Françoise & les Ministres. Ne pouvant plus exercer sa profession d'Avocat, ne pouvant plus continuer à Paris son métier de journaliste, & craignant quelque lettre

de

het, il ne favoit à quel faint fe vouer. Cet
'melle, à qui il avoit rendu des fervices dans
ou trois procès, fe préfenta à lui, & lui dit:
..t, vous êtes bien embarraffé, vous n'avez
it d'argent, & vous ne pouvez refter en France;
n'avez de reffource que dans votre biblio-
ue, il ne faut pas la vendre; écoutez-moi. Vous
'ez fait féparer d'avec mon mari; je puis
de toute ma fortune environ 100,000. l.
ptant; je vous les donne avec *ma perfonne*,
fuis prête à vous fuivre par-tout. »
s'arrête alors; L..g..t fe jette à fes genoux,
noigne toute la reconnoiffance dont il fe
apable: lui voue un attachement fans bor-
t, l'affurant de fon eftime & de fon refpect,
e qu'il fera fon plus zèlé ferviteur jufqu'au
foupir. « A l'égard du refpect, lui dit cette
e généreufe, je n'en exige pas, je ne veux
le l'amitié & de l'attachement; &, comme vous
es promettez, voici notre contract fait; entre
iêtes gens la parole feule fuffit: mais je vous
iens, mon cher L..g..t, que fi jamais vous
quittez, ce ne fera point aux Loix que je
lrefferai pour avoir la vengeance qui me fera
c'eft à ma main feule que je m'en rapporterai;
iftolet ou un poignard termineront vos jours.»
..t ayant renouvellé toutes les affurances de
le & de fon amitié, nos deux amans quittè-
aris & même la France. Ils voulurent & ne
fe fixer en Hollande, & allèrent à Londres,
vécurent environ deux ans. Vous favez qu'il
oint de ciel fans nuage, & qu'il eft impoffible
nénage puiffe fubfifter fans aucune altercation.
une querelle dans celui-ci, qui brouilla les deux
elles: le mâle, peu endurant, gronda; la fe-
innocente ne vouloit point avoir tort, &,

en cherchant à se justifier, elle mettoit la faute sur l'autre moitié d'elle-même. Ma foi cette moitié n'y pouvant plus tenir, laissa un beau matin Madame dans sa maison, & alla prendre un autre logement en ville.

Madame fut très-surprise de ne pas le voir rentrer à la maison de la journée; ce fut encore bien pis le lendemain. Elle fit dès ce moment toutes les démarches possibles pour le découvrir; & y parvint: elle entra avec vivacité dans la chambre où Monsieur travailloit. « *Vous voilà donc, Mr. le*
» *J . . . F . . .* dit cette colombe animée? Où
» sont mes 100,000 livres, puisque vous m'aban-
» donnez? Je ne puis vous les remettre actuel-
» lement, répondit L..g..t; mais, si vous voulez,
» Je vous en ferai la rente. — Ce n'est point là ce
» qu'il me faut, reprit la colombe, en tirant de sa
» poche un pistolet à deux coups, & le présentant
» à son amant; je veux avoir votre personne morte
» ou vive, au défaut de mes 100,000 liv. comptant;
» ainsi prenez la peine, Monsieur le drôle, de dire
» votre *in manus*, ou bien de plier vos papiers & de
» marcher devant moi. Allons, dépêchez-vous, je
» n'aime point à attendre. » Le pauvre L..g..t trouva que la raison que Madame avoit en main étoit péremptoire; il reprit promtement ses papiers, les mit sous son bras, fit une révérence à Madame, l'embrassa, & fut ensuite reconduit dans son ancienne maison. Il ne lui est point arrivé depuis de faire une pareille équipée, & bien lui en a pris.

Le Flamand.

Elle le mène tout-à-fait comme un enfant. Bon Dieu! Comment un homme d'esprit peut-il faire de pareilles sottises!

Mon Camarade.

Ce sont souvent les gens qui ont le plus d'esprit qui

en font le plus, mais, dites-moi, je vous prie; croyez-vous qu'il puisse m'être utile dans ce pays-ci?

Le Flamand.

Peut-être oui, peut-être non; cela dépend de l'intérêt qu'il voudra prendre à vous. Revenez demain à pareille heure ici, vous m'y trouverez, & vous me rendrez compte de ce qui se sera passé.

CHAPITRE XVI.

Examen des paradoxes de L..g..t sur les Anglois & la guerre actuelle. Pourquoi il est dévot. Histoire du Camarade du Pou. Il va à Londres.

Ce dialogue servit à me faire connoître le personnage en question, & me donna encore plus de désir de le voir & de l'entendre. Nous ne manquâmes donc pas de retourner le lendemain chez lui à l'heure qu'il nous avoit indiquée. Il dit quelques mots à mon camarade, l'invita à dîner, ce que celui-ci accepta, & nous laissa, pendant près d'une heure, seuls dans sa bibliothèque, où, n'ayant rien de mieux à faire, mon camarade parcourut les Annales de notre hôte, & m'en lut quelques morceaux.

Le premier sur lequel nous tombâmes fit faire à mon homme quelques observations que j'ai trouvé judicieuses. L..g..t avoit été trois ou quatre fois aux spectacles de Londres; il y avoit vu jouer quelques tragédies; mais, ne sachant point la langue du pays, il n'y pouvoit rien comprendre. Les acteurs n'étoient pour lui que des espèces de pantomimes; cependant il s'avise d'en devenir le juge le plus rigou-

reux, & les traite avec la plus grande févérité; il les trouve trop emphatiques, trop gefticulant, criant au lieu de parler, &c. &c. Ce n'eft pas tout: ce Journalifte ofe mander à fon tribunal le fameux, l'incomparable GARRICK, qu'il n'avoit cependant jamais vu jouer; *mais à en juger*, dit-il, *d'après les acteurs actuels, & en lui fuppofant encore plus de grimaces d'emphafe & de geftes que n'en ont les autres, ce devoit être un Comédien très-médiocre, bien au-deffous de nos François, même les plus foibles.* Voilà, fuivant mon camarade, un grand ridicule que fe donnoit L...g..t. Quoi! Sans voir, fans entendre, il s'avife de juger & de condamner! Quoi! Lui feul aura plus de mérite & de goût que tout le Peuple Anglois; &, pendant qu'on regarde à Londres GARRICK prefque comme un Dieu, L..g..t, l'étourdi L..g..t, le met au rang des plus bas Comédiens François. Je ne crois pas après cela, ajouta-t-il, qu'il ait été bien regardé & confidéré en Angleterre, & je ne fuis plus furpris qu'il y foit refté fi peu de tems.

Mon camarade fut très-étonné de voir dans une des dernières feuilles de ce Journalifte, qu'il cherchoit à prouver, que ce n'eft point la France qui a provoqué la guerre qu'elle a actuellement contre l'Angleterre, & que c'eft cette dernière Puiffance qui doit s'en attribuer toute la faute. Ce n'eft point, dit-il, parce que cet homme eft bon François qu'il parle ainfi, ce n'eft pas non plus parce qu'il le penfe; mais c'eft qu'il veut faire valoir fon reffentiment contre une Nation qui n'a pas affez apprécié fon mérite, & qui ne lui a point érigé de ftatue.

Nous étions à lire encore les paradoxes de notre hôte, lorfqu'il entra pour prendre mon camarade & le conduire dans la falle à manger.

Quand nous fûmes à table, je fortis de ma re

traite, &, me mettant ſur une des boucles de mon camarade, je pus facilement diſtinguer l'hôte qui nous traitoit. C'eſt un homme de 44 ans environ, petit, grêlé de petite vérole; mais il a des yeux vifs, &, quoi qu'il ſoit réellement laid, il a, malgré cela, une figure ſpirituelle qui ne déplaît pas; ſon air eſt dur, & il paroît ſe croire plus de talens qu'il n'en a effectivement.

Madame faiſoit les honneurs du repas: je trouvai que le portrait que le Flamand en avoit fait la veille étoit encore flatté, car elle m'a paru bien sâle & bien mal-propre. Comme j'étois auprès d'elle, il m'auroit été facile de pouvoir y faire mon habitation. Une ſeule conſidération paroiſſoit m'y engager, c'eſt que je vis ſur ſa tête pluſieurs de mes camarades qu'elle entretenoit très-bien, car ils étoient gras & bien portans; mais, outre que la maîtreſſe ne me plaiſoit pas, ma ſolitude me parut encore préférable à la ſociété de mes frères, & j'en voulois goûter toutes les douceurs tant que cela étoit en mon pouvoir; ainſi, après mes obſervations ſur l'extérieur, je rentrai dans mon hermitage & me mis à entendre la converſation.

J'avoue que je ne fis pas une grande attention au ſujet que l'on traitoit; il s'agiſſoit de Religion, & Dieu ſait comme le Catholiciſme eut une grande ſupériorité dans la bouche de tous les convives; j'ai oublié de dire qu'il y avoit à table trois Prêtres, qui, par leur état, étoient payés pour vanter la Religion Romaine; mais ce qui me ſurprenoit, c'étoit de voir le maître de la maiſon renchérir encore ſur tout ce que les Prêtres diſoient.

Mon camarade parloit peu ſur cet article; il réfléchiſſoit intérieurement, & voici quelle étoit ſon idée. « Le pauvre L..g..t ne croit pas un mot de » la Religion Catholique; il la compare en lui-

» même à toutes les autres Religions humaines, & » il a raison; mais, s'étant fait des ennemis de tous » les autres corps de l'état, il a voulu au moins se » faire toujours une ressource & s'est jetté du côté » du Clergé. C'est-là sa sauve-garde; cependant, » ajouta mon camarade, je le blâme & le trouve » méprisable de parler ouvertement contre sa façon » de penser, & de chercher à vouloir prouver aux » hommes de ce siècle-ci des choses qu'il regarde » comme ridicules & absurdes; c'est un vil métier que » celui-là; il est vrai qu'il en tire de l'argent. — » Je lui conseillerois donc, après s'être bien enrichi » avec ses Annales du dix-huitième siècle, de dire à » tout le genre humain, *Messieurs, vous n'êtes que* » *des sots; n'ayant point de fortune, je me suis joué* » *de vos folies pour gagner beaucoup d'argent. Voilà* » *quel étoit mon but; j'ai réussi; je suis content.* »

L..g..t s'adressant ensuite à mon camarade, lui demanda quelles étoient les occupations qui pouvoient lui plaire, & à quelles études il s'étoit livré jusqu'à ce moment; celui-ci lui conta son histoire dont voici la substance.

« J'ai fait de très-bonnes études chez les Pères de » l'Oratoire, je les ai quittés ensuite pour rentrer » dans la maison paternelle, mais l'état de mon » père, & auquel il me destinoit, n'avoit pour » moi aucun agrément; il étoit Médecin; je n'ai» mois point à voir disséquer des corps, à assister » à des pansemens d'opérations cruelles, à voir » languir des malheureux dans des maladies longues » & aiguës, & ne pouvoir leur donner des remèdes » certains & salutaires. Mon père lui-même, depuis » 30 ans qu'il suivoit cette profession, m'a avoué, » que la médecine étoit une science occulte, impé» nétrable aux plus grands génies, & que, quand » quelques-uns de ses malades revenoient en santé,

» il ne s'en attribuoit point intérieurement la gloire,
» mais à la Nature seule qui avoit agi. — En ce cas,
» lui dis-je, mon père, puisqu'il est impossible de bien
» remplir cet état, pourquoi m'y destinez-vous ? —
» Parce que, me répondit-il, il faut d'abord commen-
» cer par soi, & dans notre état on peut gagner beau-
» coup d'argent. Nous ne sommes, il est vrai, que
» des Charlatans, mais des Charlatans nécessaires,
» & dont les hommes ne peuvent se passer ; ainsi
» autant vaut que vous le soyez qu'un autre, puisqu'il
» vous rapportera de quoi vivre.

» Toutes ces considérations ne firent aucune im-
» pression sur moi ; j'aimois, préférablement à tout,
» les Belles-Lettres, la Poésie & les spectacles ; je
» fis une Comédie, je croyois que c'étoit un chef-
» d'œuvre, & je la présentai à la Troupe Françoise,
» qui refusa de la recevoir ; je voulus la faire im-
» primer, croyant trouver dans le Public de meilleurs
» juges que parmi les Comédiens ; l'ouvrage parut
» donc seulement en étalage devant quelques bouti-
» ques de libraires, mais personne ne l'acheta. Sa-
» vez-vous pourquoi ? C'est que je n'en avois point
» envoyé d'exemplaires aux faiseurs de journaux, &
» que je ne leur avois point été rendre de visite ;
» de sorte qu'ils n'ont parlé de moi dans aucune de
» leurs feuilles, & que le Public n'a pu avoir con-
» noissance de ma Comédie.

» Cependant, mon père voyant que je n'avois
» aucun goût pour sa profession, se fâcha & me
» demanda positivement ce que je voulois faire,
» puisque je n'étois pas riche ; je lui dis que je
» n'avois d'autre goût que celui de la littérature,
» & que je désirois pouvoir m'y livrer. Vous vou-
» lez donc faire le métier d'Auteur, me répondit-il ;
» fi, c'est un métier de gueux, qui vous fera végé-
» ter dans un grenier, jusqu'au moment où vous

» mourrez de faim. — Mais, lui obſervai-je, mon » père, il y a des auteurs qui ont fait fortune & qui » n'étoient rien auparavant; voyez d'Alembert, La » Harpe, Marmontel, & mille autres comme eux. — » Ceux que vous me nommez-là, me repliqua-t-il, » ſont la fange de la littérature, ils ne ſont point » élevés par leur mérite, n'allez pas vous le figurer; » ce n'eſt que la baſſeſſe, la ſervile adulation, la » flatterie la plus mépriſable, & des ignominies ſans » nombre, qui leur ont procuré une eſpèce de for- » tune qu'ils ne méritoient pas; & j'aimerois mieux » vous voir apprentif ſavetier que de ſuivre de ſi » mauvais exemples. Ainſi déterminez-vous pour un » métier, choiſiſſez celui qui vous plaît davantage, » ſi-non je vous abandonne à votre malheureux ſort, » & ne veux plus entendre parler de vous; je vous » donne trois jours. — Alors il me laiſſa.

» Bien incertain ſur le parti que je voulois pren- » dre, je conſultai un Père de l'Oratoire de mes » amis, qui m'engagea à entrer dans la Congréga- » tion. C'eſt peut-être là meilleure qu'il y ait dans » le monde: on ne s'y occupe que de l'éducation » de la jeuneſſe, on n'y fait point de vœux; vous » en ſortez quand il vous plaît, vous n'êtes lié à » rien, ne dépendez de perſonne, & vous reſtez » toujours votre maître; vous êtes ſeulement obligé » de garder le célibat tant que vous y demeurez, » voilà tout. Ce fut donc à cet état que je me fixai. » Mon père ne pouvant m'en empêcher, je me mis » dans la Congrégation de l'Oratoire à l'âge de 23 » ans, & j'y reſtai 7 ans. Ce qui m'en fit ſortir, » c'eſt que j'avois fait connoiſſance d'une perſonne » aimable que je voulois épouſer; je l'aimois & » j'en étois aimé; mais elle avoit de la fortune, & je » n'en avois point; de ſorte que ſes père & mère, » pour me donner un congé dans toutes les règles,

» la marièrent malgré elle à un homme riche & bête.
» Il y a déja six mois que ce malheur m'est arrivé,
» j'eus beaucoup de peine à m'en consoler, cependant
» la raison a pris le dessus, & , Dieu merci, je n'en
» suis plus affecté. Maintenant je veux courir après
» la fortune ; voilà pourquoi je suis avec vous,
» prêt à rester ici, si je crois la trouver, ou à
» l'aller chercher ailleurs s'il le faut. »

Je vois, lui répondit L..g..t, que M. votre père est un homme d'esprit & de jugement ; vous auriez beaucoup mieux fait de suivre les conseils qu'il vous avoit donnés ; mais il ne faut pas vous désespérer pour cela. Vous voulez être Auteur. Hé-bien, faites au moins quelqu'ouvrage qui puisse vous rapporter, mais n'imitez pas l'infamie de ces malheureux que vous venez de nommer il n'y a qu'un instant, La Harpe, d'Alembert, &c. Ne vous couvrez pas du même opprobre dans lequel ils sont engloutis ; ce n'est point-là le moyen, ni de vivre, ni d'être estimé. Prenez une route plus glorieuse & peu connue en France ; allez à Londres.

Le Souverain de cette nation, ajouta-t-il, est comme un homme seul à une très-bonne table. Un grand nombre de chiens est autour de lui. Quelques-uns sont ses favoris, & il leur distribue tous les os de ses assiettes. Les autres, en plus grande quantité, ne cessent d'aboyer, tant contre les favoris, que contre le maître, pour avoir part à la bonne chair que celui-ci peut leur procurer au préjudice des premiers : le pauvre homme n'a pas le droit de les chasser ; & il est obligé de les entendre toujours malgré lui, ou, s'il veut les faire taire, de leur jetter aussi des os de sa table.

Comme les Ministres, ajouta L..g..t, ne peuvent rester toujours en place, mettez-vous du parti opposé ; écrivez pour eux, ils n'ont point d'écrivain

François dans leur manche ; vous leur ferez agréable. Ils vous donneront d'abord une pension honnête, & ensuite l'augmenteront, s'ils parviennent, à force d'importunité, à chasser ceux qui ont la prédilection, & qu'ils désirent pouvoir remplacer. Ce moyen de faire fortune est excellent en Angleterre, quoiqu'en France il vous conduiroit droit à la Bastille ou à Bicêtre. — Mais, lui observa mon camarade, je n'ai guères de connoissances à Londres, & il me faudroit d'abord la faveur d'un de ces Chiens Anglois qui aboyent si fort. — Ce n'est point-là le plus grand embarras, lui répondit L..g..t ; &, pour vous être utile, je vais vous recommander à deux de mes amis, qui vous mettront au fait de tout. Revenez demain à midi, je vous donnerai deux lettres pour Londres.

Tel fut le résultat de la protection de l'Annaliste du dix-huitième siècle : mon camarade en fut très-satisfait ; il remercia sincérement L..g..t, prit le lendemain les deux lettres de recommandation, & partit le même jour avec moi pour Ostende, où nous nous embarquâmes dans un des quatre nouveaux paquebots établis par Fréderick Romberg & Compagnie de Bruxelles, & où nous n'avions à craindre aucunes hostilités, étant sous Pavillon Impérial. Nous eûmes un vent assez favorable, & nous arrivâmes le second jour à Londres.

CHAPITRE XVII.

Arrivée à Londres. Visite au Duc d'A..gné. Nouvelle forme d'Administration que le Roi de France doit établir en Angleterre. Le Duc d'A..gné nommé Vice-Roi. Lettre de Louis XVI à ce Duc.

Mon camarade resta deux jours à se reposer

:s fatigues, & ensuite il pensa sérieusement à affaires. Nous allâmes d'abord voir un Duc ıçois à sa campagne. Ce Duc nous reçut on peut mieux, & nous invita de passer chez lui .ques jours; ce que nous acceptâmes. Il demanda on camarade s'il connoissoit la Constitution de gleterre, & celui-ci ayant dit qu'il n'en avoit ne teinture très-superficielle, Milord lui remit ecueil de tous les discours vraiment patriotiques l avoit débités dans le Parlement, depuis qu'il t été disgracié par son Souverain, & chassé du istère. *Par le détail contenu dans ces discours*, dit-il, *vous saurez bientôt l'état du Royaume, onstitution, sa décadence, sa ruine future; & ite je vous instruirai des révolutions qui doivent ver.*

Ion camarade me lut donc ces chefs-d'œuvre oquence; je reconnus facilement que l'auteur t un de ces chiens qui aboyent pour avoir des & que *celui-ci aboyoit bien fort*, parce qu'il avoit s goûté de ces os, & que la privation lui en étoit ; cruelle que s'il n'en avoit jamais tâté.

)eux jours après, Milord s'entretenant en partier avec mon camarade, à qui il avoit trouvé de ›iit & les talens nécessaires & convenables à desseins, lui dit: « mon ami, voulez-vous être ıon Sécretaire des Affaires Etrangères? C'est la ırtie la plus délicate que je vous confierai; elle cigera de votre côté le plus grand secret; cependant je ne vous donnerai point de forts appointeıens pour le présent, mais par la suite, vous pouez compter sur une fortune très-brillante & un oste très-avantageux». Mon camarade, à qui il t indifférent d'être pour ou contre en pays enıi, accepta & promit tout ce qu'on voulut.

ılors le Duc lui montra une lettre d'un Ministre

François très-connu, contenant la forme de la nouvelle Administration que le nouveau Conquérant de l'Angleterre devoit établir dans ce Royaume. Je fis la plus grande attention à la lecture d'une piéce aussi importante, & je vais en donner à-peu-près le contenu.

LETTRE DE MR. LE COMTE DE V..G..NES, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES, A M. LE DUC D'A..GNÉ, A LONDRES.

« Comme nous ne voulons & ne pouvons rien » faire sans vous en prévenir, M. le Duc, voici le » projet que nous avons formé dans notre comité, & » que nous soumettons à vos lumières, en vous » priant de nous envoyer vos observations au plutôt.

» Aussitôt que nous serons les maîtres de l'An» gleterre, & que nous nous serons assurés du Roi, » de la Reine, & de toute la Famille Royale, on » conduira leurs Majestés, avec tous les honneurs » dus à leur ancienne Dignité, à St. Germain en » Laye, où ils auront une Cour telle que leurs » revenus le permettront. Il ne tiendra qu'à eux » d'être amis du Roi, & de venir le voir à Ver» sailles, & dans ses autres Châteaux.

» Le Roi leur accordera deux millions de rente, » qui seront payés très-exactement tous les trois » mois.

» Le Roi George se désistera de son côté, de » l'Electorat d'Hanovre en faveur du Prince de » Galles son fils, à condition, 1°. que ce jeune » Prince renoncera à sa Principauté de Galles, & » n'en portera plus le nom, 2°. qu'il restera tou» jours en France, où il dépensera les revenus de » son Electorat.

» Les autres enfans mâles du Roi George entre» ront tous dans l'Etat Ecclésiastique, après avoir

préalablement changé de Religion; on leur donnera les meilleurs Archevêchés de la France, & on leur fera avoir des Chapeaux de Cardinaux.
» Les Filles ſe marieront à des Princes François, & ſa Majeſté s'obligera de donner à chacune d'elles une dot de deux millions.
» Ces arrangemens faits pour éviter toutes ſéditions & révoltes, vous ſerez nommé VICEROI de l'Angleterre, où il ſera établi un Gouvernement Monarchique, comme étant le plus convenable au bonheur du peuple.
» Pour empêcher vos ennemis d'avoir de la jalouſie contre vous, vous ferez faire le procès à tous les Miniſtres actuels, comme CRIMINELS DE LEZE-MAJESTÉ DU PEUPLE ANGLOIS, & vous les enverrez tous à *Tiburn*, où ils ſeront exécutés aux acclamations & cris de joie de tous les aſſiſtans.
» Toutes taxes & les impôts actuellement ſubſiſtans en Angleterre ſeront continués dans leur état actuel, juſqu'à ce que Sa Majeſté puiſſe, pour le bien de ſes ſujets, en diminuer le poids; à l'exception des droits d'entrée en Angleterre ſur les ſeuls vins de France, étant naturel que les peuples d'une même domination jouïſſent du produit reſpectif de leurs terroirs.
» La première choſe à laquelle vous vous occuperez, comme la plus eſſentielle & la plus sûre pour maintenir l'Autorité du Roi, ſera de *faire fortifier la tour de Londres, d'y conſtruire des forts, & de la mettre* A L'INSTAR DE LA BASTILLE A PARIS.
» Les LETTRES DE CACHET AURONT LIEU EN ANGLETERRE, comme en France; vous ſeul en aurez la diſtribution à votre gré, ſuivant l'exigence des cas & votre prudence ordinaire.

» Quant à la Religion, comme les hommes ne
» croient plus à toutes les superstitions des derniers
» siècles, toutes les Sectes seront tolérées en An-
» gleterre, avec la seule différence que personne ne
» pourra exercer aucun poste public sans être de
» l'Eglise Romaine; vous êtes prié en conséquence,
» M. le Duc, de donner l'exemple de cette sou-
» mission à la volonté de Celui que vous représen-
» terez.

» IL N'Y AURA PLUS DE PARLEMENT D'ANGLE-
» TERRE DANS LA FORME DE CELUI ACTUEL, ce
» qui ôtera toute idée de révolte, & conservera la
» paix intérieure, en prévenant toutes les dissen-
» tions & les guerres civiles; mais on établira dans
» les différentes Provinces de ce Royaume, divers
» Parlemens, dont les charges seront vénales, ainsi
» que sont établis les Parlemens en France.

» Tous ces Parlemens jugeront seulement les pro-
» cès des particuliers, & se contenteront d'enré-
» gistrer, *purement & simplement*, les Edits & Dé-
» clarations du Roi, à la première sommation qui
» leur en sera faite. S'ils jugent à propos, pour le
» bien des peuples, de faire quelques Remontran-
» ces, ce ne sera qu'après l'enrégistrement. S'ils
» contreviennent à cet ordre, ils seront supprimés,
» le prix de leurs Charges sera confisqué au profit
» de Sa Majesté, & l'on créera de nouveaux Parle-
» mens, qui seront plus raisonnables & plus soumis.

» Le Viceroi nommera à toutes les Charges,
» Emplois & Gouvernemens, tant civils que mili-
» taires, à la charge néanmoins par ceux qu'il aura
» choisis, de faire agréer leurs nominations dans le
» délai de six mois par Sa Majesté.

» Pour qu'il n'y ait plus d'antipathie, ni d'animo-
» sité entre les deux Peuples, *Anglois & François*,
» & qu'il n'y ait point de prédilection marquée,

dans tous les actes qui seront faits en Angleterre au nom de Sa Majesté, elle sera qualifiée de Roi D'ANGLETERRE, DE FRANCE, & de Navarre, & la ville de Londres sera désignée sous titre de *Sa Bonne Ville*, ainsi que celle de Paris.

» Il y aura habituellement en Angleterre 50000 hommes de troupes règlées, non compris les milices; elles seront toujours prêtes à marcher aux premiers ordres que le Viceroi leur donnera. Tels sont, à-peu-près, M. le Duc, les ordres que nous comptons faire exécuter, aussitôt que Sa Majesté sera reconnue Souveraine de votre pays. Nous en avons conféré avec Elle; elle s'en rapporte à vous pour coopérer au mieux possible, & vous recevrez par le même courier une lettre qu'Elle a bien voulu écrire Elle-même; je ne doute pas de toute l'affection qui y règne, & que vous méritez à tant de titres. Je suis, &c.

» Signé, DE V..G..NES. »

Mon camarade lut aussi la lettre de Louis XVI, dont il est fait mention dans celle ci-dessus. Elle est trop à l'honneur du Duc à qui elle est adressée, pour que je n'en fasse pas aussi mention; la voici.

LETTRE DU ROI DE FRANCE AU DUC D'A....GNÉ.

» *Le Compte fidèle que l'on m'a rendu, mon Cousin, des preuves sans nombre de votre attachement à ma Personne Sacrée, & de votre zèle à soutenir mes intérêts & ma gloire, ne me permet point de douter de votre fidèlité & de la continuation de vos*

» *services ; en conséquence, je vous nomme pour gou-*
» *verner en mon nom toute l'Angleterre, sous le titre*
» *de* VICEROI, *& vous recommande de traiter mes*
» *nouveaux sujets avec toute la douceur qu'il con-*
» *vient, & la même affection que j'ai pour eux. Sur*
» *ce, je prie Dieu, mon Cousin, qu'il vous ait en*
» *sa sainte garde* ».

Signé, LOUIS.

CHAPITRE XVIII.

Nouveaux malheurs arrivés à l'Auteur ; il perd son camarade de voyage. Il a une cuisse & deux pattes brûlées ; il va dans une lettre chez l'Auteur du G.n..ral Advertiser ; manufacture d'abominations contre le Gouvernement. Le Pou, après deux jours de jeune, trouve enfin un maître Anglois.

VOILA, dis-je alors en moi-même, de grandes choses ; il paroît qu'il y aura sous peu de tems de furieuses révolutions en Europe, & Milord-Duc y jouera un rôle des plus intéressans. Il faut que ce soit un homme de très-grand mérite, & *qu'il aime furieusement sa patrie*, au point de tenter tous les moyens possibles de la délivrer des Ministres actuels, qui, sous le nom du Roi, ne font que la tyranniser ; tels étoient mes raisonnemens, lorsqu'il me prit fantaisie de vouloir examiner particulièrement ce personnage important ; je me plaçai donc, le plus

plus haut que je pus, sur la tête de mon camarade, dans un instant où il avoit un entretien particulier avec Milord-Duc; mais à peine fus-je à ce poste que mon camarade s'avisa, je ne sais pourquoi, de remuer la tête; je ne pus soutenir ce mouvement auquel je ne m'attendois pas, & je tombai sur une lettre que Milord-Duc venoit d'achever, & sur laquelle il mettoit de la poudre pour faire sécher l'encre dont il s'étoit servi; de sorte que, me trouvant collé à cette liqueur, on ne fit point attention à ma personne, & je fus enveloppé dans cette lettre, lorsqu'on la plia.

Ma nouvelle position devenoit bien critique, je regrettois la perte de mon cher camarade de voyage, le meilleur des maîtres qui ne m'avoit jamais maltraité, & qui avoit pour moi tous les soins possibles. Il est vrai que je ne l'avois presque jamais inquiété, je n'avois jamais cherché à lui faire la moindre blessure qui pût l'offenser; &, quand la nécessité me forçoit, pour ma subsistance, à lui faire quelque piquûre, je le faisois le plus légérement que je pouvois, & toujours pendant la nuit, pour qu'il ne s'en apperçut pas.

D'un autre côté, qu'allois-je devenir? Où cette lettre, qui me servoit de prison, alloit-elle être transportée? A quel nouveau maître allois-je m'attacher? Un Pou FRANÇOIS! Comment Messieurs les Anglois le considéreroient-ils, & quels traitemens devoient-ils lui faire éprouver? Toutes ces idées me tourmentoient beaucoup, lorsqu'un supplice nouveau vint me faire ressentir les douleurs les plus vives & les plus aiguës. Une cire bouillante & enflammée, tombant à gros bouillons presque perpendiculairement sur la partie du papier à laquelle j'étois collé, me fit pousser les cris les plus perçans; mais le bourreau qui causoit tout mon

mal n'y fit pas la moindre attention ; malgré ce tourment terrible, j'eus assez de courage & de force pour pouvoir quitter l'endroit où j'étois, & j'en aurois peut-être été totalement délivré, si une pierre, d'une lourdeur énorme, ne fut venue à la traverse sur cette huile bouillante, & ne m'eût écrasé une cuisse entière & deux pattes. Je perdis à l'instant toute connoissance, tant la douleur étoit violente ; & , quand je la recouvrai au bout de quelques minutes, je fus surpris de voir que cette huile qui m'avoit ainsi estropié étoit froide comme le marbre. A l'égard de ma pauvre cuisse, elle y resta enclavée ; encore fus-je très-heureux, dans mon malheur, d'en être réchappé à si bon marché. Une cuisse de plus ou de moins ne m'empêchera pas d'aller ; je m'en suis donc consolé, & j'ai très-bien fait, car il n'en auroit été ni plus ni moins. Suivons donc le cours des autres événemens, peut-être plus importans pour la plupart de mes lecteurs que mes accidens particuliers auxquels ils sont réunis.

Cette misérable lettre étoit adressée avec d'autres papiers, à un certain Auteur d'une feuille qui se distribue tous les jours à Londres sous le titre d'*Avertissement Général*, & les papiers étoient pour être insérés dans ces feuilles continuelles qui nourrissent la mélancolie & la mauvaise humeur du peuple Anglois.

L'Ecrivain décacheta donc la lettre, & me rendit à la liberté. Il m'apperçut ; mais, me prenant pour un grain de poudre, il souffla sur moi, & me jetta sur une table très-grande, couverte de différens papiers, les uns manuscrits, les autres imprimés. Je passai ainsi deux jours sans boire, ni manger, n'ayant pu trouver l'occasion de parvenir sur quelque nouveau protecteur qui voulut bien se charger de moi.

Ce jeûne rigoureux me fit beaucoup souffrir, surtout après le supplice que je venois de subir.

Je n'avois donc d'autre occupation que d'entendre parler continuellement des affaires de l'Etat; & Dieu sait le tableau effrayant que l'on faisoit de la pauvre vieille Grande-Bretagne.

A entendre les uns, elle étoit aux abois, n'avoit aucune ressource en elle-même; le crédit public étoit perdu, le commerce anéanti.

A en entendre d'autres, la patrie n'avoit pas de plus grands ennemis que les Ministres du Roi; eux seuls étoient la cause de la révolte des Américains & les auteurs de la guerre contre les François & les Espagnols, qui n'agissoient qu'en récriminant: plusieurs soutenoient que ces Ministres s'entendoient avec les François & les Espagnols, & même avec les Américains, qu'ils vouloient, par des manœuvres exécrables, trahir leur nation & leur Souverain, & livrer l'Angleterre à leurs ennemis extérieurs: presque tous concluoient qu'ils méritoient la mort, & que c'étoit à la Nation à se rendre justice.

Il se trouvoit même des effrénés qui poussoient l'insolence jusqu'à donner à entendre qu'on devoit se défaire d'un Monarque assez foible pour s'en rapporter à des Ministres incapables d'aucun bien & indignes de toute confiance; on citoit, pour exemple, l'exécution du malheureux Charles I.

D'où partoient ces germes de séditions, qui ne tendoient qu'à révolter tous les Anglois contre leur Souverain & la constitution de leur Gouvernement? De gens qui, comme je l'ai appris par la suite, ne cherchoient qu'à chasser les Ministres, & à s'emparer de leurs places; de gens qui n'avoient ni amour ni affection pour la patrie, quoiqu'ils en eussent les dehors, mais qui ne pensoient qu'à eux; de

gens qui déſiroient que l'Angleterre fut écraſée par ſes ennemis, pour avoir le plaiſir de dire, « on n'a » pas voulu nous écouter, en voilà les conſéquen- » ces; nous les avions bien prédites; voilà ce que » c'eſt de n'avoir pas ſuivi nos conſeils; » de gens qui, cherchant à nager en eau trouble, eſpéroient que, dans le délabrement univerſel de la nation, on viendroit à leur confier les rênes du Gouvernement; de gens enfin qui avoient même des liaiſons ſecrettes avec les ennemis de l'état, & qui comptoient parvenir aux premières places du Royaume, s'il tomboit dans des mains étrangères.

Le lieu où je me trouvois étoit la manufacture générale de toutes ces abominations; on y envoyoit des matériaux de tous les côtés; on en payoit une partie; les auteurs de l'autre ſe trouvoient encore très-ſatisfaits de pouvoir décharger leur bile & leur animoſité, ſans qu'il leur en coûtât la moindre choſe; mais tous, comme de vils ſerpens, n'oſoient jamais ſe faire connoître, & empruntoient des noms ſuppoſés.

J'ignorois, dans cette ſituation, les motifs qui portoient ces malheureux à ſe déchaîner ainſi contre leur patrie, n'en ayant eu connoiſſance que par la ſuite, comme je l'ai déja dit, & je les regardois comme des héros, enflammés de l'amour patriotique, qui, pour le bien de la nation, pouvoient tout craindre de Miniſtres puiſſans, & couroient les riſques d'éprouver leur reſſentiment & leur vengeance. Celui que je regardois avec le plus d'admiration étoit le rédacteur même de cette feuille, qui, ſe faiſant ſeul connoître ouvertement, paroiſſoit affronter impunément tous les dangers, & ſe préſenter aux coups que ſes ennemis pouvoient lui porter. Je fis donc tous mes efforts pour tâcher de parvenir juſqu'à lui; j'attaquai une de ſes manches,

& j'étois sur le point de réussir dans cette entreprise, lorsque le malheureux, qui avoit une visite importante à faire, tira une petite brosse qu'il avoit dans sa poche pour nettoyer son habit, &, dans le moment où je m'y attendois le moins, il la passa à l'endroit où j'étois, & me fit tomber sur son mouchoir placé sur le bord de la table que je venois de quitter, & qu'il mit dans sa poche. Nouvelle infortune qui me mettoit encore au désespoir: heureusement qu'elle ne fut pas de longue durée. Car mon homme ne fut pas plutôt auprès de celui qu'il alloit voir, que, se servant de son mouchoir, j'en échappai, me glissai, quoiqu'avec peine, sur l'épaule de ce dernier, & de-là je parvins sur sa tête.

CHAPITRE XIX.

Milord Sh... est le nouveau Maître du Pou; il devient Vice-Roi d'Irlande pour le Roi d'Espagne; ses relations avec le Confesseur de S. M. C. Décrets du Roi d'Espagne; nouvelle forme d'Administration en Irlande; l'Inquisition y est établie; Adresse de la ville de D..b..n au Roi d'Espagne.

J'avois, je l'avoue, grand besoin de ce restaurateur pour recouvrer mes forces perdues, tant par la brûlure de ma cuisse & de mes deux pattes, que par l'abstinence rigoureuse qui avoit suivi ce cruel supplice. La nourriture que je pris dans cette nouvelle auberge étoit forte & succulente. C'étoit la quintessence des meilleurs *roast beefs* de l'Angleterre, quoique mon hôte ne fut pas lui-même des plus gras du pays, mais il n'en

étoit pas moins bien nourri. Etant logé chez lui, je pus facilement le connoître, & voici ce que j'en fais. Milord Sh..b...e eſt, comme Milord-Duc, un des oppoſans les plus acharnés au Gouvernement; il y a jadis figuré: & ſon reſſentiment d'avoir été expulſé par des gens qu'il regarde bien au-deſſous de lui, eſt un des puiſſans motifs de ſa conduite actuelle. Il a fait tous ſes efforts pour pouvoir rentrer en faveur; mais, voyant qu'il lui étoit impoſſible de réuſſir, il a pris une route toute oppoſée : quoiqu'ami en apparence de Milord-Duc, & quoiqu'il paroiſſe en adopter les ſentimens, il ſeroit jaloux ſi celui-ci attrapoit, d'une manière ou d'une autre, quelque choſe qu'il croit mériter mieux que lui; en conſéquence, il crie & ſe déchaîne, comme Milord-Duc, contre le Roi & ſes Miniſtres; &, faute de pouvoir obtenir ce qu'il déſire, il s'eſt retourné d'un autre côté, & dreſſe ſes batteries pour s'élever ſur les ruines de l'Angleterre. Se doutant que la Cour de France tramoit ſourdement une correſpondance avec Milord-Duc, il s'eſt jetté dans le parti du Roi d'Eſpagne, & il n'y a pas fait juſqu'ici de mauvaiſes affaires; car les choſes, réuſſiſſant ſuivant ſes déſirs, il ſe trouvera en Irlande au même point d'élévation que Milord-Duc doit avoir en Angleterre.

On ne peut avoir aucun doute ſur la vérité de ces faits; ils ſont conſtatés dans les actes les plus ſérieux que mon nouveau maître m'a lus plus d'une fois; il en étoit ſi enthouſiaſmé, qu'il les avoit preſque toujours ſous les yeux, quand il étoit ſeul.

Mais quelle relation avoit-il, & a-t-il encore auprès du Roi d'Eſpagne pour la réuſſite de ſon entrepriſe? La meilleure qui ſoit au monde. *Le Confeſſeur de Sa Majeſté.*

Voici ce que le bon Père en Dieu lui mandoit, dans la troisième lettre qu'il lui adresse.

LETTRE DU CONFESSEUR DU ROI D'ESPAGNE AU LORD SH..B..E.

« Ce n'est point sans peine, Milord, que S. M. C. » veut bien se déterminer à vous préférer, dans » le glorieux poste de son Vice-Roi en Irlande, à » tous ses plus fidèles sujets. Outre les raisons po- » litiques que je lui ai alléguées pour vous choisir, » j'ai été obligé de prendre le flambeau de la Re- » ligion pour aller à votre secours; *je lui ai dit que,* » *par une révélation particulière de la Ste. Vierge Im-* » *maculée, je savois la volonté de Dieu*, & qu'il vous » avoit déja inscrit au Livre des Destins pour conso- » lider la véritable Religion dans le Royaume d'Ir- » lande, au nom de S. M. C. que vous représente- » rez. Mais, Milord, vous ne pouvez espérer de » monter à ce poste qu'en promettant, sous serment, » de remplir exactement tous les articles contenus » dans le *traité secret* que je vous envoie; &, aussi- » tôt que je serai sûr de votre façon de penser à cet » égard, je vous ferai passer le décret qui vous élé- » vera à cette illustre Vice-Royauté, &c. »

Ce traité particulier est trop important pour n'en pas faire mention ici.

TRAITÉ SECRET DU ROI D'ESPAGNE AVEC LE LORD SH..B..E.

ORDRE QUE MOI LE ROI VEUX QUI SOIT TENU DANS MON ROYAUME D'IRLANDE.

Art. I. Il n'y aura que la seule Religion Catholique dans toutes les parties de ce Royaume;

tous les Huguenots seront tenus, dans les huit premiers jours de mon règne, de se convertir à la foi, sinon seront chassés de tous mes Etats, & tous leurs biens confisqués au profit des bons Religieux qui voudront y vivre dans la retraite & dans la contemplation des merveilles de la très-Sainte Trinité.

2°. Il y aura dans toute l'Irlande dix Evêques que je ferai nommer par le St. Père le Pape, ainsi qu'un Archevêque, dont le siège sera à Dublin.

3°. LA SAINTE INQUISITION SERA ÉTABLIE DANS LES PRINCIPALES VILLES DE CE ROYAUME, ET LE TRIBUNAL SUPÉRIEUR SERA DANS LA CAPITALE, le tout pour la propagation de la Foi & la tranquillité de ces nouveaux Etats; car c'est à ce saint établissement que je dois le repos de mes autres Royaumes, qui n'ont jamais éprouvé de guerres civiles pour fait de Religion, ainsi qu'il y en a eu tant, en France, en Angleterre, & ailleurs.

4°. Les Irlandois auront la liberté de commerce dans toute l'Europe, ainsi & de la même manière qu'en jouïssent mes autres Sujets de mes différens Royaumes.

5°. Comme l'Angleterre, proprement dite, va appartenir à mon cher frère LE ROI DE FRANCE, les Irlandois pourront également commercer dans ce pays, sans aucunes taxes ni impôts; Je les relève, dès à présent, de tous les droits établis sur leurs manufactures & leurs fabriques.

6°. Il n'y aura plus de Parlement en Irlande; Je casse dès à présent celui qui y existe. Quand mes Sujets de ce Royaume auront quelques graces à demander, ou quelques représentations à faire, ils s'adresseront directement à Moi, & ma bonté pourvoira à tous leurs besoins.

7°. Aussi-tôt l'installation de mon Vice-Roi, il fera faire dans tout ce Royaume la recherche la plus

exacte de tous les livres contre la Religion ; & les fera brûler en place publique dans chaque ville où ils auront été trouvés, il n'y en aura d'autres dans toute l'Irlande que ceux qui sont approuvés par la Sainte Inquisition dans tous mes Etats ; & pour cet effet, on les traduira sur le champ dans la langue du pays.

Milord SH..B..E ayant souscrit à tous ces articles, & promis de les faire exécuter dans la plus grande rigueur, abjura en même tems sa Religion, pour adopter la seule qui pouvoit le sauver, & il reçut peu de tems après, le Décret & la lettre suivante.

DÉCRET DE SA MAJESTÉ CATHOLIQUE, QUI NOMME MILORD SH..B..E VICEROI D'IRLANDE.

DON CARLOS, par la Grace de Dieu, Roi de Castille, de Léon, d'Arragon, des deux Siciles, de Jérusalem, de Navarre, de Grenade, de Tolede, de Valence, de Galice, de Majorque, de Séville, de Sardaigne, de Cordoue, de Corse, de Murcie, de Jaen, des Algarves, d'Algésire, de Gibraltar, des Isles Canaries, des Indes Orientales & Occidentales, des Isles & Terres Fermes de l'Océan & d'Irlande ; Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, de Brabant, & de Milan, Comte de Habsbourg, de Flandres, de Tirol, & de Barcelonne, Seigneur de Biscaye, & de Molina, &c : A ceux de mon Conseil, au Président, & aux Auditeurs de mes Audiences & Chancelleries, aux Alcaldes & Alguasils de mes Maisons & Cours, aux Corrégidors, Assistans, Gouverneurs, Alcaldes Majors &

Ordinaires tant de ma Couronne, que des Seigneuries & Ordres, & à toutes autres Perſonnes de quelque état, qualité & condition qu'elles ſoient dans les cités, villes & lieux de mes Royaumes & Seigneuries, SAVOIR FAISONS, que; J'ai jugé à propos d'adreſſer à mon Conſeil un Décret ſigné de ma main & conçu en ces termes.

« AYANT, par la miſéricorde de Dieu, réuni ſous ma domination le Royaume d'Irlande, avec toutes les cités, villes, forts, châteaux & iſles en dépendans. Le premier de mes devoirs eſt de commencer par les mettre ſous la protection immédiate de la très-Sainte Trinité; & le ſecond, de les gouverner en bon père, ainſi que J'ai fait juſqu'ici pour mes autres Sujets.

« J'ai donc cru en premier lieu devoir n'y établir que la Sainte Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine, dans laquelle nous vivons, & hors laquelle il n'y a point de ſalut: en conſéquence J'ordonne à tous les Infidèles, Hérétiques, & Schiſmatiques, qui ſe trouvent actuellement en Irlande, & qui ne voudront pas ſe convertir à la Foi, de ſortir de ce Royaume dans huit jours, à compter de celui de la notification qui y ſera faite du préſent Décret.

« Je déclare tous leurs biens confiſqués à mon profit, & J'ordonne qu'ils ſeront vendus dans ſix mois de ce jour, pour, les deniers provenans de la vente qui en ſera faite, être ſéqueſtrés, & enſuite employés à l'établiſſement de Couvens, tant d'hommes que de femmes, qui voudront, pour la plus grande gloire de Dieu, s'y retirer & ſervir, tant par leurs travaux, que par leurs exemples, à l'édification de leurs frères.

« J'établis auſſi dans tout ce Royaume, la Sainte

Inquisition, ainsi qu'elle existe, à la satisfaction générale, dans mes autres états.

« En second lieu, l'Administration civile & militaire sera aussi la même que dans mes autres Royaumes. Je supprime le Parlement d'Irlande comme contraire au Gouvernement Monarchique, & capable de pouvoir fomenter des divisions & des troubles.

« Il y aura toujours un *Viceroi* qui fera sa résidence à Dublin, & qui maintiendra dans tout ce Royaume, sous mon nom, l'ordre & la tranquillité qui doivent y règner.

« *Je nomme dès à présent, pour remplir cette place* DON SH..B..E, connu jusqu'ici sous le nom de *Grand d'Espagne de la première classe*, & en qui J'ai toute confiance, par l'attachement qu'il a à ma Personne Sacrée, & le zèle qu'il témoigne pour la propagation de la Sainte Foi.

« J'entends & ordonne que tous mes Sujets le reconnoissent pour tel en Irlande, & qu'on obéisse à ses Décrets, comme s'ils étoient émanés de Moi-même.

« J'accorde à tous les Irlandois les mêmes privilèges qu'à mes autres Peuples; Je supprime dès à présent, tous les droits précédemment établis sur leurs fabriques & manufactures.

« Le Conseil aura soin d'expédier les ordres & les avis nécessaires pour que tous mes Sujets soient informés de ma présente Résolution Royale ».

A Aranjuez, le premier jour de mon Règne en Irlande.

Signé, MOI, LE ROI.

LETTRE DU ROI CATHOLIQUE, A MILORD SH..B..E, GRAND D'ESPAGNE DE LA PREMIERE CLASSE, VICEROI D'IRLANDE.

« Mon Décret royal ci-dessus ayant été publié
» dans mon Conseil, il en a ordonné l'exécution; &,
» pour cet effet, il a fait publier les présentes: en
» conséquence, Je vous ordonne, qu'aussitôt que vous
» aurez reçu mondit Décret, & que vous aurez vu
» ma Résolution y contenue, vous, en qualité de
» mon Viceroi en Irlande, l'observiez, accomplis-
» siez, & exécutiez, & la fassiez observer, accom-
» plir, & exécuter en tout & partout, confor-
» mément à sa teneur, donnant les ordres & faisant
» les dispositions convenables, afin qu'il conste à
» tous mes Sujets d'Irlande de madite Détermina-
» tion Royale; car telle est ma Volonté. Et à la
» copie imprimée de la présente cédule certifiée
» par Don Antonio Martinez Salazar, mon Sécre-
» taire Greffier des Résolutions, & le plus ancien
» Ecrivain de la Chambre & Gouvernement de mon
» Conseil, la même foi sera ajoutée qu'à l'original.
» Donné à Aranjuez, le premier de notre Règne
» en Irlande.

(Signé) » MOI LE ROI.

Plus bas est écrit : *Don Juan Francisco de Lastire, Secrétaire du Roi, notre Seigneur, ai écrit la présente par son ordre.*

Signé de plus : *Don Manuel Ventura Figueroa, Don Manuel de Villafane, Don Manuel Doz, Don Raymundo de Irabien, Don Blas de Hinojosa.*

Regiftré : *Don Nicolas Verdugo.*

Il faut avouer, dis-je en moi-même, que Milord-Duc & mon patron ſavent très-bien tirer leur épingle du jeu; mais, ajoutois-je, *ils vendent la peau de l'ours, avant de l'avoir jetté par terre*; ſi Meſſieurs les Rois de France & d'Eſpagne comptent ſans leur hôte, les Vicerois n'auront pas de grandes Vice-Royautés. Ces obſervations m'intriguoient, & j'ignorois quel étoit le deſſous de carte d'après lequel on avoit tant de confiance, lorſqu'il fut remis de la part de tous les bons Catholiques d'Irlande à mon Viceroi l'adreſſe ſuivante, pour être par lui préſentée au Roi d'Eſpagne.

ADRESSE DE LA VILLE DE D...B...N, A SA MAJESTÉ CATHOLIQUE.

» TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN,

» Nous, les Chefs, les Communes, & citoyens Catholiques de l'ancienne & loyale ville de D..b..n, demandons la permiſſion d'approcher le pied de Votre Trône Royal, pour Vous offrir nos cœurs, & vous faire le don de nos perſonnages & de nos biens, comme A NOTRE SEUL ET UNIQUE SOUVERAIN, que Dieu nous a donné dans ſa grace & miſéricorde.

» Nous avons été excédés par un Peuple qui devoit nous traiter en frères, & nous a cependant fait continuellement ſubir le joug de la ſervitude. Toutes nos repréſentations & nos ſuppliques à l'effet d'alléger le poids des fers que des Miniſtres durs & cruels appéſantiſſoient ſur nous, ont été infructueuſes. Toutes les fois que nous nous ſom-

mes préſentés, nous avons été rejettés, & mépriſés. Nous devions vivre ſous un Gouvernement libre & nous étions eſclaves. Si l'on avoit l'air de nous accorder quelque juſtice que l'on affectoit de regarder comme une faveur, on y mettoit des reſtrictions injuſtes & impolitiques, qui en diminuoient & altéroient l'efficacité.

C'eſt donc avec la plus grande ſatisfaction que nous avons vu le Très-Haut prendre en main notre défenſe, & nous retirer de cette cruelle ſervitude. Il nous confie à un Monarque pieux, bon, juſte, & rempli d'attachement pour ſes ſujets. Il ſoutiendra la gloire du Roi des Rois; il amènera l'abondance dans nos contrées, & fera fleurir nos manufactures & notre commerce. Il nous donne déja pour ſon Repréſentant un de nos compatriotes, *ſage*, *vertueux*, DÉSINTÉRESSÉ, que nous aimons & qui nous aime. Nous ſommes donc, SIRE, pénétrés de la plus vive reconnoiſſance pour Votre Auguſte Perſonne; nous ne ceſſerons de bénir le Ciel de nous avoir mis ſous Votre Protection, & nous le ſupplierons de Vous accorder, & à Votre Auguſte Famille, des jours longs & proſpères. Ce ſont les ſincères & affectionnés ſentimens & ſouhaits des très-loyaux & à jamais fidèles Sujets de Votre Majeſté.

Signé au Novembre de 380.

CHAPITRE XX.

Assemblée importante chez le Marquis de R..K..M; il est nommé par le Congrès Amériquain PROTECTEUR DE LA LIBERTÉ ECOSSAISE. *Résolution du Congrès; nouvelle forme d'Administration en Ecosse. Le Protecteur a une Cour & des Ambassadeurs chez tous les Souverains de l'Europe.*

JE vécus pendant plus de quinze jours sur la tête de Milord Viceroi; j'y étois encore dans la solitude, mais elle m'étoit toujours agréable, & les nouvelles importantes que j'apprenois chez lui tous les jours occupoient mon tems, & chassoient l'ennui qui auroit pu m'attaquer. Mon Protecteur recevoit beaucoup de visites; tantôt c'étoit des gens qu'il occupoit à décrier le Gouvernement actuel; tantôt c'étoit des émissaires chargés de fomenter des troubles & des séditions en Irlande en faveur de Sa Majesté Catholique; un jour nous tenions des conférences avec le Viceroi d'Angleterre, *pour concerter les discours patriotiques qu'ils devoient l'un & l'autre réciter dans le Parlement, & pour augmenter, à force d'argent & de promesses, le nombre des Opposans dans le Parlement prochain*: un autre jour nous donnions un grand repas à plusieurs membres de la Majorité, & *nous en mettions plusieurs dans notre parti*. Voilà quelle étoit notre conduite, lorsque mon maître fut invité à dîner chez M. le Marquis de R..K..M, où il

devoit se tenir dans la soirée une assemblée importante pour les affaires de l'Etat. Mon Protecteur se rendit à l'invitation & m'y conduisit. Je mis toute mon attention à connoître ces différens personnages, pour ensuite apprécier leur mérite, & m'instruire à fond de leurs desseins : je les examinai pendant tout le repas, qui se passa en propos indifférens, mais à travers lesquels on voyoit bien l'esprit de parti qui les animoit. Je vais esquisser le portrait de quelques-uns de ces grâves Sénateurs, avant que de rendre compte des objets qui ont été agités dans cette Auguste Compagnie.

2°. Le maître de la maison, ancien Ministre des Finances; c'est un homme laid, petit, maigre & noir; il a les yeux enfoncés, & porte perruque; il jouit d'environ 60 ans & de 40,000 l. ster. de rente; il est indigné contre le Roi d'Angleterre, de ce qu'ayant eu autrefois ses bonnes graces, il n'a pu les conserver, & employe tout son crédit & son argent pour faire culbuter son successeur & les autres Sécrétaires d'Etat.

2°. Charles F..x; un homme fin & rusé, gros & court, prodigue & ruiné, qui cherche à s'accrocher où il peut, & *qui espère faire fortune dans la Minorité*, puisqu'on ne veut point de lui dans la Majorité.

3°. Le Général B..G..E, partisan zèlé de l'Opposition. Les Ministres actuels avoient cru qu'en le mettant à la tête d'une armée, il abandonneroit ses premiers amis pour servir fidèlement sa Patrie & son Prince : *ce brave homme, ferme à ses premiers attachemens, a accepté le commandement de ces troupes, & les a livrées aux Américains, en se rendant lui-même avec elles prisonnier de guerre.*

4°. L'Amiral par Excellence; c'est le nom que lui donnoient les autres convives. Cet homme, d'une expérience

expérience consommée, quoique opposé au parti du Roi & des Ministres, & quoique parent de Milord-Duc, fut choisi par S. M. *pour commander une flotte considérable, & attaquer celle des François qui étoit inférieure:* mais, d'après les cousins de son cousin, & les intérêts de son parti, il n'a point fait usage de ces forces, s'est conduit de manière qu'il n'a remporté aucun avantage sur les ennemis, quoiqu'il leur fut supérieur en nombre, & *les a, au contraire, mis dans le cas de pouvoir se vanter avec raison d'être les vainqueurs.*

5°. MILORD-DUC, celui qui m'a fait subir le supplice cruel dont j'ai parlé, en me brulant ma cuisse & mes deux pattes.

6°. L'EVEQUE DE P...B....GH; Je ne me serois point attendu à trouver un Prélat dans cette assemblée.

7°. Et enfin, mon maître & mon protecteur, le VICEROI D'IRLANDE.

Quand la séance s'ouvrit, M. le Marquis, en qualité de Président, se leva, & dit:

DISCOURS INTERESSANT DU MARQUIS DE R....K....M.

» Messieurs,

» Les motifs, d'après lesquels je vous ai prié de » vous rendre en ce lieu, & les objets que nous de- » vons discuter & déterminer, sont de la plus grande » importance; j'espere que vous voudrez bien y ap- » porter la plus sérieuse attention: j'entre en matière.

» Jusqu'ici nous n'avons tous été réunis que dans » un seul point; *notre haine contre les Ministres » actuels & notre intention de parvenir à les expulser.* » Nos démarches, pour parvenir à ce but, ont été » uniformes: mais qu'avons-nous pu obtenir? Seu-

» lement de décrier dans l'efprit du peuple ces gens
» que nous ne pouvions fouffrir, & de préparer
» une révolte, lorfque nous la jugerons néceffaire.
» Quant au Roi, fermement perfuadé du mérite
» *imaginaire* de fes favoris, il leur eft, dans le
» moment actuel, encore plus attaché que jamais.

» Les ennemis de la Grande Bretagne, QUE NOUS
» LUI AVONS HEUREUSEMENT SUSCITÉS, ont
» dreffé toutes leurs batteries pour s'emparer de notre
» Pays; l'invafion va être faite; on le fait, on le
» craint; & cependant il n'a été pris par le Gouver-
» nement aucune mefure jufte pour s'y oppofer;
» nous fommes donc certains de la réuffite de cette
» entreprife.

» Un autre fait non moins important eft LE PAR-
» TAGE DE LA GRANDE BRETAGNE, PAR LES
» TROIS PUISSANCES BELLIGERANTES, LA
» FRANCE, L'ESPAGNE, ET L'AMÉRIQUE. Nous
» en avons tous été inftruits en deffous mains. Sans
» nous rien communiquer les uns les autres, nous
» avons cherché de l'emploi auprès des ennemis du
» Gouvernement, & nous leur avons offert nos fervi-
» ces. Nous avons prefque tous réuffi : mais, Meffieurs,
» cela ne fuffit pas; nous devons toujours être amis,
» & nous concerter dans toutes nos opérations.

» Confidérons maintenant notre pofition actuelle.

» Milord-Duc eft nommé par le Roi de France
» pour fon VICEROI DE L'ANGLETERRE.

» Milord Sh.... eft VICEROI D'IRLANDE pour fa
» Majefté Catholique". -- Comme ces deux Seigneurs
paroiffoient de la plus grande furprife de voir le
Marquis de R...K...M auffi bien inftruit, celui-ci les
regarda en riant & leur dit. » Meffieurs, j'ai fu
» toutes vos démarches *ab ovo ad mala;* &, comme
» vous voyez, je ne les ai point traverfées : il reftoit
» encore une porte qui m'ouvroit le chemin de la

» Gloire, ainſi que de la fortune; j'en ai profité; » c'eſt L'AMÉRIQUE. *J'ai fait mon traité particulier » avec le Congrès, rélativement à l'Ecoſſe, qui leur ap» partiendra.* Si vous êtes curieux d'en ſavoir les particularités & les détails, je vais vous en faire part; mais, ajouta-t-il, ſoyons de bonne foi, & que chacun de nous en agiſſe de même.

Tous le promirent dans l'inſtant; les *Vicerois d'Angleterre & d'Irlande* voulurent commencer; ils lurent leurs Patentes nouvelles : enſuite Milord R...K...M expoſa les Réſolutions du Congrès rélativement à l'Ecoſſe ainſi qu'il ſuit.

RESOLUTION DU CONGRES AMERIQUAIN.
EN CONGRES.

» La juſtice de notre cauſe nous ayant relevé du » joug ſous lequel les Anglois Nous vouloient aſſervir, » la Bénédiction Divine s'eſt répandue ſur Nous & » ſur Nos armes; ce lion rugiſſant qui cherchoit à » Nous dévorer eſt terraſſé; la mer devenue libre, » le commerce de l'univers entier va ſe faire d'un » bout du monde à l'autre ſans trouble, ſans Cor» ſaires, ſans craindre aucune ſupériorité. Les » peuples ci-devant aſſervis ſous le Gouvernement » deſpotique de la Grande-Bretagne s'en ſont retirés : » diviſés en trois contrées différentes, & trop foibles » pour ſe ſoutenir par eux-mêmes, un tiers s'eſt mis » ſous la protection du Roi de France notre glorieux » allié, un autre tiers s'eſt donné à ſa Majeſté Catho» lique, & le troiſieme & dernier Nous a fait demander » à ſe réunir à Nous, à partager nos droits qui ſont » ceux des hommes, Nos privileges, Nos préroga» tives, & Notre Liberté. Nous Nous y ſommes » prêtés avec d'autant plus de plaiſir, qu'en accor» dant à nos freres les Ecoſſais tous les ſecours qu'ils » implorent, Nous en faiſons des amis qui ſeront

» aussi dans le cas de Nous deffendre & de Nous » aider dans les cas de nécessité & de détresse; en conséquence, après avoir mûrement réfléchi sur une » affaire de cette importance, & avoir pris les avis » de tous nos compatriotes.

RESOLU, Que Nous donnons toute protection aux habitans de l'Ecosse, que Nous regardons dès ce moment comme freres, & comme faisant partie de Notre République.

Attendu Que les Ecossois doivent jouïr des mêmes privilèges que Nous.

RESOLU qu'ils auront dans notre présent Congrès autant de députés que la Province de Pensilvanie; que ces députés prendront leurs intérêts dans les affaires de l'Etat, de même que si l'Ecosse faisoit partie du présent Continent.

Attendu Qu'étant incorporés à Notre Gouvernement, ils ne peuvent en être séparés en aucune circonstance que ce soit, surtout dans les occasions les plus brillantes.

RESOLU, 1°. Qu'à tous les festins & fêtes publiques on boira une santé de plus en l'honneur de Nos nouveaux frères. 2°. Qu'il sera célébré tous les ans l'anniversaire de cette glorieuse Alliance par le Congrès assemblé.

Attendu Que les Ecossais n'ont point partagé avec Nous les fraix énormes de la guerre que nous avons été obligés de soutenir jusqu'à ce jour, pour élever Notre Gouvernement Républiquain, & dont cependant ils vont gouter avec nous les avantages.

RESOLU, Qu'ils seront tenus de payer en quatre termes égaux, dans l'espace de trois ans, au Congrès par forme d'incorporation & de compensation, la somme de QUATRE MILLIONS STERLINGS, en espèces, & non en papier.

Attendu Que les Ecoſſais n'ont point de troupes réglées parmi eux, ni aucunes munitions de guerre pour pouvoir ſe défendre en cas d'hoſtilités.

RESOLU, Que le Congrès aura dans l'Ecoſſe conſtamment 20,000 hommes de troupes reglées, dont 15000 d'infanterie & 5000 de cavalerie; que CETTE ARMÉE SERA ENTRETENUE AUX FRAIX SEULS DES ECOSSAIS, & que le Congrès ſe reſervera de nommer le Général & les Officiers; lequel Général ne rendra compte qu'au Congrès de ſa conduite, par le moyen du Protecteur ci-après nommé, & exécutera ponctuellement ſes ordres.

Attendu Que parmi des hommes raiſonnables il ne doit jamais y avoir aucune diſpute pour fait de Religion, & que la liberté de conſcience eſt un des plus beaux privileges de l'homme.

RESOLU, Que dans l'Ecoſſe il n'y aura aucune Religion prédominante; que chaque particulier y pourra exercer librement la Religion qu'il voudra, & qu'il ſera fait défenſe à tous les Ecoſſais, & *particulierement aux Preſbytériens* d'avoir aucune querelle pour fait de Religion, *ſous peine de mort.*

Attendu, Que le Congrès étant éloigné du Royaume d'Ecoſſe ne pourra, dans les cas urgens, donner les ordres néceſſaires auſſi promtement qu'il le feroit s'il étoit ſur les lieux.

RESOLU, Qu'il y aura à Edimbourg un citoyen auquel le Congrès donnera tous les pouvoirs ſuffiſans pour maintenir la tranquillité de ce Royaume, tant au dehors qu'au dedans; que ce chef aura le titre de PROTECTEUR DE LA LIBERTÉ ECOSSAISE, & la dénomination d'ALTESSE PROTECTORALE; qu'il pourra dans les cas les plus urgens, & lorſqu'il ne ſe trouvera pas le tems ſuffiſant pour prévenir le Congrès, faire marcher les troupes où il ſera néceſſaire, & leur donner tous les ordres convenables.

Attendu Que le Protecteur de la Liberté Ecossaise doit aussi connoître particuliérement les divers mouvemens des Cours de l'Europe, dont il sera plus près que Nous, & prévenir les maux qui pourroient fondre sur ce pays.

RESOLU, *Qu'il poura avoir des Envoyés dans toutes les Cours de l'Europe* qu'il jugera nécessaires, & en recevoir généralement de ces Cours, ainsi que cela se pratique auprès de S. A. R. le Prince Charles, Gouverneur-Général des Pays-Bas Autrichiens.

Attendu Que, pour l'honneur de l'Ecosse, le Protecteur doit avoir une Cour conforme à sa dignité & à la gloire de cette nation.

Résolu, Que sur les premiers déniers provenans des charges & impositions publiques, telles qu'elles seront par nous arrêtées dans la premiere assemblée où il y aura des Députés Ecossais, le Protecteur aura pour ses dépenses personnelles & celles de sa maison & de ses Officiers, une somme actuelle de 5,000,000 l. ster.

Et, dès à présent, Nous nommons pour PROTECTEUR DE LA LIBERTÉ ECOSSAISE l'honorable Marquis de R..K..M à qui Nous confions tous les pouvoirs, ci-dessus. Nous donnons le commandement de l'armée Ecossaise, au brave Général B..G..E, qui Nous a si bien servi dans la derniere guerre, en se rendant à Nous avec toute l'armée Angloise; Nous réservant de nommer dans la premiere assemblée les autres Officiers de l'armée Ecossaise, après avoir reçu les avis du dit Marquis de R..K..M & du dit Général B..G..E.

Fait en Congrès, le premier jour de notre alliance avec l'Ecosse.

Par Ordre du Congrès,
Signé, CHARLES THOMPSON, Sécrétaire.

CHAPITRE XXI.

ET DERNIER.

Résultat de l'Assemblée ; l'Evêque P...b...gh, devient Archevêque de Cantorbery, & demande à être Cardinal. L'Amiral K....P...L nommé Ministre de la Marine Angloise pour le Roi de France. L'Honorable Charles F....x, Premier Ministre en Ecosse. Fin de l'ouvrage du Pou ; il le remet à un Editeur.

QUAND les résolutions du Congrès furent lues, le Viceroi de France se leva & dit, en s'adressant au Marquis de R...K...M.

„ Votre Altesse Protectorale ne se trouve pas la „ plus mal partagée, quoiqu'elle ait songé à ses in- „ térêts un peu plus tard que nous ; cependant nous „ ne pouvons que la féliciter d'un succès aussi glo- „ rieux ; & les sages arrangemens du Congrès, qui „ vous autorisent à avoir des Ambassadeurs dans les „ différentes Cours de l'Europe, me donnent l'idée „ de solliciter le même honneur de mon Souve- „ rain ; je pense que le Viceroi d'Irlande sera aussi „ de mon avis.

„ Vous avez raison, Milord, dit le Viceroi Ir- „ landois. C'est une chose très-importante que nous „ n'avions pas prévue ; mais, Messieurs, ajouta-t- „ il, il nous faut déjà pourvoir nos amis & leur „ procurer des postes avantageux, tels qu'ils sont

» dus à leur mérite. Parlons d'abord de sa Seigneu-
» rie le Lord Evêque de P..... b..gh, ici présent,
» Etant, comme nous, au-dessus de tous les pré-
» jugés de l'enfance & de la superstition des Reli-
» gions, je sais qu'il est dans l'intention, pour son
» intérêt personnel, d'entrer dans l'Eglise Romaine.
» Je desirerois pouvoir le présenter à Sa Majesté
» Catholique pour l'Archevêché de Dublin, mais
» ce siège est promis au Confesseur de Sa Majesté,
» & un Archevêché dans mes Etats seroit trop peu
» pour lui; je prie donc Milord-Duc de voir ce qui
» peut lui convenir dans les siens.

Milord-Duc, prenant alors la parole, dit: « j'ai
» déjà pensé sérieusement à être utile à sa Seigneu-
» rie; j'ai deux objets qui pourroient lui convenir
» dans ma Viceroyauté. L'Evêque de Londres &
» l'Archevêque de Cantorbery sont trop attachés
» à la Religion Anglicane pour la quitter; ils vont
» donc se démettre de leurs sièges, & j'offre à sa
» Seigneurie celui des deux qui lui plaira le plus.
» Je suis enchanté de votre générosité, Milord-
» Duc, dit l'Evêque de P.... b... gh. Vous ne pouvez
» douter de ma reconnoissance; j'accepte donc *en*
„ *toute humilité*, l'Archevêché de Cantorbery; mais
» j'ai encore une autre grace à vous demander:
» certainement le S. Pere le Pape, voyant l'Angle-
» terre sous la domination Françoise, & que la Re-
» ligion Catholique y sera la prédominante, donnera
» quelques CHAPEAUX DE CARDINAUX à des An-
» glois. Qui, plus que moi, aura lieu d'y préten-
» dre, 1°. Comme Premier Evêque Catholique,
» 2°. Comme étant le Primat de l'Angleterre en
» qualité d'Archevêque de Cantorbery? „

Vous avez bon appétit, dit en riant Milord-Duc, mais je ne m'y refuse point, & j'en parlerai au

Roi avec plaiſir ; je regarde même cela comme une juſtice qui vous ſera due.

» Quant à l'Amiral par Excellence, ajouta-t-il ; » comme mon parent & ami intime, & en outre » comme ayant rendu de grands ſervices à la » France, je me charge de lui, & je le ferai » nommer MINISTRE DE LA MARINE ANGLOISE, » pour Sa Majeſté très-Chrétienne.

» Meſſieurs, dit Son Alteſſe Protectorale, vous » n'avez point encore pourvu à l'Honorable Ch. » F..x & je me fais un plaiſir de vous prévenir ; » je connois trop ſon mérite, ſes lumieres & ſes » talens pour ne pas en profiter : je le prie donc » de vouloir bien accepter la place de mon premier » Miniſtre. L'amitié & l'attachement qu'il a tou- » jours montré pour l'Amérique m'aſſurent que ce » choix ſera très-agréable au Congrès, & que l'on » m'en fera des remerciemens.

» Voilà donc, Meſſieurs, continua-t-il, nos pre- » miers arrangemens faits ; il ne nous reſte plus » qu'à nous jurer une amitié & un ſecret inviolable ; » car, ſi nos opérations étoient dévoilées, nous ſe- » rions perdus. Reſtons fermement attachés à nos » nouveaux Souverains, agiſſons toujours de con- » cert, & nous ſommes ſûrs de la réuſſite. „

Tel fut le réſultat de cette auguſte Aſſemblée, après quoi l'on ſe ſépara. On ne ſe doutoit pas que j'y fuſſe préſent, & que j'y fiſſe le rôle d'eſpion ; mais ce rôle, tout honteux qu'il eſt ordinairement, étoit pour moi honorable & flatteur, parce que je le faiſois ſans intérêt, & ſans tous ces motifs bas & humilians qui gouvernent la plupart des hommes ; je le faiſois plutôt comme obſervateur qu'autrement, & pour mon ſeul plaiſir. J'étois curieux de voir les

événemens qui devoient arriver; mais je n'espérois pas vivre assez pour cela, n'ayant guères plus d'un mois à végeter encore, pour avoir vécu aussi longtems qu'un Pou peut l'espérer.

Je quittai mon Protecteur deux jours après cette glorieuse assemblée; je tombai sur un pauvre diable d'écrivain qui étoit à ses gages & qui faisoit insérer ses belles productions dans *l'avertissement général;* c'est où je suis actuellement; j'y vis en philosophe, attendant la mort, sans la desirer, ni la craindre. C'est dans cette retraite que j'ai recueilli les évènemens ci-dessus, & les ai mis dans cet ouvrage, désirant qu'il puisse voir le jour pour me faire une réputation. Je le remettrai, un jour que je serai dans un caffé, à un voisin de mon hôte, que j'ai en vue, & qui est bon patriote, car celui-ci se donneroit bien de garde de le publier. C'est ainsi que je dis *adieu* au genre Humain, au genre Pouilleux, & à tous les êtres que j'ai connus.

POSTSCRIPTUM DE L'ÉDITEUR.

En effet le Pou, Auteur de cet intéressant manuscrit, me le remit au commencement de Septembre 1779, en langue Françoise, tel que voici, sans que j'y aie retranché la moindre chose. J'eus beaucoup de peine à le pouvoir déchiffrer, 1°. parce que l'Auteur, n'ayant jamais eu de maître, ne

pas trop bien écrire; 2°. parce que le ma-
t étoit si fin, qu'il me falloit avoir continuel-
t le microscope en main pour pouvoir le

voulu deviner quel étoit l'hôte qui l'héber-
, parce que, me trouvant souvent à mon caffé
ire, tantôt auprès de l'un, tantôt auprès de
:, je n'osois demander à aucun d'eux s'il étoit
uilleux, mais j'aurois été charmé de connoître
ur, je l'aurois pris sous ma sauvegarde, &
rois procuré toute l'aisance possible dans sa
sse.

FIN.

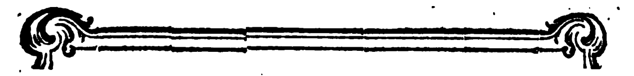


TABLE.

ETTRE

DE

simon Nicolas Henri

M. LINGUET

À

LE C. DE VERGENNES,

MINISTRE

ES AFFAIRES ÉTRANGERES

EN FRANCE.

———— *Insula portum*
Efficit. ———— VIRGIL.

A LONDRES,

1777.

AVERTISSEMENT.

LES Lettres à un Miniſtre congédié, qu'on lit dans ma *Requête en Caſſation* de l'année erniére, ont été bien réellement envoyées maſcrites. Elles n'étoient pas deſtinées à voir le ur. Je ne les ai tirées entieres de l'obſcurité ue quand M. le Duc *d'Aiguillon* s'eſt permis 'en extraire, & d'en altérer des morceaux pour e nuire ; quand, armé de cette étrange reſurce, il eſt venu dire à mes ennemis déſeſpés de la juſtice que le *Parlement* m'avoit d'ard renduë, *Que me donnerez-vous, & je vous le rerai*; quand on a vu un *Duc & Pair de Fran*continuer à vérifier ce que je diſois dans ces ettres, & renouveller aux yeux de l'*Europe* xemple, reſté ſans imitateurs depuis les proriptions de l'Ancienne *Rome*, d'un Avocat aſſiné par ſon Client, après le ſuccès (*a*). [1]

Celle-ci avoit été écrite dans la même intion; mais en la reliſant, au moment de la ettre à la poſte, il m'a paru plus ſûr, plus rainnable, de ne l'envoyer qu'imprimée. Voici elques-unes des raiſons qui m'ont décidé.

Un Homme Public, auſſi publiquement, auſſi dignement opprimé, que je le ſuis depuis trois is, réduit à prendre enfin pour ſa ſûreté personnelle la réſolution extrême de s'expatrier, it compte au Public de ſes motifs: il doit ettre les contemporains à la poſtérité entre

(*a*) Voyez les notes à la fin.

lui & ses persécuteurs : il doit les citer à *ce tribunal indépendant de toutes les Puissances, & que toutes les Puissances respectent ; à ce tribunal, juge souverain de tous les juges de la terre ; à ce tribunal, à qui l'on parle par la voye de l'impression*, comme l'a dit dans un Discours d'Appareil, un des plus vertueux, & par conséquent des inutiles Ministres, qui existe [2].

Cette précaution lui est nécessaire, non-seulement pour conserver l'estime de ses Compatriotes, de qui il est forcé de se séparer, mais pour acquérir celle des Etrangers, à qui il demande un azile. Tout homme qui quitte sa Patrie est, dans le premier moment, suspect avec raison. Les Hôtes, qu'il semble préférer aux freres que la Nature lui a donnés, ont droit de se défier de lui, jusqu'à-ce que le dévelopement de ses motifs devienne à leurs yeux un titre pour l'adoption qu'il sollicite.

Il m'importe d'apprendre aux *Anglois* en arrivant chez eux, que je n'y suis conduit, ni par la cupidité qui corrompt les ames, ni par le besoin qui les énerve. Garanti de l'une par mon caractère, & de l'autre par l'habitude, prise de bonne heure, de vivre avec peu, je suis au-dessus de l'espérance comme de la crainte. Je ne cherche, dans cette Isle superbe, que la liberté. J'ai crû long-tems qu'elle n'y existoit pas plus que dans le reste de l'*Europe* [3]; je souhaite d'être désabusé : l'expérience va m'apprendre si je me suis trompé dans mes raisonnemens, & la lecture de cette lettre commencera à faire connoître aux *Anglois* l'homme, singulier peut-être, mais bien fiérement irréprochable, qui attend d'eux l'hospitalité.

Un autre raiſon pour ne faire parvenir ma lettre à *Verſailles*, qu'après en avoir multiplié les copies; c'eſt la facilité qu'ont en *France* les hommes en place de calomnier, de deshonorer, de perdre les hommes obſcurs, ſur des piéces ſecrettes dont perſonne n'a la communication; facilité dont ils uſent, & que l'indiſcrétion du public, jointe à ſa crédulité, rend vraiment terrible.

J'en ai fait l'épreuve plus d'une fois [4]. Je ne veux pas qu'il en ſoit de même dans cette occaſion-ci. Les Lecteurs auront jugé ma lettre avant que les Miniſtres ayent eu le tems de la calomnier.

Enfin, quoique depuis quatre ans, je ne ceſſe de demander juſtice, & d'eſſuyer des refus; quoique j'aye trop éprouvé l'inutilité des remontrances, ſur-tout quand elles ne ſont pas baſſes, & que celui qui les fait a le malheur d'avoir raiſon; quoique la ſurdité des Auditeurs étant, dans ce cas, toujours proportionnée à leurs torts, & l'une devenant invincible, en raiſon de ce que les autres ſon irréparables, je ne doive rien attendre de la vérité le plus évidemment démontrée en ma faveur, je n'ai pu cependant me refuſer à un dernier effort, pour ſauver au Gouvernement de ma patrie la honte d'avoir participé trop long-tems à des iniquités. Mes perſécuteurs pourront étouffer, ou braver, le cri des honnêtes gens; mais il ne pourront pas les tromper.

Si le Roi, inſtruit par les plaintes mêmes de ſes Miniſtres, qui ne manqueront pas de ſe dire outragés, de l'exiſtence des miennes, veut enfin en approfondir l'objet, il ſe trouvera peut-

être auprès du Trône quelque main assez courageuse pour remettre sous ses yeux ce tableau qui en contient l'abrégé ; pour déposer à ses pieds l'offre que je trace ici, & que je suis prêt à signer de mon sang, à réaliser au péril de ma vie.

Qu'un Tribunal intègre, des Juges impartiaux prennent enfin connoissances de mes répétitions; qu'ils vérifient les faits ; qu'ils fassent entrer dans cet examen redoutable toutes les actions de ma vie, sans en excepter une seule, même cette lettre-ci ; qu'ils jurent de prononcer, non pas seulement d'après les loix les plus sévères, mais d'après les simples regles de l'honneur, de la délicatesse; & que la moindre infraction soit punie par la peine la plus vigoureuse, je vole me soumetre à leur décision. Je me lie à cet engament par ce qu'il y a de plus sacré.

S'il n'étoit que manuscrit, il resteroit enseveli dans les bureaux de mes ennemis qu'il fera pâlir; par l'impression je le rends autentique. S'ils souffrent qu'il reste sans exécution, leur iniquité sera, par cela seul, démontrée & avouée.

Au reste, les indignités que je souffre, sur-tout depuis quatre ans, sont connues en *France* : elles ne le sont pas en *Angleterre*. Je dois aux Lecteurs *Anglois*, que je prends pour juges, de les instruire, au moins en abregé, de quelques-uns des détails qui ont précédé cette Lettre, & qui la motivent.

En 1765, à 28 ans, j'ai pour mon malheur, pensé à m'attacher au Barreau de *Paris*.

En 1766, cinq jeunes gens d'*Abbeville* ont été accusés d'impiété, avec des circonstances dont l'atrocité pouvoit seule égaler le ridicule.

Le Parlement de *Paris* en a condamné deux à avoir la langue arrachée, la tête coupée, & ensuite à être jetté au feu. La hâche se levoit, & le bûcher s'allumoit pour les trois autres, au supplice de qui l'on n'avoit fait que surséoir. J'ai entrepris leur défense; ils ont été absous *(b)*.

La même semaine de ce succès, & à l'occasion du mémoire qui l'avoit procuré, les *Avocats* de *Paris* se sont assemblés; ils ont arrêtés de ne jamais m'inscrire sur leur Liste qu'ils appellent *Tableau*.

Cependant, au moins pour cette fois, le cri des honnêtes gens a prévalu, même parmi les *Avocats*; j'ai été inscrit sur leur *Tableau*.

En 1770, M. le Duc d'*Aiguillon* m'a chargé de sa défense. J'ai fait pour lui des Mémoires qui ont reçu quelque accueil du public impartial (*c*). Le Parlement de *Rennes* les a fait brûler par la main du bourreau. Cette horreur burlesque ne nuisant ni à l'ouvrage, ni à l'Auteur, les Avocats de *Paris* ont proposé *de me rayer de leur Tableau*.

En 1771 est arrivée la grande révolution de la Robe: j'ai plaidé au *Parlement* naissant; j'y ai défendu plusieurs causes, entre autres, celle de la

(*b*) L'Histoire de ce Procès fera le premier volume de la Collection de mes ouvrages, que je vais publier. Il y a peu d'exemples aussi éfraians de la malignité & de la corruption des hommes, sur-tout des Hommes de Robe. La roue de *Calas* n'est rien auprès du bûcher du Chevalier *de la Barre*.

(*c*) Ces Mémoires, avec l'Histoire de ce qui s'est passé depuis entre M. le *Duc d'Aiguillon* & moi, feront le second & le troisiéme volumes de la Collection de mes ouvrages.

D. *de Bombelles*, où je soutenois que les *Protestans* ont droit en *France*, au moins à un *Etat civil*, & qu'il est affreux de condamner à la *Bâtardise* des enfans nés sur la foi des engagemens scellés par la confiance & la vertu (*d*). Ces causes étoient honorées d'un concours prodigieux d'Auditeurs. Les Avocats ont commencé à publier que j'attaquois les loix du royaume, & que d'ailleurs je plaidois *trop chaudement*: ils se sont assemblés pour *me rayer de leur Tableau.*

En 1772, le Comte de *Morangiés* m'a confié ses intérêts: il avoit contre lui une cabale furieuse (*e*). Il m'a fallu, pour empêcher la Justice de commettre en cette occasion, le crime auquel un monde de Solliciteurs la poussoient, deux ans de travaux non interrompus. Au milieu de ces efforts, à l'occasion d'un mémoire qui commençoit à ne plus laisser d'espérance aux coupables, les Avocats ont demandé au Parlement de *me rayer de leur Tableau.*

En 1773, le Marquis de *Monteynard*, instrument, sans le savoir, de la vengeance de M. le Duc *d'Aiguillon*, a ordonné à un Conseil de Guerre, assemblé tout exprès, de condamner le Chevalier de *Bellegarde*, Officier d'artillerie estimé, sous le prétexte de la réforme des armes, faite par M. le *Duc de Choiseul* : le Conseil de Guerre m'a nommé Conseil du Chevalier de *Bellegarde* : j'ai fait pour lui le mémoire le plus sage

(*d*) Ces Mémoires & plaidoyers, avec une Histoire abrégée & philosophique du *Protestantisme en France*, formeront le quatrieme volume de la Collection de mes ouvrages.

(*e*) Cette cause, avec l'histoire de tout ce qui y appartient, sera le cinquieme volume de ma Collection.

peut-être, mais aussi le plus convainquant qui ait jamais été donné. (*f*) Le Chevalier de *Bellegarde* a été condamné, & j'ai reçu une lettre-de-cachet signée *Monteynard*, qui m'exiloit à *Chartres*.

Dans le même tems Mde. la Comtesse de *Bethune* avoit, contre les Maris de ses deux sœurs cadettes, un procès de trois millions; procès d'une justice évidente, & qui, par un concours singulier de circonstances, demandoit, dans le Défenseur, moins de lumiéres que de courage & d'honnêteté. A la fin de mon exil la Comtesse m'a chargé de sa Cause. La veille du jour où je devois plaider pour elle, le Parlement a rendu, sans m'entendre, Arrêt qui *me rayoit du Tableau*.

A la fin de 1774, un des Parlemens de *Paris* s'est évanouï, & l'autre est ressuscité : la premiere opération de celui-ci a été de me rétablir dans mes fonctions par un Arrêt solemnel, du 12 Janvier 1775. Les Avocats ont soutenu que *le Parlement n'avoit pas pu me réhabiliter contre leur vœu*, & que je n'en étois pas moins *rayé de leur Tableau*. J'ai osé soutenir & imprimer le contraire. Alors ils ont été plus loin : ils ont déclaré non-seulement » que le Parlement ne pouvoit » pas rendre à un Avocat l'état dont ses confre- » res l'avoient privé injustement; mais que quand » ceux-ci l'exigeoient, il falloit que le Parlement » confirmât leur sentence, sans même en deman- » der les motifs, sans même *qu'il y en eût* : « & en effet le 4 Février 1775, c'est-à-dire, 22 jours après l'Arrêt qui m'avoit *remis sur le Tableau*, a

(*f*) Il se trouvera dans la Collection.

été rendu un autre Arrêt *qui me rayoit du Tableau.* (*g*)

Mde. la Comtesse de *Bethune*, a eu la magnanimité de ne vouloir pas prendre d'autre Avocat; elle a plaidé sa cause elle-même : elle l'a perdue.

Je m'étois chargé de la rédaction d'un Journal, genre de littérature utile, mais aujourd'hui trop dégradé. J'espérois l'ennoblir; M. *Turgot* régnoit alors : lui & ses Partisans publioient qu'ils vouloient que l'on parlât avec une parfaite liberté sur ses Spéculations Œconomiques. J'ai hazardé de dire mon avis, qui n'étoit pas le sien; aussitôt j'ai reçu défense d'ouvrir la bouche [5].

En 1776, l'*Académie* a fait un choix ridicule & odieux; ridicule par l'indignité du sujet, & les circonstances qui l'avoient fait préférer ; odieux par le passe-droit que l'on faisoit, en sa faveur, à une multitude d'Ecrivains beaucoup plus *académiques*, à tous égards. Je l'ai dit avec des ménagemens dont j'aurois pû me dispenser.

L'Académie a envoyé M. le *Maréchal Duc de*

(*g*) Les monumens de ces contrariétés, l'histoire de ce qui les a causées, les consultations signées, & imprimées au nom de six cents Jurisconsultes, pour prouver qu'un Citoyen peut *être privé de son état*, quand il porte une robe, *sans recours aux Tribunaux*, sans qu'*il ait droit de demander des griefs*, sans QU'IL Y EN AIT, se trouveront dans le quinzieme volume de ma Collection. Avant que de voir comment je suis sorti du Palais, il est bon que l'on ait vû comment je m'y suis occupé. Si ces Consultations, & ces Arrêts n'existoient pas, si mon exemple ne prouvoit malheureusement que ces principes sont sérieux; si mes nombreuses, & inutiles apologies, toutes portant sur des faits, toutes restées sans réponse, n'étoient des témoins irrécusables, on ne croiroit pas un mot, dans dix ans, de tout ce qui m'est arrivé. Les contes des *Mille & une Nuits* sont plus gais, mais ils ne présentent pas des faits plus invraisemblables.

Duras, & M. le *Duc de Nivernois* en ambassade vers M. le *Garde des Sceaux*, & M. le Comte de *Vergennes*, pour demander la suppression de mon Journal : ces Ministres l'ont accordée sur-le-champ, & sans difficulté.

Ensuite ils sont revenus sur leurs pas ; ils ont trouvé les droits du Libraire plus respectables que les miens : en conséquence M. le Comte de *Vergennes* a écrit au Libraire *Panckoucke* la lettre que voici, avec les notes marginales que j'y ai jointes, en demandant au Ministre s'il avouoit en effet cette piéce.

COPIE

De la LETTRE *du Comte de* VERGENNES, *au Libraire* PANCKOUCKE, *en date du 2 Août 1776.*

» Je ne puis me dispenser, » Monsieur, de vous té- » moigner mon méconten- » tement de la licence avec » laquelle est écrit l'article » de votre Journal Littérai- » re, qui rend compte des » discours de M. M. de la » Harpe & Marmontel, à » l'occasion de la réception » du Premier dans l'Acadé- » mie Françoise.

» Cette Compagnie y est » traitée d'une manière scan- » daleuse.

» Et le Récipiendaire a- » vec un acharnement qu'on » n'avoit pas lieu de s'at- » tendre à trouver dans une » feuille, où l'on a affiché » dans plusieurs occasions, » le plus grand desir de par- » ler des différens ouvrages

OBSERVATIONS.

Cet article a été approuvé par le Censeur, on ne peut donc pas appeller licence l'énergie qui peut s'y faire sentir. Il n'y a de licentieux que ce qui est fait en fraude des loix, ou contraire aux mœurs.

Le Ministre est supplié de se faire lire cet article.

Les affiches de Province ont parlé du Récipiendaire avec plus de force & moins d'égards. Il est bien respectable sans doute : mais ses ouvrages le sont un peu moins. Il n'y a point de personnalit[é] contre lui dans l'article. D[e]

LETTRE.

» avec impartialité, & des
» hommes avec modération.

» M. le Garde des Sceaux
» m'en a porté ses plaintes,
» dans le premier moment,
» & ne tendoit à rien moins
» qu'à faire supprimer le
» Journal.

» Je ne lui ai point dissi-
» mulé, Monsieur, qu'il
» étoit dans le cas de l'être,
» mais par considération
» pour vous, je l'ai prié de
» suspendre sa résolution à
» cet égard. J'ai pensé, d'a-
» près la *connoissance, que*
» *j'ai de vos sentimens, & de*
» *vôtre maniere d'agir*, qu'il
» pouvoit se faire que vous
» ne fussiez pour rien dans
» la composition de cet arti-
» cle, ni même du Journal,
» de laquelle vous vous re-
» posiez sur le Rédacteur.

» Si le fait est tel que je le
» présume, il faut, Mon-
» sieur, avant tout, que
» vous ayez à ne plus em-
» ployer à cet ouvrage, la
» personne qui a commis la
» faute, & que vous me
» donniez l'assurance la plus
» positive, de ne plus lui
» confier la rédaction de
» votre Journal.

OBSERVATIONS.

puis dix ans, il en remplit son Mercure contre presque tous les Gens de Lettres, & en particulier, contre Mr. Linguet. *Le Ministre est supplié de s'en faire rendre compte.*

On ignore si le Récipiendaire est digne d'un tel sacrifice : mais on osera observer au Ministre, qu'il est difficile d'anéantir un privilége bien authentique pour donner au Récipiendaire une satisfaction injuste.

S'il s'agit de sentimens & de manière d'agir, *le Défenseur de M.* le Duc d'Aiguillon, *le Sauveur du Comte de* Morangiés, *mérite bien peut-être autant d'égards que le Libraire* Panckoucke. *Au surplus, on observe que cet article a été lû tout au long, en minute, au Libraire* Panckouke, *qui ne l'a pas desapprouvé, & par conséquent il* y est pour quelque chose.

On parle ici de la personne employée, *comme d'un laquais que l'on renvoye quand on en est mécontent. Il est bien évident qu'un Ministre aussi poli, aussi instruit que l'est Mr. le Comte* de Vergennes, *n'auroit pas ainsi traité un Homme de Lettres. On observera de plus que le Libraire* Panckoucke *n'a pas le droit que la lettre lui suppose. Il existe un acte, par lequel il est engagé pour* toute la durée *du privilége. L'homme de*

LETTRE.	OBSERVATIONS.
	Lettres, appellé ici une Personne, *aux désagrémens qu'entraînoit le travail du Journal, qu'elle prévoyoit, n'auroit pas joint l'humiliation de n'être qu'un gagiste, dépendant des caprices d'un Libraire. A moins que le parti ne soit pris de lui enlever sans réserve, tous les droits de citoyen, au Barreau & en Littérature, & que les Libraires, comme les Avocats, ne soient au-dessus des loix & des Tribunaux, cette personne révendiquera ses droits: elle en avoit offert le sacrifice à l'honneur; elle ne le fera jamais à la force.*
» C'est une satisfaction qui » est due aux plaintes de Mr. » le Garde des Sceaux, & » j'espere qu'elle l'empêchera d'insister sur la suppression qu'il étoit très en » droit d'exiger.	*Il n'est pas probable que Mr. le Garde des Sceaux, ni le Ministre à qui l'on impute cette lettre, insistent sur une suppression, qui seroit évidemment un acte de violence & d'injustice, bien contraire à leurs intentions.*
» Je suis, &c.	
» *Signé,*	Signé,
» DE VERGENNES. «	LINGUET.

M. le Comte de *Vergennes* ne m'a pas répondu: mais la suite a prouvé que j'avois été trop honnête en supposant que cette violence & cette injustice n'étoient pas conformes à ses intentions, & à celles de son Collegue.

On a tout couronné en donnant la propriété de mon Journal au nouvel Académicien qui l'a reçue en parlant toujours, comme c'est l'usage, de *délicatesse*, & d'*honneur*.

Enfin j'ai voulu réclamer mes droits par les

voies ordinaires de la justice. Un procureur s'est d'abord chargé de l'affaire : j'ai fait assigner le Libraire *Panckoucke* : il a répondu par écrit, sur l'exploit, que j'ai, qu'il agissoit d'après *des ordres supérieurs*. Le lendemain, le procureur est venu me déclarer qu'il ne pouvoit plus me servir, parce qu'il étoit lié par des *ordres supérieurs*. Ses confreres m'ont dit la même chose, & j'ai depuis éprouvé que *ces ordres* s'étendoient à tous mes intérêts civils. Les Tribunaux ont promis, ou sont convenus, de n'écouter aucune de mes demandes, en quelque genre que ce soit : ils condamnent toutes les Parties, auxquelles on peut supposer que je prens, ou que j'ai pris, quelque intérêt. Depuis six mois il s'est encore passé dans ce genre des scènes scandaleuses, dont la Justice ne rougit plus.

Il n'y a point d'exemple d'une persécution de cette nature. Si quelqu'un osoit blâmer l'énergie de mes plaintes, je lui dirois, *Vide si est dolor sicut dolor meus* : je l'inviterois, de plus, à ne rien prononcer sur ma Lettre qu'il n'ait lû les notes 9, 10 & 11 qui la suivent.

C'est, comme la Lettre elle même, l'expression d'un cœur brisé par une longue continuité de vexations ; mais j'y ai, comme dans tous mes autres Ecrits, respecté scrupuleusement tout ce qui est respectable pour un homme honnête, & un bon citoyen ; les Loix que j'ai inutilement invoquées ; ma Patrie que j'adore, & mon Roi dont je ne cesserai de reclamer la justice.



LETTRE
DE
M. LINGUET
À
M. LE C. DE VERGENNES.

MONSIEUR LE COMTE,

LE choix de mon premier Aſile a dû vous prouver que je cédois à la prudence, plus qu'au reſſentiment : je me ſuis fixé ſix mois dans la partie de l'*Europe* qui tient aujourd'hui de plus près à la *France*, dans celle qu'une alliance heureuſe & des intérêts communs autoriſent à regarder, en quelque ſorte, comme incorporée à notre nation.

Je me ſuis tranſporté ici, il y a deux mois, pour ſonder ſi le ſéjour m'en conviendroit, dans le cas où il faudroit enfin me réſoudre à l'adopter. Mais c'eſt à Monſieur l'Ambaſſadeur de *France* que j'ai rendu ma premiere viſite. Le Repréſentant du *Roi* a reçu mon premier hom-

mage. A *Londres*, comme à *Bruxelles*, je n'ai pas voulu ceſſer un moment d'être ſous les yeux de mon Prince.

J'ai d'ailleurs laiſſé repoſer ma plume ; j'ai contraint ma douleur, & étouffé mes ſoupirs. Je devois me flatter qu'une patience ſi ſoumiſe, une réſignation ſi reſpectueuſe ouvriroient enfin les yeux du Miniſtère. Je m'apperçois que je me ſuis trompé, tout ce que j'y ai gagné c'eſt le droit de les faire obſerver.

Un plus long ſilence me rendroit mépriſable: il donneroit à mes ennemis trop d'orgueil, ou de ſécurité. Ils ſe flatteroient de m'avoir accablé ; les eſprits frivoles me croiroient confondu ; il eſt tems de prouver que je ne ſuis ni l'un ni l'autre ; d'invoquer ſérieuſement cet axiome, auſſi vrai que terrible, *que tout Citoyen pour qui les loix de ſon pays deviennent impuiſſantes, ceſſe d'être lié par elles.* Eſt-il poſſible que ce ſoit vous, qui me réduiſiez à en faire l'objet de mes méditations ?

A votre avènement au Miniſtère, le 31 Juillet de cette année mémorable, dans une lettre toute entiere de votre main, vous m'écriviez ces propres mots : *vous avez des talens ſublimes ; vous les avez employés plus d'une fois à laver l'innocence*, &c. Rien n'a changé de mon côté : quels que ſoient ces talens, ſublimes, ou non, j'ai continué invariablement à en faire le même emploi ; j'ai dit la vérité aux Tirans de la Littérature, comme aux aſſaſſins du Comte de *Morangiés.* Les choix des uns ſont malheureuſement auſſi ridicules, depuis quelque tems, que les prévarications des autres étoient atroces ; dans les deux cas j'ai fait mon devoir comme

jour,

journaliſte, & comme *juriſconſulte*: dans les deux cas, j'ai défendu l'innocence & combattu l'injuſtice; j'ai donc continué à vérifier les éloges que vous m'aviez donnés, dans le tems où votre ame honnête étoit encore inacceſſible aux ſéductions de l'eſprit de parti. Pourriez-vous les concilier avec la depêche du 2 Août 1776, où vous montrez tant de mépris pour moi, & une eſtime ſi tendre pour le libraire inſolent & vil qui ſoudoie vos bureaux? Sont-ils compatibles avec cet ordre ténébreux & illégal, d'après lequel j'ai vu le dernier débris de ma mince fortune renverſé ſans formalités, & ma confiſcation ſi noblement appliquée au profit d'un des enfans trouvés du Sénat Littéraire de *Paris*? Eſt-ce donc la même main qui a ſigné des protocoles ſi différens?

Et à quel ſujet êtes-vous devenu tout d'un coup ſi oppoſé à vous-mêmes? A propos d'une dénonciation odieuſe, qui n'étoit pas de votre reſſort. Ce n'étoit pas contre la partie politique de mon Journal que l'on rugiſſoit au *Louvre*; c'eſt dans la région littéraire que ſe trouvoit le crime *de Lèze-Académie*: or, cette contrée vous étoit étrangere. Falloit-il franchir vos limites pour commettre une injuſtice?

Qu'un Maréchal des *Menus* ait fait de ce complot honteux une grande affaire; que dans ce combat ſans riſque il ait pris pour ſecond un Duc tout fier de s'entendre appeller le *La Fontaine* du ſiécle par des prétendus Peres Conſcrits de notre Littérature; qu'uniſſant leurs efforts, ils ſe ſoient établis par reconnoiſſance, les Agens de leur puérile Collége, il n'y a rien là que de naturel.

L'*Académie* s'avilissant une fois jusqu'à imiter les procédés des *Avocats*; ambitionnant, comme les *Avocats*, le privilége de faire condamner ses ennemis innocens, & sans les entendre, ainsi que d'étouffer des vérités importunes par la proscription du Censeur indiscret, il lui falloit comme aux *Avocats*, un *Bâtonnier*. Or, cette charge illustre convenoit sans doute à un MARÉCHAL *de France*, assisté d'un Membre de la *Cour des Pairs*.

Mais vous, qui ne prétendez ni au Commandement des Spectacles, ni à la rosette du bel esprit, deviez-vous vous armer pour eux? Constitué par votre place, & la confiance d'un grand Roi, l'arbitre du destin de *l'Europe*, étoit-ce à vous à entrer dans un combat d'insectes? L'aigle de *Jupiter* fait-il gronder la foudre de son Maître pour venger des fourmis qu'un homme piqué par elles écrase dans un pré?

Vainement dans la lettre du 2 Août, tachez-vous de vous appuyer de M. *le Garde des Sceaux*: vainement avez-vous soin d'y dire que vous étiez pressé par lui. Nous connoissons tous le caractère de ce Chef de notre Magistrature; il n'a jamais été pressant sur rien; & ce n'est pas le rôle du *Méchant* qu'il jouë le mieux.

S'il a feint de vous consulter; si au lieu de supprimer lui-même mon Journal, il s'est addressé à vous pour décider si on le supprimeroit, c'est une petite comédie où il a voulu vous associer à lui, en vous donnant le principal personnage, c'est-à-dire, l'embarras de la réponse à faire aux Solliciteurs *Académiques*.

Vous n'avez pas compris son intention. Au lieu de rire, comme auroit fait un Ministre gai,

de la délation du petit Aréopage ; au lieu de la rejetter avec horreur comme auroit fait un Miniſtre grave, vous l'avez accueillie avec empreſſement : & le Chef de notre Juſtice n'a plus balancé ſur une injuſtice dont il pouvoit vous laiſſer l'odieux.

Je ſens combien le déſir de plaire à l'auteur de votre fortune a pu influer ſur votre complaiſance. M. le Comte de *Maurepas*, allié à M. le Duc d'*Aiguillon*, n'a pas diſſimulé qu'il en partageoit les ſentimens à mon égard. Au *Parlement*, au *Conſeil*, ſon vœu bien connu a enchainé les voix qu'il n'a pas ſéduites. Ces exemples ont pu vous paroître ſuffiſans pour autoriſer votre déférence ; & vous n'avez pas cru devoir héſiter à conſommer une proſcription déja ſi avancée : je ſens tout cela ; mais avouez que ce n'eſt qu'une particularité honteuſe de plus dans cette affaire, & qu'un Miniſtre n'eſt pas innocent d'une injuſtice, parce qu'il y a eu ſon Protecteur pour guide, & des Magiſtrats pour modeles.

La ſurpriſe augmente quand on approfondit le prétexte qui a paru motiver de votre part cette infraction de toutes les Loix. Il eſt malheureuſement conſigné en caractères ineffaçables dans votre Lettre du 2 *Août*. Vous n'avez pas pu dire, comme le *Parlement*, que vous étiez *violenté* par les *Avocats* ; vous n'avez pas pu dire, comme les quatre Commiſſaires du *Conſeil*, qui n'ont oſé lire ma requête & ne l'en ont pas moins rejettée, que le *Parlement* vous faiſoit peur. Qu'avez-vous donc dit ? Que j'avois hazardé une critique trop dure des choix Académiques, & de l'embrion intrus dans cette Compagnie.

Je me suis pleinement justifié à cet égard dans ma lettre au *Roi*; lettre restée inutile, comme tout ce qui l'a précédée, parce que le grand malheur des *Rois*, & de leurs sujets opprimés, c'est l'impossibilité d'ouvrir l'accès du Trône aux rayons de la vérité.

J'ai démontré, qu'on pouvoit, sans blesser aucune Loi, penser que l'*Académie* étant un établissement national, ce sont les suffrages de la Nation qu'il faut consulter dans les choix qui la perpétuent; qu'en faire un *club*, une cotterie exclusive destinée à devenir uniquement le théatre d'un commerage obscur & tracassier, c'est l'avilir & la dénaturer; que les femmes peuvent faire, ou défaire, sans un danger bien instant, des *Ministres*, des *Généraux*, de *grands* ou *petits reférendaires*, &c. parceque pour être tout cela il ne faut que des patentes, & qu'au fond les choses ne vont pas mieux sous ce qu'on appelle les *bons*, que sous les *mauvais*; mais que la nature seule faisant les grands *poëtes*, les *orateurs* éloquens, & l'injustice pouvant les décourager, tout est perdu dès que le Beau Sexe se mêle de distribuer les couronnes qui marquent leurs rangs; parce que cette charmante moitié du genre humain, accoutumée à regarder la complaisance comme le premier des talens dans les hommes, ne peut guere apprécier le génie qui emprunte rarement cette forme trompeuse; parce que la sensibilité de leurs organes & l'impétuosité de leurs conceptions les emportant souvent, sans qu'elles s'en apperçoivent, il en résulte souvent aussi de leur part des méprises; parceque n'étant presque jamais que des tirans en sous-ordre, ayant ordinairement un oracle

caché, qui leur dicte ceux qu'elles prononcent en public, elles sont exposées à servir la haine & la rivalité, quand elles croyent n'obéir qu'à la tendresse; parce qu'enfin voyant presque toujours des ennemis dans tout ce qui n'est pas esclave de leurs amis, elles portent dans des choix que la raison devroit diriger, un despotisme, une prévention, une opiniâtreté préjudiciables au vrai mérite, & n'ouvrent en conséquence qu'à la médiocrité, comme on le voit sur-tout depuis dix ans, l'entrée de ce sanctuaire placé entre le mépris & le respect, aussi propre par sa constitution à devenir la honte de la Littérature Françoise, qu'à en assurer la gloire.

Je n'ai pas dit autre chose. Je l'ai dit, sous la sanction des Loix, avec l'approbation du Censeur que le Gouvernement m'avoit nommé.

Et voilà le forfait pour lequel vous avez sacrifié, sans forme de procès, un Citoyen irréprochable; un Citoyen aux talens, ou du moins aux bonnes intentions de qui vous-mêmes avez rendu hommage; un Citoyen couronné par la Justice & le succès dans cent combats dont dépendoient la fortune, la vie, l'honneur d'autant d'opprimés qui auroient péri sans lui; un Citoyen à qui ses ennemis les plus acharnés n'ont jamais pu reprocher qu'un zèle trop ardent, suivant eux, pour l'innocence & la vérité! Voilà l'attentat pour lequel cet homme que la partie la plus honnête de la Nation absout & redemande, se voit forcé de s'expatrier, de s'arracher à ses amis, à ses Clients, & d'aller recevoir d'une Puissance étrangere le droit d'être désormais utile sans opprobre, la faculté de faire bien sans danger.

Quand je n'aurois été qu'un particulier de la derniere classe, jouissant d'une fortune paisible & assurée, accusé d'une imprudence répréhensible, à qui il n'auroit été question d'enlever, pour l'expier, qu'un amusement frivole, ou un superflu sans conséquence, j'aurois encore eu droit d'attendre de vous des égards, ou du moins de la justice : mais j'étois malheureux ; je n'avois commis aucune faute ; le Gouvernement n'ayant pas eu le courage de me soutenir contre les pirates du Palais, me devoit au moins protection contre ceux de la littérature ; mes droits sur le Journal étoient l'unique ressource qui me restât, le seul débris échappé à l'ingratitude du Duc d'*Aiguillon*, à la fureur des *Avocats*, à la foiblesse du *Parlement*, & c'est-là, dans de pareilles conjonctures, ce que vous m'enlevez : vous me l'enlevez sans délit, sans examen, sans formalité ; vous me l'enlevez, de votre autorité privée, sous votre propre nom, à vous seul !

Et quand je reclame l'appui des Tribunaux ; que je me flate de les trouver moins prévaricateurs, parce qu'ils ne seront plus maîtrisés par la rage des *Avocats*, ils me déclarent qu'ils sont enchaînés ! Le Ministère, qui n'a pas osé leur enjoindre de m'assurer mon état, a pris sur lui de leur défendre de me conserver mes propriétés !

Ainsi, de sang-froid, sans intérêt, sans raisons, & qui plus est, sans pouvoir, vous avez été plus loin que le délire des Gens *du Tableau*, ou la pusillanimité de la Cour *des Pairs*. Les Arrêts de celle-ci m'avoient puni de mon dévouement pour l'innocence menacée par des Juges prévaricateurs, & des Jurisconsultes cor-

rompus ; mais enfin ils ne m'avoient pas réduit à l'obligation de chercher un asile éloigné ; ils me laissoient les droits de *Citoyen* ; il m'étoit encore permis de faire valoir ceux de la raison & de l'équité dans toutes les occasions où je n'aurois pas un *Bâtonnier* pour adversaire, & les *Tuteurs des Rois*, pour Juge.

D'un trait de plume vous m'avez arraché ce que ces deux puissances avoient respecté. Elles n'avoient déchiré que ma Robe : c'est mon existence civile que vous avez foulée aux pieds : vous m'avez fait un devoir de fuir ma patrie, de peur de la voir de nouveau réduite à me donner des pleurs inutiles sur de nouveaux outrages : vous m'avez fait une nécessité d'abjurer le serment, encore cher à mon cœur, de lui consacrer tous mes instans jusqu'au dernier.

Vous ne manquerez pas de dire que cette nécessité n'est qu'une méprise de mon imagination ; que ma retraite est l'effet d'une terreur panique ; que pour punir l'indiscrétion de ma plume, vous vous seriez contenté de l'ordre qui la brisoit ; qu'en prêtant l'appui du Despotisme ministériel au ressentiment littéraire de l'*Académie*, il ne se seroit exercé que sur des objets littéraire ; qu'enfin vous n'auriez pas attenté à ma personne aussi légérement qu'à mes écrits.

Je ne veux pas vous croire plus coupable à mon égard, que vous ne l'êtes réellement. Peut-être en effet n'auriez-vous pas voulu pousser plus loin l'abus du pouvoir ; mais en auriez-vous été le maître ? Les mains qui vous avoient arraché l'ordre du 2 Août 1776, auroient-elles trouvé dans la vôtre plus de résistance, quand elles lui en auroient présenté de nouveaux à signer au

même titre, c'eſt-à-dire, au nom du crédit & de l'intrigue ? Une premiere foibleſſe, ſur-tout dans le genre des abus de pouvoir, n'eſt-elle pas le gage & la caution d'une ſeconde ?

Mais on auroit manqué de prétextes ! Mais en avoit-on quand on a attaqué mon honneur par les délations les plus criminelles ? En avoit-on, quand on m'a enlevé mon état par les Arrêts les plus contradictoires ? En avoit-on, quand on eſt venu vous déférer comme un crime un morceau de littérature, muni de l'approbation la plus autentique, & le plus propre par lui-même à juſtifier l'Auteur comme le Cenſeur ?

On auroit manqué de prétextes ! Eh ! les *Avocats* n'ont-ils pas publié dans les cercles, plaidé au Bareau, imprimé dans une Conſultation ſolemnelle, ſignée par quinze d'entr'eux, au nom de tout le Corps, qu'il n'en falloit pas pour perdre quiconque avoit le malheur de leur déplaire ; qu'on ne pouvoit ni leur demander les motifs de leurs Sentences, ni même exiger *qu'elles en euſſent* ? Mais un *Avocat Général*, le Sieur *Barentin*, n'a-t-il pas, dans une Audience publique, préſenté ce principe à la Juſtice comme un axiome irréfragable, qu'elle devoit conſacrer ? Mais un *Parlement*, le *Parlement* de PARIS ne l'a-t-il pas en effet adopté ſans reſtriction ? N'en a-t-il pas fait le fondement de la Conſtitution du Palais ſubalterne, de ce qu'on appelle l'ORDRE des *Avocats* ?

Et vous voudriez qu'un homme, objet & victime de tant d'efforts, de tant de prévarications, ſe crût en ſûreté du moment qu'on manqueroit de prétextes, pour en commettre de nouvelles !

Tant que j'ai eu quelque chose qu'on pû m'enlever ; tant qne je me suis vû, comme la *Sibille* de *Virgile*, des gâteaux à la main, pour remplir la gueule des *Cerberes* acharnés à ma perte, j'ai moins craint pour ma personne. Ma fortune, mon état, mes ouvrages, mes propriétés civiles, ils ont tout dévoré morceau par morceau, & j'ai souffert avec patience. Mais quand il ne m'est plus enfin resté d'autre possession au monde que ma liberté, ai-je pû me flatter qu'elle ne seroit pas bientôt engloutie par eux ? N'est-elle pas, dans nos mœurs, celui de tous les biens qu'on ravit le plus légérement, celui dont le vol cause le moins de bruit & de scandale ? N'avoit-on pas contre moi le plus légitime de tous les griefs, le souvenir de tant d'injustices qu'on m'a déja faites ? Bien des gens n'auroient-ils pas applaudi à un coup d'autorité qui les auroit à la fin débarrassés d'un Disputeur infatigable, qui ne cesse depuis dix ans de démasquer des iniquités, qui veut être innocent malgré les *Avocats*, le *Parlement*, & le *Ministère* ? Cette multitude d'autorités, ou de complices, n'auroit-elle pas affoibli vos remords, & fait évanouir vos scrupules ? En commettant un crime demandé par tant de voix, vous auriez crû, peut-être, consommer presque un acte de vertu.

Voilà ce que j'ai pressenti & prévenu ; j'ai dit comme *Aristote*, mais dans un autre sens, *Sauvons un nouvel affront à la Philosophie* ; c'est-à-dire, empêchons les Philosophes de se souiller par un nouvel assassinat. Ce parti étoit indispensable ; je ne l'ai pris qu'à la derniere extrêmité, lorsque le passé, le présent & l'a-

venir m'en faisoient un devoir sacré, si c'en est un de cette espèce pour tout Etre animé que la conservation de son existence. [6]

Qu'avez-vous à objecter, Monsieur, contre ce terrible tableau? Tout, malheureusement, tout n'en est-il pas vrai? Vous, qui ambitionnez, à ce qu'on dit, la réputation de Ministre intègre & juste, pouvez-vous soûtenir l'idée d'être le prête-nom d'une iniquité qui en couronne tant d'autres? Avez-vous songé aux suites que peut avoir, & qu'aura cet abus d'autorité dont vous venez de donner le premier exemple?

On avoit bien vû jusqu'ici des *Bulles* ou des *Libelles* clandestins, occasionner des *Lettres-de cachet*, & des Ministres s'occuper gravement de ces délits, que le mépris auroit réprimés bien plus sûrement que l'autorité; mais le prétexte de la Réligion, le danger des coups portés dans les ténèbres pouvoient alors justifier, ou du moins excuser leur rigueur. D'ailleurs, ils se croyoient obligés d'employer le nom sacré du Roi pour la couvrir: leurs subalternes pouvoient être un peu contenus par cette formalité imposante; elle ressembloit au serment judiciaire; tel qui n'est pas effrayé de l'idée d'un mensonge, recule & reste muët quand il s'agit d'un parjure.

Ce foible préservatif même va nous manquer, depuis qu'il est prouvé par mon exemple qu'une simple lettre d'un Ministre, en son nom, suffit pour dépouiller un François de son état; pour imposer silence aux Tribunaux; pour travestir en crime des réflexions véridiques autorisées par les loix, par les mœurs, par toutes les formes que le Gouvernement a prescrites pour légitimer les productions de l'esprit. C'est

une nouvelle ſource de vexations arbitraires que vous avez ouverte dans un pays déjà malheureuſement trop célèbre par ſa fécondité en ce genre.

On ne tardera pas à ſentir le danger, ſuſpendu juſqu'ici, ou écarté par la délicateſſe des Miniſtres vos prédéceſſeurs, d'avoir introduit dans une Compagnie de Gens de Lettres des hommes puiſſans, preſque toujours incapables d'y porter autre choſe que l'eſprit de domination & de vengeance. Les voilà au point de ne plus ſouffrir que des Aſſociés, ou titrés & deſpotes comme eux, ou bas, vils, ſans talens, comme les Littérateurs inconnus, que l'on récrute depuis dix ans parmi les paraſites de votre capitale; lâches qui payent en encens la bonne chere, qu'on leur laiſſe partager, & qui oſent, en conſéquence, ainſi que l'a fait dans ſon diſcours le dernier & très-digne Académicien préconiſer une table ſplendide, comme la ſource du bon goût en Littérature; inſinuer que pour guider ſûrement les ſucceſſeurs des Racines & des Corneilles, il faut ſur-tout avoir l'attention & la faculté de leur donner de grands repas [7].

Que réſultera-t-il de cet étrange alliage? Que les uns redoubleront de flatterie pour enyvrer leurs brillans & ineptes camarades; que ceux-ci prodigueront tout le crédit que peuvent donner la naiſſance, les places, ou la richeſſe, pour défendre la médiocrité des premiers: alors l'*Académie*, compoſée comme la CHIMERE des Poëtes, d'une queue vénimeuſe & rampante, avec une tête ſuperbe & meurtriere, réunira les funeſtes propriétés de cette double organiſation. Quiconque oſera lui déplaire ſera tout à

la fois piqué par les Serpens Littérateurs, & brisé par les Lions Courtisans, jusqu'à ce que notre Parnasse, entierement dévasté par le monstre, ne retentisse plus que de sifflemens impurs & de rugissemens discordans.

Voilà, Monsieur le Comte, l'avenir dont la France vous sera redevable : voilà le triste abus dont je suis la premiere victime, & l'exemple scandaleux que vous avez donné.

Vous avez résidé longtems à *Constantinople* convenez qu'il n'y a pas de Ministre qui eût hazardé dans cette ville, si décriée parmi nous, ce que vous vous êtes permis à *Versailles* contre moi. On n'y a jamais vu de *Caimacan* anéantir de son autorité privée, une concession du *Padishah* ; dissoudre, sans forme de procès, des conventions entre particuliers, & défendre au *Cadi* même d'examiner si l'une des deux parties peut répéter des dommages & intérêts. Chacun de ces attentats seroit un crime de Lèze-Majesté aux *Dardanelles*. Changent-ils de nature sur les bords de la *Seine* ?

Seroit-ce parce que j'ai loué autrefois les maximes de *la Porte*, que vous avez cru devoir vous permettre envers moi les procédés que le préjugé attribue à ses Ministres. Mais prenez-y garde, j'ai motivé mes Eloges. Ce n'est pas parce que les *Secrétaires d'Etat Ottomans* peuvent abuser de leur pouvoir, que j'ai trouvé ce Gouvernement-là très-bon, très-consolant pour les particuliers obscurs & sans appui : c'est parce que la punition peut y être aussi prompte que l'abus : c'est parce que la tête de l'oppresseur y tombe sur-le-champ aux pieds de l'opprimé ; ce qui fait sans doute une compensation nota-

ble à l'avantage de celui-ci, comme je l'ai démontré dans la *Théorie des Loix* & dans mes autres écrits. Si vous prétendez, vous autres Sous-Rois Chrétiens, aux priviléges des *Bachas*, il faut donc vous soumettre à la police expéditive & vengeresse qui les contient : nos climats cesseront bientôt d'être habitables, s'il y est permis aux Ministres d'allier contre les sujets la tyrannie Asiatique avec l'impunité Européenne.

C'est ce qu'on ne cesse de faire contre moi depuis trois ans, Monsieur le Comte : c'est ce qu'on ne fera plus. Ce moment-ci va me procurer une sauvegarde inviolable contre les véxations, en resserrant les liens qui m'attachent à mon pays, ou m'en affranchir pour toujours en les brisant. Je ne me vois qu'avec un saisissement inexprimable réduit à cette alternative : mes amis, ma patrie, sont là devant mes yeux : je sens aux larmes qui en coulent, combien ces objets me sont chers. Malgré la fermeté que je dois à l'habitude de souffrir, peut-être autant qu'à la Nature, mon cœur frémit à la seule idée de m'en séparer. Il y a peu de sacrifices que je ne préférasse à celui-là. Je m'y résoudrai cependant, s'il le faut ; & comme c'est votre rétractation, ou la continuité de votre aveuglement qui vont m'en ôter, ou m'en donner la force, j'ajouterai encore ici quelques idées, capables, ce me semble, d'influer sur vos résolutions.

Malgré la lettre flateuse que je vous ai rappellée en commençant celle-ci, vous ne vous êtes jamais formé de moi une opinion juste. Vous m'avez d'abord confondu avec ces tracas-

ſiers faméliques, qui, ſous le nom d'Avocats du *Tableau*, ou point du *Tableau*, traînent & ſouillent leurs Robes au Palais, & à qui le Parlement, comme de raiſon, m'a ſacrifié : vous avez cru peut-être faire beaucoup pour moi que de me placer un peu au-deſſus des *Gerbier* & des *Target*, ce qui ne ſuffiſoit cependant pas pour me concilier votre eſtime.

Quand enſuite, convaincu de la fureur implacable de ces lâches rivaux, & de la foibleſſe politique du Parlement, j'ai conſenti, pour obliger un Libraire ingrat, & me conſerver une exiſtence que mes travaux du Palais avoient plus altérée qu'affermie, à me charger de la rédaction d'un Journal ; vous, accoutumé, non ſans fondement, à regarder cette eſpèce d'Ecrivain comme ce qu'il y a de plus mépriſable dans la Littérature, vous n'avez vû en moi que le ſtipendiaire d'un *Panckoucke*, & j'ai baiſſé d'autant dans votre eſprit.

Il n'auroit fallu qu'un coup d'œil ſur mes ouvrages, ſur ce Journal même ; il n'auroit fallu qu'un peu de réflexion ſur ma conduite dans l'affaire de *Bretagne*, dans celle des *cent mille écus*, & en général dans toutes celles dont j'ai été chargé, pour ſentir que je ne reſſemblois à aucun de ceux dont je paroiſſois faire le mêtier ; que ſoit comme *Avocat*, ſoit comme *Littérateur*, je méritois quelque exception.

Il y a plus, il ne falloit, à vôtre avénement, qu'ouvrir le dépôt des affaires étrangeres ſous votre prédéceſſeur ; ſi M. le Duc d'*Aiguillon* n'a pas commis un nouveau larcin envers moi ; ſi, après s'être acquité, avec des outrages & des délations, du travail particulier que j'ai fait pour

lui, il ne s'est pas approprié un travail fait pour sa patrie, vous trouverez dans vos archives un mémoire de moi, à lui adressé, où le démembrement de la *Pologne* est annoncé un an avant qu'il en fût question, avec un plan facile, assuré pour en rendre les avantages communs à la *France*, sans lui en faire partager l'odieux.

Il traita mes idées de chimères extravagantes. Les intrigues de l'*Œil de Bœuf*, & des Petits Appartemens absorboient son attention; elles lui sembloient bien plus sérieuses que toutes les négociations du *Nord*.

Enfin, on apprit à *Versailles*, par la voie de *Londres*, l'événement qui justifioit mon pronostic. Le Duc d'*Aiguillon* étoit bien honteux : je lui représentai qu'ayant manqué l'instant de rendre l'intervention de sa Cour nécessaire & lucrative pour elle, il ne lui restoit d'autre parti que celui de la rendre respectable par le désintéressement; d'acquérir par des protestations solemnelles, & la démonstration, du moins, de quelque bonne volonté, l'estime de l'*Europe*, avec la reconnoissance des *Polonois*.

J'ajoutai que le jour étoit venu de relever sur un autre fondement l'édifice du Premier Ministre de *Louis Treize*, renversé de nos jours; de substituer à son équilibre une autre balance où la *France*, l'*Angleterre* & l'*Espagne* feroient le contrepoids des Puissances du *Nord*, devenues trop rédoutables par leur union & leur aggrandissement; que cette proposition, même échouée, lui feroit toujours honneur; qu'elle convenoit à un Héritier du Nom du *Cardinal de Richelieu*; qu'elle prouveroit en lui de grandes vuës dont ses ennemis s'obstinoient à le croire incapable;

qu'il n'avoit pas d'autre moyen pour donner à ſon Miniſtère quelque choſe de l'éclat qu'avoient aſſuré à celui de ſes prédéceſſeurs la réconciliation des Maiſons de *Bourbon* & d'*Autriche*, & le *Pacte de Famille*.

Ma deſtinée a toujours été de dire, à lui, & de lui, des vérités, ſans être cru. A une démarche noble, il préféra une tentative ridicule. Il fit demander à la Cour de *Vienne* une indemnité au nom de la *France*, pour la part qu'elle auroit pu avoir, & qu'elle n'avoit pas, dans le partage de la *Pologne*. On ſe moqua de lui; on lui répondit, que pour avoir droit à des dépouilles, il falloit avoir concouru aux travaux qui les procurent; & que les *Pandours* n'étoient pas dans l'uſage de donner des dédommagemens aux Lecteurs que les Gazettes inſtruiſoient de leurs expéditions.

Si vous aviez été informé de ces anecdotes, apportant au Miniſtère (je le ſuppoſe) un autre eſprit que celui de M. le Duc d'*Aiguillon*, vous ne vous ſeriez probablement pas piqué d'imiter ſes procédés; mais vous n'avez rien ſu, rien voulu ſavoir. Delà votre lettre du 2 Août; delà la proſcription qui a ſuivi; delà la défenſe faite aux Officiers de Juſtice de me ſervir dans les Tribunaux; delà enfin l'inveſtiture de mon pauvre petit fief littéraire, accordée à l'être de l'univers que la raiſon, l'hônneur, la juſtice, la bienſéance même en rendoient le plus incapable.

Maintenant écoutez-moi, Monſieur le Comte, & daignez m'apprécier; je vais vous dire des choſes qui ſeront neuves peut-être pour vous, & pour tous vos confreres Miniſtres, mais qui n'en

n'en ſont pas moins vraies. Ce ſera une ample matiere à réflexion pour les lecteurs de toutes les claſſes.

Vous m'obligez à me donner une exiſtence nouvelle ; ſi mon cœur s'y refuſe, mon eſprit n'y eſt pas embarraſſé. Dans l'état où ſe trouve aujourd'hui l'*Europe*, avec du courage & de l'indignation, je ſens à merveille qu'on peut aller très-loin.

La Balance politique vous échappe, & vos foibles mains ne la réprendront plus. Le Nord récouvre par-tout ſon accendant preſque oublié depuis pluſieurs ſiécles. Dans l'ancien continent, les pertes de la *Pologne* enrichiſſent des Puiſſances qui ne tarderont pas à faire la loi au *Midi*. Au-delà des mers c'eſt la même choſe : la partie ſeptentrionale de l'hémiſphère moderne ſe dérobe au joug de ſes maîtres, qu'elle appelle ſes tirans. Ceux-ci réclament leurs droits avec les reſſources que donnent le tems & la force ; de maniere ou d'autre, les riches & foibles poſſeſſions des premiers dominateurs de l'Amérique deviendront, avant peu, la proye du vainqueur, où l'indemnité du vaincu.

Dans ce choc des deux mondes, dans l'embraſement univerſel, qui ne peut manquer d'en être bientôt l'effet, toutes les carrieres ſont ouvertes à un homme, qui a les yeux bons & une ame intrépide ; la voix de la liberté retentit d'un pole à l'autre : elle promet la gloire & la fortune à quiconque aura aſſez de hardieſſe & de talens pour les ſaiſir. Voilà ce que je diſtingue clairement ; je vois dès lors devant moi des reſſources innombrables pour mon établiſſement & ma vengeance.

Mais vous, Ministre du Roi, que la Providence a fait votre maître & le mien, vous, comptable à lui & à la *France*, de tous les talens qui peuvent leur être utiles, osez-vous, dans de pareilles conjonctures par un pur caprice, ou par une foiblesse moins excusable encore, pousser au désespoir, réduire à une retraite forcée, un sujet fidele, innocent, qui n'a jamais demandé, qui ne demande encore qu'examen & justice ? Si c'est la fermeté, la vigueur de l'ame, qui doivent rendre un particulier intéressant pour les dépositaires de l'autorité royale, la défense du Duc d'*Aiguillon*, celle du C. de *Morangiés*, & tant d'autres, pouvoient-elles vous apprendre à me mépriser ; & si c'est par des facultés d'une autre genre qu'on peut prétendre à leurs égards, vous étoit-il permis d'oublier le 1 Août 1769, que l'homme dont vous alliez allumer l'indignation vous paroissoit en 1774, avoir des talens, & les employer d'une maniere honorable ? Sous quelque point de vue que vous m'envisagiez, soit comme innocent, soit comme sujet utile, en me réduisant à m'expatrier, vous avez réuni l'imprudence à l'injustice.

Vous appliquez peut-être ici cet axiome si commode pour la conscience des Ministres injustes, que la perte d'un seul homme, n'est rien pour le Dominateur d'un grand Etat. Peut-être en avez-vous fait usage, pour calmer les scrupules d'un Prince dont le cœur honnête & généreux frémiroit de tant d'indignités, s'il en connoissoit les détails, comme le résultat : mais en cela, vous abuseriez de sa confiance & de sa jeunesse, d'une manière bien inexcusable.

Qu'un Citoyen paiſible ſoit enlevé à la République par le cours ordinaire de la nature, c'eſt une perte dont il faut bien ſe conſoler ; qu'un ſcélérat, chargé de crimes ſoit retranché de la ſociété qu'il tourmentoit, c'eſt une perte dont on peut s'applaudir. Mais quand un homme évidemment innocent & vertueux, eſt aſſaſſiné par des confreres que la plus baſſe jalouſie anime contre lui ; quand un tribunal inſtitué préciſément pour réprimer les complots de ce genre, a la foibleſſe intéreſſée d'y participer, & dévient complice de l'iniquité d'une Compagnie contre un particulier, dans l'eſpérance, que cette même Compagnie ſera un jour à ſon tour complice & ſoutien de ſa révolte contre le Souverain [8]; quand enfin ce qu'il y a de plus diſtingué dans une Nation, du moins par les tîtres, des *Ducs & Pairs*, des *Maréchaux*, des *Miniſtres*, ſe réuniſſent contre l'objet de ce honteux manége ; que les premiers, par des délations ténébreuſes, les autres par des violences ouvertes, lui font une néceſſité de quitter ſa patrie, de porter chez les Etrangers ſon déſeſpoir, ſa vengèance & ſes talens, s'il en a, alors, Monſieur, c'eſt une perte, & une perte irréparable ; d'abord parce que ſon hiſtoire prouve qu'il n'y a plus dans la partie de la nation qui donne ce funeſte exemple, ni pudeur, ni délicateſſe, ni frein au deſpotiſme des hommes en place & des corps, plus redoutable cent fois que celui des plus cruels tirans ; & enſuite, parce qu'il eſt impoſſible de prévoir juſqu'où peut aller le reſſentiment d'un cœur honnête, qui ayant épuiſé, ſans fruit, toutes les

ressources pour obtenir justice, seroit excusable de songer à se la faire à lui-même.

Ce n'est ni de moi, ni pour moi que je parle ici : c'est le principe général que je vous présente, & il est digne d'être médité.

Thémistocles & *Coriolan* étoient des exilés fameux par leurs services, que l'ingratitude réduisit à cette cruelle extrêmité. Sans fouiller dans les Annales d'*Athène* & de *Rome*, je pourrois vous rappeller le petit Abbé de *Savoie*, forcé, par les mépris de vos prédécesseurs, à dévenir le terrible Prince *Eugene*, & vous observer qu'une grande naissance n'est pas toujours nécessaire pour opérer ces métamorphoses, comme il ne l'est pas toujours à un homme honnête, indignement outragé, de couvrir les campagnes de sang & de morts, pour signaler sa vengeance. Je pourrois, d'après notre histoire, vous prouver que dans tous les tems, & dans tous les genres, c'est le plus souvent par des mains *Françoises* que les ennemis de la *France* l'ont humiliée ; que c'est le despotisme de ses Ministres qui a ainsi dénaturé, pour sa perte, les ressources qui doivent l'en garantir : mais vous me feriez un crime de m'arrêter avec trop de complaisance sur ces citations ; mes ennemis s'efforceroient d'y trouver un orgueil capable de les justifier, & mon cœur me reprocheroit de les avoir cherchées.

J'en ai, à cet égard, trop bien annoncé les sentimens ; il n'y a pas un de mes écrits, où mon attachement pour ma patrie ne perce à chaque page. Dans mon Journal encore, dans ce Journal esclave, mutilé, qu'une Secte impérieuse maîtrisoit, & que la saine politique, au-

tant que la Justice, vous ordonnoit de soutenir; voici ce que j'ai dit à un *Anglois* qui sembloit s'énorgueillir d'aimer son pays. *Il n'y a point*, lui répondois-je (*i*), *de galant homme, qui ne se fasse un devoir de penser ainsi : l'on peut avoir à se plaindre de sa patrie : on peut gémir des injustices que l'on y éprouve, des ingratitudes qu'elle tolère ; mais il n'est jamais permis de s'en détacher. C'est une mere sujette à des absences, & dont une larme, une caresse font oublier tous les caprices.* Ce n'est pas là, sans doute, le langage d'un rebelle, ou d'un homme disposé à le devenir.

Je le répéte, j'adore ma patrie ; je l'ai quittée parce que ma personne étoit en danger, parce que les loix & la justice étant en ce moment sans force, il n'étoit pas de la prudence de rester exposé à des excès qu'elles ne pouvoient réprimer. Voilà ce qui m'a déterminé à m'éloigner de la *France*, mais je périrois mille fois plutôt que de hazarder un pas qui pût lui être préjudiciable.

Par tout pays, en tout tems, dans toutes les positions, je serai *François* & *François* fidèle. Mes malheurs, qui ne sont que la suite de ceux de ma nation, m'en rendront l'idée plus chere : en détestant la tyrannie ministérielle qui la subjugue & l'avillit, je n'en célébrerai pas moins ses vertus, sa noblesse, sa générosité ; je n'en dirai pas moins hautement, que si elle n'est plus la premiere de l'Europe par le succès, ce n'est ni elle, ni même la fortune qu'il en faut accuser, mais ce *Divan* corrompu, qui maîtrise le

(*i*) No. 15. du 25 Mai 1776 pag. 144.

Trône & le rend inaccessible aux pleurs des sujets ; mais ce cahos de Bureaux, où l'argent seul est en honneur, & la lâcheté seule favorisée ; qui veulent que leurs chefs soient despotiques, afin d'être prévaricateurs impunément ; mais cette anarchie de corps de toute espèce, qui la déchirent & l'énervent ; qui éternisent la confusion en parlant toujours d'ordre, & exercent la plus insupportable tyrannie, en ne cessant de réclamer les régles.

Telle sera, Monsieur, ma profession-de-foi chez les Etrangers : mais cette disposition de mon cœur excuse-t-elle votre imprudence ? En êtes vous moins coupable de tout le mal que je pourrois vouloir faire à la *France*, si mon respect, mon idolâtrie pour elle n'avoient plus de force sur mon cœur que le ressentiment ? Vous m'avez réduit à l'alternative de périr, ou de déchirer le sein de ma mere. Vous croirez-vous innocent, parce que je préfère la mort au crime, & ma piété couvre-t-elle votre injustice ?

Vous avez bien pû vous appercevoir que je ne vous comprends pas, vous autres Ministres, dans ma tendre vénération pour la patrie. Météores passagers, & destructeurs, qui l'accablez de vos malignes influences, je ne vous confonds point avec elle. Plus les sujets vous doivent d'égards & de respect, quand vous répondez dignement à la confiance dont vous honore le Souverain à qui la Providence les a soumis, plus ils sont en droit de donner un libre cours à leur ressentiment, quand, oubliant vos devoirs, pervertissant l'emploi de la puissance sacrée dont vous êtes les dépositai-

res, trahissant à la fois les intentions du Prince, & dédaignant les armes du foible, vous abusez, pour perdre celui-ci, des ressources que vous avez reçues pour le défendre. Tout devient licite aux victimes de ce double attentat, pour se procurer à elles-mêmes, quand elles le peuvent, la satisfaction que des Tribunaux énervés, & des loix muettes leur refusent.

Ici du moins, le nom de Ministre n'est pas un titre pour l'impunité. Les hommes qui le portent frémiroient de penser qu'on pût les soupçonner de vouloir être injustes sans risque. S'ils étoient capables de cet oubli de leurs devoirs, la loi conserve encore la force de les leur rappeller. Ils reconnoissent des Juges: ils ne sçavent pas éluder l'examen des Tribunaux. Tout homme, insulté ou vexé par eux, peut se faire évaluer en argent, & tirer de leur bourse avec la main de la Justice, le nombre de guinées auquel on voudra bien apprécier son honneur outragé, ou sa liberté ravie.

Je ne puis me procurer même cette indemnité insuffisante; & mon cœur la dédaigneroit, quand elle seroit en mon pouvoir. Mais la presse peut m'en assurer une plus flateuse, plus noble, plus complette en tout sens. Ce présent, fait par le hazard au génie, comme je l'ai dit ailleurs, conserve dans cette Isle sa véritable destination, oubliée ou pervertie chez tous les autres peuples; celle de faire éclater les gémissemens de l'opprimé, de commencer le supplice, & souvent d'amener la chûte des prévaricateurs puissans, que les loix n'osent, ou ne peuvent punir.

Ce n'eſt pas que je vouluſſe ſouiller ma plume par des libelles : cette reſſource honteuſe n'eſt pas faite pour un cœur que l'honneur ſeul maîtriſe, & que la vérité ſeule enflamme ; je n'en ai même pas beſoin. Pour punir mes perſécuteurs, je n'ai qu'à les peindre : leurs portraits ſuffiſent à ma vengeance, comme à ma juſtification. La plus cruelle ſatire ne vaudroit pas leur véritable hiſtoire.

Quel ſpectacle, par exemple, que de voir l'un ; Miniſtre à quinze ans, chaſſé à trente, rappellé à quatre-vingt ; ne donnant ainſi aux affaires que les deux époques de la vie qui en ſont conſtamment incapables ; & finiſſant, à ſon dernier âge, par réunir la frivolité de l'enfance, avec la moleſſe, la nullité de la décrépitude ! [9]

Et l'autre, connu du précédent pour en avoir, dans les dernieres années, égayé l'exil ; déſigné, d'après ce mérite, comme un homme ſupérieur, à notre jeune & vertueux *Télémaque*, qui demandant à Dieu la Sageſſe, & croyant l'avoir trouvée dans ſon *Mentor*, adoptoit avec confiance tous ſes choix ; élevé, en conſéquence, à la premiere place de la Magiſtrature ; n'en eſtimant que les revenus, & décidé à s'y maintenir, à quelque prix que ce ſoit, par une foibleſſe réfléchie, plus honteuſe, & non moins redoutable, que le deſpotiſme vindicatif de ſon prédéceſſeur, parce qu'elle ne laiſſe pas les mêmes reſſources ; & qu'elle peut s'allier avec les mêmes excès. [10]

Et vous-même, Monſieur le Comte, vous, perdu pendant trente ans dans la *Mer Noire* & dans la *Baltique* ; ne connoiſſant ni les Cours,

ni les hommes, ni les intérêts de l'*Europe*, où vous n'aviez pas vécu; investi tout-à-coup d'un emploi plus difficile encore que brillant, & présentant subitement à *Versailles* un Ministre étranger, bien plus qu'un Ministre des Affaires Etrangeres. [11]

Est-il étonnant que sous un pareil Triumvirat, les loix soient sans force, les Tribunaux sans pudeur, l'innocence sans ressource, & les bonnes intentions du ROI sans effet?

Et ne vous plaignez pas de la vérité de ces tableaux. Songez par combien d'outrages, par combien d'injustices essuyées, par combien de pertes en tout genre, sur-tout par combien de patience, j'ai acheté le droit de les mettre sous les yeux de l'*Europe*. Songez que vous n'avez ni ménagé mon honneur, ni respecté mes propriétés; que vous avez dédaigné mes prieres, & défendu aux Tribunaux de les accueillir; que depuis trois ans je demande en vain justice à vos Collégues; que depuis six mois je l'attend inutilement de vous; qu'encore une fois, des Hommes en Place capables de violer de sang-froid les régles de l'équité, par haine ou par complaisance, ne peuvent plus prétendre aux ménagemens de l'infortuné qu'ils ont sacrifié. Ils sont trop heureux quand celui-ci se contente, pour toute vengeance, de les couvrir d'opprobre.

Quelle comparaison y a-t-il alors entre le crime & l'expiation? Si *Calas*, & le Chevalier de la *Barre* revenoient à la vie, n'est-ce donc qu'avec des cris qu'ils auroient droit de poursuivre leurs assassins?

Si le préjugé ne courboit les ames de bonne

heure aux pieds des Hommes Puiſſans; ſi la flatterie ne nous accoutumoit à voir en eux des eſpèces de Divinités, contre qui le murmure, même quand ils nous dévorent, eſt un ſacrilege, & que tout honnête homme, qui n'a pû les fléchir avec la vérité ſuppliante, prît le parti de les foudroyer avec la vérité indignée, on ne verroit pas tant d'horreurs commiſes & impunies à l'abri d'un nom reſpecté. Ces coloſſes au cœur de fer, & aux pieds d'argile, trembleroient ſur les marches du Trône, & n'oſeroient plus en ſouiller les avenues. Avant que de ſigner l'ordre qui doit perdre un innocent, ils ſongeroient à ce qu'il peut leur en coûter: les Cours n'en ſeroient peut-être pas moins corrompues, mais les peuples en ſeroient moins véxés.

Voilà, Monſieur le Comte, ce que j'avois à vous dire, & des vérités qu'il étoit bon de développer, au moins une fois. Ce n'eſt pas à moi, je le ſens bien, qu'elles ſeront utiles: il eſt de ma deſtinée de me ſacrifier pour les autres, & de faire le bien, ſans en tirer d'autre ſatisfaction, que celle de l'avoir fait. Mais celle-là même eſt quelque choſe: je me croirai preſque indemniſé de tous mes malheurs, ſi ces réflexions peuvent vous rendre plus circonſpects à l'avenir, & ſauver à un ſeul innocent les indignités qui les ont occaſionnées.

Rendu déſormais à moi-même, aux Lettres, à la vraie Philoſophie, je vais m'attacher à les cultiver en paix, dans une Iſle où l'on dit que cette étude n'eſt pas un crime. Je vais travailler à juſtifier les regrets des ames honnêtes, des bons citoyens qui ont daigné honorer ma retrai-

te de leurs larmes. Deux objets sur-tout m'occuperont essentiellement.

Le premier sera cette Collection de mes Ouvrages, si redoutée de mes ennemis, si lâchement arrêtées jusqu'ici ; Collection que je reverrai avec tout le soin dont je suis capable, & qui ne sera point dédiée à M. le Duc d'*Aiguillon*. (k) Je consens à être jugé d'après ce monument dont la Franchise & la Liberté vont orner les avenues de mon tombeau.

Le second objet auquel je vais m'appliquer, c'est la continuation du Journal dont vous m'avez dépouillé, ou plutôt l'exécution du plan que j'avois formé, pour rendre utile & honorable ce genre de Littérature, aujourd'hui dégradé, flétri dans tous les sens ; plan dont il ne m'a pas été permis de remplir à *Paris* la moindre partie : j'en ferai des *Annales Civiles*, *Politiques & Littéraires*, dont rien ne sera exclus que la satire & la flatterie. J'y ouvrirai, dans tous les genres, un asile habituel à la vérité fugitive, ainsi que moi. Je continuerai par là à servir les hommes. N'étant plus le patron des particuliers, je deviendrai celui des peuples : au moins leurs droits, sous ma plume, ne seront jamais sacrifiés, ni leurs intérêts compromis ; & peut-être avec le tems seront-ils éclaircis.

Je m'attends bien que vous n'en permettrez point l'entrée en *France*. La Nation, pour laquelle spécialement il est fait, & dont je tâcherai qu'il honore l'idiome, sera précisément celle à qui la lecture en sera interdite. J'en gémirai, parce que mon objet étant, sur-tout, de

(k) Voyez ci-après la note [illegible]

me rendre utile à mes compatriotes, mes vœux de ce côté-là se trouveront déçus; mais aussi, par cette nouvelle violence, vous autoriserez une réflexion qui n'échappera à personne : c'est que cet Ouvrage étant uniquement consacré à la vérité, vos efforts pour écarter l'un prouveront de plus en plus combien l'autre vous est odieuse & redoutable.

Signé, LINGUET.



NOTES.

1] JE ſuis bien loin de me comparer à *Ciceron* : il y a longtems que je l'ai obſervé dans un Plaidoyer imprimé. * Je n'ai avec lui que la triſte reſſemblance du malheur : mais l'ingratitude du *Duc d'Aiguillon* envers moi, eſt encore plus honteuſe que celle qui coûta la vie au Prince des Orateurs. C'eſt pour ſe diſpenſer de s'acquitter, & non pour plaire à des Protecteurs, que le Commandant de *Bretagne* s'eſt porté à me perdre. Devenu d'abord méconnoiſſant par avarice, & enſuite furieux par le reſſentiment de s'être vû pénétré, c'eſt à enſevelir les preuves de ſa faute, & non pas à la réparer, qu'il a travaillé. Sauver ſon argent, en écraſant un créancier trop fier, voilà tout ce qui a occupé ſon eſprit : ce qui donne à ſon procédé une teinte que n'a point celui de ſon modèle.

Au reſte, comme il faut toujours repéter les choſes ; que les vérités les plus conſtantes ſont celles qui s'obſcurciſſent le plus aiſément ; que M. le Duc d'*Aiguillon* prétend être quitte envers moi ; qu'il a oſé faire débiter qu'il m'avoit donné *cent mille livres* en argent comptant, avec l'agrément d'une grande charge dans la maiſon d'un de nos Princes, il faut conſigner ici de nouveau ce que j'ai déja bien établi, dans les lettres jointes à ma requête, il faut préſenter le parallele du travail & des honoraires.

Je lui ai ſacrifié dix-huit mois entiers. J'ai fait pour lui trois énormes Ouvrages imprimés, ſans compter une infinité de morceaux ſecrets, que ſes inquiétudes, ou ſa poſition, exigeoient. J'ai bravé, pour lui, une partie de l'*Europe* ; je me ſuis fait, pour lui, les plus violens ennemis ; j'ai perdu, pour lui, ma fortune, mon état, & s'il n'avoit pas été ingrat, mon honneur, à bien des yeux, ſeroit peut-être encore compromis par ſa défenſe.

J'ai reçu de lui, en quatre fois, *quatre cent louis*, cent à chaque envoi, avec l'agrément d'une charge de 4000 liv. de finance, que je lui ai renvoyée, & que j'ai depuis vendue 7000 livres, quand j'ai vû qu'il ne vouloit, ou n'oſoit, pas la reprendre.

Ce dernier article étant un bienfait du Roi, je pourrois me diſpenſer d'en tenir compte au ſujet qui n'en a été

* On le trouvera dans le 15e volume de ma Collection.

que le solliciteur; mais en rejettant ce calcul, qui seroit pourtant celui de la délicatesse plus que de l'avidité, mes travaux pour le Duc d'*Aiguillon* m'ont donc valu 16,600 livres; il m'en a couté plus du quart de cette somme pour les copistes que son accablante affaire m'a forcé d'employer.

[2] M. de *Malleshèrbes*, dans son Discours à l'Académie, le 16 Février 1775; Ministre infiniment respectable, digne des regrets de tous les bons Citoyens qui avoient applaudi avec tant de joie à son élévation; on n'avoit point encor vu, jusqu'à lui, de Ministre abandonner volontairement sa place, par la douleur de n'y pouvoir faire le bien.

[3] J'estime trop les *Anglois* pour leur dissimuler que j'ai écrit, & même très-fortement, contre ce qu'ils appellent leur *Liberté*, ou pour chercher à m'en excuser. D'abord, si cette Liberté existe, comme ils le croyent; si, comme ils le disent, elle devient commune aux étrangers qui les visitent, la nier à Londres, ce seroit la prouver. Il seroit difficile d'y croire, si en débarquant sur la côte, on recevoit l'Ordre.

Ensuite, que ce mot si célèbre signifie au-delà de la *Manche* un phantôme ou une réalité, il n'y a rien à en conclure pour ou contre une Nation. Les circonstances faisant tout en politique; l'esclavage ou l'indépendance n'étant jamais aux choix des peuples; les hommes en société n'étant, par le fait, que des troupeaux que la fortune livre à des bouchers sanguinaires ou à des larrons adroits, il seroit très-injuste d'évaluer les individus qui composent ce qu'on appelle un *Etat*, d'après le Gouvernement qui le régit. Une Nation peut-être très-respectable sous une Administration tirannique, & très-vile avec une Constitution républicaine. L'*Espagne* & *Venise* offrent un exemple frappant & subsistant de cette étrange vérité. Ce qui fixe le sort des colonies dans chaque contrée, c'est d'avoir des tirans plus ou moins fortunés, des usurpateurs plus ou moins adroits. Placez *Henri* VIII à Rome, au lieu de *Tarquin*, *Carthage* n'auroit jamais eu de rivale; *Brutus* seroit mort sous son masque, & *Lucrece* sans vengeance.

Il n'y a donc point d'homme qui doive se trouver humilié d'entendre soutenir que les loix de son pays sont mauvaises, & que le despotisme le désole: j'aurois pû le penser & le dire à des *Anglois*, sans mériter leur ressentiment.

Mais au reste me voici chez eux, dans le dessein bien formé d'examiner à fond, & avec la plus pure impartia-

lité, la Constitution *Angloise* dans tous ses détails. Si la vérification me conduit à des conséquences opposées à celles que j'ai tirées de l'histoire & des recits des voyageurs, je le publierai avec le plus grand plaisir. Je ne serai point mortifié d'avouer mon erreur, & mon cœur reparera avec bien de l'empressement la méprise de mon esprit : mais dans le cas contraire, je me réserve la même liberté : j'aurai soin seulement de publier mes raisons.

[4] Si, par exemple, dès que M. le Duc d'*Aiguillon* a violé le secret de mes lettres particulieres ; & qu'il les a dénoncées aux *Avocats*, en leur disant, « Elles vous » fourniront des prétextes pour le perdre, » je les avois manifestées & imprimées sur le champ, il auroit été impossible qu'elles ne produisissent pas une révolution dans les esprits en ma faveur : mais j'ai temporisé ; j'ai écouté la délicatesse, qui n'arrêtoit pas mes ennemis : j'ai laissé circuler les bruits qui m'imputoient de mauvais procédés, & les versions odieuses & fausses que l'on distribuoit sous terre de mes lettres ; je me suis borné pendant trois ans à dire aux Tribunaux, « Si ces pièces sont mon cri- » me, ordonnez donc qu'elles soient produites juridique- » ment par mes ennemis ou par moi.

Le *Duc* d'*Aiguillon* a mieux employé le tems ; Juges, Ministres, Public, il a tout prévenu ; & ce qui en a résulté, c'est que quand enfin les pieces qu'il redoutoit ont paru, l'effet qu'elles ont produit n'est pas celui dont j'étois le plus jaloux. Ses ennemis y ont bien saisi ce qui pouvoit lui nuire : mais les miens ont empêché qu'on ne s'affectât de ce qui me justifioit. Le seul avantage que j'en aïe tiré jusqu'ici, c'est la satisfaction, cruelle pour mon cœur, d'humilier un homme qui m'a été cher, qui le seroit encore, s'il n'avoit été qu'insensible, & qu'à l'oubli de mes services, il n'eut pas joint le triste courage de contribuer à ma perte.

N. B. *La Note suivante se rapporte au bas de la page* 13 *de l'Avertissement, aux mots de* délicatesse & d'honneur : *elle a été mal-à-propos indiquée à la page* 10.

[5] Observez la complication de lâchetés réunies dans cette affaire ; c'est une Compagnie Littéraire qui exige que le *feu & l'eau* soient interdits à un Citoyen sincère, pour le punir de l'avoir avertie d'être plus jalouse de sa gloire, & qui répond à des vérités littéraires, par une proscription civile ; c'est un Membre de la premiere Cour de Justice du royaume, avec un des Juges Suprêmes du Point d'Honneur, qui se charge de la négociation de cette iniquité ; c'est un Ministre à qui nos usages & nos loix ne laissent aucune espèce d'autorité dans l'intérieur

de la *France* *, qui se charge de la consommer; enfin c'est l'homme dont les interêts y ont servi de prétexte qui en récueille les fruits. M. le *Maréchal*, M. le *Duc*, M. le *Comte*, MM. les *Quarante*, convenez que cela n'est pas noble.

[6] D'après ce que je viens de dire, on peut voir que je ne suis pas en Contradiction avec ce que j'ai imprimé dans les notes sur la *Théorie du Libelle*. † J'y disois que *je ne ferois ni au Gouvernement l'affront, ni aux Magistrats l'injustice de croire qu'un Citoyen irréprochable ait besoin d'un autre asile que sa patrie*; ce qui s'est passé depuis à trop prouvé qu'on pouvoit le croire, sans faire ni injustice aux Magistrats, ni affront, au moins à une partie du Ministère *François* actuel: or les Ministres étant comme les *Fées*; ne sachant jamais détruire l'ouvrage les uns des autres; les bons se contentant de ne pas nuire, & n'ayant jamais le courage de secourir les malheureux que font les mauvais, la prudence m'ordonnoit de me mettre hors la portée de ceux-ci.

[7] Voyez son discours, & l'article du n°. 21 du Journal dont il s'agit. Quel est le fruit que le Récipiendaire de M. de *Vergennes* promet aux Gens de Lettres, admis à *converser habituellement*, dit-il, avec les Grands? Ce sera d'*apprendre à distinguer la bonne plaisanterie*, & cela, *parce que le rire*, ajoute-t-il, *ainsi que le gout tient à* BIEN PEU DE CHOSE.

[8] J'ai eu l'avantage rare d'être aussi maltraité par le Parlement rétabli, que par le Parlement évaporé. On verra la cause de la haine de celui-ci dans l'histoire du procès du C. de *Morangiés*, qui fera, comme je l'ai dit, le cinquieme volume de la Collection de mes Ouvrages: au fonds, elle ne manquoit pas de prétextes capables de l'excuser, si le regret de se voir dans l'impossibilité de ne pas rendre justice, peut autoriser des Juges à déchirer la main qui les force ainsi de remplir leurs devoirs. Mais la conduite du Tribunal réintégré, à mon égard, est le fruit d'une politique plus profonde; ma perte est le gage de la Confédération renouvellée & jurée entre cette Compagnie & celle des *Avocats*.

Ceux-ci sont vraiment la ressource de ces Augustes Magistrats, quand, réunissant la trahison envers le peuple à la désobéissance pour leur Roi, ils suspendent, toujours pour des sujets frivoles, ou des intérêts personnels, leurs fonctions publiques, & subjuguent le Trône par la crainte d'un désordre plus effrayant encore que leur rébellion. Si le

Palais

* Voyez à ce sujet le n°. 12,

† On trouvera cet Ouvrage dans le 50e. volume de la Collection.

Palais subalterne se détachoit d'eux dans ces circonstances, leur défection deviendroit une chose absolument indifférente, & le Public profiteroit de l'humiliation de ces Tirans en Robe. C'est ce que l'on a vu dans la derniere révolution, l'obéissance des *Avocats* avoit consommé la ruine des *Parlements*, dont on n'avoit plus besoin ; ils étoient perdus sans ressource, si des intrigues secrettes, & des intérêts cachés ; si le desir qu'avoit le C. de *Maurepas*, d'une part, de se faire tout d'un coup un parti puissant, & de l'autre, de se venger sur la mémoire du feu *Roi*, d'un exil de 40 ans ne les avoient fait rappeller.

A son retour, le Parlement de *Paris* a senti combien il lui étoit essentiel tout à la fois de gagner les *Avocats* par un sacrifice auquel ils attachassent une grande importance, & d'effrayer par un grand exemple quiconque, portant sa livrée, oseroit à l'avenir balancer entre lui & le Roi, & préférer ses devoirs à une complaisance ruineuse & servile pour les caprices d'une Compagnie despotique.

La fureur des *Avocats* m'ayant désigné comme celui de tous leurs rivaux à qui ils faisoient l'honneur de le haïr le plus violemment, j'ai été la victime choisie pour sceller cet important traité.

Aussi est-ce une chose remarquable que tous les projets de proscription qui avoient d'abord été annoncés au Palais, se sont évanouis dès que la mienne a été consommée. La révolution n'a couté l'état qu'à moi seul ; à peine mon sang, comme celui d'*Iphigenie*, a rougi la terre, que les vents se sont calmés.

[9] Il est essentiel pour moi que les chefs de mes ennemis soient connus, & leurs caractères bien développés. Si l'on pouvoit les croire des hommes fermes & équitables, le préjugé seroit contre moi, qui leur reproche des complaisances odieuses, & des injustices réfléchies. Or, voici des faits propres à fixer l'opinion du Public.

A l'instant où les trames de M. le Duc d'*Aiguillon*, pour me perdre, ont commencé à m'être connues, c'est à M. le comte de *Maurepas* que je me suis addressé pour m'en plaindre. J'ai envoié à l'oncle copie des Lettres que j'écrivois au neveu, en marquant le plus vif desir d'éviter un éclat. M. le C. de *Maurepas* m'a répondu, par écrit (j'ai sa lettre) qu'il désiroit des éclaircissemens. Après les avoir reçus il m'a renvoié à M. le *Garde des Sceaux*, qu'il avoit, disoit-il, chargé de cette affaire : je rendrai compte de cette négociation dans la note suivante.

Ce moment passé, je n'ai plus reçu de M. le C. de

Maurepas que des outrages & des preuves d'une mauvaise volonté, qui ne cherchoit pas même de prétextes, ni de voiles. En qualité de Ministre, il étoit Membre du Conseil *des Dépêches*, où pendoit alors ma Requête *en Cassation* : je le *sollicitois*, suivant l'usage qui condamne les parties en *France*, à ramper dans l'antichambre des Juges, pour les supplier de n'être pas injustes. Un mépris injurieux, dans les Audiences publiques, des emportemens effrayans, dans le particulier, sont l'accueil que j'ai toujours essuyé.

Le 5 Octobre 1775, entr'autres, après des détails qui ont eu des témoins, mais qui sont trop incroyables pour être cités, M. le C. de *Maurepas* m'a fait des défenses précises de joindre à ma requête en cassation, les lettres au Duc d'*Aiguillon*, sur lesquelles les *Avocats*, le *Ministère public*, le *Parlement*, m'avoient condamné, sans les avoir vues : je tachois de combattre cette prohibition par des raisons convaincantes : M. le C. de *Maurepas* m'interrompit avec un geste significatif, & me dit ces propres mots, qui ne sortiront pas plus de ma mémoire, que son attitude, *Vous voulez donc les produire : eh bien, vous savez ce qui vous est arrivé au Parlement : vous verrez ce qui vous arrivera au Conseil.* Qu'on apprécie ces mots dans la bouche d'un Juge, Premier Ministre, adressés à un particulier, à qui ses ennemis n'ont laissé d'autre bien, & d'autre arme que la liberté.

Il ne m'est rien arrivé de ce qu'ils présageoient, parce que j'ai été sur le champ porter aux pieds *du Roi* ma juste appréhension, & reclamer sa justice, en lui remettant à lui même * la Copie de ces pieces qu'on cherchoit avec tant de fureur à ensevelir. Son cœur honnête a défendu l'injustice qui seroit commise par violence : mais sa délicatesse ne lui ayant pas permis de soupçonner qu'il pût être nécessaire de défendre aux Tribunaux de se laisser corrompre, ou subjuguer, on a opéré avec des arrêts ce qu'on n'osoit plus faire avec des lettres-de-cachet. Partout, en tout, j'ai trouvé M. le Comte de *Maurepas* acharné à me suivre. Les Ministres, comme les Magistrats, ont voué à sa haine une complaisance servile, dont l'iniquité du 2 Août a été le dernier fruit.

J'avoue que cet acharnement suppose de la vigueur, & qu'il n'est point, par conséquent, dans le caractère de M. le Comte de *Maurepas*. Aussi, ne le puis-je attribuer qu'à un effort momentané, à une impression étrangere, quoique domestique. On sçait assez qu'il lui arrive sou-

* Le 8 Octobre 1775, à Choisi.

vent de n'être Premier Ministre que de nom. Les plans & la bile lui arrivent d'*Aiguillon* par Couriers. Voilà ce qui rend cette ame douce & gaie, susceptible par intervalles de toutes les convulsions d'une ame sombre & vindicative.

[10] M. de *Miromesnil* a abusé de sa place pour étouffer mes représentations, pour m'enlever les moiens d'armer la Justice; pour faciliter à mes ennemis ceux de me dépouiller de mon état, de ma fortune, de mon honneur, autant qu'ils l'ont pû.

Cet abus seroit à peine croyable, même de la part d'un militaire, vieilli dans le despotisme de sa profession, accoutumé à croire qu'il n'y a pas d'autres principes dans le monde que le commandement & l'obéissance. Mais qu'est-il de la part d'un Homme de Robe, chargé spécialement du dépôt des loix, constitué leur gardien, nommé par le Prince pour répondre aux peuples de leur observation, & choisi, pour être le guide, comme le modèle des Tribunaux?

Je n'en citerai qu'un exemple dont la preuve est bien constante, puis qu'elle est juridique & imprimée.

Quand je me suis présenté au *Conseil*, une loi précise & solemnelle permettoit l'impression des *requêtes en cassation*. J'ai voulu faire usage de cette ressource: Des ordres secrets de M. le *Garde des Sceaux*, addressés à mon Avocat, & aux imprimeurs m'en ont longtems ôté le pouvoir. Ensuite, voiant que je réclamois l'exécution de la loi, il l'a changée: il l'a fait rétracter par un arrêt du Conseil bien autentique, d'après lequel il a été facile d'étouffer ma requête sans bruit. Or, cette prévarication, est la plus odieuse que puisse commettre un Magistrat.

Celui qui méprise la loi, qui l'interpréte mal, ou qui la viole, se souille à la verité d'un grand crime: mais enfin l'influence s'en borne au cas particulier où il a manqué à son devoir. La loi qu'il a enfreinte, & qui subsiste, est un témoin toujours prêt à déposer contre sa corruption, & une ressource pour l'infortuné qu'il a sacrifié. Mais celui qui l'éteint quand elle le gêne, ou qui la dénaturant au gré de ses intérêts, la force de défendre ce qui étoit permis, afin de parvenir plus aisément à faire passer pour criminel ce qui étoit innocent, ébranle les fondemens de la Société: Qu'y aura-t-il de certain, si la loi ne l'est pas? Quelles seront les bornes de la corruption des Juges si le Législateur en devient le complice, l'organe, & l'instrument?

Voilà la métamorphose dont M. de *Miromesnil* s'est

rendu coupable à mon sujet : &, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ce qui l'a déterminé contre moi, c'est peut-être encore moins son asservissement aux volontés de M. le C. de *Maurepas*, qu'un petit ressentiment personnel : ce qui l'a rendu si injuste à mon égard, c'est le refus honorable que j'ai fait d'une proposition qu'il me pressoit d'accepter.

M. le C. de *Maurepas*, comme je l'ai dit dans la note précédente, lui avoit renvoyé la médiation entre M. le Duc d'*Aiguillon* & moi. Ce magistrat m'avoit joué, pendant trois ans, avec l'aisance que donnent à un Homme en Place l'habitude de tromper, & la facilité d'interrompre, quand il lui plaît, les conférences qui l'embarrassent.

Dans le même tems je sollicitois la permission de donner une Collection complette de mes Ouvrages, entreprise nécessaire à ma fortune, peut-être, & certainement à ma réputation : je n'avois jamais pû l'obtenir de M. le Chancelier de *Maupeou*, qui regardoit, & redoutoit, disoit-il, mes livres *comme une Ecole du Despotisme* : Car il faut que, dans toutes les injustices que j'essuie, le ridicule se mêle à la singularité.

Au moment de la restauration, je me flattois de ne plus trouver d'obstacles. Malheureusement cette demande avoit concouru avec la négociation du Duc d'*Aiguillon*. M. de *Miromesnil* imagina de faire servir l'une au succès de l'autre ; après trois mois d'attente & d'impatience, il me proposa un jour 2000 livres de rente viagere, & la permission la plus ample de donner mon Recueil, mais à une condition ; c'étoit de mettre à la tête une Dédicace flatteuse, à M. le Duc d'*Aiguillon* ; où je déclarerois « *que je ne lui devois que de la re-* » *connoissance.* »

Je ne m'attendois pas à cet expédient. Je ne fus pas assez adroit pour dissimuler ma surprise & mon horreur. M. de *Miromesnil* ne me l'a jamais pardonné : c'est de ce moment que mes ennemis ont eu tant d'avantage dans les Tribunaux dont il est, par sa place, le Modérateur Suprême ; c'est de ce moment qu'il a changé jusqu'aux loix pour les servir. C'est de ce moment que la Littérature m'a été fermée plus sévérement encore que le Palais ; & qu'il ne m'a plus été permis d'imprimer une seule ligne, tandis qu'on prodiguoit les encouragemens & les facilités à des libelles, tels que la *Théorie du Paradoxe*, &c.

La dérision a été poussée au point que ce Magistrat, vaincu en apparence par mes importunités, m'a enfin

nommé un *Censeur* pour la *Théorie des Loix*. Ce Censeur l'a approuvée : sur l'approbation, je l'ai fait imprimer à mes dépens. Il m'en a coûté cent louis ; & au moment où l'on finissoit la derniere feuille, est arrivé un ordre de suspendre l'édition, sans qu'il m'ait été possible d'obtenir aucune espèce d'éclaircissement sur la cause ou le prétexte de cet interdit qui dure encore.

Lecteurs impartiaux, prononcez entre Mr. de *Miromesnil* & moi.

[11] Sur l'article de M. de *Vergennes* ; je ne crains pas plus d'être démenti par les connoisseurs que sur celui de ses deux confreres. Mais je dois également justifier la franchise avec laquelle j'en parle, par de mauvais traitemens bien prouvés, qui assurent mon droit au privilége de le démasquer. Or, je crois ce droit bien établi par tout le corps de ma Lettre : & il reçoit une nouvelle force d'une considération que je n'ai fait que montrer ; c'est celle de la jurisdiction que s'est arrogé M. de *Vergennes*, au mépris de nos loix & de nos usages, pour me priver de ma propriété.

Parmi nous, non seulement tous les Ministres, en général, ne prennent rien sur eux en apparence ; c'est toujours *au nom du Roi* qu'ils commettent même leurs iniquités ; & M. de *Vergennes* a négligé jusqu'à cette formalité peu gênante ; mais le Ministre des Affaires Etrangeres n'a aucune espèce de mission dans le royaume : son influence expire sur la frontiere, ce qui rend l'usurpation du C. de *Vergennes* à mon égard, moins pardonnable.

Si ce Ministre avoit mieux connu les regles de la justice, il ne m'auroit pas puni d'un délit qui n'existoit pas. S'il avoit été moins ignorant de nos mœurs ; si sa complaisance pour M. le Comte de *Maurepas*, & le despotisme académique, avoit été à ses yeux un besoin moins pressant, il n'auroit pas employé, pour me frapper, une arme qu'il lui étoit défendu même de manier.

Tel a donc été mon sort jusqu'à la fin, depuis l'instant où il y a eu quelque chose de commun entre M. le Duc d'*Aiguillon* & moi. Tout s'est dénaturé pour me nuire. Les loix qui m'auroient protégé, on les a détruites. Les usages, qui auroient rallenti les violences dont j'étois l'objet, on les a méprisés. Les Tribunaux, qui auroient dû m'offrir un asile, on les a enchaînés, ou séduits. Jurisconsultes, Magistrats, Ministres, tous ont oublié leurs devoirs, prostitué leur honneur, étouffé le cri de leur conscience ; & tout cela, pour per-

dre un homme ; un seul homme, un homme innocent ; un homme à qui l'on ne peut reprocher que des services trop ardemment rendus, & une sensibilité trop vive, dit-on, contre des calomnies. Car il ne faut pas perdre de vuë ce fait bien constaté, que mes ennemis, furieux de se trouver sans cesse confondus, de voir éternellement se dissiper, à la moindre discussion, les frivoles griefs dont leur rage essayoit de faire ressource, se sont enfin réduits à dire, que *si je n'étois pas coupable avant l'accusation, je le devenois toujours au moins par la maniere de m'en défendre.*

FIN.



